

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Rapport d'étude DCB / Janvier 2024

**La bibliothèque vivante :
un dispositif de médiation
pour (re)créer du commun**

Hanna Toraubully

Sous la direction de Christophe DIDIER
Conservateur général – Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg

Remerciements

Je tenais à remercier chaleureusement mon directeur de mémoire, Christophe Didier, pour son suivi attentif et régulier, ainsi que pour la précision de ses conseils. Merci aussi à Nicolas Adell, enseignant en anthropologie des savoirs, grâce à qui j'ai pu découvrir une nouvelle discipline.

Toute ma gratitude va également aux nombreux organisateurs de bibliothèques vivantes, qui ont fait de ce mémoire une véritable aventure humaine.

Mes remerciements s'adressent aussi aux responsables institutionnels avec qui j'ai pu explorer des pistes de soutien et d'évaluation des bibliothèques vivantes : leur expérience aura été plus que précieuse pour affiner mon analyse.

Je voudrais aussi adresser toute ma reconnaissance à l'équipe pédagogique de l'Enssib, pour m'avoir notamment donné la liberté de mener une réflexion sur un sujet de mon choix, lequel s'inscrivait dans la continuité de mon mémoire de philosophie sur l'identité narrative.

Et enfin, un grand merci à ma mère et mes amis pour leur soutien sans faille.

Résumé :

Née au Danemark en l'an 2000, la bibliothèque vivante a connu un essor tardif en France. Ce rapport d'étude entend rendre compte de l'extension de ce phénomène depuis 2014, dans la variété de ses formes et dans son rapport au savoir. Dispositif de médiation encore peu connu, il peine à se formaliser. Pourtant, il existe des leviers institutionnels qui peuvent contribuer à sa pérennité, dans le cadre de politiques publiques renouvelées par les droits culturels.

Descripteurs :

Bibliothèques

Bibliothèque vivante / humaine

Médiation culturelle

Politiques publiques

Droits culturels

France

Abstract :

Born in Denmark in the year 2000, the living library experienced a late boom in France. This study intends to report the various forms of this growing phenomenon since 2014, along with its relationship to knowledge. This mediation method is still little known and hard to formalize. However, there are institutional levers that can contribute to its sustainability, through public policies renewed by cultural rights.

Keywords :

Library

Living / human library

Cultural mediation

Public policy

Cultural rights

France

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,
California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
Méthodologie	13
1. ETAT DES LIEUX : LA POLYSEMIE DU VOCABLE « BIBLIOTHEQUE VIVANTE »	15
1.1. Diversité des structures	15
1.1.1. <i>Une multiplication des BV</i>	<i>15</i>
1.1.2. <i>Typologie des structures.....</i>	<i>17</i>
1.1.3. <i>Lieux de manifestation.....</i>	<i>18</i>
1.2. Pluralité des thèmes	19
1.2.1. <i>Typologie générale.....</i>	<i>19</i>
1.2.2. <i>Cas particuliers des thèmes transversaux.....</i>	<i>20</i>
1.3. Variété d’objectifs.....	21
1.3.1. <i>L’expérience du décentrement : une constante des BV.....</i>	<i>21</i>
1.3.2. <i>Favoriser la mixité sociale</i>	<i>22</i>
1.3.3. <i>Résoudre ou prévenir les conflits</i>	<i>22</i>
1.3.4. <i>Inclure les populations vulnérables</i>	<i>23</i>
1.3.5. <i>Elaborer un monde commun</i>	<i>27</i>
1.4. Multiplicité des contextes.....	29
1.4.1. <i>Plusieurs portes d’entrée.....</i>	<i>30</i>
1.4.2. <i>La BV entre passé et présent : un concept nouveau ?</i>	<i>31</i>
1.4.3. <i>Evénements déclencheurs de la BV</i>	<i>36</i>
2. LA RELATION VIVANTE ENTRE LIVRE ET LECTEUR	37
2.1. Le livre vivant : un changement de paradigme	37
2.1.1. <i>Reprise et adaptation du vocabulaire bibliothéconomique.....</i>	<i>38</i>
2.1.2. <i>Oralité et localité : un ancrage territorial</i>	<i>41</i>
2.2. Entre horizontalité et verticalité du savoir : la BV à l’œuvre	45
2.2.1. <i>Posture et « agentivité » du livre vivant</i>	<i>45</i>
2.2.2. <i>Statut épistémologique du livre vivant.....</i>	<i>47</i>
2.3. La mise en récit pour rendre le partage possible	50
2.3.1. <i>Valeur heuristique de la forme narrative</i>	<i>50</i>
2.3.2. <i>Partager un récit : quand le particulier rencontre l’universel ...</i>	<i>52</i>

3. PRECONISATIONS POUR UNE PERENNISATION DE LA BIBLIOTHEQUE VIVANTE	57
3.1. Efforts internes : comment faire durer l'éphémère ?.....	57
3.1.1. <i>Garder une trace de l'événement</i>	57
3.1.2. <i>Récolter des retours d'expérience</i>	59
3.1.3. <i>Miser sur la formation.....</i>	61
3.1.4. <i>Toucher les publics</i>	63
3.2. L'actualité politique, sociologique et philosophique de la BV.....	70
3.2.1. <i>Pratiques culturelles : un retour à l'oralité favorable à la BV... 70</i>	
3.2.2. <i>Politiques publiques : la BV dans le sillage des droits culturels 75</i>	
3.3. Leviers externes : quels soutiens institutionnels ?.....	83
<i>Quelques mots sur l'institution.....</i>	83
3.3.1. <i>Impliquer davantage le monde universitaire</i>	84
3.3.2. <i>Soutenir le ministère de l'Éducation nationale.....</i>	85
3.3.3. <i>Solliciter le ministère de la Culture</i>	87
3.3.4. <i>Relier la BV au « patrimoine vivant » (Unesco)</i>	88
3.3.5. <i>Évaluer la BV avec la démarche « Paideia » (réseau Culture 21)</i>	
.....	90
CONCLUSION	93
SOURCES - ENTRETIENS.....	95
SOURCES – CONTACTS E-MAILS / LINKEDIN	97
BIBLIOGRAPHIE.....	99
ANNEXES (et table des annexes)	110
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	145
TABLE DES MATIERES.....	147

Sigles et abréviations

ABF : Association des bibliothécaires de France
ACIM : Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale
AVEC : Actions pour vaincre l'exclusion des citoyens
AVF : accueil des villes françaises
BD : bibliothèque départementale
BM : bibliothèque municipale
BMI : bibliothèques et médiathèques intercommunales
BP : bibliothèque publique
BU : bibliothèque universitaire
BV : bibliothèque vivante
CATTP : Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
COE : *Council of Europe* (Conseil de l'Europe)
CREFAP : Centre ressources familles et maladies psychiques
CReHPsy : Centre ressource handicap psychique
DGLFLF : Délégation générale à la langue française et aux langues de France
DRAC : direction régionale des Affaires culturelles
DROM-COM : départements et régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer
EHESS : École des hautes études en sciences sociales
GHU : groupe hospitalier universitaire
INSP : Institut national du service public
JPH : Journées du patrimoine humain
LV : livre vivant
Mucem : Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée
PCSES : projet culturel, scientifique, éducatif et social
SLL : service du livre et de la lecture
Unesco : *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*
ZEST : Zone d'Expression contre la STigmatisation

INTRODUCTION

« La parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute. »
Michel de MONTAIGNE, *Essais* (1580)

« Qu'est-ce qu'une bibliothèque humaine ? » : tel est le titre d'un épisode de la série « Maintenant, vous savez », disponible sur l'application Apple Podcasts¹. Né de l'esprit de Ronni ABERGEL en l'an 2000, il faut croire que ce modèle atypique de bibliothèque a parcouru un long chemin pour qu'une entreprise aussi populaire qu'Apple lui offre une telle publicité. Mais qu'est-ce qu'une bibliothèque humaine, au juste ? Aussi appelée « bibliothèque vivante », elle invite un lecteur à emprunter non pas un livre, mais une personne et à engager une conversation avec elle. Son fondateur, alors militant au sein de l'association danoise « Stop the violence », a vu dans ce format un moyen de lutter contre les discriminations à l'encontre de certaines populations, que ce soit des minorités religieuses, culturelles mais aussi des représentants de l'autorité, comme des policiers, des enseignants ou des contrôleurs de billet dans les transports en commun. Le cœur de la bibliothèque humaine réside dans la création d'un dialogue entre deux personnes qui ne se seraient pas rencontrées autrement, en raison de leurs préjugés respectifs.

Depuis sa création, la « bibliothèque humaine » s'est développée dans plus de quatre-vingt pays. Or dans son mémoire sur « La bibliothèque vivante » datant de 2014, Mathilde DUMAINE fait le constat suivant : « [I]a France ne témoigne pas de beaucoup de projets de bibliothèques vivantes, mais cela tend à changer depuis quelques années »². Dans un entretien avec Antje ROTHEMUND, ancienne responsable de la Direction de la jeunesse et des sports du Conseil de l'Europe (l'un des tout premiers partenaires du projet), celle-ci nous a confié que ce décalage était notamment dû à l'attachement de la France à travailler en langue française et à promouvoir une vision de la culture propre à elle. Formulant l'hypothèse d'une exigence d'universalisme qui considère les communautés comme un obstacle à la cohésion sociale, nous avons voulu étudier la façon dont la France avait pu s'approprier ce format atypique, depuis la publication du mémoire de Mathilde DUMAINE et jusqu'à aujourd'hui³.

Dans cette optique, nous avons donc choisi d'approcher la bibliothèque vivante (BV) comme « dispositif de médiation pour (re)créer du commun ». Nous avons en effet voulu examiner comment celle-ci participait d'une « fabrique du commun » dont la dimension pratique est sous-entendue par le terme de « dispositif ». Par ailleurs, celui-ci implique l'idée d'un agencement entre plusieurs éléments, qui traduit l'effort de réflexivité mis en œuvre dans un tel projet. La BV est enfin un

¹ CINCINATIS, J. Qu'est-ce qu'une bibliothèque humaine ?. In : *Apple podcasts preview* [en ligne] [consulté le 26 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://podcasts.apple.com/no/podcast/quest-ce-quune-biblioth%C3%A8que-humaine/id1446321788?i=1000568954773&l=nb>

² DUMAINE, M. La « bibliothèque vivante ». Mémoire : Politique des bibliothèques et de la documentation. Villeurbanne : Enssib, 2014, p. 11

³ Toutefois, dans un effort de mise en perspective, nous avons tenu à mentionner quelques exemples étrangers, lesquels constituent d'ailleurs l'essentiel de la littérature grise produite à ce sujet.

dispositif de médiation, au sens où cette recherche du commun s'attèle à faire le lien entre une série d'oppositions, pour générer de nouvelles synthèses, toujours provisoires. Créer du commun, c'est donc surmonter les différends, révéler ce qu'il y a de partagé entre tous, tendre vers le bien commun ou encore élaborer des communs (entendus comme ressources collectives). Si la BV peut aussi recréer du commun, c'est au sens où elle peut resouder des fractures sociales déjà établies, mais aussi dans la mesure où elle recontextualise des manières anciennes de faire société.

En cela, la BV se situe à la lisière entre l'individu et l'institution, cette dernière étant entendue au sens large de structure sociale et de mode de régulation des relations humaines. Par sa dimension pratique, elle se caractérise par une grande plasticité et se laisse aisément travailler par une multitude d'acteurs, bien au-delà du cadre de la bibliothèque classique. Cependant, elle reste paradoxalement peu connue du grand public : sa dimension participative et horizontale la rend transposable dans une infinité de contextes mais également peu identifiable en tant que telle. Il semblerait alors qu'elle soit en attente d'une forme d'institutionnalisation qui laisserait toutefois place à sa spontanéité. Nous nous sommes donc posé la question suivante : comment concilier la prise en compte de l'humain et la pertinence de l'institution pour mieux pérenniser la BV ?

Cette présente étude tentera tout d'abord de mesurer l'étendue du phénomène de la BV, par un état des lieux qui illustrera la polysémie de ce vocable. Elle dessinera ensuite les contours de la relation singulière entre le livre vivant et son lecteur, pour interroger la production d'un savoir à la fois intime et collectif. Enfin, elle identifiera les leviers (internes, conjoncturels et institutionnels) de la BV pour mieux déployer ses potentialités.

METHODOLOGIE

Pour réaliser cette étude, nous avons procédé de trois manières.

Nous avons tout d'abord constitué un annuaire des porteurs de projet de BV en utilisant le moteur de recherche Google. Le biais de cette méthode réside dans le référencement et la pérennité relative des liens URL, qui ne laissent apparaître que les événements ayant laissé une trace numérique, qui plus est, encore interrogeable.

Nous avons également conduit des entretiens avec 33 organisateurs de BV, lesquels avaient parfois mis en place des projets sur les mêmes thématiques, afin de rendre compte des nuances et proposer une analyse plus fine. Ayant interrogé près de la moitié des structures identifiées, nous considérons que la représentativité de notre échantillon est plutôt bonne. Nous avons également échangé avec diverses institutions élaborant des politiques culturelles (au niveau local, national et international).

Enfin, nous avons consulté la littérature grise et des articles de presse sur les BV et sur des sujets connexes qui permettaient d'approfondir l'analyse. La plupart des exemples étrangers de BV que nous avons cités dans cette étude proviennent de la littérature grise, majoritairement anglophone.

Précisions de forme

- La grande capillarité des BV entraînant de multiples ramifications, il a fallu faire des choix pour respecter la longueur maximale autorisée pour ce travail. Toutefois, pour déployer la charpente conceptuelle appelée en creux par la BV, mais également pour mettre à la disposition des professionnels toutes les données issues du terrain, nous avons placé en annexe des aspects qui nous paraissaient importants pour compléter notre effort de mise en perspective (à la fois théorique et pratique) de la BV.
- Sauf référence en note de bas de page indiquant la source bibliographique des citations, les propos prêtés aux diverses personnes sont issus des entretiens.
- L'abréviation BV sera employée pour désigner la « bibliothèque vivante » et par extension « bibliothèque humaine ». Nous avons choisi la première expression car celle-ci est plus fréquemment utilisée par les organisateurs de ce dispositif. En outre, le nom de « bibliothèque humaine » est protégé par le droit de propriété intellectuelle ; il est réservé à la *Human library organization* créée par Ronni ABERGEL et à ses franchises.
- L'abréviation LV fait référence à l'expression « livre vivant » qui désigne la personne « empruntée » lors de la BV et qui raconte un chapitre de sa vie.
- Les passages en *gras-italique* sont des passages que nous soulignons, pour faciliter la lecture.

1. ETAT DES LIEUX : LA POLYSEMIE DU VOCABLE « BIBLIOTHEQUE VIVANTE »

Un premier enseignement a émergé de ce travail d'exploration des diverses BV organisées en France (et dans une moindre mesure, dans le reste du monde) : derrière cette même expression, la BV peut revêtir des contours très variables, pour s'adapter à des contextes différents, lui conférant ainsi une grande plasticité. Nous partageons la réflexion de Mathilde DUMAINE, qui dans son mémoire d'étude écrivait :

Ce sont les organisateurs de bibliothèques vivantes qui décident quels vont être les buts et objectifs de leur projet ; selon leur public, le contexte de leur établissement et aussi selon leur propres envies. On en déduit qu'il existe ainsi une certaine souplesse autour de l'activité d'une *human library* ; [sic] cette dernière devenant adaptable et malléable, pour que différents organisateurs puissent s'en emparer, servant ainsi diverses ambitions. Il y a donc une base, mais *la bibliothèque vivante est polymorphe*⁴.

Notre première entreprise sera donc d'*éclairer la polysémie de la BV pour l'inscrire dans l'institution du langage*. Par conséquent, avant de nous livrer à une analyse plus poussée des enjeux soulevés par la BV (parties 2 et 3), il nous a paru pertinent de dresser une cartographie générale des BV, pour mieux nous repérer dans ce paysage riche de nuances. Nous commencerons par appréhender la diversité des structures organisatrices de BV, puis la pluralité des thèmes, avant d'explorer la variété de leurs objectifs et enfin la multiplicité des contextes de leur mise en œuvre.

Note : la présente étude étant d'abord centrée sur la France, les exemples européens ou étrangers (hors Union Européenne ou espace Schengen) ne sont pas représentatifs de la variété des BV organisées dans ces pays ; ils viennent simplement éclairer et mettre en perspective l'analyse des cas français.

1.1. DIVERSITE DES STRUCTURES

1.1.1. Une multiplication des BV

Nombre de structures

Au total, notre annuaire des structures (**annexe 1**) regroupe **107 structures** ayant organisé au moins une BV : **77 sont françaises, 16 européennes** (Union Européenne ou zone Schengen) et **14 sont étrangères** (hors Europe).

L'annexe mentionne les données suivantes : structures ayant porté une ou des BV ; lieux de manifestation ; dates des BV ; interlocuteur/organisateur (les noms en gras sont ceux que nous avons contactés).

Un tableau plus complet peut être envoyé sur demande (comprenant quelques points d'analyse, la liste des titres du catalogue de livres vivants, ainsi que des liens URL renvoyant à divers supports de communication ou de formation).

⁴ DUMAINE, M., *op.cit.*, p. 49-50

1. Etat des lieux : la polysémie du vocable « bibliothèque vivante »

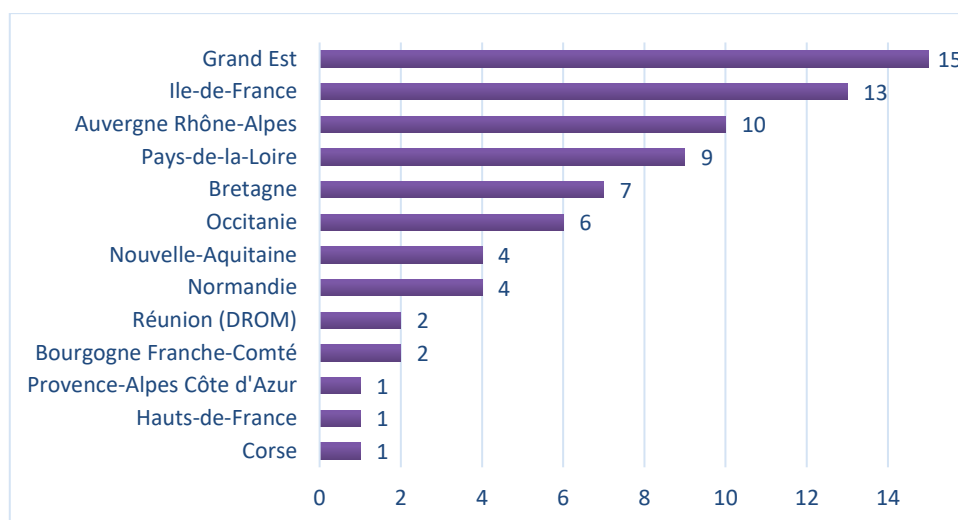


Figure 1 : Nombre de structures par région française (BV avant ou depuis 2014)

Bien que le nombre de structures reste un ordre de grandeur, il permet de distinguer des régions françaises particulièrement dynamiques. Si la concentration des structures culturelles en Île-de-France peut expliquer son taux élevé, le succès de la BV en région Grand Est réside peut-être dans son histoire humaniste et ses traditions locales (notamment orales, comme le *stammtisch* – cette tablée populaire réunie dans un troquet pour refaire le monde).

Outre cette répartition géographique, nous avons distingué les BV organisées avant et depuis 2014, pour mesurer l'évolution entre la période couverte par le mémoire de Mathilde DUMAINE et celle de notre présente étude.

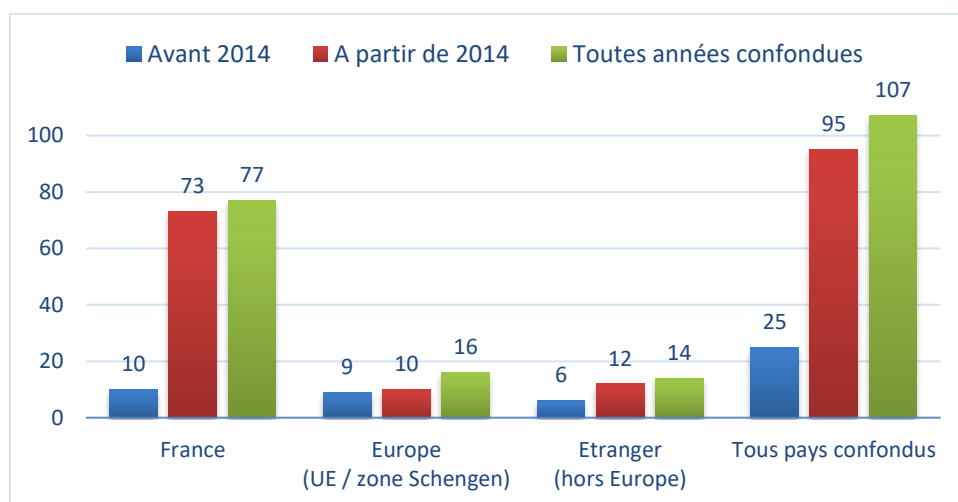


Figure 2 : Nombre de structures ayant organisé au moins une BV

Nous pouvons noter une hausse générale du nombre de structures ayant mis en place une/des BV à travers le temps⁵.

Note : Notre cas d'étude se limitant à la France, nous n'avons pas cherché à être exhaustifs pour les structures européennes et étrangères.

⁵ Notons que depuis 2014, certaines structures ont cessé les BV tandis que d'autres ont continué, ce qui explique que le nombre total « toutes années confondues » (en vert) ne soit pas l'addition pure et simple des structures ayant organisé au moins une BV avant (en bleu) et à partir de 2014 (en rouge).

Nombre d'événements

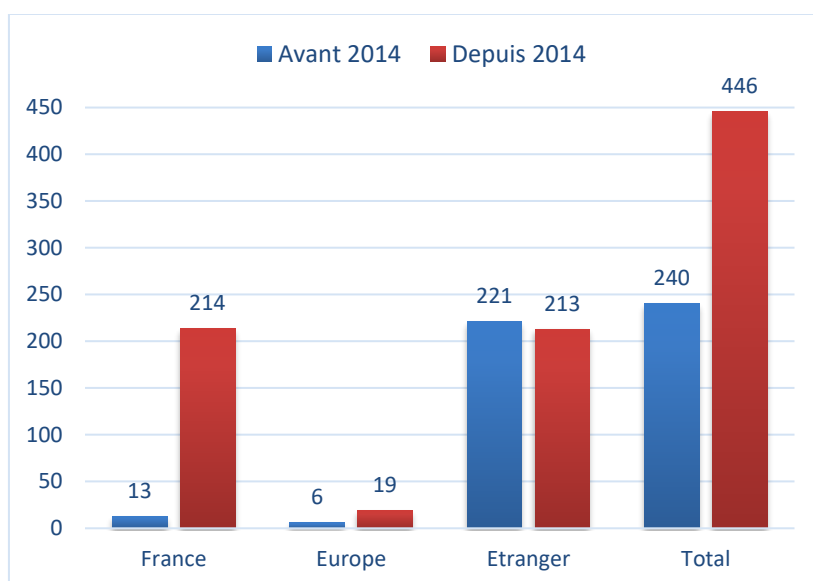


Figure 3 : Nombre d'événements

Note : Sans réponse de leur part, il faut ajouter les nombreuses BV organisées (en France depuis 2014) par deux associations (Action pour vaincre l'exclusion des citoyens ou AVEC et Bibliothèque Humaine de Toulouse)⁶.

Nous remarquons que le nombre de BV mises en place a considérablement augmenté en France depuis 2014, sans compter le fait qu'un même événement peut avoir eu lieu sur plusieurs jours.

Les BV gagnent donc en popularité, même si le ratio « nombre de structures / nombre d'événements » reste bien en deçà des cas européens et étrangers⁷.

Cet écart provient de la fréquence des BV dans certaines structures (rythme hebdomadaire ou mensuel), notamment en Suède, au Canada et en Australie⁸.

L'évolution entre le contexte de publication du mémoire de Mathilde DUMAINE et celui de notre présente étude (2014-2024) ayant été souligné, les données statistiques qui suivent se concentreront sur les BV organisées depuis 2014.

1.1.2. Typologie des structures

Note : Nous avons comptabilisé les structures qui avaient organisé au moins une BV depuis 2014. Une BV peut avoir été organisée par plusieurs structures : elles sont donc à chaque fois comptabilisées.

⁶ Les formations à la BV (faites par Amandine JACQUET, la Zone d'Expression contre la Stigmatisation, l'Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale) ont été comptabilisées car elles comprennent des ateliers pratiques qui sont des entraînements à la BV. La présentation de la BV à Lille a été comptabilisée mais précisons qu'il ne s'agit pas d'une formation à la BV.

⁷ Sans réponse de leur part, il faut aussi ajouter les BV mises en place en Europe (depuis 2014) par les BM suédoises et l'ONG *Human Library Organization*.

⁸ Les BV tenues une fois par mois à Lismore en Australie (avant et depuis 2014) ont fait l'objet d'une estimation de notre part : reprenant le mémoire de Mathilde DUMAINE, nous avons appris que ces BV ont commencé en 2006 ; pour celles ayant eu lieu depuis 2014, nous avons tenu compte des confinements en ôtant quelques BV à la moyenne calculée.

1. Etat des lieux : la polysémie du vocable « bibliothèque vivante »

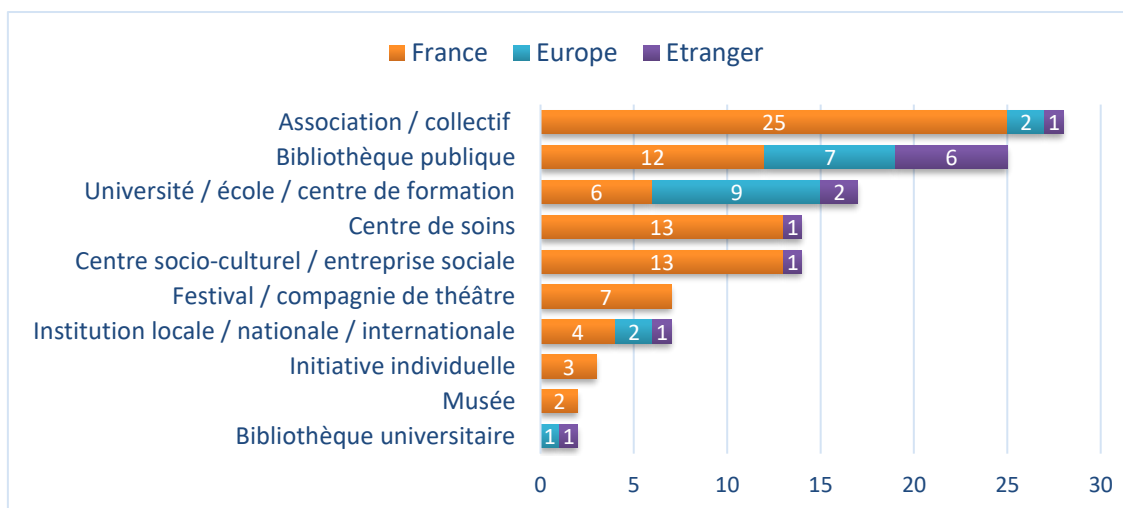


Figure 4 : Types de structure organisatrice de BV (depuis 2014)

Voici quelques points saillants :

Au-delà de la prédominance des bibliothèques publiques (BP), la BV excède le cadre de la bibliothèque « classique » : en France, les *associations/collectifs* occupent le rang 1, quand les BP occupent le rang 2 avec les *centres de soin* et les *centres socio-culturels / entreprises sociales*.

La BV semble posséder une valeur éducative puisque les *universités / écoles / centres de formation* occupent la troisième place (tous pays confondus). En France, le phénomène est limité et concerne davantage des collèges/lycées ou des centre de congrès (sauf universités de Toulouse et Limoges).

Les *bibliothèques universitaires* (BU) sont rarement à l'initiative de BV : on pourrait se demander si cet outil est connu des personnels de BU et identifié comme pertinent pour un public étudiant.

1.1.3. Lieux de manifestation

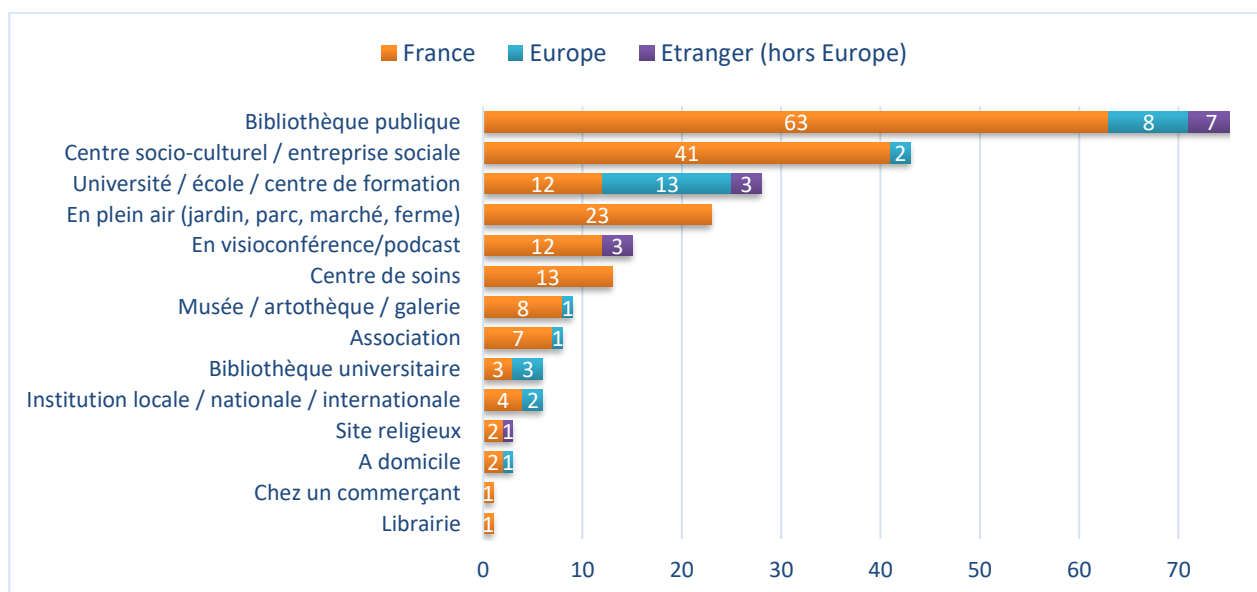


Figure 5 : Lieux de manifestation des BV (depuis 2014)

Note : un même événement peut avoir eu lieu dans plusieurs lieux (nous comptons à chaque fois le lieu). Un même lieu peut avoir accueilli plusieurs BV (il n'est compté qu'une seule fois).

La **BP** surpasse les classements français et international : en effet, les porteurs de projets choisissent souvent au moins une BP en cas de BV déployée sur plusieurs sites en même temps : elle reste un lieu naturel pour rencontrer des publics.

Les **associations/collectifs** sont bien moins nombreux à accueillir des BV, même si leurs locaux peuvent parfois être investis pour toucher un public familier de ces structures et non habitués à se rendre en bibliothèque.

Les **BV en plein air** ont souvent pour but d'attirer des publics plus larges et/ou de permettre aux LV de se raconter dans un cadre moins intimidant qu'une institution culturelle. Un format **bibliobus** a été mis en place par le Conseil de l'Europe (COE), sous la forme d'une BV sillonnant un territoire avec plusieurs LV.

Fait paradoxal, les **BV en visioconférence** se développent, alors que ce format recherche plutôt la rencontre physique : l'effet de sérendipité y est sans doute moins présent, tout comme la place aux échanges informels. Marie-Pierre GADOUA (Bibliothèque et Archives nationales du Québec ou BAnQ – Montréal) souligne bien que les BV en ligne (mises en place durant le COVID notamment) ne provoquent pas le même effet que les BV *in situ*.

Notons enfin deux cas de **BV à domicile** : en France, la BV sur le chômage et l'insertion à Chambéry donnait d'abord rendez-vous au lecteur dans un tiers-lieu culturel, avant de le conduire chez un particulier (ou chez un commerçant). En Suède, la série de BV « emprunte un(e) Suédois(e) » se déroule à la BP de Malmö ou chez le migrant. D'autres BV sur d'autres thèmes ont lieu à la cafétéria de la BP.

1.2. PLURALITE DES THEMES

1.2.1. Typologie générale

Note : un même thème peut être repris lors d'une BV qui dure plusieurs jours (il n'est comptabilisé qu'une seule fois).

En France

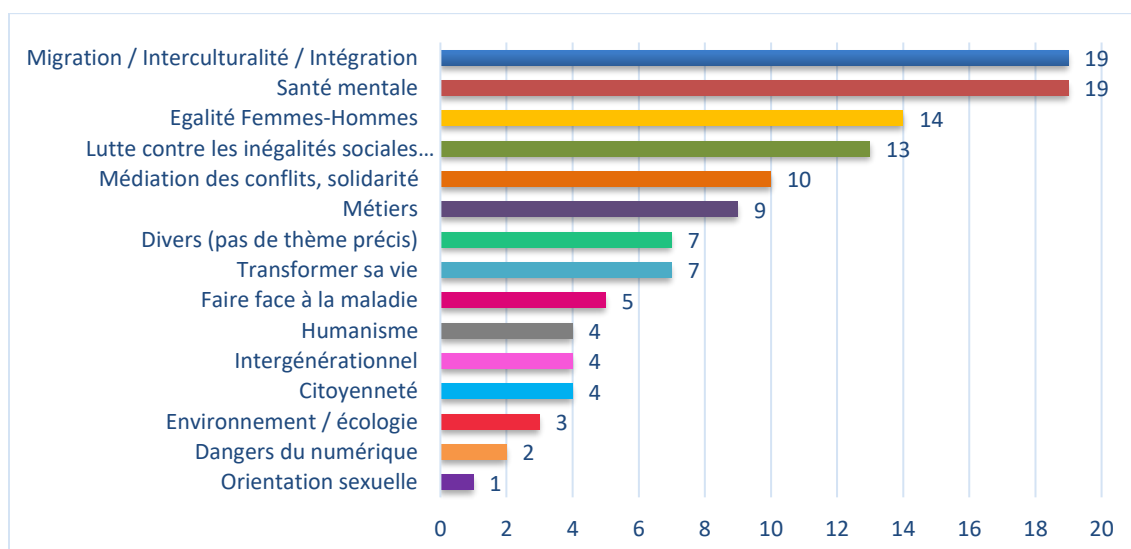


Figure 6 : Thèmes des BV en France (depuis 2014)

Si le thème de la migration ou de la diversité culturelle reste le plus investi, notons que la *santé mentale* occupe aussi cette première place. Outre les formes de discrimination variées (sexisme, relégation socio-économique...), des *thèmes plus existentiels* (autour du travail, d'un parcours transformateur ou de lutte face à la maladie) occupent le milieu du classement : elles traduisent d'autres formes d'adversité, notamment dans un contexte de crise économique marqué par le chômage et l'inflation. Des thèmes plus globaux comme l'*écologie*, les liens *intergénérationnels* ou l'*humanisme*, bien que minoritaires, donnent à voir une volonté d'inscrire la BV dans des phénomènes de très long terme.

Pour apprécier la variété inhérente à chaque thématique de BV, voir en **annexe 2a** un tableau qui récapitule des déclinaisons de thèmes particulièrement originales.

Pour information : notre analyse étant centrée sur la France, nous avons choisi de faire état des thèmes de BV organisées en Europe et à l'étranger en **annexe 2b**. Voir en particulier les développements sur le *Conseil de l'Europe* et le partenariat entre la BANQ et *Services Québec (équivalent de France Travail)*.

De plus, nous n'interpréterons pas davantage les données chiffrées à ce sujet, l'échantillon des structures identifiées n'étant pas assez représentatif pour proposer une analyse pertinente.

1.2.2. Cas particuliers des thèmes transversaux

Dans les trois zones géographiques, la catégorie « divers » représente une part significative des BV. Cette diversité indique qu'aucun thème particulier n'a été choisi et que chacune des BV ainsi identifiée regroupait dans son catalogue de LV une variété de thématiques. Donnons ici quelques exemples :

Souvent, les structures françaises se reconnaissant dans la forme originelle des BV (telle que pensée par l'ONG danoise *Human Library Organization*) choisissent les *discriminations* comme thème global. C'est le cas des deux associations toulousaines AVEC et Bibliothèque Humaine de Toulouse (cette dernière étant d'ailleurs une franchise de l'ONG danoise), mais aussi celui de la compagnie bordelaise La Grosse situation.

Mais ils existent d'*autres thèmes transversaux* : lors des Journées du patrimoine humain 2023, organisées dans le cadre du festival Scènes Vosges, on pouvait emprunter « un livre d'aventure, de cuisine, d'amour, de voyages »⁹, comme Francine, placée en garde à vue sans preuves tangibles, ou encore Jeannot, racontant l'évolution de l'industrie et de l'agriculture de la Vôge.

De la même manière, la BV ayant eu lieu au Collège des Bernardins en 2011¹⁰ réunissait des LV aux titres aussi hétéroclites que *L'architecture*, *Être sœur aujourd'hui*, *Sans la guerre, je serais devenu star, comme elle*, *Ce que défendre veut dire* (avocate formée en médiation) ou encore *Malaise dans la transmission*.

⁹ SCENES VOSGES. *Les journées du patrimoine humain sous forme de Bibliothèques Vivantes* [en ligne]. [S.l.] : Scènes Vosges, 2023, p. 5. [consulté le 3 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.scenes-vosges.com/dynamic/pdf/plaquette_jdph_def.pdf

¹⁰ Nous faisons ici le choix de mentionner une BV antérieure à notre limite temporelle de 2014 car la variété des titres des LV nous paraissait particulièrement original (et ne figure pas dans le mémoire de Mathilde DUMAINE).

D'une autre façon, les BV organisées par Annie PINCEMAILLE dans divers musées de Nîmes proposaient des histoires fictives, imaginées à partir des tableaux exposés dans ces lieux. Lors de la BV tenue en novembre 2023 au Musée du Vieux Nîmes, on pouvait par exemple écouter *Les fils du secret* : l'histoire où une « jeune tisseuse du 19^{ème} [sic] siècle, déterminée à découvrir l'identité de son père, se trouve plongée dans un tourbillon de secrets. Ils lui révéleront les pouvoirs de l'amour à transcender les barrières sociales et religieuses »¹¹.

1.3. VARIETE D'OBJECTIFS

Face à un paysage si diversifié, il n'est pas surprenant de noter que les BV répondent à des objectifs différents. Avant de les aborder, commençons par évoquer un point commun qui permet d'identifier une sorte d'ADN de la bibliothèque vivante : à chaque fois, l'effet recherché de la BV est de vivre une expérience de décentrement, que ce soit pour le LV ou le lecteur.

1.3.1. L'expérience du décentrement : une constante des BV

En effet, tout le principe de ce face-à-face en personne est de catalyser un moment transformateur qui commence par le choc de l'altérité, lequel vient alors perturber nos repères et représentations, pour permettre leur reconfiguration en intégrant l'élément nouveau.

Cette expérience est qualifiée de « bouleversement humain » par Laurence RENOUX (centre de santé à Rennes), quand Natacha WAKSMAN (association BV – Paris et Normandie) insiste sur l'effet de « surprise » provoqué par le LV. Morganne HIRSCH (association Mirador – Épinal) mentionne elle aussi la surprise déclenchée par la BV. D'une part, celle-ci se retrouve dans le phénomène de sérendipité lorsque le lecteur découvre d'autres LV que celui pour lequel il était initialement venu. D'autre part, les quatrièmes de couverture présentant les LV dans le catalogue sont délibérément peu détaillées afin de créer la surprise car selon M. HIRSCH, c'est elle qui permet de rencontrer l'autre (quand la déconstruction des préjugés demande un travail plus conséquent).

Pour Amandine JACQUET (ex-bibliothécaire, formatrice indépendante en bibliothèque départementale), c'est précisément le choc émotionnel et le choix de thèmes « dérangeants » qui constituent toute la pertinence des BV, lesquelles ont pour objectif de lutter contre les idées reçues : sans cette perturbation profonde, cette confrontation directe à la douleur de l'autre, nous ne pouvons pas être marqués et changer de perception. Selon elle, la BV « donne accès à l'intimité du livre et sans doute par décalque, à l'intimité du lecteur de par [sic] ses questions, émotions et échanges ». Voilà pourquoi elle ne propose pas cette activité au tout début de sa formation : il faut que la confiance s'installe au sein du groupe de stagiaires avant de pouvoir se dévoiler (comme LV) et recevoir l'autre (comme lecteur).

Outre-Atlantique, les organisateurs d'une BV à l'Université de Sherbrooke décrit très bien ce phénomène de déplacement intérieur, doublé d'un effort réflexif :

¹¹ PINCEMAILLE, A. *Catalogue Bibliothèque Vivante, 18-19 novembre 2023* (document interne), 2023, p. 1

La force et l'authenticité du témoignage du « livre vivant » amène les « lecteurs » à se décentrer : on prend conscience de son propre cadre de références et du fait que celui-ci est relatif, qu'il existe d'autres façons d'être. *Un processus réflexif s'enclenche*, notamment sur les notions de normalité, de pouvoir et de privilège, de majorité et de minorité, sur nos biais inconscients. Cela stimule l'esprit critique. En comprenant mieux l'autre, on dépasse la dichotomie du « nous » *versus* « eux » : on s'ouvre à plus de tolérance, vers un « nous » plus inclusif et harmonieux [...] « [L]ivres et lecteurs apprennent à y *trouver plus de confort dans l'inconfort* face à ce qui leur est étranger. C'est crucial pour l'inclusion et le vivre ensemble. [sic] », dit Mme Bleys¹².

Derrière cet objectif commun de décentrement, celui-ci n'est toutefois pas recherché pour les mêmes raisons. Si le discours évolue toujours autour de la notion de vivre-ensemble et de lutte contre les préjugés, ce vivre-ensemble ne recouvre pas les mêmes réalités, allant de la mixité sociale à la résolution/prévention des conflits, à l'inclusion des populations vulnérables ou à l'élaboration d'un monde commun.

1.3.2. Favoriser la mixité sociale

Pour A. JACQUET (ex-bibliothécaire et formatrice indépendante), la société peut être marquée par un clivage entre une population arrivée il y a moins de dix ans et une autre installée depuis au moins trois générations. On peut réduire ce clivage en produisant de la mixité sociale et la BV est un outil puissant et rapide pour ce faire, car elle permet de voir son voisin non plus comme un étranger mais de manière plus personnelle (marqué par une enfance battue ou passionné d'archéologie). Cette mixité sociale diffère selon que l'on est dans un village ou une ville. Dans le premier cas, les habitants se connaissent déjà : la mixité va donc plutôt se diriger vers la recherche de moyens de s'harmoniser. En ville, il n'y a pas de proximité immédiate, sauf au sein d'un même quartier. La mixité va alors s'orienter vers un effort pour que les populations se rencontrent.

1.3.3. Résoudre ou prévenir les conflits

Si la mixité sociale entend surtout favoriser la rencontre entre des groupes humains hermétiques, la résolution ou la prévention des conflits se situent à un autre niveau des relations humaines, celui qui survient avant ou après leur rencontre.

Pour N. WAKSMAN (association BV – Paris et Normandie), qui a été diplomate pendant plus de dix ans, la BV relève de la « médiation des différences », laquelle relève de la prévention des conflits par l'acceptation de ce qui fait différence. La BV est un outil préventif au sens où « plus on crée de la rencontre, des espaces de dialogue, moins on a envie de se taper dessus ». Pour mieux saisir la différence entre la rencontre prônée par la mixité sociale, on pourrait dire que dans

¹² BLEYS, F., THÉRIEN, B. et DUBÉ, J.-S. Utiliser la bibliothèque vivante dans son cours pour sensibiliser à la diversité. In : *Perspectives SSF* [en ligne] [consulté le 3 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://perspectivesssf.espaceweb.usherbrooke.ca/2022/10/01/utiliser-la-bibliotheque-vivante-dans-son-cours-pour-sensibiliser-a-la-diversite/>

la prévention des conflits, la mixité sociale n'est pas une fin en soi mais un moyen pour éviter les conflits. Bien sûr, la mixité sociale peut elle aussi viser cet objectif, mais elle peut s'en défaire en s'attachant surtout à la connaissance de groupes sociaux méconnus avec qui nous ne sommes pas forcément en conflit, mais que nous ignorons simplement.

La BV peut également être envisagée comme un outil de résolution d'un conflit ayant déjà eu lieu. C'est au nom de cet objectif que l'association Mirador (Épinal), qui propose diverses formations sur la gestion et résolution des conflits, a ajouté la BV à son répertoire d'instruments :

Elle part du postulat que chaque personne rencontrera dans sa vie professionnelle et personnelle des conflits. Le conflit est naturel. Correctement géré, il est une réelle opportunité. Chaque personne réagissant selon son vécu, il existe autant de méthodes de gestion et de résolution des conflits que d'individus dans le monde. C'est pour cela que Mirador offre de nombreux espaces de découverte de soi et de l'Autre. L'outil « bibliothèque humaine » est l'un d'entre eux¹³.

On pourrait s'étonner que la BV soit mobilisée comme un outil entre deux personnes en conflit : comment penser un tel dispositif pour le grand public ? En réalité, M. HIRSCH (fondatrice de l'association) précise que l'objectif de la structure est de développer l'empathie, qui consiste à se mettre à la place de l'autre pour le comprendre : si on comprend l'autre, on va pouvoir trouver une solution acceptable par l'ensemble des parties prenantes. L'empathie est à distinguer de la sympathie ; elle consiste à ressentir ce que l'autre ressent. Pour M. HIRSCH, la BV n'abolit donc pas l'altérité et la diversité des points de vue. C'est d'ailleurs ce qui explique le nom de l'association, puisque les miradors étaient dans des maisons circulaires pour prendre de la hauteur. Cette hauteur permettait alors d'avoir une vision à 360 degrés sur une situation conflictuelle. L'association considère alors tous les acteurs pour tourner autour du conflit et regarder toutes ses facettes. Dans ce cadre, la BV poursuit le même objectif *en présentant au public plusieurs acteurs impliqués dans tel ou tel enjeu conflictuel*. Ce sont donc les LV qui représentent la diversité des acteurs ; mais il est possible qu'un lecteur choisisse de se confronter à un LV pour lequel il éprouve une appréhension. Au cours de notre entretien, M. HIRSCH m'a fait part de cette possibilité et de l'issue très positive de ce face-à-face pourtant difficile à concevoir.

1.3.4. Inclure les populations vulnérables

Après la recherche de mixité sociale et l'évitement des conflits, la BV permet une troisième manière de penser la mise en commun, à travers l'inclusion des populations vulnérables au sein de la société.

Personnes en situation de handicap

Il peut s'agir des personnes en situation de handicap, comme le relate Amélie GODARD (Pays de la Loire – santé mentale) : une BV avait été organisée à la demande d'un partenaire de la MGEN (Mutuelle générale de l'Education nationale), en direction de personnes élues de la MGEN qui composent leurs

¹³ (extrait du programme des BV au JPH du festival Scènes Vosges – édition page 3)

instances. La BV avait alors pour but de lutter contre les préjugés à l'égard des personnes avec un handicap psychique dans le monde du travail, afin de favoriser leur insertion en milieu professionnel.

Seniors

Cela peut aussi concerner les seniors : à ce sujet, Mira VANNESTE (Solidarités seniors - PACA Corse) explique que la BV qu'elle avait organisée entendait donner un temps de parole aux personnes âgées, mais aussi une autre image du travail du personnel, loin des scandales et capable de proposer de véritables lieux de vie. La BV a ainsi pu favoriser les rencontres intergénérationnelles car si les histoires étaient parfois tristes (comme celle de la mort de toute la famille du LV), les enfants n'hésitaient pas à poser des questions très réalistes, pour ainsi dire « sans filtre ». La rencontre intergénérationnelle a aussi eu lieu au niveau de l'organisation, car la BV avait été mise en place grâce au soutien de jeunes en service civique, qui ont récolté en amont les histoires et préparé des trames pour les seniors qui se perdaient parfois dans leur discours le jour de l'événement, jusqu'à parfois prendre le relais du LV pour faciliter la compréhension du public, en particulier des enfants.

Cette expérience a été valorisante pour les seniors devenus LV : ils se sont bien habillés pour l'occasion et ont pu témoigner des histoires et du monde dans lequel ils ont vécu, marqué par de nombreux écarts avec la jeune génération (un monde sans Internet, par exemple). Ce rôle de témoin d'un monde qui n'existe plus rejoint la thèse de Daniel FABRE sur le rôle des conteurs, dans un entretien intitulé « L'intelligence du conte » :

La rencontre les institue comme individus-monde, comme foyers de connaissance de l'autre. De l'autre non comme exote, comme personnage éloigné dans l'espace géographique, mais comme *témoin d'une coupure historique*¹⁴.

Il rejoint aussi la réflexion de Jean-Louis VALENTE, animateur au sein d'un EHPAD dans la Loire. Bien qu'il n'ait pas organisé de BV au sens strict, il utilise néanmoins l'expression pour valoriser les personnes âgées dont il s'occupe : « *Ce sont des bibliothèques vivantes. Ils font partie du patrimoine de la France* »¹⁵. Compter les seniors comme composante du patrimoine, c'est les faire passer d'une place devenue marginale dans la société à une place centrale et durable.

Enfants

Si les enfants ne sont pas à proprement parler discriminés en tant que tel dans la société, la BV a pu être considérée comme un moyen de leur prêter une autre image et de souligner à la fois leurs capacités de résilience et leur nécessaire protection. C'est ainsi qu'une BV a été organisée en 2022 lors du Salon du livre jeunesse à Paris, avec pour LV des enfants en classe de CE2 et CM1 : outre les récits de harcèlement scolaire, le public (surtout adulte) a pu écouter l'histoire de trois petites filles, l'une ayant été adoptée, l'autre n'ayant jamais connu son père et une troisième qui était arrivée en France un an auparavant et qui racontait son parcours de migration et d'intégration.

¹⁴ WENDLING, T. L'intelligence du conte. Entretien avec Daniel Fabre. In : *ethnographiques.org [en ligne]*. 2013, n°26 [consulté le 3 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.ethnographiques.org/2013/Wendling-Fabre

¹⁵ « Les personnes âgées sont des bibliothèques vivantes ». In : *Le Progrès [en ligne]* [consulté le 3 février 2024]. Disponible sur : www.leprogres.fr/loire/2017/08/29/les-personnes-agees-sont-des-bibliotheques-vivantes

Lutte contre les difficultés d'apprentissage

Dans le cas de l'association Clé (Compter, Lire, Écrire - Ermont), la BV a été mobilisée à plusieurs reprises pour sortir des préjugés sur l'illettrisme et l'illectronisme : « Des apprenants et des bénévoles de l'association Clé seront présents pour porter leur expérience au-delà de leur zone d'action habituelle et poursuivre l'action de sensibilisation »¹⁶.

Au Canada, la BAnQ a pour sa part consacré une BV aux difficultés d'apprentissage en milieu scolaire, et ce à destination d'enseignants du secondaire : les LV étaient des adultes ayant éprouvé ces difficultés étant enfants, et partageaient leur expérience pour aider les enseignants à mieux appréhender ce phénomène.

Migrants

Par son approche interpersonnelle, la BV est souvent mise en place pour donner un visage aux migrants ou nouveaux arrivants, au-delà des données chiffrées qui décrivent généralement le phénomène de migration. Rappelons que nous avons pu identifier 17 BV en France consacrées à ce thème, 7 en Europe (sans compter la Suède) et 28 à l'étranger. Outre la forte représentation de ce sujet parmi les BV, nous pouvons ajouter que celui-ci est décliné de diverses manières : au-delà des parcours de vie de migrants qu'on pouvait entendre dans plusieurs BV, le COE a voulu sensibiliser les parlementaires européens à la question de la rétention des enfants de migrants, quand le Château des ducs de Bretagne à Nantes a voulu clôturer son exposition sur la mémoire de l'esclavage par une BV sur la réalité des réfugiés. Le musée industriel de la Corderie dans la Métropole de Rouen a quant à lui proposé trois BV avec comme LV une artiste descendante d'esclave. Enfin, mentionnons l'Université de Sherbrooke au Canada, qui a pu organiser des BV pour faciliter à la fois l'intégration et la mobilité des étudiants :

Cette approche est également transférable aux activités d'intégration des étudiants internationaux : le sentiment d'être inclus et valorisé a un impact positif sur leurs bien-être, rétention [*sic*] et réussite. Pour les personnes étudiantes « locales », c'est un pas de plus pour l'ouverture et un tremplin vers la mobilité internationale¹⁷.

Santé mentale

Dans le domaine de la santé mentale, les objectifs sont multiples. Ils peuvent tout d'abord avoir trait à la **lutte contre la stigmatisation** et les craintes liées à cette problématique encore peu médiatisée, même si la crise du COVID a quelque peu commencé à changer la donne. C'est ainsi que Claire LECOLE (médiatrice culturelle à la Maison des usagers de l'hôpital Sainte-Anne – Paris) a associé la démarche des

¹⁶ AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME. Bibliothèque vivante pour sortir des préjugés sur l'illettrisme. In : *Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme* [en ligne] [consulté le 3 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.illettrisme-journees.fr/events/bibliotheque-vivante-pour-sortir-des-prejuges-sur-lillettrisme/

¹⁷ BLEYS, F., THÉRIEN, B. et DUBÉ, J.-S., *op.cit.*

BV au mouvement Démocrapsy, qui vise à réduire la distance entre l'hôpital et le reste de la société, en proposant des activités dans des centres socio-culturels et sportifs. D'une part, cela permet de favoriser la réadaptation psychosociale des patients ; d'autre part, cela encourage le grand public (mais également les acteurs socio-culturels et sportifs avec qui elle travaille) à se défaire de ses craintes sur la réalité hospitalière. Pour ce faire, C. LÉCOLE a donc choisi de former un groupe de LV composé de professionnels et d'usagers de la psychiatrie, pour donner une autre image de la maladie.

Outre la lutte contre la stigmatisation à l'encontre de la santé mentale, la BV a pu être utilisée dans un **objectif délibérément thérapeutique**. C'est encore le cas de C. LÉCOLE qui a mis en place un accompagnement des LV par une ergo-thérapeute, afin qu'une personne concernée réussisse à mettre des mots sur un moment difficile. Pour Martine MIGNOTTE, cadre supérieur de santé travaillant au CATTP (centre d'accueil thérapeutique à temps partiel) de Meudon, la BV mise en place en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé s'inscrivait dans un programme d'entraînement issu des sciences cognitives. Celui-ci avait pour but de « développer des habiletés sociales pour mieux se dévoiler » en prenant en compte « les compétences et difficultés cognitives de la personne, dans le contexte à la fois sanitaire et social »¹⁸. Deux outils ont été mobilisés, à savoir la régulation émotionnelle et l'affirmation de soi. La formation des LV avait alors été animée par une équipe pluridisciplinaire, réunissant un neuropsychologue, deux infirmières, et un ergothérapeute.

Cette méthode de travail permet aux patients de mieux appréhender leurs émotions ou de mieux maîtriser leurs réactions émotives dans une situation inédite et surtout empreinte de stress comme le dévoilement de soi face à une personne inconnue¹⁹.

Cette pratique semble avoir fait ses preuves, si l'on en croit le retour du LV Laura : « ça m'a permis de réfléchir et de faire le point sur mon vécu, sur ce qu'il se passe, de réfléchir sur soi-même, sur une situation, un blocage, une incompréhension, je suis un petit peu plus souple qu'avant (...). [C]e travail m'a aidé [*sic*] au niveau de la concentration »²⁰. De la même manière, L. RENOUX (centre de santé à Rennes), qui trouve dans la BV une vertu thérapeutique, nous a évoqué le cas de deux personnes concernées par la santé mentale, qui sont devenues bibliothécaires après avoir été LV lors d'une BV précédente. Elle affirme alors que la BV est un outil précieux dans le parcours de rétablissement (soit auprès des LV, soit auprès des lecteurs pour les accueillir).

Remarquons toutefois que cet objectif thérapeutique n'est pas une constante dans le milieu de la santé mentale. En effet, Floriane TODOROFF (Zone d'expression contre la stigmatisation ou ZEST - Lyon) précise bien que les BV qu'elle organise ne partagent pas ce même but, car la mission de sa structure est avant tout de communiquer et de sensibiliser le grand public aux enjeux de santé mentale : l'objectif thérapeutique est alors plutôt vu comme une externalité positive.

¹⁸ MIGNOTTE, M. Une bibliothèque vivante au CATTP. In : *santementale.fr [en ligne]* [consulté le 3 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.santementale.fr/ddl/pdf/1bd42174f29b3fd972c911f79a48257e/

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.* Notons toutefois une nuance apportée par Martine MIGNOTTE quant à la portée thérapeutique de la BV, qui devait initialement se tenir dans une médiathèque, mais qui a été annulée deux fois suite aux confinements liés au COVID. Elle se demande en effet si le choix final de tenir la BV dans les locaux du CATTP n'a pas fourni des conditions plus bien favorables qu'un lieu en extérieur, avec des inconnus.

1.3.5. Elaborer un monde commun

Après la rencontre par la mixité sociale, la gestion des conflits et l'inclusion des populations vulnérables, la BV nous donne à voir un quatrième degré de la recherche d'un *modus vivendi* : l'élaboration d'un monde commun. Bien sûr, les trois premiers cas de figure peuvent aussi se comprendre dans cette quête de vivre-ensemble en commun. Néanmoins, nous avons voulu mettre en avant plusieurs démarches qui insistent particulièrement sur la construction d'une communauté humaine qui surmonte les différences, au-delà du fait de les reconnaître.

Réduire la dichotomie entre santé et maladie

La BV a pour avantage de souligner la dimension sociale de la maladie, en tant qu'elle s'inscrit dans un environnement et des relations humaines, en plus des considérations biologiques. Il ne s'agit bien sûr pas d'établir une relation d'identité entre santé et maladie, en avançant que la maladie ne serait qu'un construit social sans réalité objective. Mais l'approche de la BV, notamment sur le thème de la santé mentale, tâche de réinscrire la maladie dans le champ social, au lieu de la considérer comme une aliénation pure et simple. De ce fait, elle permet au public de se sentir concerné par le sujet sans avoir l'impression de sortir du monde social pour rentrer dans un espace dénué d'intelligibilité. Elle permet aussi aux personnes touchées par ce sujet de ne pas rester au seuil de ce monde social, mais de pouvoir entrer en contact avec lui, pour éventuellement le réintégrer.

A cet égard, L. RENOUX (Centre Ressource Familles et Maladies Psychiques ou CREFAP - Rennes) avance avoir organisé une BV pour lever le tabou sur le fait de consulter un psychologue et de banaliser la santé mentale, en montrant qu'il peut arriver à tout le monde d'avoir un accident de parcours.

Pour F. TODOROFF (ZEST - Lyon), l'analyse d'environ 180 questionnaires remis à l'issue d'une BV a permis de mettre en lumière un phénomène d'identification entre un lecteur et le témoignage de son LV. Elle affirme que cette BV a eu pour effet de **lever une barrière entre « nous » et « eux » pour « reconstituer du commun » ou encore une « humanité commune »**. Par exemple, elle reprend les dires de lecteurs qui ignoraient qu'un autiste pouvait être adulte ou qu'un psychologue pouvait lui-même avoir un trouble psychique. Elle a également pu organiser une BV à destination de pompiers pour les aider à mieux gérer des personnes qu'ils ne voient qu'en situation de crise lors de leur intervention. Le pas de côté permis par la BV leur a donné l'occasion d'échanger avec des individus touchés par la maladie, mais en dehors de cette période de crise, changeant ainsi leur regard sur eux et réalisant qu'un rétablissement est possible. Enfin, une BV cette fois-ci destinée à des étudiants en psychologie avait pour objectif de changer leurs représentations et leur posture, passant de soignant à patient à celui d'humain à humain. Les étudiants n'hésitent alors pas à dire que cette BV est plus intéressante que leurs cours, car le patient est présenté comme un cas clinique, sans avoir de place pour exprimer ce qu'il ressent. D'ailleurs, un LV qui avait été cas clinique exprimait lui aussi le contraste entre les deux situations ; il a alors exprimé sa volonté de converser avec des représentants de l'autorité (policiers, médecins) pour modifier leurs attitudes. F. TODOROFF n'a pas manqué de souligner que le personnel soignant lui aussi victime de représentations : finalement, « la BV fait du bien à tout le monde », conclut-elle. Dans un autre ordre d'idée, le retour d'un lecteur dans le livre d'or des BV organisées par le Conseil de l'Europe relie l'imaginaire thérapeutique au reste de la société, en qualifiant la BV de « « thérapie

sociale grandeur nature » : celle-ci aurait la faculté de faire accoucher une nouvelle société, comme le thérapeute fait accoucher les âmes souffrantes.

Développer le savoir-être

Pour explorer la capacité de la BV à générer de nouvelles attitudes, notons que nous nous appuyons surtout sur des sources anglophones, lesquelles sont plutôt en dehors de notre cadre géographique, limité à la France. Toutefois, nous avons fait le choix de mentionner ces exemples car la littérature francophone est encore réduite sur le recours aux BV dans le milieu scolaire (et universitaire), mis à part un cas au Canada (Université de Sherbrooke). Sinon, la littérature grise dans ce domaine est généralement rédigée en anglais et concerne des BV en Slovaquie, au Japon et en Australie. Nous avons complété ce tour d'horizon par des entretiens avec une organisatrice de BV en France et une autre dans le cadre du projet Erasmus+.

Pour Léa ROUMIER (enseignante en arts plastiques à Epinal) que nous avons pu interroger, la BV qu'elle prépare actuellement donne notamment l'occasion aux élèves de *mieux interagir*. Selon Pilar CARILLA (professeur d'espagnol en Belgique), la BV réalisée dans le cadre d'Erasmus+ a permis à ses élèves de développer leur *créativité* et leur sens de l'*écoute*, en plus de pratiquer une langue étrangère (puisqu'elle leur demandait de présenter un LV en espagnol).

C'est aussi ce que souligne Kerry POPE (William CLARCKE College – Australie), qui a organisé des BV avec des élèves de 5 à 10 ans en 2012, puis avec des 11-14 ans et des 15-18 ans les années suivantes. Elle écrit :

[Les bibliothèques vivantes leur permettent de] nouer des liens [...] En participant à une « Bibliothèque Humaine », ils développent des compétences pratiques [*life skills*] en élargissant leur compréhension des autres et du monde²¹.

Kerry POPE qualifie ces compétences comme celles propres au XXI^e siècle [*21st century skills*]²², lesquelles consistent encore à « apprendre à écouter, à répondre de manière appropriée, à savoir quand et comment poser des questions » ; ils sont « encouragés à développer leur empathie et leur esprit critique sur ce qu'ils ont appris »²³.

Françoise BLEYS, Bénédicte THÉRIEN et Jean-Sébastien DUBÉ de l'Université de Sherbrooke rejoignent cette visée pédagogique de la BV pour se préparer aux enjeux contemporains :

Intégrer une activité de bibliothèque vivante dans le cursus, c'est favoriser le développement de l'inclusion et des compétences requises au XXI^e siècle pour vivre et travailler dans des *contextes mondialisés* [...] [E]n s'aventurant au-delà des apparences, on déjoue nos préconceptions, et on fait de véritables découvertes sur l'autre et sur soi, sur *ce qui nous est essentiel et commun* [...] [L]'objectif est que ses membres soient des vecteurs d'influence dans leur milieu pour contribuer à développer *une culture institutionnelle ouverte sur le monde*²⁴.

²¹ POPE, K. You Can't Judge a Book by Its Cover! Using Human Libraries in Schools to Engage, Explore, Discover and Connect [en ligne] [consulté le 4 février 2024]. In : *IASL Conference*. Bali : 2013. Disponible à l'adresse : <https://journals.library.ualberta.ca/slw/index.php/iasl/article/view/7828/4659>. Nous traduisons.

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*

²⁴ BLEYS, F., THÉRIEN, B. et DUBÉ, J.-S., *op.cit.*

Célébrer le « patrimoine humain »

Cette volonté de former une nouvelle humanité pour répondre aux enjeux contemporains rejoint celle de Jacky CASTANG (festival Scènes Vosges - Épinal), organisateur en 2023 des premières Journées du patrimoine humain (JPH). Inspirées des Journées européennes du patrimoine, ces JPH ont pour vocation de souligner l'universalité de la condition humaine. On peut notamment lire dans l'éditorial du catalogue des LV :

Replacer l'être humain dans toute sa richesse et sa diversité au cœur du projet culturel est accomplir un des fondements de toute notre action : le lien social²⁵.

C'est pour cette raison qu'un LV ayant immigré en France n'a pas été présenté comme migrant mais comme médecin, profession qu'il exerçait dans son pays d'origine, afin de recentrer l'attention du public sur son activité et non plus une situation subie et réductrice dans son rapport au monde.

De la même façon, les BV organisées dans le cadre du festival PLURIEL par le collectif « Tous humains, toutes humaines » sont présentées comme un festival humaniste. Celui-ci s'est tenu le même week-end que les JPH 2023, pour s'inscrire dans la même démarche que Jacky CASTANG. Selon Séverine LANG (bénévole du collectif), il s'inscrit aussi dans la tradition humaniste de Sélestat, laquelle compte une bibliothèque autour de la figure de Beatus Rhenanus, contemporain d'Érasme. Les LV étaient alors d'âges et d'horizons différents : outre des récits de souvenirs d'enfance ou d'engagement professionnel autour du facteur humain, un artiste réfugié (dont la demande d'asile politique avait été refusée) cherchait à faire valoir la notion d'œuvre protégée à sa propre personne, avant de pouvoir protéger ses œuvres d'art.

1.4. MULTIPLICITE DES CONTEXTES

Empruntant la formule de Quintilien²⁶, nous avons choisi le temps comme dernière clé d'interprétation pour éclairer le paysage contrasté des BV. Un des premiers faits marquants réside dans le fait que celles-ci sont souvent mises en place à l'occasion d'événements plus généraux et non pour elles-mêmes (les raisons d'un tel choix seront examinées dans la troisième partie de notre étude). Mais de façon plus fondamentale, nous verrons que les BV s'inscrivent aussi dans un temps bien plus long que celui de leur naissance au Danemark dans les années 2000.

²⁵ SCENES VOSGES, *op.cit.*, p. 3

²⁶ Jusque-là, nous avons exploré les questions « Qui ? » (structures organisatrices), « Quoi ? » (thématiques), « Combien ? » (nombre d'événements), « Où ? » (lieux de manifestation) et « Pourquoi ? » (objectifs). La question « Comment ? » fera l'objet d'une analyse plus approfondie puisqu'elle sous-tendra toute la seconde partie de notre étude.

1.4.1. Plusieurs portes d'entrée

Événements locaux, nationaux ou internationaux

Puisque la BV trouve sa pertinence dans le caractère problématique de sa thématique et dans la rencontre des publics que l'on cherche à sensibiliser, celle-ci a tendance à être mise en place à l'occasion d'événements d'envergure locale, nationale ou internationale, comme autant de causes à défendre sur le long terme et à rendre visible par des temps forts réguliers.

Pour plus de clarté, nous avons présenté ces données sous forme de tableaux. Note : tous nos exemples sont issus de BV ayant eu lieu à partir de 2014 (sauf mention contraire) et dont la majorité date d'après 2020.

Pays	Semaines d'information nationales
France	Santé mentale Réfugiés / Diversité et interculturalité (2012) / Solidarité internationale / Visibilités / Intégration / Education contre les discriminations
Canada	Coopération / Immigration

Pays	Événements européens
France	Nuit de la lecture / Journées du patrimoine Journées de l'Europe / Journées de la jeunesse

Pays	Événements mondiaux
France	Mois des fiertés Festival Migrant'Scène / Festival des solidarités
Canada	Mois de l'histoire des Noirs

Pays	Ville ou province	Événements locaux
France	Angers	Quinzaine du handicap
	Nantes	Quinzaine photographique Festival « Scènes Vagabondes »
	Lyon	Festival « Dialogue en humanité »
	Agglomération Épinal	Festival du livre et du conte « Des mots à la source » Festival « Scènes Vosges »
Canada	Québec	Semaine intergénérationnelle québécoise
	Ontario	Semaine de l'impact
Belgique	Bruxelles	Festival Babel (expressions artistiques des jeunes Bruxellois)

Bibliothèque vivante et spectacle vivant

Enfin, nous avons pu constater que si la BV empruntait la plus grande partie de son imaginaire à l'univers des bibliothèques, l'importance accordée à la dimension humaine (notamment conférée par le passage d'un livre physique à un livre vivant) provoque d'autres glissements de sens et multiplie ainsi les portes d'entrée pour découvrir ce dispositif. Ainsi, la BV est couramment associée au spectacle vivant, expression dont elle partage l'adjectif. Ici, la multiplicité des contextes ne regarde pas tant la dimension temporelle que le réseau sémantique dans lequel s'insère la BV.

Cette association est particulièrement visible dans la série de BV organisées par Fanny DE CHAILLÉ (actuelle directrice du Théâtre national de Bordeaux) dans les BM de la Ville de Paris en 2019, en partenariat avec la Maison des métallos. Dans son article, une journaliste raconte son expérience :

Avec l'arrivée de Stéphanie Aubin, à la direction générale depuis septembre 2018, *l'institution culturelle est en pleine mue*. Une *base line* qui donne le ton : une autre expérience de l'art pour imaginer [...] Une programmation qui privilégie les cartes blanches avec un goût certain pour les performances [...] *De l'art vivant sous toutes ses formes* : balades, performances, fiestas, projections, réflexions, pratiques et fabriques artistiques. *C'est dans ce cadre* que l'artiste Fanny de Chaillé a concocté son programme : « prendre la tangente » ! L'occasion pour moi de participer à l'une des performances qu'elle a déjà eu l'occasion de mettre en place dans d'autres lieux : « Les [*sic*] Bibliothèques vivantes »²⁷.

À sa manière, J. CASTANG (festival Scènes Vosges - Épinal) relie lui aussi spectacle vivant et bibliothèque vivante :

Le spectacle est traditionnellement le lieu de la rencontre entre un regardant et un regardé. Il en sera de même dans cette vingtaine de Bibliothèques qui ont toutes souhaité avec enthousiasme rejoindre notre projet de créer d'abord des livres (humains bien évidemment !) et des lecteurs qui emprunteront pendant un week-end ces histoires réelles... bien réelles !²⁸

1.4.2. La BV entre passé et présent : un concept nouveau ?

L'inscription des BV dans des causes plus larges et dans l'imaginaire du spectacle vivant renvoie à des formes plus anciennes où l'oralité et la finitude de la connaissance humaine coloraient davantage le monde culturel. Mais la BV ne nous invite pas seulement à redécouvrir le passé ; elle tend vers un avenir qu'il nous faut encore inventer.

Des livres-vivants dans l'Antiquité

Dans son article intitulé « Livres vivants » et paru en 2015 dans un numéro de la *Revue de la BNU* consacré aux bibliothèques vivantes, l'historien

²⁷ BATISSE-PICHET, F. Des Bibliothèques Vivantes à Paris : du 6 au 19 avril 2019. In : *Côté Maison [en ligne]* [consulté le 4 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://blogs.cotemaison.fr/chemin-lisant/2019/04/05/des-bibliotheques-vivantes-a-paris-du-6-au-19-avril-2019/>

²⁸ SCENES VOSGES, *op.cit.*, p. 3

Christian JACOB établit un parallèle entre la BV, définie comme « un nouveau modèle de livre, basé sur un concept révolutionnaire, un livre intelligent, fluide, évolutif, autonome, personnalisable, en métamorphose perpétuelle »²⁹ et des modes de lecture plus anciens. Selon lui, la BV réanime la lecture comme « activité sociale, où différentes écoutes se croisent pour partager un texte lu »³⁰ :

L'historien de la culture écrite se rappellera les multiples formes sociales de la lecture oralisée, voire théâtralisée, sa place dans le quotidien comme dans le festif, dans le profane comme dans le sacré [...] Les bibliothèques humaines de ce 21^e [sic] siècle semblent s'inscrire dans une longue généalogie. Déjà, au 1^{er} [sic] siècle de notre ère, Sénèque (Lettres, 27, 5-8) évoquait un contemporain, Calvisius Sabinus, qui avait acheté au prix fort des esclaves entraînés à être des *livres vivants* : chacun avait mémorisé un classique – Homère, Hésiode ou les poètes lyriques [...] Ces livres-esclaves fournissaient à leur maître sans mémoire les citations appropriées lors des conversations de banquet. Ils étaient pour ainsi dire des *bases de données vivantes* où l'on pouvait naviguer librement et mener des recherches en texte intégral, selon des algorithmes culturels sophistiqués, régis par des critères de pertinence de manière à s'adapter à tout moment d'une interaction sociale³¹.

Des bibliothèques vivantes au Moyen-Age

L'époque médiévale a également connu ses bibliothèques vivantes ; nous en avons identifié deux. Dans un article datant de 1967 et justement intitulé « Une bibliothèque vivante »³², le philosophe Jean LECLERCQ utilise cette expression pour qualifier la bibliothèque du Mont-Saint-Michel. L'ouvrage collectif dans lequel est paru cet article a fait l'objet d'une recension par l'historien Pierre BOUET, qui nous permet d'éclairer le sens que Jean LECLERCQ donnait à cette expression :

C'est en considérant la variété des manuscrits encore existants et les témoignages historiques que l'on prend conscience de l'importance de la bibliothèque du Mont-Saint-Michel : « on a l'impression, écrit Dom J. Leclercq, de se trouver en présence d'une *bibliothèque vivante, en continue croissance*, à la fois homogène, typiquement monastique, et ouverte aux mouvements de pensée contemporains » (p. 248). Cette vie se révèle non seulement par la diversité des préoccupations qui ont présidé à l'achat des ouvrages, mais encore par le nombre de *notes de lectures*, ajoutées aux manuscrits, qui manifestent que la bibliothèque du Mont n'était pas une bibliothèque d'apparat, mais un authentique centre de méditation et de réflexion³³.

²⁹ JACOB, C. Livres vivants. In : *La Revue de la BNU [en ligne]*. 2015, n°11, p. 9 [consulté le 4 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.4000/rbnu.2919>

³⁰ *Ibid.*, p. 15

³¹ *Ibid.*, p. 15-16. Pour aller plus loin, le lecteur pourra consulter l'ouvrage suivant : JACOB C. *Faut-il prendre les Deipnosophistes au sérieux ?*, Paris : Les Belles Lettres, 2020. Un compte-rendu de cet ouvrage est également disponible : EVRARD C. « Christian Jacob, *Faut-il prendre les Deipnosophistes au sérieux ?* ». In : *Anabases [en ligne]*, 2021, n°34 [consulté le 5 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.4000/anabases.13173>

³² LECLERCQ, J. Une bibliothèque vivante. In : FOREVILLE, R. (dir.) *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*. Paris : P. Lethielleux (Bibliothèque d'histoire et d'archéologie chrétiennes), t. 2, *Vie montoise et rayonnement intellectuel*, 1967, p. 247-255

³³ BOUET, P. Le millénaire monastique du Mont Saint-Michel. In: *Cahiers de civilisation médiévale*, 1973, n°61, p.54 [en ligne] [consulté le 4 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1973_num_16_61_1939

La seconde BV médiévale n'est autre que la bibliothèque du Collège de Sorbonne, à en croire la thèse de doctorat en sciences religieuses que Gilbert FOURNIER lui a consacrée (sous la direction d'Alain DE LIBERA) et qui porte le titre suivant : *Une « bibliothèque vivante » : la "libraria communis" du collège de Sorbonne (XIIIe-XVe siècle)*³⁴. Malheureusement, le seul exemplaire papier de cette thèse conservé à l'Humathèque (Aubervilliers) n'est pas disponible pour le PEB (Prêt entre bibliothèque) ; nous n'avons donc pas pu le consulter. Aucune autre trace de ce travail (sous forme de recension par exemple) ne nous a permis d'examiner quel sens Gilbert FOURNIER donnait à la bibliothèque vivante.

Un répertoire vivant à l'époque moderne

Là encore, le numéro de *La Revue de la BNU* de Strasbourg consacré aux bibliothèques vivantes nous fournit un autre exemple de BV avant l'heure. Dans son article « Le savoir en personne »³⁵, l'anthropologue Nicolas ADELL s'attache à la dimension personnelle et rituelle de la transmission des savoirs chez les Compagnons du Devoir à la fin du XIXe et la première moitié du XXe siècle.

Si cette période historique recouvre la période moderne chez les Anglo-Saxons, elle concerne déjà la période contemporaine dans le monde européen non britannique. Pour insister sur la variété des formes de BV tout au long des époques historiques, nous avons choisi de faire figurer cet exemple à l'époque moderne. Mais une autre raison a motivé notre choix : au cours de notre entretien, Nicolas ADELL a repris une distinction qu'il opère entre compagnonnage ancien et moderne³⁶, qui nous a paru pertinente. A la Révolution française, les corporations disparaissent car celle-ci les considère comme vecteurs de trouble à l'ordre public : jusqu'alors peu sérieuses sous l'Ancien Régime (faites de rites parodiant les baptêmes ou de mauvais tours aux anciens), elles se structurent peu à peu en empruntant des codes de la franc-maçonnerie ou des grands écoles, tout en s'en démarquant. Le compagnonnage dit « moderne » (adjectif qui se stabilise au XIXe siècle, selon Nicolas ADELL) devient alors très institutionnalisé : il fait entrer des personnes extérieures dans un cadre qui va les faire progresser à travers des parcours initiatiques, comme le Tour de France.

Cette clarification étant faite, nous pouvons citer l'anthropologue qui établit un parallèle entre la bibliothèque vivante d'aujourd'hui et les Compagnons du Devoir :

Tout groupement compagnonnique possède un *répertoire vivant de maîtres d'arts de faire et de vivre* qui sont comme disposés à l'horizon des jeunes itinérants qui font leur Tour de France. Parmi ces maîtres de vertu, quelques-uns sortent du lot pour assumer, dans tous les moments de leur vie et sur tous les registres qu'elle peut exiger, cette exemplarité à laquelle tout compagnon se devrait de satisfaire, mais qui est si difficile à supporter quotidiennement. Ces compagnons exceptionnels sont soumis à un rituel supplémentaire à l'issue duquel leur sont remises des boucles d'oreille appelées « joints », qui les

³⁴ FOURNIER, G. *Une « bibliothèque vivante » : la "libraria communis" du collège de Sorbonne (XIIIe-XVe siècle)*. Thèse de doctorat : sciences religieuses. Paris : EPHE, 2007

³⁵ ADELL, N. Le savoir en personne. In : *La Revue de la BNU [en ligne]*. 2015, n°11, p. 38-47 [consulté le 5 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.4000/rbnu.2945>

³⁶ Pour aller plus loin sur ce sujet, lire les entrées « compagnonnage ancien » et « compagnonnage moderne » rédigé par Nicolas ADELL dans : BEAUREPAIRE, P.-Y. (dir.), *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*. Paris : Armand Colin, 2014

désignent comme les *meilleurs exemplaires de la bibliothèque vivante des vertus compagnonniques*.³⁷

Outre cette analogie entre maîtres compagnonniques et livres vivants, Nicolas ADELL établit un autre rapprochement entre la BV et le Trait, c'est-à-dire « le répertoire des gestes graphiques qui mènent à l'œuvre dans l'absolu »³⁸ :

Si le Trait est un savoir valorisé chez les compagnons, c'est qu'il présente cette caractéristique si précieuse de corps éclaté qui l'empêche d'être entièrement dans un traité, dans une épure, dans un instrument, dans un geste, dans un individu, mais est activé par la combinaison de l'ensemble de ces éléments³⁹.

Cet aspect dynamique du Trait fait écrire à l'anthropologue que l'« on comprend mieux qu'il ait été l'un des premiers éléments à répondre aux critères de la catégorie alors neuve de '*patrimoine vivant*' en France »⁴⁰. Nous reviendrons sur cette classification dans la troisième partie de notre réflexion, lorsque nous évaluerons sa pertinence pour pérenniser la BV.

La BV dans le théâtre contemporain

Terminons ce tour d'horizon des formes dérivées de la BV par deux exemples contemporains cette fois-ci, qui nous ramènent au présent de notre étude et au point de départ de notre rétrospective, puisque nous retrouvons la parenté entre spectacle vivant et bibliothèque vivante. En 2018, Frédéric MARAGNANI a présenté au théâtre de Chelles (Seine-et-Marne) sa pièce intitulée *Livres vivants*, dans laquelle il livre sa propre interprétation de la bibliothèque vivante :

Inspiré par l'œuvre de Ray Bradbury, *Fahrenheit 451*, et surtout par le film de François Truffaut, le metteur en scène [*sic*] dont l'essence du travail se base sur l'*oralité* [*sic*] a imaginé une *bibliothèque vivante et nomade, pour que survive la littérature* [...] Chaque livre est *interprété de manière différente* par un seul acteur, reconstituant le récit et la tonalité de l'œuvre⁴¹.

Le second exemple correspond à l'œuvre théâtrale de Maxime KRUVERS datant de 2022 et intitulée *Théories et pratiques du jeu d'acteur-riche (1428-2022), une bibliothèque vivante pour l'art de l'acteur-riche – chapitre 1 à 28*. Sur la page de présentation de la pièce jouée au théâtre de la Commune (Aubervilliers), on peut lire :

Chaque comédien traduit ainsi une proposition intellectuelle dans la pratique de manière à *incorporer le savoir théâtral* dont il fait simultanément la démonstration. L'ensemble de ces *exercices performatifs* forme alors une *bibliothèque vivante, incarnée* à rebours de toute spectacularité. Ramenant le jeu théâtral à la condition d'une situation intellectuelle, Maxime Kurvers le

³⁷ ADELL, N., *op.cit.*, p. 47

³⁸ *Ibid.*, p. 44

³⁹ *Ibid.*, p. 45

⁴⁰ *Loc. cit.*

⁴¹ Les livres vivants. In : *Théâtre de Chelles [en ligne]* [consulté le 4 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.theatredechelles.fr/evenement/les-livres-vivants/

réinscrit dans son historicité pour mieux penser la façon dont l'acteur subjectivise toujours le discours, qui s'adapte en retour à sa plasticité⁴².

BV et IA : derrière la machine, une attente de soin

Cette rétrospective ne nous a pas seulement rappelés au présent, elle nous tourne aussi vers un futur encore hypothétique. De manière assez surprenante, la BV se retrouve associée à l'intelligence artificielle, quand tout semble les opposer. En effet, malgré la variété des déclinaisons que nous venons de parcourir, la BV restait toujours arrimée à la corporéité humaine, à rebours des innovations technologiques désincarnées.

Pourtant, Denis CRISTOL, rédacteur France auprès de l'entreprise québécoise Thot Cursus (dédiée à la formation à distance et spécialisée dans le secteur de l'éducation et la culture) n'hésite pas à penser une articulation inattendue entre BV et IA dans son article « De la bibliothèque vivante au robot de conservation : des machines qui entrent dans notre culture » :

Si les deux phénomènes mettent à l'honneur la conversation, leur juxtaposition nous parle de sociétés humaines qui poursuivent leur **numérisation à outrance** tout en exprimant comme jamais leur **besoin d'échanger** et de **se construire par la parole et l'imaginaire** [...]

La tentation ne sera-t-elle pas de remplacer ou de **compléter les « livres humains » par des livres numériques ou des intelligences artificielles** qui prendraient la forme de robot [*sic*] de conversation (**incarnation matérielle**) ou d'agent [*sic*] de conversation (ligne de programme capable d'**interagir**) ?

[...] En fait [*sic*] ce type de robot pourrait bien prendre massivement pied dans les **institutions médicales** pour soutenir des personnes affaiblies ou malades qui ont besoin d'un **contact permanent que leurs proches ne sont pas toujours en capacité de leur apporter**.

C'est peut être [*sic*] l'une des pistes actuelles de débouché les plus prometteuses [*sic*] car les personnes affaiblies semblent **apprécier cette compagnie** [*sic*] **aussi artificielle soit-elle**⁴³.

Paradoxalement, l'intelligence artificielle incarnée dans un robot ou agent de conversation se propose ici de combler les manquements d'une société dématérialisée et atomisée, qui ne dispose plus de moyens de prendre soin de ses membres. Elle viendrait se substituer aux proches des malades (et peut-être aussi aux soignants), qui ne peuvent pas ou plus faire acte de présence aussi souvent que nécessaire. Que l'on adhère à cette thèse ou que l'on admette qu'il faudrait plutôt repenser la société en replaçant le soin humain au centre de son fonctionnement, nous voyons bien que le modèle de la BV révèle une attente de prise en compte des relations humaines comme fondement de nos valeurs sociales.

⁴² Maxime Krüvers, Théorie et pratique du jeu d'acteur-riche (1428-2022) : une bibliothèque vivante pour l'art de l'acteur-riche – chapitres 1 à 28 [en ligne]. In : *Festival d'automne à Paris* [en ligne] [consulté le 5 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.festival-automne.com/edition-2022/maxime-krüvers-theories-et-pratiques-du-jeu-d-acteur-1428-2020-2251

⁴³ CRISTOL, D. De la bibliothèque vivante au robot de conversation. In : *Thot Cursus* [en ligne] [consulté le 5 février 2024]. Disponible sur l'adresse : [De la bibliothèque vivante au robot de conversation - Thot Cursus](#)

1.4.3. Événements déclencheurs de la BV

Cette réflexion nous conduit à nous interroger sur les éléments déclencheurs des BV qui ont pris naissance sous la forme générique qui fait l'objet de notre étude (depuis 2014 donc). Parmi eux, on peut citer la *crise migratoire* en Méditerranée, qui a inspiré J. CASTANG (Scènes Vosges – Épinal) pour ses Journées du patrimoine humain. De même, la *crise du COVID et les confinements* qui ont suivi, ont créé un besoin de se retrouver « en chair et en os » : c'est le cas par exemple de la BV mise en place lors des journées portes ouvertes de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), au sein du Rolex *Learning Center*. En effet, lors d'un entretien, Isabelle EULA (directrice de cette bibliothèque) a invoqué ce besoin de « renouer avec la présence physique, l'interaction humaine » après la pandémie, pour justifier l'organisation de cette première édition, mais aussi sa volonté d'en réaliser d'autres. Murielle SCHOENDOERFFER, ancienne conservatrice des bibliothèques et actuelle présidente de l'association Les Petits Mots (Grenoble), avance aussi les confinements comme point de départ de ses BV, mais aussi les *réseaux sociaux* comme responsables d'un isolement et d'une déconnexion de la sphère physique des relations interpersonnelles. Marie-Pierre GADOUA (BAnQ – Montréal) évoque aussi le *numérique* pour présenter la BV comme antidote au repli sur soi : « Nous passons de plus en plus de temps devant nos écrans pour le boulot et le loisir, alors ces opportunités de contact humain vont être selon moi de plus en plus prisées ». Dans cette même mouvance, Catherine HERBILLON-MILANINI (Secours Catholique - Porto-Vecchio) dit avoir mobilisé la BV pour compenser l'*individualisme accru* et « créer du lien » : l'objectif était pour elle de « partager, s'aimer, être ensemble [...] dans un monde où règne le chacun pour soi, y compris dans [s]a paroisse ». La BV consistait alors en un « partage d'expérience pour transmettre un savoir, une expérience, un vécu », pour voir « comment cela [pouvait] nous servir aujourd'hui », en faisant un lien entre le passé et le présent. Pour elle, la BV permet de « trouver des occasions pour traiter des sujets de société où l'on trouve difficilement de la bienveillance ».

Finissons en citant un article à propos du collectif Bibliothèque vivante de Poitiers, qui invoque une série de facteurs déclenchants de son projet :

Les deux années de *pandémie* ne sont pas encore véritablement derrière nous. Quelles traces vont-elles laisser ? Nul ne le sait à l'heure où la *guerre en Ukraine* apporte aussi son lot d'angoisses.

Sans attendre, des hommes et des femmes se lancent à la reconquête « *des rapports humains* » ou encore « *du réel par rapport à la théorie et l'abstrait véhiculés par le numérique* »⁴⁴.

Crise migratoire, pandémie, guerre, numérisation de la société... La BV apparaît comme un révélateur des angles morts de nos sociétés modernes. Elle semble rencontrer le besoin de retrouver le temps et l'espace de la relation interpersonnelle. Cette bibliothèque serait « vivante » ou « humaine » dans la mesure où la parole serait donnée à et écoutée par des personnes : dans quelle mesure cette relation vivante réinterroge les modes de production et diffusion des savoirs ?

⁴⁴ AVELINE, M.-L. Poitiers : retrouver du lien social avec des « bibliothèques vivantes ». In : *La Nouvelle République* [en ligne] [consulté le 5 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.lanouvellerepublique.fr/poitiers/poitiers-retrouver-du-lien-social-avec-des-bibliotheques-vivantes. Les citations insérées dans l'article ne sont pas attribuées à une personne identifiée.

2. LA RELATION VIVANTE ENTRE LIVRE ET LECTEUR

Si la BV s'inscrit dans une tradition plus ancienne que le deuxième millénaire qui l'a vue naître, l'attente de relation que traduit la multiplication des BV s'ancre dans un contexte très contemporain : en cela, *la BV agit comme le miroir d'une société qui doit ordonner son progrès à la proportion humaine*. Si cette préoccupation est rendue vivace par l'accumulation des crises actuelles (économique, pandémique, géopolitique ou écologique), la recherche du savoir grâce à la boussole de la médiation humaine n'est pas limitée à cette conjoncture : elle en appelle à une *conception de la connaissance qui ne saurait s'épuiser dans une opposition entre culture populaire* (nécessitant cette médiation) *et culture classique* (capable d'accéder au savoir par elle-même). En effet, ce « goût de la relation »⁴⁵ qui transforme une personne en livre se retrouve chez un auteur qui a marqué l'histoire de la littérature française : Marcel PROUST.

Dans un article sur les bibliothèques proustiennes publié dans le blog de Gallica, Claire BOUCHARD se demande si la vraie bibliothèque proustienne ne prenait pas la forme de « livre vivant circulant »⁴⁶ :

On sait que pour se documenter, Proust *préfère s'informer auprès de personnes* qu'il aura missionnées, plutôt que d'aller dans les bibliothèques, qu'il fréquentait peu pour des raisons de santé sans doute, surtout à la fin de sa vie, mais aussi par préférence : ce « *goût de la relation*, comme si le renseignement demandé, une fois revenu à lui, était d'autant plus précieux qu'il se trouve alors embelli du *charme de l'échange* » (*Marcel Proust, la fabrique de l'œuvre*, p. 123). Dans une lettre de 1893 à Charles Grandjean, il use d'une *métaphore assimilant son ami à un livre* : « Dictionnaire du savoir humain, du tact et de l'intuition universels, je vous feuillette à toutes les pages, sans crainte - puisque votre bonté est sans borne - comme elle est sans exemple »⁴⁷.

On ne saurait trouver meilleure définition du livre vivant pour décrire ce qui se joue dans la relation entre livre et lecteur dans la BV : on y retrouve la métaphore du livre, la prise en compte de l'émotion et de la relation comme support du savoir, et enfin le lien entre intime et universel pour créer du commun. Découverte de manière fortuite au terme de nos recherches, cette citation éclaire justement les trois temps de ce chapitre consacrée aux contours de la relation vivante encouragée par la BV.

2.1. LE LIVRE VIVANT : UN CHANGEMENT DE PARADIGME

En filant la métaphore du livre, la BV fait de la personne humaine un « lieu de savoir », pour paraphraser l'expression de l'historien Christian JACOB⁴⁸. Or on peut

⁴⁵ BOUCHARD, C. Bibliothèques proustiennes. In : *Gallica* [en ligne] [consulté le 9 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/blog/08022023/bibliotheques-proustiennes?mode=desktop>

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ JACOB, C. *Lieux de savoir*. Paris : Albin Michel, 2007. Pour un aperçu de cet ouvrage, voir l'entretien : MÜLLER, B. Les lieux de savoir : un entretien avec Christian Jacob. In : *Genèses* [en ligne]. 2009, n°76, p. 116-136. [consulté le 10 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.3917/gen.076.0116>

se demander si cette translation de l'objet « livre » au sujet humain est complètement neutre ou si elle n'engendre pas ses propres spécificités.

2.1.1. Reprise et adaptation du vocabulaire bibliothéconomique

Les livres vivants/humains

Commençons par rendre compte de cette analogie entre livre et humain : notre exploration nous a permis de dégager trois manières d'envisager le livre vivant (ou livre humain, les deux expressions étant le plus souvent synonymes).

Une première approche, que nous qualifions de *logique de conservation*, consiste à *traiter le LV comme un livre* : ici, la translation opère un chemin inverse puisqu'il rapproche le sujet humain de l'objet « livre ». C'est ce que fait en partie Marcel PROUST, quand il dit feuilleter les pages de son ami. Le respect dû aux LV s'inspire donc du soin que l'on doit porter à un objet précieux comme le livre. Cette conception du LV est particulièrement visible dans le *Guide de l'organisateur* élaboré par le Conseil de l'Europe, lequel énumère des règles de bonne conduite à suivre pour une BV réussie :

Le lecteur doit rendre le Livre dans l'état psychologique et physique dans lequel il l'a emprunté. Il est interdit d'endommager le Livre, de déchirer ou de corner ses pages, de le tacher avec de la nourriture ou de la boisson, ou de blesser sa dignité d'une façon ou d'une autre. Le lecteur est responsable de la préservation de l'état du Livre⁴⁹.

Cette notion de responsabilité est clairement exprimée par la critique d'art et journaliste Smaranda OLCESE, qui relate son expérience de lectrice à la BV mise en place par Fanny DE CHAILLE en 2011 au Collège des Bernardins :

Nous sommes invités à considérer la personne devant nous comme un livre : un objet ! La bibliothécaire nous convie à prendre soin de notre livre, en nous rendant ainsi quelque part responsables du moment que nous sommes en train de passer, de nos actes. De cette manière, l'artiste soulève la question de la responsabilité inhérente à tout acte spectral⁵⁰.

Enfin, K. POPE, elle-même organisatrice de BV au lycée William CLARCKE en Australie, compare elle aussi livre humain et livre objet pour inciter les élèves/lecteurs à bien le conserver :

[Ils] sont encouragés à respecter en tout temps les « livres vivants », à en prendre soin et à les chérir comme ils le feraient avec leur livre favori à la bibliothèque⁵¹.

⁴⁹ CONSEIL DE L'EUROPE, *Guide de l'organisateur*. Hongrie : Editions du Conseil de l'Europe, 2005, p. 55

⁵⁰ OLCESE, S. Fanny de Chaillé installe sa Bibliothèque vivante au Collège des Bernardins. In : *Tout la culture* [en ligne] [consulté le 10 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://toutelaculture.com/spectacles/danse/fanny-de-chaille-installe-sa-bibliotheque-vivante-au-college-des-bernardins/>

⁵¹ POPE K., *op.cit.* Nous traduisons.

A l'autre extrémité du spectre, la seconde logique à l'œuvre consiste au contraire à ***traiter le LV comme un être vivant***, selon ce que nous appelons une ***perspective naturaliste***. En effet, il ne s'agit plus ici de respecter le LV au même titre que l'on doit respecter un livre en tant que tel, mais au nom de son caractère vivant.

La limite de l'analogie entre livre humain et livre objet est bien décrite dans un encadré (anonyme) paru dans la revue *Bibliothèque(s)* de l'Association des bibliothécaires de France (ABF), qui cherche à contourner une éventuelle réaction négative à l'idée d'emprunter un être vivant, grâce à une certaine interprétation du service public :

Cet abus de langage nous vient peut-être d'une culture professionnelle très ancrée : le métier de bibliothécaire consiste en effet à mettre à disposition des ressources (en les prêtant le plus souvent) et à en faire la médiation. Livre, DVD, ressource numérique, tutoriel sur YouTube, association locale ou nationale, bibliothécaire ou habitant·e de la commune, chien ou chat... ***Au fond, qu'importe le support si la ressource, qu'elle soit inanimée ou vivante, permet de répondre aux besoins des publics.*** Toutes les actions proposées dans cette rubrique se réfèrent bien à ces missions. Alors tentons de voir au-delà d'un vocable sans doute mal choisi, des services réels qui permettent de mieux servir les publics, notamment [...] ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'écrit et/ou le numérique.⁵²

Ce passage ne se contente pas de justifier une métaphore hâtive entre sujet et objet, elle opère aussi un rapprochement entre être humain et toute espèce vivante (y compris les animaux) pour élargir les supports de prêt : ce faisant, il ne relativise pas seulement la distinction entre être animé ou inanimé, il ***inclut la personne humaine dans une catégorie plus large qui comprend aussi les animaux***. C'est en cela que cette approche peut être qualifiée de naturaliste. A la médiation humaine s'ajouterait alors la possibilité d'une médiation animale (comme la « ronronthérapie »), comme le suggérait A. JACQUET (ex-bibliothécaire et formatrice indépendante) dans un entretien.

Au milieu du spectre qui recouvre l'espace de translation entre livre et LV, nous retrouvons une troisième approche dite ***humaniste***, qui invite à ***traiter le LV comme une personne***. Il s'agit ici de passer de l'objet au sujet et de respecter le LV au nom de son humanité. Citons ici Murielle SCHOENDOERFFER, fondatrice de l'association grenobloise Les Petits Mots :

Cher(e) auditeur, auditrice / Vous avez, face à vous, un livre vivant. / Vous allez en prendre soin, parce que c'est une personne, / Et comme tout être humain, / Elle est précieuse et fragile. / Merci !

Le caractère précieux et fragile n'est donc plus attribué au livre ; il est sous-tendu par une conception anthropologique qui reconnaît la vulnérabilité humaine et le respect qui en découle.

⁵² ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE. Prêter le vivant ? In : *Bibliothèque(s)*. 2020, n°100-101, p. 49

Bibliothèque humaine ou vivante ?

Ce tour d'horizon des manières d'appréhender le LV nous conduit à éclairer l'écart potentiel entre les expressions entre « bibliothèque humaine » et « bibliothèque vivante ».

En France, le choix du vocable est plutôt indifférent, même si certains insistent davantage sur une perspective naturaliste et préfèrent parler de « bibliothèque vivante ». Mais ce n'est pas toujours le cas : l'emploi de l'adjectif « vivant » peut aussi être mobilisé par des tenants d'une lecture plus humaniste de la BV, pour insister sur l'oralité, le face-à-face humain, *l'interaction vivante en opposition au témoignage écrit*, notamment dans le cas des mémoires ou archives vivantes, menacées de disparition avec le décès des derniers témoins d'un événement historique.

Dans le *monde anglophone*, le choix pour l'un ou l'autre adjectif, est plutôt d'ordre *économique*. En effet, dans son article sur une BV en Australie, K. POPE mentionne qu'en 2010, l'expression « bibliothèque vivante » a dû céder la place à celle de « bibliothèque humaine », suite à la demande d'une entreprise basée aux Etats-Unis, qui vendait des ressources éducatives sous la marque déposée « bibliothèques vivantes »⁵³.

Une explication similaire a été fournie par Antje ROTHEMUND pour justifier le changement de nom de « bibliothèque humaine » à « bibliothèque vivante » pour le COE : suite à la création de l'ONG *Human library organization* par Ronni ABERGEL, ce dernier a tenu à ce que le terme « *Human library* » soit réservé aux initiatives dépendantes de cette ONG, pour des raisons de propriété intellectuelle. En effet, ayant décidé de proposer d'en faire une activité professionnelle à finalité commerciale, le terme de « bibliothèque vivante » permet au COE de poursuivre son programme d'éducation aux droits de l'Homme qui avait pu compter sur la coopération de Ronni ABERGEL pendant plusieurs années.

Il est possible que cette question juridique puisse expliquer pourquoi le vocable « bibliothèque vivante » est plus fréquemment utilisé par les porteurs de projets (y compris dans le monde francophone). Mais A. ROTHEMUND ajoute aussi que l'expression « *living library* » est plus facilement traduisible dans toutes les langues et qu'il évite de suggérer qu'on pourrait emprunter un humain comme on emprunte un livre.

Au-delà des *aspects juridique et sémantique*, le changement de nom peut être motivé par une volonté de *fidélité au concept d'origine*. A. ROTHEMUND (Conseil de l'Europe) partage l'interprétation de la BV par Ronni ABERGEL : selon elle, ce dispositif doit s'attacher à la lutte contre les préjugés car il a pour but de créer un dialogue entre des personnes qui ne se seraient pas adressé la parole autrement⁵⁴.

⁵³ POPE, K., *op.cit.*. Nous traduisons.

⁵⁴ Voilà pourquoi elle a demandé à une société de transport en commun qui avait organisé des BV pour recruter du personnel (contrôleur de billets, chauffeur...) de changer le nom de l'événement, sans pour autant considérer que les BV sur les métiers altéraient foncièrement son esprit d'origine. A l'inverse, elle a dû exiger un autre changement de nom quand elle a appris qu'une BV mettait en scène des acteurs en guise de LV : selon elle, le concept de la BV n'était plus présent car il repose sur un récit authentique.

Par souci de concision, nous avons choisi d'analyser davantage le passage du livre objet au livre vivant, en tant que signature de la BV et pour les conséquences diverses qu'il implique. Mais *l'emprunt du vocabulaire bibliothéconomique ne se limite pas aux livres humains*, puisque la BV propose un « *catalogue* » composé de « *quatrièmes de couverture* » présentant les LV, pour aider le public à faire son choix. De plus, elle met parfois à disposition des « *dictionnaires vivants* » qui jouent le rôle de traducteur/interprète. Elle en appelle enfin à la *responsabilité des bibliothécaires* qui doivent assurer un cadre propice à l'échange et veiller à la sécurité des personnes – cf. **annexe 3**.

La *métaphore du livre permet donc de mobiliser un imaginaire connu* des publics qui ignorent la réalité que recouvre la BV. En partant de leurs repères culturels déjà établis, l'enjeu est d'*explorer un terrain inconnu* : celui de l'échange avec un support incarné du savoir. La suite de notre propos se concentre justement sur les diverses formes d'ancrage rendues possibles par la BV.

2.1.2. Oralité et localité : un ancrage territorial

Paradoxalement, l'oralité renforce la dimension physique de la BV, entendu comme ancrage dans un lieu particulier. Outre l'incarnation du savoir, elle révèle en effet des *dynamiques de territoires, pensés comme bassins de vie*. En un sens, la BV reproduit à une échelle plus grande ce qu'elle produit au niveau du LV : derrière les statistiques qui rendent compte d'une réalité abstraite, se cachent des habitants qui donnent vie à cette réalité. Les lieux culturels se transforment eux aussi, devenant des espaces d'échange et de réflexion collective.

Trouver un lieu propice

Premièrement, remarquons que la bibliothèque physique n'est pas rendue caduque par la BV ; elle peut au contraire retrouver une pertinence. Cela peut se traduire par une invocation de l'image prestigieuse de la bibliothèque comme temple du savoir, comme le suggère Martine MIGNOTTE (cadre supérieure de santé au CATTP de Meudon) :

Dans notre projet, il s'agissait donc de permettre aux patients de témoigner de leur expérience [...] et ce, dans un *lieu symbolique de savoir, de connaissances : la médiathèque*⁵⁵.

Cette nouvelle pertinence peut également prendre la forme d'un réinvestissement de la bibliothèque sous un jour nouveau ; en témoigne Fanny DE CHAILLÉ dans une vidéo présentant sa BV au centre de documentation du Musée d'art contemporain du Val-de-Marne⁵⁶ :

[I]l y avait une *volonté de réhabiliter le lieu « bibliothèque »* qui est un peu *déserté* aujourd'hui, donc j'avais *envie qu'on réinvestisse ce lieu-là* et que ça devienne un *lieu de parole et d'échange* et pas que de lecture solitaire, silencieuse.

⁵⁵ MIGNOTTE, M., *op.cit.*

⁵⁶ MACVAL PRODUCTIONS. « La Bibliothèque », une performance de Fanny DE CHAILLE (07/12/2013). In : *Vimeo* [en ligne] [consulté le 10 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://vimeo.com/102137896> (passage : 2'54 à 3'17)

Dans la même veine, L. RENOUX (CREFAP Rennes) nous a dit avoir choisi l'espace « vie du citoyen » des Champs Libres, qui propose le prêt de revues et de journaux, des vidéos de chaînes d'information ou encore des fonds en langues étrangères, ainsi que du mobilier modulable pour les associations accueillies pour des animations, mais également des espaces pour les plus précaires (venant par exemple s'y réchauffer l'hiver).

Loin d'être décrié, le lieu « bibliothèque » est donc remis en valeur par la BV, que ce soit pour s'approprier une part de son prestige ou lui redonner de nouvelles lettres de noblesse.

D'autres établissements culturels sont également choisis pour mettre en place une BV. Par exemple, C. HERBILLON-MILANINI (Secours Catholique de Porto Vecchio) dit avoir préféré la *cinémathèque* car ce lieu est très lumineux, convivial et visible depuis l'extérieur : il donnait ainsi envie de s'arrêter. Pour sa part, Annie PINCEMAILLE (bénévole – BV dans les musées de Nîmes) nous a confié avoir été en contact avec Fanny DE CHAILLÉ, avec qui elle partage la volonté de tenir des BV dans des *lieux emblématiques* où « *quelque chose transpire* » : on retrouve ici cette dimension corporelle et vivante attachée à la BV. A. PINCEMAILLE dit avoir préféré le *musée* à la bibliothèque qui reste marquée par le bruit, le passage et le manque d'espace, sans compter des horaires d'ouverture restreints. Le musée s'avère un lieu propice pour plusieurs raisons : les LV ayant écrit leur histoire en lien avec les tableaux du musée, il était naturel d'être face à l'œuvre en question. Pour la BV organisée au Musée d'histoire naturelle de Nîmes en 2016 et qui proposait des histoires autobiographiques, le musée restait encore le plus pertinent car face à la fréquentation de la bibliothèque, celui-ci semblait faire une plus grande place au recueillement et à l'intimité d'un vis-à-vis. Enfin, souhaitant inscrire ses BV dans l'histoire de la ville, les musées semblaient tout indiqués pour rendre visible ce décor historique. Cette dernière réflexion nous conduit à un autre aspect de l'ancrage local des BV.

BV et territoire

Outre le lieu d'accueil des BV, c'est tout un territoire qui cherche à être dynamisé par ce dispositif. Par exemple, l'association La Générale d'Imaginaire a développé le *projet participatif* « Livres vivants »⁵⁷ qui a permis à vingt-six BV de voir le jour entre 2014 et 2022, et ce, dans des quartiers populaires de Lille ou des zones rurales du département du Nord. Poussant la logique participative, la BV « Points de vue » mise en place en 2016 (Épinal) a fait l'objet d'une *réunion publique* réunissant bibliothécaires et bénévoles des bibliothèques du Val-de-Vôge pour choisir ensemble les trois thèmes de la BV. Elle s'est aussi appuyée sur ces bénévoles pour recruter des LV parmi une population locale avec qui ils avaient des liens forts.

D'une autre façon, C. LÉCOLE (Maison des usagers de l'hôpital Sainte-Anne à Paris) nous a fait part de sa volonté de « créer du lien avec le territoire [...] en proposant des lieux ressources avec des ateliers ou des sorties culturelles » pour les

⁵⁷ LA GENERALE D'IMAGINAIRE. Les Livres Vivants. In : *lageneraledimaginaire.com* [en ligne] [consulté le 10 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://lageneraledimaginaire.com/projets/participatif/les-livres-vivants>

usagers, afin de *désenclaver l'hôpital du reste du territoire* et permettre ainsi une réinsertion plus fluide.

Pour une analyse sur les enjeux de la BV en fonction de la diversité des territoires (taille de la commune / zone rurale ou urbaine) : cf. **annexe 4**.

Après la revisite (ou re-visite) des lieux culturels traditionnels et l'approche du territoire comme bassin ou milieu de vie, la BV permet d'atteindre un niveau plus profond du lien entre homme et espace, à travers la notion de réseau local.

La force du bouche-à-oreille

Si la BV envisage les lieux par les liens humains qui les constituent, il n'est pas surprenant de constater que la circulation de l'information de personne à personne trouve sa place dans ce dispositif. Là encore, *le savoir s'insère dans des proportions humaines*, en l'occurrence celle du bouche-à-oreille, pour mieux toucher les publics et recruter des LV. C'est le cas d'Anaïs LENEUTRE-BOURHIS (BM de Rouen) qui constate qu'il s'agit du meilleur moyen pour attirer un public encore trop peu nombreux, bien que très satisfait. Pour N. WAKSMAN (association Bibliothèque Vivante – Paris et Normandie), le réseau local est pertinent dans l'organisation même de la BV. L'association, dont le siège est à Paris, s'appuie sur l'équipe locale où va se tenir la BV, car celle-ci a une meilleure connaissance du tissu associatif et des acteurs locaux. En retour, les publics et LV sont au rendez-vous parce qu'ils ont confiance dans l'équipe locale. De plus, N. WAKSMAN précise que le recrutement de LV via des appels à candidature sur les réseaux sociaux s'avère être du temps presque perdu car si les personnes ne connaissent pas, elles ne viennent pas : elle mentionne alors l'importance du « réseau de réseaux »⁵⁸. Enfin, notre entretien avec J. CASTANG a révélé qu'il recrutait d'abord des structures accueillantes (appelées pour l'occasion « bibliothèques »), qui ensuite étaient chargées de recruter des LV et de diffuser les brochures destinées au public/lecteur. Cette démarche de porte à porte avait pour but de maintenir une certaine qualité dans la participation aux Journées du patrimoine humain sous forme de BV.

BV et patrimoine

Ces passages de relais à petite échelle nous permettent justement d'évoquer le lien entre BV et patrimoine, notion qui prend racine dans une forme de localité pour mieux dépasser les frontières, par le biais de la transmission. Nous voyons ici encore que la BV n'est pas l'apanage d'une culture dite populaire par opposition à une culture classique, car elle est capable d'investir pleinement le champ patrimonial, généralement associée à un milieu social plus privilégié.

⁵⁸ En contrepoint, ajoutons tout de même que la BM de Rouen, FdC ou encore A. PINCEMAILLE disent avoir recruté les LV via des appels à candidature dans la presse, les réseaux sociaux en plus des relais de communication des lieux accueillant les BV.

C'est toute la démarche du réseau des BM de Rouen qui a inscrit son PCSES (projet culturel, scientifique, éducatif et social) dans le sillage des droits culturels⁵⁹. Ces derniers sont formalisés dans la *Déclaration de Fribourg* qui consacre justement son troisième article à la notion de patrimoine⁶⁰. Soucieuse de compter le patrimoine comme terrain d'expression culturelle pour chaque personne, cette démarche entend **le réinscrire dans des pratiques qui perpétuent une tradition, tout en la renouvelant**. Pour articuler patrimoine et droits culturels, ce PCSES mentionne notamment la **mise en place de BV pour rendre le patrimoine plus accessible**. Au cours de notre entretien, Élise DEBRAY (responsable de l'action culturelle) nous apprend qu'elle a pu compter sur l'aide de la Direction des transitions de la Ville, qui dispose d'un large éventail d'associations patrimoniales comme les sociétés savantes. C'est ainsi qu'elle a pu mettre en place des BV sous forme de débats des mémoires sur la guerre d'Algérie, la traite négrière ou encore la *Retirada* espagnole.

De la même façon, nous avons vu qu'A. PINCEMAILLE avait choisi le musée comme lieu de manifestation de ses BV, car celui-ci rendait visible le décor historique de la ville de Nîmes. La BV de 2023 à la cave du Presbytère (espace culturel dans le Gard), intitulée « Les tableaux font des histoires », s'inscrit explicitement dans une valorisation patrimoniale. On peut en effet lire dans l'affiche de présentation de la BV : « Venez écouter nos trois histoires inédites, émanation d'un imaginaire, dont l'intérêt et l'ancrage sont **liés à notre région et à son patrimoine** »⁶¹. De manière plus évidente, rappelons que diverses BV ont eu lieu pendant les *Journées européennes du patrimoine* : c'est le cas de celle tenue en 2016 à Lille grâce à l'association La Générale d'Imaginaire, ou encore celle en 2023 au musée de la Corderie avec Emmanuelle LE GALL (artiste descendante d'esclave) comme LV. N'oublions pas les BV mises en place lors des *Journées du patrimoine humain* 2023 et 2024 par lors des festivals Scènes Vosges (Épinal) et Pluriel (Sélestat).

Enfin, notons que le projet « Points de vue » s'inscrit dans cette même démarche en confiant l'enregistrement audio des BV (pour les intégrer à un livret permettant de garder une trace de l'événement, nous y reviendrons) à l'association les Efousnés, laquelle est justement « spécialisée dans la **mise en avant du patrimoine local** »⁶².

*

Nous l'avons vu, le passage à l'objet « livre » au sujet humain n'est pas sans conséquence : il peut s'appuyer sur l'imaginaire traditionnel du livre (que ce soit pour inspirer le respect à l'égard des LV ou pour réinvestir le lieu « bibliothèque ») ou bien prendre appui sur la spécificité humaine pour favoriser de nouvelles façons d'interagir, à la fois plus intimistes et plus collectives. Au fond, l'expression du LV occasionne un mode de production du savoir d'un autre ordre que celui en jeu dans l'acte de lecture traditionnel.

⁵⁹ BM de Rouen, *Projet culturel, scientifique, éducatif et social (2021-2026)*, p. 61-63 [en ligne] [consulté le 10 février 2024]. Disponible à l'adresse : https://rnb.rouen.fr/sites/default/files/pcses_des_bibliotheques_de_rouen.pdf

⁶⁰ GROUPE DE FRIBOURG, *Déclaration de Fribourg*, Fribourg : 2007 [en ligne] [consulté le 10 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://droitsculturels.org/observatoire/wp-content/uploads/sites/6/2017/05/declaration-fr3.pdf>

⁶¹ PINCEMAILLE, A. *Affiche de présentation de la BV « Les tableaux font des histoires »* (document interne), 2023

⁶² ASSOCIATION MIRADOR, *Points de vue*. Épinal : éditions du Pourquoi pas ?, 2020, p. 5

2.2. ENTRE HORIZONTALITE ET VERTICALITE DU SAVOIR : LA BV A L'ŒUVRE

Dans la BV, la relation au savoir est particulièrement complexe, car la posture du LV varie en fonction du format de BV adopté. Le LV adopte alors un statut épistémologique singulier ; en retour, le lecteur développe des aptitudes qu'il a moins l'habitude d'exercer lorsqu'il lit un livre sous sa forme classique.

2.2.1. Posture et « agentivité » du livre vivant

Notons tout d'abord que si la BV opère généralement entre un seul LV et un seul lecteur, certaines BV acceptent que l'auditoire soit plus nombreux. Pour paraphraser Walter BENJAMIN⁶³, certains y voient une perte d'aura de la BV : c'est notamment le cas d'A. PINCEMAILLE (bénévole - Musées de Nîmes) qui intègre toutefois la possibilité d'une reproduction de la BV devant un public ; mais selon elle, c'est sortir du cadre du « colloque singulier » de la BV, qui s'apparente à une sorte d'« offrande » (M. SCHOENDOERFFER parle quant à elle de « cadeau »)⁶⁴. En réalité, les BV en groupe ont davantage lieu lors des formations à la BV, pour des étudiants en psychologie par exemple (ZEST – BV en santé mentale) ou encore à la BU de l'université d'Angers (qui propose 25 places par session d'une heure). *Ce format en groupe semble en effet être choisi dans des contextes pédagogiques.* On le voit également à l'étranger, comme à l'Université de Sherbrooke au Canada :

Lorsqu'on lui mentionne que ce type d'interactions de personne à personne peut être difficile à appliquer *à l'échelle d'un programme*, Françoise Bleys a cette réflexion : « Dans plusieurs cursus, certains apprentissages passent par des *activités en tout petits groupes* afin de créer un impact durable et profond chez la personne apprenante. [...] Pour faciliter *l'application dans les groupes-classes*, Mme Bleys suggère de proposer à certaines personnes étudiantes de jouer le rôle de « livres », ou encore, en mode virtuel, d'utiliser les salles de petits groupes. On peut trouver suffisamment de diversité dans la salle de classe pour maintenir des *groupes de taille adéquate*⁶⁵.

Ceci étant dit, c'est *surtout la posture du LV* qui nous a semblé pertinente pour mieux comprendre les conséquences épistémologiques à l'œuvre dans la BV. Ce sont d'abord les organisateurs qui délimitent cette posture à travers les règles de bonne conduite adressées au lecteur.

Cette posture peut être *résolument active* : c'est d'abord le LV qui parle et le lecteur qui écoute (pour ensuite laisser la place à un temps d'échange). Pour reprendre les termes de Smaranda OLCESE, relatant son expérience de lectrice à la BV de Fanny DE CHAILLÉ au Collège des Bernardins : « on peut manipuler un livre, alors que dans la Bibliothèque Vivante, *c'est le livre qui nous manie*, nous amène où il désire dans son histoire, sur le mode humble ou autoritaire »⁶⁶. Ainsi

⁶³ BENJAMIN, W. *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Paris : Allia, 1936

⁶⁴ A l'inverse, Amélie GODARD (CREHPSy Pays de la Loire) nous a fait part d'une demande de LV qui souhaitaient commencer par un format en groupe avant de basculer dans le face-à-face individuel, se sentant plus à l'aise à l'idée de s'exprimer collectivement.

⁶⁵ BLEYS, F., THÉRIEN, B. et DUBÉ, J.-S., *op.cit.*

⁶⁶ OLCESE, S., *op.cit.*

pour A. PINCEMAILLE, la BV est avant tout « une *performance* d'art vivant et éphémère »⁶⁷ que le lecteur ne doit pas interrompre avant de pouvoir l'interroger « en fin de performance devant l'Atrium »⁶⁸. Nous lisons aussi dans le guide de bonne conduite des BV tenues au festival Scènes Vosges que « *chaque livre a le contrôle* de sa lecture, il peut garder des détails pour lui, changer le sujet ou se fermer s'il le désire, et ce, sans avoir à se justifier »⁶⁹. En cela, la posture active du LV nous rappelle celle du conteur que Daniel FABRE décrit dans un entretien sur « L'intelligence du conte » :

Ces grands conteurs manifestent une intelligence de leur propre société qui est reconnue. Ce ne sont pas des perroquets qui répètent une tradition. Le conte peut devenir, pour certains d'entre eux, l'occasion d'une méditation sur la situation de leur société. Le conte est un instrument d'illumination du monde et ils savent l'utiliser ainsi⁷⁰.

Bien évidemment, le temps d'échange reste présent, y compris dans ces formes très verticales de BV, mais aussi dans des formes plus interactives où le jeu de questions-réponses peut avoir lieu tout au long de l'entretien entre livre et lecteur. Myriam, lectrice à une BV de F. DE CHAILLÉ (BM de la Ville de Paris – 2019) l'exprime bien : « [...] la *relation n'est pas passive, on écoute, on a nos émotions*. Je suis sûre que la relation change selon les lecteurs »⁷¹.

Toutefois, cette « agentivité » du LV soulève des problématiques qui ne se posent pas face à un livre physique : une *relation de pouvoir ou d'autorité* peut se mettre en place et les organisateurs de BV en sont conscients. Par exemple, A. JACQUET veille à ce que le témoignage du LV ne devienne pas une recherche de conseils face à un lecteur en quête de réponse pour lui-même : « il faut être prêt à témoigner sans imposer ». Elle rejoint ainsi la mise en garde du *Guide de l'organisateur* élaboré par le COE : « Rappelez-vous que les lecteurs doivent prendre leurs décisions eux-mêmes ; vous pouvez certes partager vos expériences de la résolution des problèmes ou de la gestion de situations difficiles, mais restez prudent dans les conseils que vous donnez »⁷². A ce sujet, la *définition de l'exemplarité* proposée par Jean-Marc CHATELAIN nous permet éclairante pour décrire le juste équilibre entre « agentivité » du LV et celle du lecteur :

Ce mouvement, qui est celui de l'exemplarité, ne saurait au demeurant être réduit à une simple possibilité d'identification : [...] il n'importe pas tant de reconnaître sa propre image dans celle d'un autre que de reconnaître dans la figure d'autrui un témoin qui a parlé pour lui-même aussi⁷³.

D'ailleurs, notons que le LV est lui aussi invité à ne pas se dévoiler davantage qu'il ne le souhaiterait : ainsi F. TODOROFF (ZEST- BV en santé mentale) prévient livre et lecteur que le LV n'est pas obligé de répondre à toutes les questions. A. JACQUET

⁶⁷ PINCEMAILLE, A. *Esquisse d'un projet* (document interne), s.d.

⁶⁸ *Idem*, *Consignes aux lecteurs* (document interne), s.d.

⁶⁹ SCENES VOSGES, *op.cit.*, p.7

⁷⁰ WENDLING, T., *op.cit.*

⁷¹ Bibliothèque vivante. In : *Maison des métallos* [en ligne] [consulté le 11 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.maisondesmetallos.paris/fr/accueil/focus-coops/bibliotheque-vivante

⁷² CONSEIL DE L'EUROPE, *op.cit.*, p. 43

⁷³ CHATELAIN, J.-M. L'emprise et l'empreinte. In : JACOB, C. *Lieux de savoir, op.cit., t.1 Espaces et communautés*, p. 201-206

ajoute aussi que celui-ci doit avoir suffisamment « digéré » les événements douloureux pour « pouvoir en parler sans pleurer ».

Cette recherche d'équilibre dans la posture du LV fait écho au statut épistémologique que la BV lui octroie et qui connaît lui aussi des degrés.

2.2.2. Statut épistémologique du livre vivant

De façon apparemment paradoxale, le LV est à la fois considéré et valorisé par sa *qualité de non-expert et celle d'expert*. Derrière cette opposition apparente, c'est en réalité la place du savoir issu de l'expérience qui se trouve réhabilitée par la BV.

Les tenants de la non-expertise des LV justifient cette position au nom d'une démarche de légitimation de la parole des « simples gens », pour paraphraser l'historien Michel ZINK⁷⁴. N. WAKSMAN (association Bibliothèque Vivante - Paris et Normandie) indique ne pas avoir voulu recruter des LV ayant un discours construit (voire militant) ou des porte-paroles habitués. De la même façon, F. DE CHAILLÉ (BV au Collège des Bernardins – 2011) joue sur le sens donné au mot spécialiste :

Dans mon cas, il s'agit de rencontrer des gens et surtout pas des spécialistes, ou alors *des spécialistes de leur propre vie*. [...] Raconter une histoire [...], c'est précisément se représenter en tant qu'acteur et donc *partie prenante du monde* dans lequel nous vivons, quelle que soit l'étendue de notre champ d'intervention⁷⁵.

Cette expression de « spécialiste de sa propre vie » traduit une revalorisation du savoir issu de l'expérience concrète des personnes, qui devient alors une forme d'expertise. Cette vision se retrouve particulièrement chez K. POPE (BV au lycée William CLARCKE en Australie) qui considère que les LV « détiennent une expertise ou un ensemble spécifique de compétences »⁷⁶ acquis par la pratique, puisqu'elle voit dans la BV « une opportunité pour les étudiants de découvrir différents sports [...] et autres passe-temps grâce à des gens qui y *participent activement* »⁷⁷. En France aussi, cet aspect pratique est mis en avant pour rétablir un rapport plus horizontal entre LV et lecteur, en particulier dans le domaine de la santé mentale, où l'asymétrie entre soignant et patient est sans doute plus prégnante que dans d'autres BV. Ainsi, F. TODOROFF (ZEST – Lyon) affirme que le savoir issu de l'expérience (ou « expérientiel ») est accessible aux deux protagonistes : dans ce cas, le soignant ne doit pas décrire son rôle d'accompagnateur, mais une situation marquante ou difficile qu'il a lui-même vécue (en tant que soignant), ou même confier qu'il est lui-même porteur de trouble (fait généralement impensable dans l'imaginaire collectif). Là encore, cette valorisation du vécu du LV nous rappelle la figure du conteur que décrit Daniel FABRE, qu'il compare à un écrivain :

⁷⁴ ZINK, M. *Parler aux « simples gens » : un art médiéval*. Paris : Cerf, 2023

⁷⁵ CHAPUIS, Y. Bibliothèque vivante - Fanny de Chaillé. In : *Collège des Bernardins* [en ligne] [consulté le 11 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://recette.collegedesbernardins.fr/qui-sommes-nous/bibliotheque-vivante-fanny-de-chaille>

⁷⁶ POPE K., *op.cit.*

⁷⁷ *Ibid.*

Les écrivains ne sont pas des ethnographes mais des *foyers concentrés de moments de l'expérience commune qu'ils sont capables d'exprimer de façon singulière parce qu'ils les ont singulièrement vécus* [...] [I]ls se donnent eux-mêmes une mission d'explicitation d'un vécu qui est à la fois personnel et collectif et dont ils ont, pour quelques-uns, la capacité de percevoir les inflexions, les nervures, les plus importantes⁷⁸.

Cette expertise par l'expérience invite encore une fois à redonner à l'homme « la mesure de toute chose ». Toutefois, cette affirmation ne saurait reprendre la thèse relativiste de Protagoras : il s'agit ici simplement d'intégrer la subjectivité dans l'édification du savoir. En effet, *ce savoir expérientiel est présenté comme étant complémentaire au savoir académique*. Les exemples sont nombreux : c'est le cas de la BV de l'Université de Dokkyo au Japon⁷⁹, qui faisait partie intégrante d'un séminaire de fin de licence sur la communication interculturelle, durant l'année universitaire 2010-2011. En Australie, K. POPE insiste également sur l'interconnexion entre l'information recueillie par la conversation et par d'autres ressources comme les ouvrages, les journaux ou les bases de données⁸⁰. Au Canada, les enseignants de l'Université de Sherbrooke incluent les BV pour enrichir leur programme car « les livres vivants donnent littéralement chair au sujet [...] avec la richesse des dimensions vécues, personnelles et émotionnelles »⁸¹. En Slovaquie, cette même complémentarité est évoquée au nom d'une « éducation par les 3 H »⁸² [*Head, Heart and Hand*], soit par la tête, le cœur et les mains. Si les exemples sont souvent tirés de l'étranger, la France reste représentée par F. DE CHAILLÉ qui semble saluer l'approche singulière du Collège des Bernardins dans un paysage académique hexagonal qui valorise plutôt l'écrit :

La place que les Bernardins accordent aux rencontres et aux débats, autrement dit à la circulation de la parole, croise aussi intimement la Bibliothèque vivante. Simplement, dans un cas les questions ou les sujets qui sont abordés sont thématiques ou problématisés parce qu'ils émanent d'un discours spécialisé [*sic*] et dans l'autre ils résultent d'expériences singulières et se donnent à travers un récit. Ce sont peut-être là des manières complémentaires de regarder le monde et de mettre en partage ce regard⁸³.

Si savoirs académique et issu de l'expérience ne sauraient se confondre, la BV cherche à *leur accorder une place respectueuse et à créer des ponts entre eux*.

Pour une analyse plus poussée sur le lien entre BV et savoir expérientiel, cf. annexe 5.

⁷⁸ WENDLING, T., *op.cit.*

⁷⁹ KUDO, K. et al. Bridging differences through dialogue : Preliminary findings of the outcomes of the Human library in a university setting [en ligne]. In : *Shanghai International Conference on Social Science*. Chine : 2011, p. 1. Disponible à l'adresse : www.researchgate.net/publication/236612216_Bridging_differences_through_dialogue_Preliminary_findings_of_the_outcomes_of_the_Human_Library_in_a_university_setting

⁸⁰ POPE, K., *op.cit.*

⁸¹ BLEYS, F., THÉRIEN, B. et DUBÉ, J.-S., *op.cit.*

⁸² BOBONOVA, I. et al. Human libraries: the power of using stories in education [en ligne] [consulté le 11 février 2024]. In : *EDULEARN20 Conference*. Palma (Espagne) : 2020, p. 4665. Disponible à l'adresse : www.researchgate.net/publication/343424875_HUMAN_LIBRARIES_THE_POWER_OF_USING_STORIES_IN_EDUCATION

⁸³ CHAPUIS, Y., *op.cit.*

Finissons cette analyse du statut épistémologique du LV par une dernière réflexion : si ce dernier détient un savoir qui cherche à gagner en légitimité, il participe aussi à une *dynamique d'apprentissage mutuel avec le lecteur*. Premièrement, si le lecteur ne connaît pas son LV, la réciproque est également vraie. En cela, le LV se rapproche ici du conteur contemporain qui, à la différence du conteur traditionnel, ne connaît pas son public et n'est pas connu de lui non plus. Et comme pour la BV, « le *public est là pour être surpris*, pour être charmé par une personnalité. C'est donc un autoportrait, une forme d'autobiographie théâtralisée qui a pris la place du conte »⁸⁴. Mais un élément nouveau surgit dans la BV : *le LV apprend lui aussi à connaître le lecteur* à travers la relation qui s'établit, comme le décrit bien un LV qui a participé en 2013 à la BV de F. DE CHAILLÉ au musée d'art contemporain du Val-de-Marne :

[Le lecteur est] effectivement un inconnu, nous sommes un inconnu pour celui qui vient écouter et on est tellement proches qu'il y a une *relation qui se met en place inévitablement*. Parce qu'on se regarde, on partage un pan de notre vie et eux [les lecteurs] la reçoivent, donc il y a une sorte d'amalgame éphémère qui est hyper fort dans un monde où on ne se rencontre plus trop par hasard⁸⁵.

Cette relation d'interconnaissance repose sur le regard, mais également sur un *sens de l'écoute*. Cet affranchissement du support écrit est d'ailleurs un moyen d'aborder autrement la bibliothèque et le livre, comme en témoigne l'association « Compter, Lire, Ecrire » qui mobilise la BV pour lutter contre les préjugés liés à l'illettrisme⁸⁶. En effet, *l'oralité de la BV sollicite autrement nos facultés cognitives* et les organisateurs de BV en milieu scolaire l'ont bien compris. Là encore, l'exemple australien est particulièrement éclairant : K. POPE avance que les étudiants apprennent « l'écoute active » et à donner leur *attention pleine et entière*, dans un monde où nous sommes « bombardés de contenus visuels »⁸⁷. Mais ce souci pédagogique se retrouve en dehors des murs de l'école : il nourrit en effet la réflexion de M. HIRSCH (association Mirador – Épinal), qui envisage l'éducation à l'écoute comme un futur développement de la BV. Davantage tournée vers la préparation des LV ou des bibliothécaires qui aident à l'organisation de l'événement, elle nous confie qu'un petit atelier pour les lecteurs pourrait constituer un prérequis avant de rencontrer un LV.

*

La BV convoque donc un répertoire de manières d'être au monde généralement peu mobilisé dans nos sociétés, qui cherchent néanmoins à redonner une place à l'expérience personnelle dans son rapport au savoir, et au sens de l'écoute dans son rapport à l'autre. Ce faisant, elle ouvre la voie à une réhabilitation du récit comme moyen de découvrir et de comprendre le monde qui nous entoure.

⁸⁴ WENDLING, T., *op.cit.*

⁸⁵ Extrait de la vidéo « La Bibliothèque », une performance de Fanny DE CHAILLE (2013) <https://vimeo.com/102137896> (consultée le 11 février 2024) (passage : 2'25 à 2'52)

⁸⁶ www.illettrisme-journees.fr/events_2023/bibliotheque-vivante/ [consulté le 11 février 2024]

⁸⁷ POPE, K., *op.cit.* Nous traduisons.

2.3. LA MISE EN RECIT POUR RENDRE LE PARTAGE POSSIBLE

2.3.1. Valeur heuristique de la forme narrative

Le récit personnel comme vecteur d'universel

La portée épistémologique de la BV ne se limite pas à une revalorisation du savoir par l'expérience ; elle tâche également de (re)donner une valeur heuristique à la forme narrative, par la force de la mise en récit. Si les références qui suivent ne sont pas consciemment mobilisées par les acteurs de BV identifiés dans le cadre de notre étude, il nous a paru pertinent de ***les expliciter, dans un effort de formalisation accrue de ce dispositif qui reste mouvant***. Si les organisateurs de BV ont à cœur de donner la parole à des personnes dont le récit n'est pas forcément construit, il n'en reste pas moins qu'un LV doit *a minima* mettre en récit le chapitre de vie qu'il souhaite raconter. ***Cette mise en récit est la condition pour que cette expérience toute singulière puisse être partagée devant un auditoire*** qui ne l'a pas vécue. Il ne s'agit ***nullement d'altérer sa parole première, mais bien plutôt de la mettre en valeur*** en la rendant intelligible pour autrui. En cela, la BV souscrit à la définition de la mise en intrigue que Paul RICOEUR reprend à la *Poétique* d'ARISTOTE :

La sorte d'universalité que comporte l'intrigue dérive de son ordonnance [sa mise en ordre] [...] La connexion interne en tant que telle est l'amorce de l'universalisation. Ce serait un trait de la *mimèsis* de viser dans le *muthos* [autrement dit, dans la mise en intrigue] non son caractère de fable, mais son caractère de cohérence. Son « faire » serait d'emblée un « faire » universalisant [...] ***Composer l'intrigue, c'est déjà faire surgir l'intelligible de l'accidentel, l'universel du singulier***⁸⁸.

La valeur heuristique du récit se donne également à voir dans le genre du conte, que nous avons déjà identifiée comme proche de la BV. Dans son entretien avec Thierry WENDLING, Daniel FABRE soutient en effet que la forme narrative n'est pas réservée à l'imagination littéraire, mais qu'elle a sa place dans l'activité analytique :

[Comme conteur] vous devez intriguer votre lecteur, construire votre question, lancer une énigme, puis dérouler les moments, les étapes de votre enquête ; à la fin, il faut que votre lecteur soit éclairé. Il faut qu'une partie du monde que vous avez observée devienne plus claire, plus évidente, grâce à la puissance de la narration. Je pense que ***nos analyses ont tout intérêt à prendre la forme narrative***⁸⁹.

Le rôle central du bibliothécaire dans la préparation des LV

Dans sa volonté de rendre ce travail de mise en récit accessible à tous, la BV prévoit généralement des ***temps de formation/préparation pour les LV***, à quelques exceptions près : c'est le cas de F. DE CHAILLÉ qui « ne leur demande ni d'écrire ni de bâtir un plan. Il s'agit d'une histoire qui leur est propre, il n'y a rien à chercher de plus, c'est quelque chose qu'ils portent en eux »⁹⁰ ou encore de C. HERBILLON-

⁸⁸ RICOEUR P. La mise en intrigue : une lecture de la *Poétique* d'Aristote. In *Temps et Récit I*. Paris : Seuil, p. 87

⁸⁹ WENDLING T., *op.cit.*

⁹⁰ CHAPUIS, Y., *op.cit.*

MILANINI (Secours catholique – Porto Vecchio) qui laisse aux LV une liberté pour construire leur témoignage (tout en veillant à ce que le LV ne se laisse pas emporter par les jugements éventuels de son lecteur). Si ces positions se comprennent, la volonté d'accompagnement des LV peut également servir ce même souci d'encourager des LV moins habitués à prendre la parole en public et/ou devant des inconnus.

Ces temps de préparation des LV peuvent d'ailleurs être importants : d'ailleurs, plusieurs organisateurs s'accordent à dire que *la part la plus longue et difficile dans l'organisation des BV* réside justement dans la recrutement et la préparation des LV. Pour Antje ROTHEMUND (COE), c'est même « la clé de la BV » car une fois que celle-ci est lancée, il n'est plus possible de voir « qui dit quoi » : il faut donc veiller en amont à ce que les LV ne viennent pas uniquement monologuer, mais aussi à ce que les lecteurs n'épuisent pas le LV, pour qui il peut être fatigant de répéter son histoire (tout en devant s'adapter à chaque interlocuteur). Si N. WAKSMAN (association Bibliothèque vivante – Paris et Normandie) étale cette formation sur trois ou quatre mois, C. LÉCOLE (Maison des usagers de l'hôpital Sainte Anne – Paris) envisage de doubler le temps de sa formation actuelle d'un mois.

Le contenu de ces préparations varie selon les objectifs, mais aussi le profil des formateurs. Ainsi, Séverine LANG (festival Pluriel – Sélestat), psychologue mais aussi professeur de théâtre et metteur en scène, propose une série de trois ateliers : « Choisir son récit et le structurer » ; « Lire son récit et comment emporter un récit de vie devant un public » ; « Raconter à un petit public (et non pas lire). » C. LÉCOLE, qui organise des BV sur la santé mentale, propose quatre à cinq ateliers de deux heures chacun : après la présentation et avant l'atelier d'écriture et de mise en voix, elle utilise des techniques d'ergothérapie pour aider le LV à construire son discours et à dépasser ses blocages devant la page blanche, grâce à des nuages de mots et des cartes illustrées. Le récit peut alors prendre une forme poétique, journalistique ou romanesque, ou même consister en une improvisation, selon ce qui convient au LV. Le cas présenté par Mélanie COLLIN-CREMONESI (BV en auto-entrepreneure - Paris) est particulièrement éclairant car sa formation concerne des LV enfants, dans le cadre du salon du livre jeunesse qui a accueilli une BV en 2022. Cette préparation, réalisée en partenariat avec un enseignant en école primaire parisienne, consistait à repérer les enfants qui étaient aptes à partager leur histoire, au-delà de leur envie de le faire. Ils devaient avoir pris suffisamment de recul sur leur blessure pour éviter que le partage ne confine au *pathos* : il doit plutôt être édifiant en révélant les prises de conscience qui ont émaillé la trajectoire du livre.

Notons que le *lecteur doit aussi respecter certaines règles* pour entrer en relation avec le LV ; elles sont le plus souvent formalisées sous forme de charte, consignes, règles de bonne conduite ou autre guide. De la même manière, pour veiller au bon déroulement de la BV, *le bibliothécaire* (terme générique qui ne renvoie pas seulement au corps de métier mais peut s'appliquer à toute personne impliquée dans l'organisation d'une BV) *doit assurer un cadre* propice à l'échange. Sur ces deux sujets : cf. **annexe 6**.

En complément, nous avons placé en **annexe 7** une sélection de fiches/guides pratiques élaborées par diverses institutions, pour aider à l'organisation d'une BV.

Nous le voyons, *le rôle du bibliothécaire est crucial* dans la préparation des LV : tout l'enjeu réside dans la mise en intrigue de leur récit pour donner une visée universelle à l'intime. Cela ne signifie pas pour autant dévider l'histoire de sa singularité. A ce sujet, Marie COURRIER (bibliothécaire mais aussi LV au festival Pluriel de Sélestat) précise bien que son travail de préparation lui a permis de trouver l'angle d'approche de son récit : plutôt que de raconter son parcours de manière chronologique, elle a constaté que recourir à une anecdote ayant marqué sa vie professionnelle captait davantage son auditoire, car celui-ci sentait qu'elle vibrerait quand elle le racontait.

2.3.2. Partager un récit : quand le particulier rencontre l'universel

Dans son article « Droits culturels à l'excellence pour et par tous : une contradiction ? », le philosophe Patrice MEYER-BISCH parle du « courage du singulier » et le définit comme suit :

L'art d'affirmer de la singularité pour construire du commun : le courage de montrer un singulier qui, tout en étant vécu de façon intime, peut s'exposer en public comme un commun reconnaissable et appropriable par d'autres. L'enjeu est de trouver quelque chose d'unique, qui mérite d'être dit et qu'on n'a pas encore dit⁹¹.

Ce passage du singulier à l'universel nécessite selon lui un « travail culturel » :

Ce travail a forcément une *composante d'arrachement*, non pour se dégager du particulier afin d'atteindre un universel abstrait, mais au contraire pour aller chercher véritablement un universel là où l'on est, dans une série d'expériences singulières⁹².

Pour le philosophe, ce travail est accessible à tous, d'où le titre de son article (nous reviendrons sur la notion de droits culturels dans le troisième temps de notre étude). Pour faire le lien cette fois-ci avec le premier mouvement de notre réflexion, nous pourrions nous demander si ce travail d'arrachement à effectuer par le LV n'est pas *la réciproque de l'expérience du décentrement* que le lecteur vit dans la BV.

Un travail de mise à distance

Comme la préparation des LV enfants réalisé par M. COLLIN-CREMONESI le laissait suggérer, ce travail préalable consiste plus précisément en une mise à distance du LV par rapport à son histoire. Si cette problématique est plus évidente chez les structures organisatrices de BV en santé mentale qui assument un objectif thérapeutique (notamment pour développer des habiletés sociales – cf. 1.3.4 - page 26), elle ne saurait se limiter à ce cas particulier. D'ailleurs, les BV sur la santé mentale ne poursuivent pas toutes cet objectif thérapeutique. De manière plus générale, elles peuvent simplement sensibiliser le grand public à ce sujet, en donnant la parole aux personnes concernées. Dès lors, pour ne pas faire peser un poids trop

⁹¹ MEYER-BISCH, P. Droits culturels à l'excellence pour et par tous : une contradiction ?. In : *Nectart*, 2019/1, n°8, p.116

⁹² *Ibid.*, p.109

lourd sur les lecteurs, un travail de mise à distance s'est avéré parfois nécessaire, comme le relate F. TODOROFF (ZEST – Lyon). Considérant qu'on ne peut pas impacter les lecteurs n'importe comment, il fallait que le récit d'un épisode parfois douloureux s'achève sur une note d'espoir, sans pour autant occulter les moments négatifs. Il s'agissait alors de *livrer des témoignages portés par une logique constructive*.

En dehors de la thématique de la santé mentale, A. PINCEMAILLE (musées de Nîmes) justifie cette mise à distance en invoquant son expérience d'enseignante en littérature : elle avance d'ailleurs que ses BV ont une « coloration littéraire » et les qualifie des « colloques singuliers »⁹³. Dans un entretien, elle nous explique sa démarche de structuration du récit du LV par la forme ternaire (« un début, un milieu, une fin ») pour tenir l'auditeur en haleine. Si elle ne l'explique pas, ce triptyque trouve son origine dans la *Poétique* d'ARISTOTE auquel Paul RICOEUR fait directement référence dans son article sur la mise en intrigue⁹⁴. A. PINCEMAILLE cite toutefois un autre théoricien de la littérature, à savoir Gustave FLAUBERT. Pour justifier le fait que ses BV ne visent pas une écriture thérapeutique, elle invite les BV à trouver ce que l'écrivain nommait « l'écart fécond » entre particulier et universel. En effet, sans faire de la formation des LV un atelier de création littéraire, son accompagnement consiste à « les aider[...] à sortir d'eux-mêmes ce qui peut intéresser le public [...] Il faut que le particulier ait une connotation universelle »⁹⁵.

Cette rencontre peut avoir lieu de diverses manières. Ainsi, M. SCHOENDOERFFER (Les petits mots - Grenoble) nous a raconté comment *le récit du LV permettait de faire des liens avec d'autres histoires*, comme lorsqu'une lectrice, écoutant le récit d'un LV ayant fui la guerre civile au Liban, a repensé à sa propre émigration depuis un pays d'Afrique : elle s'est alors mise à pleurer, comme si le fait de rencontrer quelqu'un qui avait vécu une expérience similaire l'avait autorisée à libérer une émotion qu'elle refoulait jusque-là, faute de réceptacle adéquat. Lucile, LV dans une BM de la Ville de Paris en 2019, nous montre comment elle a pu rencontrer l'autre en se mettant à distance : tiraillée entre le besoin de « parle[r] pour guérir » d'une agression sexuelle et la difficulté à en faire part, elle a suivi le conseil de F. DE CHAILLÉ en *se racontant « à la troisième personne* du singulier, comme si [elle] étai[t] un personnage »⁹⁶. M. COLLIN-CREMONESI, par ailleurs agrégée de musique et psycho-praticienne, nous livre un dernier exemple de mise à distance : si la BV lutte contre les préjugés, tout l'enjeu était donc de ne pas les enfermer dans leur stigmat. Elle a donc pris soin de recruter des LV qui ne se revendiquaient pas d'une étiquette, mais étaient capables de dire qu'ils ne se réduisaient pas à cela : ce fut notamment le cas pour une femme lourdement handicapée et qui revendiquait au contraire sa banalité. Elle a d'ailleurs écrit un livre

⁹³ CERRI, S. La bibliothèque vivante au musée du Vieux Nîmes, rencontre avec des livres en tête à tête. In : *Midi Libre* [en ligne] [consulté le 12 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.midilibre.fr/2023/11/13/la-bibliotheque-vivante-au-musee-du-vieux-nimes-rencontre-avec-des-livres-en-tete-a-tete-11572075.php

⁹⁴ RICOEUR, P., *op.cit.*, p. 80

⁹⁵ GAILLAC, M.-L. Nîmes : endosser le rôle de livre vivant le temps d'une Nuit. In : *Midi Libre* [en ligne] [consulté le 12 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.midilibre.fr/2016/01/05/endosser-le-role-de-livre-vivant-le-temps-d-une-nuit.1265674.php

⁹⁶ Bibliothèque vivante, *op.cit.*

en même temps qu'elle participait à la BV⁹⁷, avant d'en faire un spectacle. Pour M. COLLIN-CREMONESI, *la BV peut alors devenir un endroit pour transformer une expérience* ; elle devient un geste artistique en dépassant la zone émotionnelle et l'étiquette.

Notons par ailleurs que *la mise à distance peut également être bénéfique pour le lecteur*. Ainsi, C. LÉCOLE (Maison des usagers – Hôpital Sainte-Anne à Paris) évoque le cas d'une lectrice qui appréhendait la confiance du LV : le travail de mise en forme du récit lui a justement permis de se placer à la juste distance pour accueillir l'émotion vive du LV. Ainsi, la BV semble recréer un espace médian entre le livre et le lecteur, qui permet le partage d'émotions, sans être ni trop proche, ni trop lointain.

La fiction au service de la réalité

Un autre moyen de créer cet espace est le recours à la fiction, comme point d'appui de la réalité. En effet, si la BV met originellement en valeur des récits autobiographiques, certains organisateurs tolèrent voire choisissent exclusivement des récits fictifs. C'est notamment le cas des BV mises en place par A. PINCEMAILLE : à l'exception de celle accueillie au musée d'histoire naturelle de Nîmes, toutes les autres BV proposaient d'écouter des histoires fictives en lien avec les tableaux (et l'histoire de la ville/région). Prendre appui sur le tableau (un regard, une couleur...) était une manière de se dépasser car selon l'organisatrice, la contrainte est libératoire. De même, pour Julie RABIER (responsable du service des publics au Musée du Vieux-Nîmes, qui accueille des BV mises en place par A. PINCEMAILLE), il s'agit de faire vivre les collections à travers des histoires fictives (et orales).

On pourrait s'étonner de ce détour par la fiction pour rencontrer l'autre. Pourtant, pour le philosophe Jean-Marie SCHAEFFER, ce serait méconnaître « *le mode d'agentivité et la fonction anthropologique de la fiction* », comme il l'écrit dans son article « Fiction et vie commune »⁹⁸. Il explique que le souci d'autrui est généré grâce à des stimulations projectives qui ne se limitent pas à une situation réelle : « la situation d'immersion fictive a comme effet paradoxal de rehausser aussi notre présence au monde, mais une présence libérée du cercle perception-réaction »⁹⁹. Reprenant un écrivain que nous avons nous-même déjà cité, il écrit :

Comme Proust le note [...], lorsque l'on s'engage dans la lecture d'un récit de fiction, on « s'abstrait » d'une certaine façon du monde environnant, qui dès lors n'opère plus qu'à la périphérie de l'attention. Mais il ajoute aussitôt que *la conscience de l'environnement réel n'est jamais totalement abolie : le monde réel flotte toujours sur les bords du monde romanesque*, coloré par lui et le colorant à son tour¹⁰⁰.

⁹⁷ SALMONA, S. *Partez devant, je vous rejoins !* Paris : ateliers Henry Dougier, 2023

⁹⁸ SCHAEFFER, J.-M. Fiction et vie commune. In : GEFEN, A (dir.). *Un monde commun*. Paris : CNRS Editions, 2023. [en ligne] [consulté le 12 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/editionscnrs/57883>

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*

Si ce propos convient particulièrement bien pour rendre compte des histoires fictives acceptées dans certaines BV, ne serait-il pas pertinent pour éclairer le travail de mise à distance des récits autobiographiques ?¹⁰¹

Petite et grande histoire

Ce qui se joue dans cette rencontre entre particulier et universel, c'est finalement le lien entre notre expérience idiosyncrasique et une condition humaine partagée. On pourrait décliner cette problématique sous l'angle de *la « petite histoire » qui rencontre la « grande histoire »*. C'est précisément ce que font la compagnie de théâtre Pocket et l'association Aequitaz (Chambéry) pour leur BV sur le chômage et l'insertion. On peut effectivement lire sur la page de l'événement : « Petite histoire personnelle, individuelle inscrite dans la grande histoire. Ou comment de l'intime [*sic*] tente de toucher à l'universel »¹⁰². De la même façon, K. POPE fait un jeu de mots en anglais : « les bibliothèques humaines offrent l'opportunité de partager des histoires [*share stories*] sur une communauté et son passé : une façon de partager l'histoire [*sharing history*] »¹⁰³.

*

La BV, par sa dimension interpersonnelle, se situe à la lisière entre éphémère et continuité, car sous l'apparence de son instantanéité, elle s'inscrit dans la construction d'un collectif. Réhabilitant des formes de savoirs ancrés dans l'expérience et transmis de manière orale, elle use de la puissance du récit comme vecteur d'universel en contexte.

Pourtant, *ce qui fait la force de la BV constitue également sa fragilité : la portée du face-à-face empêche sa duplication à une grande échelle* (même s'il existe, il est vrai, des BV en groupe, mais celles-ci restent à la marge et valent surtout pour des contextes de formation à la BV). Ce faisant, sa publicité repose encore sur le bouche-à-oreille, car il faut bien avoir vécu la BV pour pouvoir en dire quelque chose. Les retours d'expérience sont quasiment tous positifs, mis à part une altercation à la BM Malraux de Strasbourg en 2013 et plus généralement, l'expression d'une certaine frustration liée au format court de la BV (voir à ce sujet l'**annexe 6**). Or les entretiens conduits pour cette étude ont également révélé le *paradoxe suivant : bien que très appréciées* des publics qui s'y prêtent, les BV sont *encore mal identifiées* par le grand public. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elles attirent souvent des publics déjà sensibles à la cause défendue : pour conquérir de nouveaux publics, *la communication de ce dispositif peine encore à se formaliser*. L'interaction en tête-à-tête intimide aussi les publics, plus habitués au format magistral des conférences et pour qui *la culture orale n'est plus aussi prégnante qu'auparavant*.

¹⁰¹ Nous ne résistons pas à l'envie de citer une dernière fois Jean-Marie SCHAEFFER qui rapproche fiction et réalité en les replaçant toutes deux au cœur de notre tension entre sociabilité et individualité : « l'enjeu central des fictions est le même que celui de la vie humaine réelle : explorer les équilibres et déséquilibres entre ce qu'exige de nous notre irréductible dépendance à autrui et ce que réclame notre non moins irréductible individualité. [...] Ce faisant, elles nous permettent de faire l'expérience de la contingence des formes de vie commune, dont celle dans laquelle nous sommes nés et avons grandi. » (*Ibid.*)

¹⁰² Bibliothèque humaine. In : *Malraux. Scène nationale Chambéry Savoie* [en ligne] [consulté le 12 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.malrauxchambery.fr/evenement/bibliotheque-humaine/

¹⁰³ POPE, K., *op.cit.*

Dans le même temps, nous avons bien vu dans le premier temps de notre étude (1) que la BV s'inscrivait bien dans des « horizons d'attente¹⁰⁴ très contemporains, liés aux multiples crises actuelles. Elle semble donc répondre à des aspirations explicites ou latentes et pourrait ainsi rencontrer des publics potentiels, comme le démontre d'ailleurs le millier de commentaires d'une publication Facebook¹⁰⁵, ayant elle-même généré plus de 18 000 « likes », en faisant en juillet 2023 la publicité de la BV sur la page « Improbables librairies, improbables bibliothèques ».

Le dernier temps de notre réflexion s'intéressera aux moyens de pérennisation de la BV tout en veillant à ne pas figer sa forme spontanée et participative : comment inscrire la plasticité de la BV dans une forme de stabilité ?

¹⁰⁴ KOSELLECK, R. *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*. Paris : Editions de l'EHESS, 1990

¹⁰⁵ IMPROBABLES LIBRAIRIES, IMPROBABLES BIBLIOTHEQUES. (sans titre) Publication sur les bibliothèques vivantes. In : *Facebook* [en ligne] [consulté le 15 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.facebook.com/photo?fbid=654640450022660&set=a.544101291076577

3. PRECONISATIONS POUR UNE PERENNISATION DE LA BIBLIOTHEQUE VIVANTE

S'interroger sur les voies de pérennisation de la BV revient bien à examiner la tension entre participation et institutionnalisation sous un nouvel angle : celui des politiques culturelles. Ici, la définition de l'institution que nous retenons est celle d'un mode de régulation d'un système qui cherche à se reproduire. Loin d'une approche en surplomb, nous rendrons d'abord compte des efforts internes faits en ce sens par les organisateurs de BV, lesquels adoptent une posture réflexive sur leurs pratiques. Cette étape sera nécessaire pour proposer des leviers externes (institutionnels) qui s'inscriront dans une démarche de soutien à cette « fabrique du commun » originale.

3.1. EFFORTS INTERNES : COMMENT FAIRE DURER L'EPHEMERE ?

Ces efforts traduisent une volonté partagée par l'ensemble des parties prenantes de la BV, qu'ils soient organisateurs, LV ou lecteurs. Ceux-ci font face à une contradiction propre à ce dispositif dont toute la force et la fragilité réside dans l'instantanéité de la rencontre : quels moyens déploient-ils pour faire durer l'éphémère ?

3.1.1. Garder une trace de l'événement

L'effort le plus évident consiste à faire durer la spontanéité de la BV dans un temps plus long que celui qui l'a fait exister. On pourrait penser que cette volonté est contraire à l'esprit même du dispositif. C'est justement ce qui explique pourquoi *certains organisateurs assument l'absence de trace*. Relatant son expérience de BV mise en place par F. DE CHAILLÉ au Collège des Bernardins en 2013, la journaliste Emmanuelle ALFÉEF la cite :

Mais ne vous attendez pas en lire un extrait sur papier. « Il n'y aura pas de trace de cette expérience, car c'est un moment, une personne qui vient rencontrer une autre personne », insiste Fanny de Chaillé. Le livre vivant doit rester éphémère¹⁰⁶.

Un autre retour d'expérience de cette même BV relie le dynamisme de l'oral à l'émotion, mais aussi au pouvoir de créativité sans limite de la BV :

Le récit – surtout pas écrit et sans support papier – se déroule chaque fois différemment, comme ces contes d'enfants racontés à l'infini et dans lesquels toutes les libertés sont possibles, ajouter un détail, une image, voire même un dialogue... C'est la même histoire et pourtant elle n'est jamais pareille¹⁰⁷.

¹⁰⁶ ALFÉEF, E. Quand les livres prennent vie dans la bibliothèque. In : *L'Express* [en ligne] [consulté le 15 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.lexpress.fr/culture/livre/quand-les-livres-prennent-vie-dans-la-bibliotheque_996719.html

¹⁰⁷ BATISSE-PICHET, F., *op.cit.*

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

Cette posture peut également se justifier au nom des LV qui refusent parfois de laisser une empreinte écrite, tel qu'un livre de mémoire dans le cas de la BV intergénérationnelle organisée par Mira VANNESTE (Solidarités seniors – PACA Corse). Celle-ci invoque aussi une raison éthique, avançant que c'est le temps présent et qu'on attribue à la personne âgée qui compte, car c'est en étant à l'écoute de son histoire et en lui prêtant de l'attention qu'elle se sent véritablement valorisée. Pour Lucile, ce cadre a permis une libération de la parole lors de la BV par F. DE CHAILLÉ (BM de la Ville de Paris – 2019), suite à son agression sexuelle.

Ceci étant dit, nombre d'organiseurs tiennent à collecter des souvenirs de cet événement éphémère.

Cela peut prendre la forme de *traces écrites*, à l'instar du pré-recueil établi par A. PINCEMAILLE, pour les LV qui ont donné leur accord. Ce document, publié à compte d'auteur, est imprimé par les musées dans lesquels ont eu lieu les BV pour être mis à disposition de leurs visiteurs uniquement. Un second exemplaire est également remis à l'association AVF (Accueil des villes françaises) avec qui collabore A. PINCEMAILLE. Suite à notre échange, elle a trouvé qu'un livre d'or à la sortie de la BV serait une bonne idée, comme le fait déjà le Centre européen de la jeunesse du COE (voir en **annexe 8** un florilège de ce livre d'or). Dans un autre genre, le catalogue des BV présentées lors des JPH 2023 (festival Scènes Vosges – Épinal) comprend une page vierge pour « mes livres coup de cœur »¹⁰⁸ et un espace pour rédiger son propre livre et devenir LV l'année suivante¹⁰⁹. On peut d'ailleurs mentionner que plusieurs LV ont également pu écrire des livres (classiques) et que les lecteurs disent souvent avoir envie de les lire ; c'est le cas des BV mises en place au Conseil de l'Europe, mais aussi par M. COLLIN-CREMONESI (BV en auto-entrepreneur à Paris) ou bien encore par M. SCHOENDOERFFER (association Les Petits Mots – Grenoble). Si ces œuvres littéraires ne sont généralement pas produites suite à la participation à une BV (elles peuvent avoir été réalisées avant ou après elles), les BV peuvent donner lieu à des créations originales. Par exemple, celles organisées dans le cadre du projet Erasmus+ par Pilar CARILLA et Cécile MORZADEC donnent lieu à la confection d'un *lapbook*¹¹⁰ par les élèves/lecteurs, lequel a pour but de présenter le LV de leur choix. Dans le cadre du projet « Points de vue » (association Mirador et BMI d'Épinal – 2018), un livre homonyme a été publié aux éditions du « Pourquoi pas ? », grâce à des ateliers d'écriture qui ont permis aux LV et aux lecteurs d'écrire un texte suite à leur expérience. M. HIRSCH (association Mirador) nous a confié que cet aller-retour entre écrit et oral participait de leur approche « cubiste ».

Ce dernier exemple nous conduit à un autre type de trace conservée par les organisateurs, *sous forme d'enregistrements audio*. En effet, le livret « Points de

¹⁰⁸ SCENES VOSGES, *op.cit.*, p. 46

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 47

¹¹⁰ « Un *lapbook*, également appelé « livre objet », est une sorte de « synthèse » d'une notion (scolaire ou non). Il prend la forme d'un document, d'une pochette ou d'un dossier façonné, personnalisé et décoré par l'élève. Il regroupe des informations sur un thème, présentées de manière ludique et sur différents supports tels que des dessins, des photographies, des images, des post-it à coller et décoller, des languettes à tirer, des disques qui peuvent tourner, des livrets à feuilleter, des pochettes ou des enveloppes qui peuvent être ouvertes et fermées, des jeux sous forme de quizz ou autres, etc. Le *lapbook* s'apparente à un livre animé qui ne se lirait pas de manière linéaire. Il constitue donc une trace écrite attractive permettant de synthétiser les éléments importants d'une leçon. L'objectif est de donner l'envie d'apprendre et la possibilité de le faire plus facilement qu'avec une trace écrite plus classique. ». Source : CORMERAIS, G. Utilisation des *lapbooks* comme trace écrite des bilans [en ligne] [consulté le 15 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2020-07/article_lapbook.pdf

vue » (issu de la BV du même nom, tenue à Épinal) intègre également des QR code renvoyant à des enregistrements des échanges entre LV et lecteur au moment même de la BV. Celle-ci est enfin archivée sous forme d'enregistrements vidéo : outre l'exemple des BV organisées par K. POPE et intégrées à l'OPAC du CDI de son lycée australien (exemple que nous avons déjà mentionné – cf. **annexe 3**, page 112), celle préparée par A. GODARD (Pays de la Loire – BV en santé mentale) a finalement pris la forme d'une vidéo réalisée et montée par les LV, suite à son annulation à cause du confinement en mars 2020. D'autres vidéos ont pu être confectionnées pour rendre compte de la tenue d'une BV, mais elles ont davantage une visée promotionnelle et ne constituent pas à proprement parler un enregistrement de la BV en tant que telle.

3.1.2. Récolter des retours d'expérience

Outre ces diverses captations ou mises à l'écrit de la BV, les organisateurs tentent de recueillir des *retours d'expérience, tant chez les LV que chez les lecteurs*.

Dans le premier cas, on peut citer l'anecdote intéressante qu'un LV a raconté lors du bilan proposé par N. WAKSMAN (association BV – Paris et Normandie) : il explique en effet avoir plutôt été lecteur que livre, car son public avait beaucoup de choses à raconter. Elle évoque aussi le témoignage d'un LV qui souligne que le lecteur fait revoir son histoire au LV, comme s'il était un miroir dans lequel ce dernier se regardait. Dans le livret *Points de vue*, certains textes de LV reviennent expressément sur ce qui se joue au moment même de la BV. En voici quelques extraits :

C'est un peu impressionnant de voir comment ça se passe. Je suis un livre, je m'ouvre. / Vous avez combien de pages ? / ***Je ne connais pas mon nombre de pages. C'est au lecteur de me le dire***¹¹¹.

C'est une des choses les plus belles du dialogue, lorsqu'on essaie de ***se brancher aux émotions de la personne qui nous tisse une partie de son parcours***, où nous vivons à travers elle une partie de sa vie. Peut-être sommes-nous finalement ***sept milliards dans une bibliothèque, espérant chaque fois être rangés à côté d'une autre histoire***. Je suis un livre vivant¹¹².

Il y a des images de la vie formidables, dont on ne peut que se souvenir, qu'on peut ***mettre sur papier. Par envie de marquer à jamais ce qu'on a vécu pour les générations à venir***¹¹³.

Côté lecteurs, nous nous sommes concentrés sur des retours d'expérience ayant fait l'objet d'une formalisation plus poussée. Par exemple, l'évaluation mise en place par C. LÉCOLE (Maison des usagers de l'hôpital Sainte-Anne - Paris) se faisait pour sa part en deux temps : avant la rencontre avec le LV, les lecteurs étaient invités à remplir un questionnaire pour définir leurs représentations sur la santé mentale. A l'issue de cette rencontre, un échange avec les lecteurs avait lieu, avec des ***cartes illustrées*** permettant de définir la sensation ressentie afin de passer par

¹¹¹ ASSOCIATION MIRADOR, *op.cit.*, p. 36

¹¹² *Ibid.*, p. 37

¹¹³ *Ibid.*, p. 67

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

un sas de décompression. C. LÉCOLE nous a enfin émis l'idée de renvoyer le questionnaire aux lecteurs quatre mois après la BV pour évaluer l'impact sur leurs représentations de la BV. En matière de *méthodologie*, A. GODARD (Centre de ressources sur le handicap psychique ou CReHPSy – Pays de la Loire) nous a fait part d'une *coopération avec le sociologue* de l'équipe, chargé de recueillir un retour « à chaud » des lecteurs. Pour rappel, l'équipe organisatrice de la BV comprenait un chargé de recherche (en sociologie donc), une pair-aidante, un neuropsychologue et A. GODARD (assistante sociale).

Enfin, *certaines formes d'évaluation sont mixtes en impliquant à la fois LV, lecteurs et organisateurs*. Nous en avons trouvé un exemple, excédant le cadre géographique et temporel de notre étude puisqu'il s'appuie sur une BV ayant eu lieu à l'université de Dokkyo au Japon en 2010. Nous le mentionnons dans la mesure où il représente un cas intéressant en matière d'évaluation interne de la BV et propose un regard réflexif qui a des conséquences à long terme de la perception même de ce dispositif.

Cette évaluation s'est traduite par une *session de réflexion* d'environ 90 minutes et était justifiée par le fait que l'expérience de la BV ne suffisait pas pour produire des effets ; il était nécessaire de « conscientiser » et d'analyser cette expérience de l'altérité. Pour mesurer ces effets, qualifiés de « boule de neige ou par ricochet »¹¹⁴ en ce qu'ils s'étendent au-delà de la relation entre LV et lecteur pour toucher la communauté locale, d'autres méthodes ont été employées pour évaluer la BV : *questionnaires et entretiens* le jour de l'événement, *focus groups* avec les organisateurs de deux autres BV tenues à Tokyo la même année (2010), ou encore *réflexion continue en classe* après la BV. L'analyse des données recueillies leur ont notamment permis de dégager les résultats suivants : comme nous l'avons déjà évoqué, la perception de la BV chez les lecteurs était positive, les seules mentions négatives concernant la durée trop courte de l'échange¹¹⁵. Il était toutefois difficile de se prononcer sur les effets comportementaux réels de la BV car environ 56% des lecteurs répondants (principalement des jeunes et constituant environ un tiers des lecteurs présents à la BV) *connaissaient déjà la BV avant de se rendre à l'événement*. Quant aux LV, ce nombre était un peu plus bas et s'élevait à environ 45% des répondants (représentant presque 70% des LV).

Le résultat le plus intéressant réside sans doute dans le *changement de représentation* des étudiants organisateurs de la BV sur la différence entre identité et altérité. Pour résumer, elle a surtout été révélée à l'étape de recrutement des LV : soucieux de ne pas les stigmatiser, les organisateurs avaient préféré modifier leur appellation, passant de « minoritaire » à « unique », mais cela n'a pas suffi. Ce n'est qu'après avoir réalisé que ces personnes avaient les mêmes intérêts et valeurs que la majorité (dont ils se disaient faire partie) qu'ils ont pu mieux communiquer avec les potentiels LV et les recruter, *en insistant sur la poursuite d'un but commun*. A l'inverse, l'organisation de la BV a également permis aux organisateurs de repérer d'autres formes d'asymétrie jusque-là ignorées, telle que l'ascendant des plus âgés sur les plus jeunes dans la société japonaise : on lit en effet qu'une jeune

¹¹⁴ KUDO, K. et al. ; *op.cit.* Toutes les autres données ou conclusions suivantes sont également extraites de cet article.

¹¹⁵ Ce constat recoupe une étude menée dans 7 BV simultanées en Slovaquie, qui précise qu'aucun commentaire négatif a été émis par les lecteurs répondants au questionnaire (représentant environ la moitié de tous les lecteurs participants) et qui conclut alors que les BV sont généralement très bien accueillies. Voir : BOBONOVA, I. et al., *op.cit.*, p. 4663

organisatrice a eu de mal à faire respecter les règles de la BV face à un homme d'un âge plus avancé.

Si des efforts sont consentis pour développer un regard réflexif et critique sur les BV organisées, la littérature grise sur ce dispositif s'accorde à dire que les études sur l'effet réel des BV sont encore trop peu nombreuses. Dans le chapitre suivant, nous reviendrons sur ce sujet en explorant des pistes d'évaluation alternatives. Outre cet effort d'évaluation interne, les organisateurs de BV déploient d'autres initiatives pour pérenniser ce dispositif, à commencer par la formation.

3.1.3. Miser sur la formation

Les entretiens menés à ce sujet ont permis de révéler l'importance du contexte d'implantation des formations à la BV. On remarque en effet que *leur pérennité dépend notamment du fait qu'elles sont portées par des structures publiques ou privées*.

Formations soutenues par des structures publiques

Ces formations semblent *plus facilement reconduites en cas de soutien des structures publiques*, comme dans le cas des bibliothèques départementales (BD) qui bénéficient d'un réseau structuré et visible et qui peuvent dispenser des formations gratuites. C'est le cas d'A. JACQUET qui, en tant que formatrice indépendante, s'appuie sur ce réseau, dont le rôle de formation est connu des bibliothécaires professionnels. Son public (salarié ou bénévole) est donc déjà en activité et a *accès gratuitement au catalogue de formation*, dans le cadre de leur formation continue. Les BD sont quant à elles intéressées par cette formation à la BV, car la proportion de mise en action par les stagiaires est importante : au cours de notre entretien, on apprend en effet que sur les douze à vingt stagiaires d'une session, il y a toujours une personne qui se décide à organiser des BV dans sa bibliothèque. *D'un point de vue méthodologique*, A. JACQUET précise qu'elle fait tester la BV de l'intérieur, en faisant adopter tour à tour aux stagiaires la position de LV et de lecteur¹¹⁶. Comme pour les autres BV, l'appréhension qui peut être ressentie avant l'événement disparaît pour laisser place à une grande satisfaction. Pour finir, A. JACQUET élargit les retombées potentielles de la BV au-delà du cadre de la bibliothèque et des thématiques sociétales abordées lors des sessions de formation : elle serait un *moyen pertinent en termes de management d'équipe*, car elle favoriserait la cohésion au sein d'un groupe qui a partagé une forme d'intimité.

L'échange avec F. TODOROFF (ZEST – Lyon) semble nous conforter en ce sens : attachée au centre hospitalier Vinatier (établissement public) et soutenue par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie¹¹⁷, la ZEST a accueilli plus de 120 personnes en formation gratuite durant l'année 2023. Selon notre interlocutrice, les retours sont très positifs car *ces formations ont généré une certaine récurrence dans les structures*. Nous avons d'ailleurs appris que la Maison des usagers de

¹¹⁶ Même si les participants demandent à expérimenter la BV dès le premier jour de formation, AJ indique qu'une telle expérience nécessite un degré de confiance qu'il faut d'abord instaurer, car être LV nécessite de se dévoiler. En effet, certains d'entre eux ne dorment pas de la nuit qui sépare le jour où ils ont rempli leur fiche (mentionnant un élément personnel et un élément professionnel qu'ils acceptent de partager) et le jour où ils vont devoir se livrer et s'écouter mutuellement.

¹¹⁷ La ZEST reçoit également le soutien de la Fondation de France, et la fondation d'entreprise AESIO.

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

l'hôpital Sainte-Anne à Paris, elle-même rattachée au GHU (donc un établissement public) a suivi une formation en ligne dispensée par la ZEST.

L'hypothèse de la nécessité d'un appui institutionnel semble aussi se confirmer à travers le derniers cas de formation à la BV que notre étude a permis d'identifier. Il s'agit de celle tenue à Dunkerque en mars 2023, lors du congrès de l'association pour la coopération des professionnels de l'information musicale (ACIM), qui regroupe bibliothécaires musicaux et discothécaires¹¹⁸. Notons d'abord que ce **congrès reçoit chaque année le soutien du Service du livre et de la lecture** ou SLL (ministère de la Culture) ; sur la page web de l'événement¹¹⁹, les organisateurs encouragent également les publics potentiels à l'inscrire comme vœu de formation à l'occasion des entretiens annuels (permettant alors d'être **pris en charge financièrement**). Enfin, précisons qu'une présentation de la BV a été faite en 2016 à Lille, par la commission Légothèque de l'ABF, à l'occasion d'une journée d'étude de cette association de professionnels des bibliothèques. Si l'ABF est bien une association, son envergure nationale et son grand nombre de membres lui donne un statut différent des associations que nous avons abordées précédemment.

Formations soutenues par des structures privées

Les structures privées ont **plus de difficultés** à faire perdurer leur offre de formation, comme en témoigne les trois exemples suivants.

Dans le cas de N. WAKSMAN, les formations à la BV sont organisées au sein de son association Bibliothèque vivante. Fondée en 2018, elle avait pour but de faire connaître le concept de BV en France, par la promotion, l'information et l'accompagnement. Il faut d'ailleurs noter que cette dernière s'était **elle-même formée au Conseil de l'Europe** qui a développé ses formations à la BV dès 2003¹²⁰. Sur ce point, Antje ROTHEMUND (COE) avance que c'est par la formation que l'institution entend faire essaimer la BV, notamment grâce à la rédaction du *Guide de l'organisateur*¹²¹. Si N. WAKSMAN a été souvent sollicitée, **l'association ferme aujourd'hui**, faute d'avoir pu proposer son programme d'accompagnement payant aux structures qui les contactaient plutôt pour recevoir gratuitement des informations. Formée de bénévoles ayant des activités professionnelles en parallèle de leur engagement associatif, elle subsistera autrement, par la casquette individuelle des anciens membres et dans le cadre de leur profession. C'est

¹¹⁸ En marge de notre réflexion, précisons enfin que le thème du congrès de l'ACIM en 2023 était « Identités musicales : les bibliothèques à l'écoute du monde » : cherchant à vérifier si la formation à la BV avait justement un lien avec l'importance de l'écoute dans les relations interpersonnelles, nous avons voulu interroger Christian MASSAULT, animateur de la BV (et alors président d'honneur de l'ACIM et directeur adjoint de la médiathèque départementale de la Loire), mais nous n'avons malheureusement pas reçu de réponse à notre prise de contact.

¹¹⁹ Dominique, Congrès de l'ACIM 2023 : Identités musicales, les bibliothèques à l'écoute du monde. In : ACIM [en ligne] [consulté le 15 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://acim.asso.fr/congres-de-lacim-2023-identites-musicales-les-bibliotheques-a-lecoute-du-monde/>

¹²⁰ Sa formation avait eu lieu sur le site hongrois du Centre européen de la Jeunesse (appartenant au COE), en présence de tous les responsables nationaux des BV œuvrant dans le cadre de ce centre.

¹²¹ NW précise également que le COE se démarque par sa volonté de démocratiser la BV, quand elle regrette l'orientation « business » prise par l'ONG danoise à l'origine des BV. Selon ses dires, celle-ci pêche par son accompagnement trop peu qualitatif (à rebours de l'esprit des BV qui valorisent justement la relation interpersonnelle). Elle raconte en effet n'avoir pas pu échanger avec quelqu'un et avoir simplement reçu un formulaire via *Google Forms* quand elle a cherché à contacter l'ONG.

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

notamment le cas de N. WAKSMAN elle-même, aujourd'hui auto-entrepreneure et membre du collectif Un Deux Tiers, dédié à la médiation des conflits.

De la même façon, l'association Mirador (Épinal) fondée par M. HIRSCH et qui forme notamment aux BV, a été *dissoute en 2021* après cinq années d'existence¹²². Sa fondatrice *continuera elle aussi à œuvrer en tant qu'auto-entrepreneure*. La formation qu'elle dispense aux bibliothécaires à l'occasion de la BV comprend trois volets : outre la partie explicative sur le fonctionnement des BV et celle sur la responsabilité du bibliothécaire (que nous avons mentionné en **annexe 6**), la formation apprend également à *bien communiquer* pour que le public comprenne le dispositif. Elle invite aussi les bibliothécaires à *s'inspirer des compétences propres aux libraires* pour qu'ils puissent aider les LV à capter l'attention du lecteur¹²³.

M. COLLIN-CREMONESI (BV en auto-entrepreneure à Paris) nous fournit un dernier exemple issu du secteur privé. Elle a certes pu bénéficier de *financements indirects*, notamment en s'associant avec la compagnie de théâtre Sapiens Brushing, qui disposait de petits budgets pour monter des projets culturels dans les *quartiers prioritaires de la ville (QPV)*. Toutefois, elle nous confie que ce soutien ne suffit pas à rémunérer son temps de travail conséquent dans la préparation des BV. C'est avec un certain regret qu'elle *envisage aujourd'hui d'offrir son offre aux entreprises* qui ont des budgets de formation pour divers objectifs : encourager l'inclusion des personnes en situation de handicap (visible ou invisible), favoriser la mobilité interne des équipes en connaissant davantage le travail de leurs collègues, faire face à la diversité culturelle et religieuse en entreprise, mais aussi faciliter l'insertion professionnel des étudiants en rencontrant un professionnel qui témoigne de son expérience concrète (au-delà des fiches « métier » génériques).

Si la pérennité de la BV passe donc par la formation à la mise en place de ce dispositif, la viabilité de cette formation soulève à son tour des enjeux qui posent la *question du modèle économique de la BV*. Avant de revenir sur ce point et de proposer des pistes de solution dans le chapitre suivant, explorons comment les organisateurs de BV tentent de la faire rayonner, par la conquête de nouveaux publics.

3.1.4. Toucher les publics

La vocation même des BV repose sur la rencontre de personnes qu'on n'aurait jamais rencontrées autrement. Comme on peut s'en douter, cet objectif n'est pas facile à remplir : *comment atteindre un public qui s'ignore encore en tant que tel ?* Derrière le succès apparent des BV qui s'exprime avant tout par la grande satisfaction exprimée par les participants, nous avons commencé à voir que leur pérennité n'en est pas pour autant assurée : elle doit s'appuyer sur des structures existantes, même si elles sont parfois organisées par des personnes ou organismes privés. Comme l'ont souligné les études menées au Japon et en Slovaquie (cf. page 60 du rapport), elle doit aussi réussir à toucher des publics non familiers de ce

¹²² Rappelons que cette structure a accompagné la BMI d'Épinal et le festival Scènes Vosges pour leurs BV tenues en 2018, 2019 et 2023.

¹²³ MH était alors allée voir un libraire pour obtenir quelques conseils sur ce qui fait un bon livre (comme le choix de trois ou quatre mots-clés pour décrire le LV de manière percutante et attractive) et un bon libraire (grâce à quelques « trucs et astuces » - non dévoilés au cours de notre entretien).

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

dispositif, pour ne pas faire de la satisfaction exprimée à son encontre le simple reflet d'un biais de confirmation d'une « communauté de pratiquants » de la BV, qui se conforteraient mutuellement. Si la BV repose sur une relation de proximité, **comment la faire rayonner par-delà son environnement immédiat ?**

« Toucher » les publics

La BV en appelle à une expérience multisensorielle qui ne manque pas de faire écho aux dispositifs immersifs qui se développent de plus en plus dans le secteur culturel. Si ces derniers utilisent souvent les potentialités du numérique pour attirer de nouveaux publics (souvent jeunes), la BV s'appuie plutôt sur le LV pour activer la multitude des sens mobilisés dans l'interaction humaine. Outre la vue et l'ouïe, elle fait appel aux émotions ressenties par le LV et son lecteur, pour générer tous ses effets. Ce phénomène dépasse le simple fait d'être face à une personne qui incarne son témoignage, expression qui revient souvent chez les participants de la BV (organiseurs, lecteurs, LV). Il concerne aussi ce qui est communiqué entre le lecteur et le LV et qui passe précisément par les émotions, comme on peut le voir dans le récit d'une BV tenue à l'Université de Sherbrooke :

Les *images fortes*, les *ressentis* qui nous sont partagés ont un impact direct sur nos *sens* et nos *émotions* : c'est aussi une *expérience de cœur à cœur*. La théorie des *contacts* intergroupes de Allport (1954) tend à montrer que, dans des conditions appropriées, le fait d'adopter la perspective de quelqu'un d'autre en ayant une *connexion signifiante avec lui*, même brève, produit un *changement durable de perspective et d'attitude* envers le groupe dont cette personne fait partie¹²⁴.

L. RENOUX (CREFAP Rennes – BV en santé mentale) exprime elle aussi cette transmission directe entre lecteur et BV :

Par la BV, on cherche à transmettre et dire les *émotions qui nous traversent* [...] c'est tout le principe de la BV [...] il y a eu une écoute, une *chaleur humaine*, les gens posaient des questions avec un sourire [...] On sait que quelque chose a changé dans leur vie et a changé notre vie aussi : on ne sait pas quoi mais on la certitude que *quelque chose est rentré*.

La dimension corporelle de la BV ne se limite donc pas à une incarnation du récit, mais également à son incorporation par la médiation de l'émotion. Cette transmission de cœur à cœur peut parfois se faire de corps à corps, comme en témoigne l'expérience de L. RENOUX qui a également été lectrice au festival Migrants'Scènes organisé dans diverses villes françaises par la CIMADE (Comité inter-mouvements auprès des évacués¹²⁵) : en effet, un LV n'a pas hésité à l'enlacer dans ses bras à la fin de son récit.

Croiser les publics

Poursuivant cette logique de proche en proche caractéristique de la BV, une autre manière de conquérir un public potentiel consiste à *s'appuyer sur la fréquentation d'un lieu déjà connu* pour faciliter les nouvelles rencontres. Outre les exemples déjà cités dans le paragraphe « la force du bouche-à-oreille » (cf. 2.1.2

¹²⁴ BLEYS, F., THÉRIEN, B. et DUBÉ, J.-S., *op.cit.*

¹²⁵ L'association née en 1939 était originellement dédiée aux « évacués » d'Alsace-Lorraine qui fuyaient le nazisme (d'où son nom). Elle est aujourd'hui consacrée aux droits des étrangers et demandeurs d'asile.

– page 43), nous aimerions évoquer quelques initiatives supplémentaires. C’est ainsi que L. RENOUX (CREFAP Rennes) a *choisi la bibliothèque publique* des Champs libres en tant que lieu citoyen identifié par la population, situé en plein centre-ville et connu pour ses conférences sur des thèmes variés (mois de la femme, festival littéraire). Pour faciliter la communication au sein de la bibliothèque, elle avait disposé une grande affiche expliquant les principes de la BV, en plus de la présence de deux bibliothécaires. Pour preuve du bien-fondé de sa stratégie, elle nous a relaté le cas de deux jeunes qui n’étaient pas venus pour la BV mais qui attendaient juste un ami. Au cours de cette attente, les organisateurs leur ont présenté l’événement auquel ils ont finalement participé. Totalement séduits, ils ont alors appelé leurs amis pour venir se faire leur propre expérience.

Cette logique de croisement des publics s’applique également bien *aux centres sociaux*, dont les habitués ne fréquentent pas souvent les lieux culturels. Leur accompagnement par la structure peut alors faciliter leur venue dans une bibliothèque, comme en témoigne Médira BOHN (centre socio-culturel de Sarre-Union), co-organisatrice d’une BV en partenariat avec la bibliothèque départementale du Bas-Rhin. En organisant la BV à la bibliothèque, l’événement a permis aux publics du centre socio-culturel (apprenants en FLE ou membres du Groupe d’entraide mutuelle en santé mentale « Renaître », par exemple) de s’inscrire, puis de revenir dans ce lieu jusque-là méconnu. Elle précise tout de même que la petite taille de la commune avait déjà permis une certaine porosité entre les deux structures. Mais comme la BV avait eu lieu un samedi après-midi (à un horaire où la bibliothèque n’était habituellement pas ouverte), nous pouvons tout de même considérer que le partenariat avec le centre socio-culturel a rendu possible une fréquentation du lieu qui n’aurait peut-être pas pu se produire sans son entremise, et sans l’aménagement d’un horaire plus propice à la venue ce public particulier.

La stratégie des vases communicants entre établissements se retrouve au *musée*, un lieu cette fois-ci fréquenté par une classe sociale plus habituée aux sorties culturelles. Pour preuve, c’est le seul cas de BV payante que nous avons rencontré, puisque son prix revenait à une entrée au musée. S’il n’exigeait donc aucun supplément, le coût du billet au musée pouvait tout de même constituer une barrière qui favorisait un certain type de public. Cette pratique a été mise en place dans les divers musées de Nîmes qui ont accueilli les BV organisées bénévolement par A. PINCEMAILLE. On peut donc penser qu’en l’occurrence, les BV rencontraient un public déjà familier de ces musées. Si c’est bien le cas, cette dernière nous a tout de même bien précisé en entretien que les BV ont également permis d’amener un nouveau public, en plus des visiteurs et touristes du musée, notamment grâce à son partenariat avec l’association AVF, dont les adhérents étaient à la fois co-organisateurs mais aussi relais de communication vers d’autres publics (ne se limitant pas seulement aux membres de l’association).

Conquérir de nouveaux publics

La dernière strate mise en lumière par notre recherche en matière de conquête des publics consiste cette fois-ci à toucher des publics qui ne sont pas encore constitués et ne dépendent pas d’une autre structure avec qui nouer un partenariat. Là encore, une logique de proche en proche semble être la plus pertinente pour ne pas « couper le fil » du bouche-à-oreille caractéristique de la BV. C’est en tout cas ce que conseille la BANQ dans sa fiche pratique : « le *bouche-à-oreille, en personne et sur les médias sociaux*, semble être la solution la plus efficace pour attirer des

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

usagers, parfois gênés ou intimidés, à une bibliothèque vivante »¹²⁶, ce quoi à quoi il faut ajouter la publicité des *médias locaux*.

C'est aussi ce que suggère Philippe CHARRIER, actuel conseiller « livre et lecture » à la DRAC Grand Est que nous avons interrogé dans le cadre de notre étude. Dans le cadre d'un précédent poste de responsable de l'action culturelle à la Bibliothèque publique d'information, ce dernier a lui-même été à l'initiative de BV, notamment ayant pour thème « Vous faites quoi dans la vie ? » (cf. **annexe 1** – BV n°43). Selon lui, la BV est un outil de médiation qui ne convient pas pour un développement massif des publics car il s'agit d'un dispositif à petite échelle, très qualitatif. Mais elle est pertinente lors d'événements du type « portes ouvertes », par exemple car à cette occasion, le public n'est plus seulement composé des habitués du lieu : la diversification des publics peut donc s'opérer, d'autant plus que les visiteurs, généralement en situation de disponibilité, sont plus susceptibles de se prêter au jeu de la BV sans être venus dans ce but précis.

Pour explorer cette question, commençons par faire état des initiatives déjà mises en place par les organisateurs de BV, avant de partager leurs projets à venir en matière de développement des publics.

Premièrement, nous avons pu constater que les efforts étaient souvent concentrés sur les *jeunes publics*. Ces derniers peuvent être perçus comme de potentiels organisateurs de BV : c'est ainsi qu'Hélène LE GOFF (Champs Libres – Rennes) a mobilisé des étudiants de l'Institut d'études politiques de Rennes qui devaient réaliser un stage long dans leur cursus. Elle a ainsi cherché à intégrer la BV dans leur module de gestion de projet, qui s'étalait sur plusieurs mois à raison d'un jour par semaine. Ces étudiants ont alors pu développer une BV sur le thème de la marginalité au sens large (elle comprenait notamment un ancien criminel). Néanmoins, H. LE GOFF nous a fait part de la difficulté éprouvée pour pérenniser un tel partenariat, car l'expérience ne peut être reconduite dans les mêmes conditions d'une année sur l'autre : une telle reconduction ne leur donnait plus la même responsabilité en tant qu'organisateur et ne rencontrait donc plus toutes les exigences pédagogiques du module Sciences Po. Paradoxalement, c'est la formalisation du dispositif qui a constitué un frein pour impliquer une nouvelle catégorie de public en tant qu'organisateur. Du côté des lecteurs, H. LE GOFF a tenu à souligner que les statistiques de fréquentation de la BV démontrent que sociologiquement, les jeunes sont nombreux à apprécier ce format. Or elle ignore comment les atteindre et les informer de la tenue de ces événements. Nous proposerons nos propres pistes à ce sujet dans le chapitre suivant de notre étude. Pour l'heure, mentionnons la stratégie en direction des étudiants mise en place par F. TODOROFF (ZEST – BV en santé mentale à Lyon). Ayant organisé trois BV à l'université Lyon 2 (sciences humaines et sociales) et une autre à Lyon 1 (sciences de la nature), elle s'est appuyée sur le service communication de l'université pour informer du jour de la BV et toucher des étudiants qui passeraient sur la place du campus.

Outre les jeunes publics étudiants, la BV peut aussi être pensée pour les *enfants* ou des *familles*, à l'instar de Julie RABIER, responsable du service des publics au musée du Vieux-Nîmes et qui accueille une partie des BV organisées par A. PINCEMAILLE. Selon ses dires, c'est par la volonté de faire vivre les collections

¹²⁶ BIBLIOTHEQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUEBEC, L'organisation d'une bibliothèque vivante. In : Bibliothèque et Archives nationales du Québec [en ligne] [consulté le 19 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.banq.qc.ca/apprendre/lorganisation-dune-bibliotheque-vivante/

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

à travers des histoires fictives et par l'oralité que la BV est venue recouper ce public-cible. De manière plus générale, le recours à l'oralité avait en effet pour objectif d'attirer les enfants et les familles, lesquels ne disposent pas encore d'une offre très développée : c'est notamment pour cette raison que le musée propose dorénavant des contes lors de la période de Noël.

Nous avons également constaté que les BV en santé mentale dirigeaient surtout leurs efforts en direction des *publics empêchés* et du *grand public non sensibilisé*. Pour les premiers, L. RENOUX (CREFAP Rennes) nous a expliqué avoir procédé en deux temps : après une première BV donnant la parole aux familles sur leur expérience d'aidant (population qu'on entendait encore très peu), les BV suivantes ont également compté parmi leurs LV des « personnes concernées » par la santé mentale (en plus de professionnels du domaine). Ce vocable signifie souvent les personnes qui sont directement atteintes par un trouble psychique : or ils constituent bien une frange des publics empêchés. Quant au grand public non sensibilisé, nous avons déjà évoqué l'effort consenti par F. TODOROFF (ZEST - Lyon) pour toucher des étudiants de toutes disciplines pour ne pas limiter la BV à un public d'étudiants en psychologie, par exemple. De plus, la ZEST favorise les BV dans des lieux publics (esplanade, place publique ou parc très fréquentés), comme le font d'ailleurs plusieurs organisateurs de BV (cf. 1.1.3 – page 19). Fait plus original, elle a accueilli dans ses locaux une BV dédiée à un public de pompiers, qui sont amenés à secourir des personnes ayant des troubles psychiques, sans être formés pour aider ce type de population en situation de crise.

Bien sûr, la volonté d'atteindre le grand public n'est pas l'apanage des BV en santé mentale. Par exemple, Julie RABIER que nous avons citée précédemment pour évoquer les jeunes publics, a progressivement dirigé sa stratégie autour de l'oralité vers un public plus large, suite à la popularité des BV : elle nous a en effet indiqué que celle qui avait eu lieu au musée en 2023 avait généré 150 entrées, quand l'établissement enregistre habituellement une cinquantaine. Il faut également préciser que la date de la BV avait été fixée lors du dernier week-end de l'exposition temporaire sur les trente ans du musée, pour marquer sa clôture. En tous les cas, ce record de fréquentation lié à la BV l'a conduite à étoffer ses actions culturelles autour de l'oralité en direction des adolescents (en proposant sur le Pass Culture un conte destiné aux plus de 16 ans) et des adultes (en programmant des événements lors des Journées européennes du patrimoine, de l'architecture, des métiers d'art ou encore de la Nuit des musées). Enfin, lorsque nous lui avons suggéré en entretien si une médiation était mise en place autour du recueil de textes (écrits par les LV) édité à l'occasion des BV et mis à disposition des visiteurs du musée, Julie RABIER s'est interrogé sur un possible partenariat avec une bibliothèque publique. Reprenant la problématique qui nous occupe ici, elle s'est alors interrogée sur la nature du public susceptible de répondre présent, craignant d'attirer le même qu'aux BV, au lieu d'en attirer de nouveaux.

Ce questionnement nous conduit à *explorer les projets à venir pour les organisateurs désireux de diversifier leurs publics*. Parmi eux, A. PINCEMAILLE a exprimé le souhait d'impliquer des jeunes en intervenant dans des écoles, ayant d'ailleurs été enseignante en littérature française et organisatrice d'animations culturelles en instituts français. Quant à C. LÉCOLE (Maison des usagers de l'hôpital Sainte-Anne à Paris), elle nourrit notamment le projet de réaliser des *podcast radio*, qui reprendraient des enregistrements de textes de LV mais

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

proposerait également des retours d'expérience de participants. Comme d'autres organisateurs, elle souhaite organiser des BV dans des lieux plus ouverts pour toucher davantage de monde et ce, à raison d'une fois par trimestre. Trois prochaines BV sont déjà prévues : l'une à la médiathèque Marguerite Duras à Paris, une autre devant le Petit Palais et une dernière dans un *atelier d'artiste*. Celle-ci a justement pour objectif d'atteindre un autre public car elle invitera deux plasticiennes (qui se sont déjà rendues à l'hôpital d'Avron pour élaborer une fresque participative avec les patients) à réitérer l'expérience de la BV au sein de leur atelier, lors de leurs portes ouvertes.

La conquête de nouveaux publics semble d'abord passer par une diversification des modes de présentation des BV : choix de lieux plus fréquentés, inscription dans des temps forts plus généraux (journées européennes, expositions temporaires, portes ouvertes...), changements de support (podcasts). Or ces méthodes modifient plutôt le contenant de la BV et non pas son contenu.

Antje ROTHEMUND (COE) considère que la bibliothèque n'est « vivante » que si elle *renouvelle ses thèmes* en fonction de la réalité sociale et culturelle en perpétuelle mutation, comme une bibliothèque renouvellerait ses collections. Ainsi, elle identifie la santé mentale comme thématique à investir suite au COVID, tout comme l'environnement ou encore la crise des agriculteurs. Selon elle, l'idée de la BV doit toujours être de lutter contre les préjugés : elle envisagerait ainsi de faire venir des élus ou activistes du mouvement écologique ou bien des agriculteurs pour qu'ils puissent expliquer leurs motivations ou leur mécontentement au reste de la société. Quant à la santé mentale, il s'agirait d'inviter des victimes de harcèlement en ligne ou des personnes ayant guéri d'une addiction au téléphone portable ou aux réseaux sociaux.

Pour toucher un plus grand public, M. BOHN (centre socio-culturel à Sarre-Union) réfléchit à *élargir les thématiques* retenues. En effet, elle nous a fait part de sa volonté de ne pas désigner les LV par leur différence (voire leur stigmatisation), pour ne pas les réduire à l'étiquette « homosexuel », « musulmane », etc. Sans changer forcément de LV, elle souhaitait plutôt montrer une autre facette de ces mêmes personnes (comme amateur de cuisine, de musique ou de cinéma) pour chercher ce qui nous réunit. Nous retrouvons ici la vocation de la BV comme « fabrique du commun ». M. BOHN justifie cette proposition par les pratiques culturelles d'une petite ville comme Sarre-Union. Elle explique en effet que les habitants (majoritairement âgés) ont tendance à faire connaissance autour des traditions culinaires, par exemple. Pour penser un réel échange entre les différentes cultures, elle voulait aussi inviter la population locale (alsacienne) à raconter sa propre histoire (« bousculée par les événements de guerre entre la France et l'Allemagne », nous dit-elle), pour faire connaître la culture d'accueil aux populations immigrées. Fait intéressant, M. BOHN ajoute que cet élargissement des thématiques permettrait finalement à la BV de s'inspirer de la bibliothèque classique, qui propose une classification plus large que les préjugés (contre lesquels il faut bien sûr continuer à lutter, mais peut-être autrement)¹²⁷.

En contrepoint, nous avons évoqué ce même sujet avec M. COLLIN-CREMONESI (BV en auto-entrepreneure à Paris), car elle a déjà eu l'occasion de tester cette hypothèse lorsqu'elle a constaté qu'il était difficile de mobiliser les

¹²⁷ Cette réflexion fait écho au retour réflexif des organisateurs de la BV tenue en 2010 à l'université de Dokkyo au Japon, pendant la phase de recrutement des LV (cf. 3.1.2 - page 60).

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

publics sur les discriminations. Elle a donc élargi le recrutement des LV à toute personne qui avait pu vivre une expérience singulière, à l'image de cette personne qui est revenue à la vie après avoir été déclarée morte pendant quarante-cinq minutes et qui a réussi à marcher à nouveau. Toutefois, cela n'a pas suffi pour faire venir plus de monde aux BV. Elle a également tenu une BV sur les métiers pour mobiliser les jeunes, mais en vain¹²⁸. Si cette expérimentation n'invalide pas la réflexion de M. BOHN (on se rappellera notamment que la sociologie de Paris diffère de celle de Sarre-Union), elle permet de pointer un aspect jusque-là resté dans l'ombre de nos analyses : selon M. COLLIN-CREMONESI, c'est d'abord *l'idée de rencontrer un inconnu en tête-à-tête qui n'est pas fluide pour les publics*, notamment en France où la culture s'appréhende de manière plus indirecte.

*

Ainsi, au-delà de tous les efforts déployés par les organisateurs pour diversifier les publics, il semblerait que *l'enjeu se situe à un niveau plus profond* : celui des *références culturelles* qui laissent la BV en dehors des pratiques sociales communément admises et vécues. Pour que la BV s'ancre davantage dans le paysage culturel, il s'agirait d'effectuer un travail de changement des représentations sur un temps long, pour que l'espace public puisse mieux se prêter au format des BV. Notre hypothèse rejoindrait alors une observation faite par Frédéric MAGUET, conservateur du patrimoine au MuCEM (Marseille) et chercheur attaché au Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution culturelle (CNRS-EHESS). Celui-ci réinterroge notamment l'espace public (produit par la modernité) comme espace intermédiaire entre l'Etat (comme lieu de redistribution) et le marché (comme lieu de l'échange). Il se réfère alors à la conception de la philosophe Hannah ARENDT qui s'inspirait de la cité grecque :

Cette dernière est particulièrement utile pour notre propos parce qu'elle insiste sur la nature scénique de l'espace public, la citoyenneté reposant sur la capacité de se présenter librement au regard de ses pairs¹²⁹.

Pourtant, nous avons bien commencé à voir que les comportements des publics avaient tendance à évoluer, vers des formes culturelles plus orales notamment. Ou plutôt, de nouvelles approches en termes de médiation des publics commencent à voir le jour, pour rencontrer des publics jusque-là moins présents (enfants/jeunes, familles, publics empêchés, personnes âgées...). Il existe donc des brèches qui peuvent devenir un terreau fertile pour le développement des BV. Le dernier chapitre de notre étude sera justement consacré l'exploration des pistes pour inscrire la BV dans des pratiques culturelles renouvelées et des politiques publiques de la culture à même de la soutenir et de l'évaluer.

¹²⁸ Nous pourrions toutefois apporter un contre-exemple au succès mitigé de ces BV sur l'orientation des jeunes. En effet, nous avons identifié plusieurs (sur les métiers, l'engagement ou la mobilité) à destination des collégiens, lycéens ou étudiants, portés par des services en collectivités (du type Information Jeunesse ou Mission locale) : à l'hôtel de ville de Colombes, en région parisienne (en 2014) ; dans les Hauts-de-France et le Nord-Pas-de-Calais (chaque année de 2014 à 2019), au parc des Expositions à Montpellier (avec la région Occitanie en 2023), pendant le printemps de l'Entreprise au Pays de Vannes, en Bretagne (en 2022) ou encore à la Maison de l'Europe en Mayenne (date non précisée). Nous pensons que si le format n'était pas pertinent, il n'aurait pas été reproduit dans diverses villes (ou chaque année par le même organisateur).

¹²⁹ MAGUET, F. L'image des communautés dans l'espace public. In : BORTOLOTTI, C. (dir.) *Le patrimoine culturel immatériel : enjeux d'une nouvelle catégorie*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011 [en ligne] [consulté le 21 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/editionsmslh/3555>

3.2. L'ACTUALITE POLITIQUE, SOCIOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE DE LA BV

Avant de présenter les soutiens institutionnels identifiés grâce à notre recherche, nous aimerions préciser que la BV semble bien rejoindre deux tendances de fond.

La première relève de l'*évolution des pratiques culturelles*, puisqu'elle participe d'un mouvement de *retour à l'oralité* qui est visible en termes statistiques. En effet, nous nous sommes appuyés sur diverses études (portées par le Centre national du livre ou l'Observatoire de la lecture publique, par exemple) pour souligner les liens entre la BV et l'essor d'autres *pratiques orales de lecture*, aussi bien du côté des *publics (grands lecteurs, jeunes, habitants des zones rurales)* que des *professionnels* de l'édition (*comme Les Belles Lettres*).

La seconde tendance s'inscrit dans l'*évolution des politiques publiques de la culture*, dans la mesure où la BV constitue un terrain propice à l'exercice des droits culturels, tels que formalisés par la *Déclaration de Fribourg*. Sur cette base, nous avons voulu proposer un cadrage théorique à la BV, en la reliant aux notions de *participation* et d'« *encapacitation* » et en imaginant sa « fabrique du commun » autour de quatre modèles de communauté (*culturelle, locale, patrimoniale et épistémique*).

3.2.1. Pratiques culturelles : un retour à l'oralité favorable à la BV

Premièrement, la BV nous paraît accompagner l'appétence croissante pour des pratiques de lecture centrées sur l'oralité. Nous avons préféré cette expression, certes un peu longue, mais qui évite d'être assimilée trop rapidement à la « lecture orale » ou à la « lecture à voix haute », lesquelles renvoient à deux autres réalités, notamment dans le domaine éducatif : la première consiste à transformer les mots écrits en sons pour en saisir soi-même le sens (comme un enfant qui apprend à lire) ; la seconde consiste soit à faire résonner le texte pour le lecteur lui-même (comme on scanderait une poésie pour mieux apprécier sa musicalité), soit à partager un texte devant un auditoire qui en découvrira alors le sens par la seule voix du lecteur¹³⁰. Par pratiques de lecture centrées sur l'oralité, nous cherchons à recouvrir une multitude d'activités : celles qui sont en jeu lors des BV (en face-à-face ou en groupe, mais en tout cas qui passent très rarement par la lecture d'un texte déjà préparé) mais aussi des pratiques plus anciennes (les livres audio) ou plus récentes (les *podcasts* radio). Ce qui nous importe ici, c'est d'appréhender la BV dans un phénomène plus général, à savoir le retour à l'oral (dans des formes parfois inédites).

Pour étayer notre propos, nous avons sélectionné quelques faits marquants sur les pratiques culturelles des Français, qui soulignent la popularité croissante de la lecture impliquant une forme d'oralité.

¹³⁰ Pour plus d'informations à ce sujet, lire : BEAUME, E. La lecture à haute voix. In : *Les actes de lecture* [en ligne], 1987, n°18. Association française pour la lecture. [consulté le 21 février 2024] Disponible à l'adresse : www.lecture.org/revues_livres/actes_lectures/AL/AL18/AL18P14.pdf

Documents sonores et zones rurales

La première source statistique retenue provient du site rattaché à l'Observatoire de la lecture publique, qui utilise le logiciel Géoclip pour générer des cartographies en fonction d'indicateurs variés. Nous avons choisi d'étudier la densité de l'offre en documents sonores (tous publics confondus) en 2017 (car il n'existait pas de données plus récentes) : cette densité équivaut au ratio entre le nombre de documents sonores par rapport à la population desservie dans chaque commune ou communauté de communes (CC), et ce, à l'échelle de la France métropolitaine¹³¹.

Documents sonores/hab - 2017, 2017 - Source : DGMIC

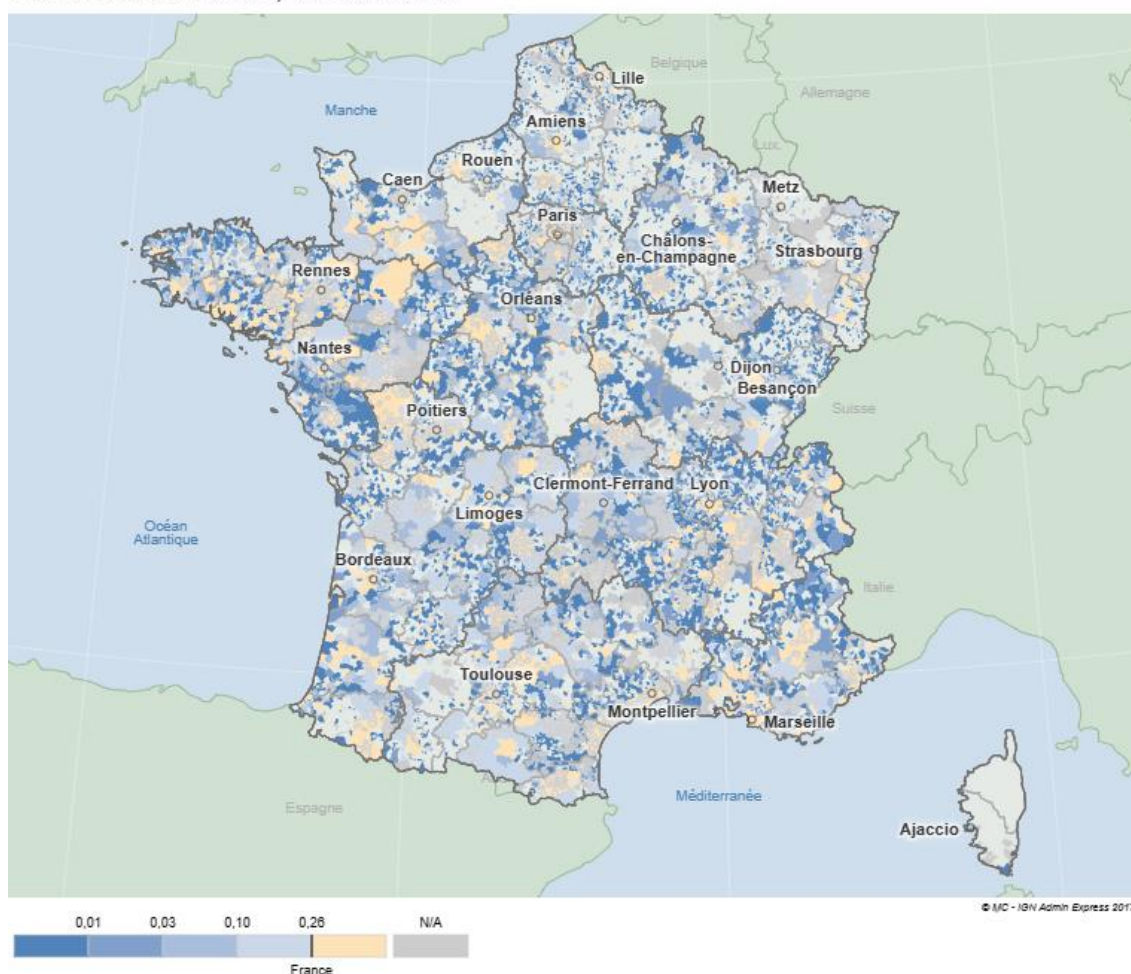


Figure 7 : Nombre de documents sonores par habitant (France - 2017)

Étendue : France métropolitaine, Antilles-Guyane, La Réunion – Mayotte

Source : Observatoire de la lecture publique

¹³¹ Pour retrouver cette cartographie, voir : OBSERVATOIRE DE LA LECTURE PUBLIQUE. Cartographie du rapport entre le nombre de documents sonores et la population desservie (en 2017). [En ligne] [consulté le 21 février 2024]. Disponible à l'adresse : https://olp.culture.fr/#c=indicator&i=ua_bm_17.d409hab&s=2017&view=map42

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

Par souci de concision, nous avons préféré mettre en avant le classement des dix communes pour qui l'offre de documents sonores est la plus forte :

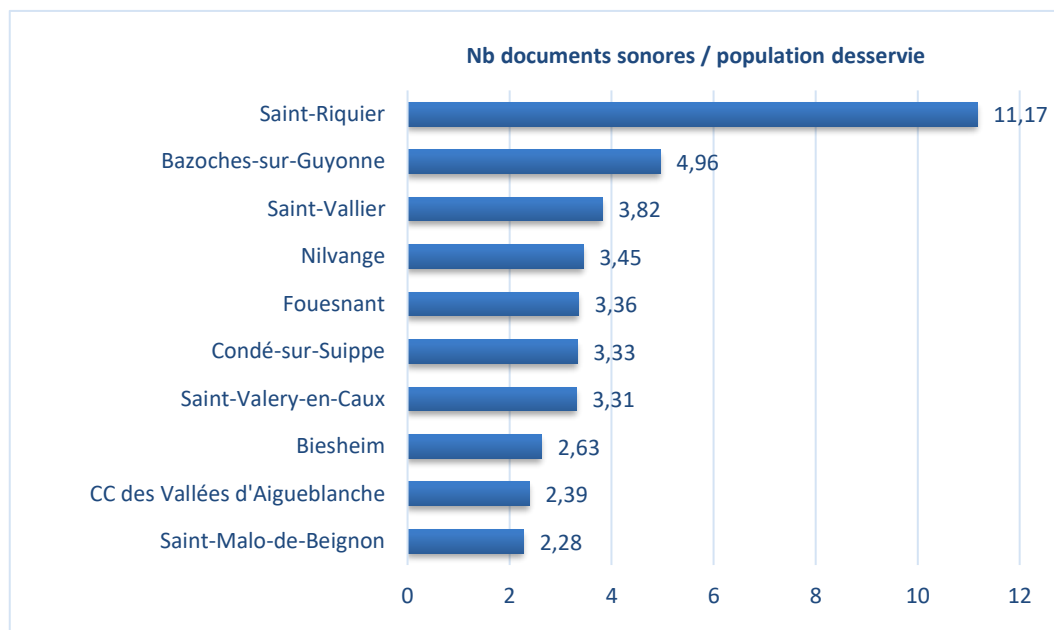


Figure 8 : Dix premiers territoires à la plus forte densité (2017)

Une première observation s'impose : toutes ces communes sont situées en *zones rurales*. On pourrait se demander si cette forte densité ne s'explique justement pas par la faible densité de leur population. Or une recherche supplémentaire a permis d'infirmer cette hypothèse, en croisant les résultats avec le taux de population desservie (en 2017) des dix communes en question¹³² (dont nous avons aussi précisé la localisation) :

Commune ou CC	Ville à proximité	Département	Population desservie
Saint-Riquier	Amiens	Somme	1 272
Bazoches-sur-Guyonne	Versailles	Yvelines	594
Saint-Vallier	Valence	Drôme	4 143
Nilvange	Metz	Moselle	4 889
Fouesnant	Quimper	Finistère	9 882
Condé-sur-Suippe	Reims	Aisne	240
Saint-Valery-en-Caux	Rouen	Seine-Maritime	2 565
Biesheim	Strasbourg	Haut-Rhin	4 385
CC des Vallées d'Aigueblanche	Chambéry	Savoie	4 022
Saint-Malo-de-Beignon	Rennes	Morbihan	517

¹³² Ces données proviennent d'une autre cartographie, issue du même site internet. Disponible à l'adresse : https://olp.culture.fr/#c=indicator&i=ua_bm_17.a203&s=2017&view=map42 [consulté le 21 février 2024]

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

A l'exception de trois communes, la population desservie excède 1 000 habitants, quand quatre d'entre elles dépassent les 4 000 habitants, allant pour Fouesnant jusqu'à près de 10 000 habitants. En outre, si l'on prend les dix communes françaises avec la plus grande population desservie en 2017, on remarque que le ratio entre le nombre de documents sonores et cette population oscille entre 0,18 et 0,58¹³³ (quand la moyenne française s'élève à 0,26 et la médiane est de 0,00). On peut donc penser que la densité observée en zones rurales (variant de 2 à 11) peut être significative et mériterait d'ailleurs d'être analysée davantage, afin de savoir quels types de fonds sont concernés (musique, archives orales ?) et si cette densité est due à une forte demande et/ou à une offre importante (et si oui, d'en dresser les contours sociologiques et institutionnels).

Livre audio : des grands lecteurs aux jeunes, en passant par l'édition

Si le livre audio ne saurait être confondu avec la BV, qui ne consiste pas à lire un texte déjà écrit par un tiers, le passage de l'imprimé à l'oral constitue un dénominateur commun qui peut éclairer la réalité des BV.

Dans l'étude Ipsos *Les Français et la lecture*¹³⁴ (2023) pour le Centre national du livre (CNL), un *focus* sur le **livre audio** met en lumière les chiffres-clés suivants (pour plus de données, voir les pages 19 et 20 de l'étude Ipsos) :

- 30% des Français ont déjà écouté un livre audio (dont 7% au cours des 12 derniers mois), quand ce nombre était de 18% en 2017 : l'essor du livre audio est donc un phénomène plutôt récent
- Ce pourcentage de 30% augmente chez les **grands lecteurs** (35%) : contrairement à ce que l'on pourrait donc penser, l'oralité n'est pas seulement réservée aux publics éloignés de la lecture dite « traditionnelle », mais plaît aussi à ceux qui ont particulièrement l'habitude de lire
- Ce même pourcentage est encore plus élevé chez les **jeunes** (46% pour les 15-24 ans mais aussi pour les 25-34 ans) : il pourrait donc constituer un levier pour proposer une offre pertinente pour cette tranche d'âge plus volatile (notamment les adolescents avant le baccalauréat).

Dans son article « Quand le livre est mis en son » (2023), Hervé DE CHALENDAR souligne lui aussi l'élargissement du public pour cette forme de lecture : « Autrefois réservée aux personnes malvoyantes, cette nouvelle façon de s'imprégner d'un texte intéresse de plus en plus les éditeurs, les auteurs et le grand public »¹³⁵. Reprenant ses échanges avec Cécile PALUSINSKI (président et fondatrice de l'association strasbourgeoise La Plume de paon, qui promeut le livre audio francophone), il confirme la tendance révélée par l'enquête du CNL au sujet des grands lecteurs :

¹³³ Nous donnons ici le ratio de ces villes en allant de la plus peuplée à la moins peuplée : Paris (0,30) – Marseille (0,27) – Lyon (0,48) – Toulouse (0,23) - ETP Plaine Commune (0,25) - Eurométropole de Strasbourg (0,18) – Montpellier (0,30) – Nice (0,58) – Nantes (0,23) et CU Clermont Auvergne (0,24). Ces données proviennent de la même cartographie que celle citée précédemment.

¹³⁴ CENTRE NATIONAL DU LIVRE, rapport *Les Français et la lecture en 2023* [en ligne] [consulté le 21 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-francais-et-la-lecture-en-2023>

¹³⁵ DE CHALENDAR, H. Quand le livre audio est mis en son. In : *Les saisons d'Alsace*. 2023, n°98, p. 82

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

Le livre audio se développe aussi parce que *sa cible s'élargit*. Il commence à intéresser les *bons lecteurs*, ceux qui adorent plonger le nez, les yeux et l'imaginaire dans l'encre et le papier, parce qu'ils *découvrent cet autre plaisir* consistant à « lire avec les oreilles » et que, remarque Cécile Palusinski, *ceci étend leur temps de lecture*¹³⁶.

Mais, nous dit-il, le livre audio ne séduit pas uniquement les publics. Et pour cause, la *maison d'édition Les Belles Lettres* a réalisé en janvier 2024 un sondage sur les livres sonores, lequel s'affichait automatiquement sur leur site internet, dans une fenêtre qui s'ouvrait par-devant la page d'accueil. On apprend alors que cette enquête s'inscrit dans une temporalité qui dépasse l'effet de mode : « *Avant de nous lancer dans un projet qui mûrit de longue date*, nous aimerions sonder vos esprits et connaître mieux vos goûts en matière de livres sonores. Aussi, nous vous prions de bien vouloir remplir le sondage que voici en laissant libre cours à vos envies »¹³⁷.

L'article enthousiaste d'Hervé DE CHALENDAR soulève toutefois une ombre au tableau, en donnant cette fois-ci la parole à Laure SAGET, présidente de la commission « Livre audio » du Syndicat national de l'édition :

« La médiation et l'intelligence du comédien donnent une clarté au texte », constate Laure Saget. Mais cet art de l'acteur fait face à une *terrible menace* : *l'intelligence artificielle* [...] [qui possède le] redoutable atout de baisser des coûts de production conséquents¹³⁸.

C'est là où la BV se démarque du livre audio et trouve sans doute l'une de ses originalités : elle ne saurait être ainsi menacée par l'IA car l'auteur du livre est un être vivant qui s'adapte à son interlocuteur : l'histoire racontée est donc liée à son auteur et à son interaction avec chaque lecteur. Toutefois, on ne manquera pas de rappeler l'article de Denis CRISTOL dans la première partie de notre étude (cf. 1.4.2 – page 35), qui envisageait une coexistence entre BV et robots de conversation, à condition que ces derniers puissent réellement s'ajuster à son (ou ses) lecteur(s).

Des BV sous forme de podcast

Au-delà des livres sonores dont « le développement est réel », Hervé de CHALENDAR évoque « la *multiplication des podcast radio* » qui lui aussi « profite de nouvelles habitudes culturelles [...] même si l'un et l'autre ne doivent surtout pas être confondus »¹³⁹.

En l'occurrence, ce format rejoint parfois directement celui de la BV en proposant d'*écouter les histoires de LV sous forme de podcast*. Outre les enregistrements audio que nous avons déjà évoqués (livret *Points de vue* lors d'une BV à Épinal, enregistrements disponibles sur l'OPAC du lycée australien William CLARCKE), nous avons identifié deux projets de podcast qui reprennent

¹³⁶ *Ibid.*, p. 83

¹³⁷ La fenêtre n'étant plus visible sur la page d'accueil du site internet, nous avons retrouvé une publication Facebook des éditions Les Belles Lettres qui reprend le sondage. Disponible sur : EDITIONS LES BELLES LETTRES. Sondage : Quel(s) livre(s) des Belles Lettres aimeriez-vous écouter en format audio ? In : Facebook [en ligne] [consulté le 21 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.facebook.com/photo/?fbid=782112863959487&set=a.601569378680504&locale=km_KH

¹³⁸ DE CHALENDAR, H., *op.cit.*, p. 83

¹³⁹ *Ibid.*

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

expressément le concept de BV. L'un est porté par la scène nationale MA (pour Montbéliard Agglomération), qui met notamment à disposition « un site dédié aux activités éducatives et participatives » où l'on peut retrouver deux *playlists* de BV¹⁴⁰ ayant eu lieu en 2014 et 2015. Le second projet met en avant un seul LV (pour l'instant) qui a enregistré 23 histoires¹⁴¹ en 2018. Il n'est pas porté par une structure identifiable, mais en plus d'un blog spécifique¹⁴², il diffuse ses enregistrements sur plusieurs plateformes, notamment Deezer¹⁴³. Un autre projet, qui n'est pas un podcast à proprement parler mais est une **BV en ligne**, a été réalisé par les médiathèques de la CC Alpes Provence Verdon sur Genially, pendant un confinement lié au COVID : il se présente sous la forme d'un jeu de piste *interactif* et inclut des vidéos de LV¹⁴⁴.

Notons par ailleurs que ces trois projets se définissent comme une « bibliothèque humaine » et non pas « vivante » : serait-ce pour signifier que leur format ne permet pas une véritable interaction vivante entre LV et lecteur ? Dans tous les cas, nous voyons bien que la BV participe d'un mouvement général d'essor des pratiques de lecture autour de l'oralité.

3.2.2. Politiques publiques : la BV dans le sillage des droits culturels

Outre les pratiques culturelles, la BV semble s'inscrire dans les réflexions actuelles en matière de politiques publiques de la culture, notamment à travers la notion de droits culturels, formalisés dans la *Déclaration de Fribourg*¹⁴⁵. C'est d'ailleurs ce que nous a confié Loriane DEMANGEON, co-organisatrice de la BV « Points de vue » à la BMI d'Épinal. Par souci de concision, nous reprenons ici la définition des droits culturels proposée par le philosophe Patrice MEYER-BISCH, président de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels et coordinateur de la chaire Unesco pour les droits de l'homme et la démocratie à l'université de Fribourg :

En synthèse, l'argument est celui-ci : ***les droits culturels peuvent être définis comme des « capacités de capacités »***, les capacités de se saisir des capacités présentes dans le milieu, ainsi que d'aller puiser dans d'autres milieux. L'identification est l'acte par lequel chacun reconnaît et voit reconnaître ses capacités, à la fois d'épanouissement personnel et de liaison à autrui, cet acte est donc un préalable à l'exercice de tout autre droit. ***Il signifie cette capacité d'interface entre soi, les œuvres et les autres***, sans laquelle l'individu est esseulé, tronqué de ses propres membres¹⁴⁶.

¹⁴⁰ La bibliothèque humaine. In : *MA scène nationale créative* [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://mascenenationale-creative.com/index.php/2016/06/04/la-bibliotheque-humaine/>

¹⁴¹ Bibliothèque humaine, transmission de souvenirs. In : *Bibliothèque humaine - Le Podcast* [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://bibliotheque-humaine.lepodcast.fr/page/5>

¹⁴² Bibliothèque humaine, présentation du projet. In : *Bibliothèque Humaine Blogspot* [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://bibliothequehumaine.blogspot.com/>

¹⁴³ Bibliothèque humaine. In : *Deezer* [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.deezer.com/fr/show/65322

¹⁴⁴ La bibliothèque humaine 2021 : Délices confinés pour les Grandes Oreilles. In : *Genially* [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://view.genial.ly/60194e398617870d8a45c8f2/interactive-content-bibliotheque-humaine-2021-delices-confines>

¹⁴⁵ GROUPE DE FRIBOURG, *Déclaration de Fribourg*, op.cit.

¹⁴⁶ MEYER-BISCH, P. Les droits culturels Enfin sur le devant de la scène ? In : *L'Observatoire*. 2008/1, n°33, p. 12

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

La *Déclaration de Fribourg* identifie une série de droits culturels qui ont trait à l'identité, au patrimoine, à la communauté, à l'accès et à la participation à la vie culturelle, à l'éducation et à la formation, à la communication et à l'information et enfin, à la coopération culturelle. Si nous reviendrons sur l'ensemble de ces droits quand nous évoquerons les pistes d'évaluation de la BV, nous nous limiterons ici à les mettre en relation avec les BV déjà mises en place par les structures ou porteurs de projet.

Participation et « encapacitation »

Pour éclairer la signification de la participation à la vie culturelle mentionnée dans la *Déclaration de Fribourg*, nous faisons appel à un autre article de Patrice MEYER-BISCH :

Si les droits culturels sont compris comme des *droits de participer (accéder, pratiquer et contribuer) à des références culturelles*, comprises comme des patrimoines communs à vivre, partager et interpréter, ils sont bien au principe et au cœur d'un tissu social libre et pacifique. Les « savoirs » sont des « lieux communs » d'éblouissement, de reconnaissance, de révolte et de créativité¹⁴⁷.

Si toutes les BV semblent encourager cette participation, en donnant l'occasion aux LV (mais aussi aux lecteurs) de « vivre, partager et interpréter » les histoires qu'ils portent en eux, nous avons tenu à mentionner deux BV qui s'inscrivent explicitement dans cette démarche. D'une part, le projet « La Bibliothèque » de F. DE CHAILLÉ s'est tenu en 2013 à l'occasion du colloque « participa(c)tion ». Ce colloque avait pour sous-titre « La participation des publics au processus de création. La participation des artistes à la construction de l'espace public »¹⁴⁸. Sur le site du musée, une généalogie du sens donné au colloque permet de comprendre la place accordée aux LV, dans une volonté de participation des publics et une conception de l'art comme ancré dans des usages quotidiens :

Ce colloque-événement se tourne volontiers vers Michel de Certeau, auteur de *L'Invention du quotidien* en 1990, pour envisager l'œuvre d'art non plus seulement comme un lieu de représentations, mais aussi de manière pragmatique, comme *lieu du commun, comme dispositif ouvert aux usages individuels ou collectifs*, comme point de départ d'une interrogation sur le partage des responsabilités entre l'artiste, le public et l'institution¹⁴⁹.

D'une autre manière, la BV « Points de vue » co-organisée par l'association Mirador et la BMI d'Épinal a elle aussi encouragé la participation de toutes les parties prenantes, notamment pour le choix des thèmes qui s'est réalisé lors d'une réunion publique impliquant habitants du territoire et bénévoles du réseau des bibliothèques prenant part au projet.

Cette approche participative encouragée par les droits culturels vise notamment à donner aux individus les moyens d'exercer concrètement leur potentiel au sein de leur environnement. Ce phénomène d'activation effective des ressources

¹⁴⁷ *Idem*. Libertés et droits culturels : les antidotes contre les communautarismes. In : ANSELME, L. (dir) *Droits culturels. Les comprendre, les mettre en œuvre*. Grenoble : Éditions de l'Attribut, 2022, p.40

¹⁴⁸ MACVAL. Colloque-événement « participa(c)tion ». In : MACVAL [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.macval.fr/colloque-evenement-participa-c

¹⁴⁹ *Ibid.*

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

propres à chaque individu est appelé « **encapacitation** » (qui est une traduction de l'anglais *empowerment*). Dans le rapport « Comment apprécier les effets de l'action des bibliothèques publiques ? » (2019) (piloté par l'Observatoire des politiques culturelles et commandé par le ministère de la Culture), nous trouvons la définition suivante :

L'encapacitation, ou *empowerment*, désigne le **fait de donner ou de renforcer le pouvoir d'agir dont disposent effectivement les individus et collectifs vivant sur un territoire donné dans quelque domaine que ce soit** : artistique, culturel, social, etc. Or on peut penser que les bibliothèques de lecture publique œuvrent assez largement en ce sens non seulement en donnant un accès libre et gratuit au plus large éventail des sources d'information disponibles, mais en offrant aussi la possibilité d'espaces de rencontres et de débats en leur sein [...]

Il ne s'agit donc pas seulement de la liberté formelle accordée par le droit public dans le domaine de l'expression d'opinion, de réunion ou d'association, mais de la connaissance réelle que les habitants ont de ces droits et des possibilités concrètes qu'ils ont de les mettre en œuvre. Amartya Sen [philosophe et prix Nobel d'économie en 1998, créateur de l'indice de développement humain ou IDH] place donc d'emblée l'instruction, l'information et la culture comme des « capacités » essentielles au cœur de ses préoccupations¹⁵⁰.

Là encore, si le lien entre BV et « encapacitation » paraît évident pour chacune d'entre elles, il est particulièrement explicité dans les BV en santé mentale. En effet, au cours de nos entretiens, A. GODARD (CReHPsy Pays de la Loire) nous a partagé le cas d'une pair-aidante (personne jadis atteinte d'un trouble, aujourd'hui rétablie et qui aide les autres à surmonter cette épreuve) qui a repris ses études et a elle-même organisé une BV. L. RENOUX (CREFAP Rennes) voit dans ce dispositif un élément « précieux dans le parcours de rétablissement », à travers le cas de deux personnes concernées, qui ont d'abord été LV, avant de devenir bibliothécaires lors d'une autre BV. Enfin, citons deux articles issus du numéro « *Empowerment et santé mentale* » (2011) de la revue *La santé de l'Homme*, en accès libre sur le site de l'Agence nationale de santé publique¹⁵¹ : le premier propose une réflexion générale de la BV comme moyen de lutter contre la stigmatisation en santé mentale¹⁵² (il cite d'ailleurs les BV organisées par la Maison de usagers de Sainte-Anne que nous avons aussi analysées) ; le second évoque un cas particulier de BV en Lorraine¹⁵³.

¹⁵⁰ OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES. Rapport *Comment apprécier les effets de l'action des bibliothèques publiques ?* Commanditaire : ministère de la Culture. 2019, p. 62

¹⁵¹ *La Santé de l'homme* [en ligne] 2011, n°413 Empowerment et santé mentale [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.santepubliquefrance.fr/docs/la-sante-de-l-homme-mai-juin-2011-n-413-empowerment-et-sante-mentale

¹⁵² LOUBIÈRES, C. et CARIA, A. La Bibliothèque vivante : un outil de lutte contre la stigmatisation en santé mentale, *La santé de l'Homme*, *op.cit.*, p. 23-24

¹⁵³ BARROCHE, M.-C., ANGSTER, Aude *et al.* Bibliothèque vivante en Lorraine : des personnes concernées par des troubles psychiques témoignent de leur vécu. In : *La santé de l'Homme*, *op.cit.*, p. 25

(Re)créer du commun : la communauté revisitée

Outre la participation, la *Déclaration de Fribourg* fait référence dans son article 4 au droit de se référer librement ou non à une ou plusieurs communautés culturelles et de modifier ce choix¹⁵⁴. Avant toute chose, nous tenions à préciser que la notion de « communauté » mobilisée par les droits culturels ne saurait être assimilée à une logique communautariste. C'est d'ailleurs ce que précise Patrice MEYER-BISCH en s'appuyant lui aussi sur l'article 4 de cette déclaration, avant d'ajouter :

Une référence appropriée n'est pas forcément une appartenance [...] Chaque droit culturel est une liberté de se référer à une multiplicité de références et de les combiner de façon singulière [...]

Au lieu de nier l'importance des diverses expériences en communautés de valeurs pour la vie culturelle et notamment politique, les droits culturels permettent de la garantir et de la réguler. Les droits à la libre référence assurent à chacun la possibilité de vivre trois faces interdépendantes de la dignité : singulière, sociale et universelle. C'est dans cet « entre » que toute liberté se cultive¹⁵⁵.

Si Mathilde DUMAINE soulignait dans son mémoire qu'en France, le terme « cité » était préféré à celui de « communauté », afin d'inscrire la BV dans un cadre national soucieux de la cohésion sociale¹⁵⁶, nous avons tâché d'honorer cette même intention en parlant de « communauté revisitée ». Celle-ci ne s'aurait se confondre avec un ensemble homogène, immuable et hermétique, mais s'inscrirait plutôt dans un processus de recontextualisation continue et intrinsèquement lié aux pratiques des personnes qui la font vivre.

Pour la suite de notre réflexion sur la communauté au sens des droits culturels, nous avons identifié quatre modèles qui pouvaient se prêter au contexte de la BV : la *communauté culturelle, locale, patrimoniale et épistémique*.

Dans son article intitulé « L'irruption de la notion de communauté en droit international de la culture », Lily MARTINET (chargée de recherche à l'Institut Max Planck) reprend la définition de la « communauté culturelle » de la *Déclaration de Fribourg* :

Cette déclaration définit la communauté culturelle comme « un groupe de personnes qui partagent des références constitutives d'une identité culturelle commune, qu'elles entendent préserver et développer¹⁵⁷.

¹⁵⁴ GROUPE DE FRIBOURG, *Déclaration de Fribourg*, *op.cit.*, p. 6. Voici l'article 4 en intégralité : « a. Toute personne a la liberté de choisir de se référer ou non à une ou plusieurs communautés culturelles, sans considération de frontières, et de modifier ce choix ; b. Nul ne peut se voir imposer la mention d'une référence ou être assimilé à une communauté culturelle contre son gré. »

¹⁵⁵ MEYER-BISCH, P. Libertés et droits culturels : les antidotes contre les communautarismes, *op.cit.*, p. 43

¹⁵⁶ DUMAINE, M., *op.cit.*, p. 66 : « La bibliothèque vivante tend à s'associer pleinement à la communauté dans une sphère anglo-saxonne. Si en France la notion de communauté est peu employée, celle de « cité » est utilisée, principalement pour traiter du rôle social de la bibliothèque. »

¹⁵⁷ MARTINET, L. *op.cit.* p. 2

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

Elle donne ensuite une série d'exemples de communautés culturelles que nous pouvons relier aux BV que nous avons analysés dans notre étude :

Il peut s'agir de communautés *nationales* diffuses, telles les communautés liées au yoga ou au « Repas gastronomique des Français », d'une communauté centrée sur les *praticiens*, comme celle formée autour de la fauconnerie, d'une communauté *locale ou régionale*, d'un groupe *ethnique*, ou encore d'une communauté axée sur la *religion*, ou prenant en compte le *genre*¹⁵⁸.

Par exemple, Lily MARTINET mentionne la culture des Haenyeo (plongeuses) sur une île en Corée du Sud, « composée de femmes plongeant en apnée pour pêcher des fruits de mer », pour illustrer le cas d'une communauté culturelle fondée sur deux critères : la pratique et le genre. Dans le cas des BV, nous avons trouvé que le projet de M. BOHN d'élargir les thématiques pour rassembler les différentes populations de Sarre-Union autour des pratiques culturelles (cuisine, cinéma, musique...) résonnait avec cette définition de la communauté culturelle. De la même manière, la BV organisée dans le lycée australien William CLARCKE entendait donner la parole à des LV dont l'expertise venait de la pratique d'une activité particulière (comme le sport ou d'autres loisirs)¹⁵⁹.

Au cours de cette étude, la BV a pu également être perçue comme favorisant la cohésion d'une *communauté locale*, laquelle est selon Lily MARTINET une déclinaison de la communauté culturelle. Nos deux exemples proviennent du milieu éducatif : il s'agit encore une fois du lycée australien William CLARCKE mais aussi de l'Université canadienne de Sherbrooke. Dans le premier cas, K. POPE affirme que l'essence même de cette idée de BV réside dans la construction d'un sentiment d'appartenance à la *communauté éducative*, mais également dans l'établissement de liens qui dépassent ce cadre¹⁶⁰. Quant à l'Université de Sherbrooke, on peut lire que « [c]ette activité aide à mieux connaître et mettre en valeur la diversité présente sur les campus afin de créer une communauté riche de ses divers apports culturels. Elle peut aussi contribuer à renforcer les liens avec la *communauté environnante, incluant les réalités au-delà de nos campus* »¹⁶¹. Nous le voyons ici, les communautés encouragées par la BV tâchent de concilier cohésion interne et rayonnement extérieur à la communauté, la distinguant bien d'une logique communautariste.

La *communauté patrimoniale* est également définie par Lily MARTINET en référence aux droits culturels :

Le texte explicatif de la Convention de Faro [sur la valeur du patrimoine culturel pour la société] se rapporte aux droits culturels : L'idée du patrimoine commun de l'Europe permet d'aborder la notion de « communauté patrimoniale », car il n'y a pas de vie culturelle sans communauté (article 27

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ POPE, K., *op.cit.* : « Les bibliothèques vivantes donnent aux étudiants l'opportunité d'en savoir plus sur certains sports, loisirs et autres passe-temps, grâce à des personnes qui y prennent part activement ». Nous traduisons.

¹⁶⁰ *Ibid.* On retiendra notamment les citations suivantes : « la construction d'une communauté est l'essence même de cette idée », « interagir avec divers membres de notre communauté éducative mais également au-delà » ou encore « [N]ous estimons qu'il est important d'appartenir à une communauté. Les bibliothèques humaines contribuent à bâtir des communautés éducatives solides » (pages non précisées). Nous traduisons.

¹⁶¹ BLEYS, F., THÉRIEN, B. et DUBÉ, J.-S., *op.cit.*

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

de la Déclaration universelle des droits de l'homme). [...] Si les communautés jouent désormais un rôle dans la gestion du patrimoine, c'est peut-être en raison du rapprochement progressif qui s'est opéré entre les droits culturels et le droit du patrimoine culturel. La **participation des communautés à la gestion de leur patrimoine** est devenue l'une des modalités d'exercice du droit de participer à la vie culturelle¹⁶².

Par souci de concision, nous renverrons ici au paragraphe « BV et patrimoine » pour illustrer comment ce dispositif s'inscrit résolument dans cette démarche de participation des communautés (telles que celles formées par les habitants d'un territoire) pour valoriser et faire vivre le patrimoine (cf. 2.1.2 – page 43).

Enfin, la **communauté épistémique** telle que revisitée par les droits culturels se retrouve cette fois-ci définie par Patrice MEYER-BISCH en ces termes :

Lorsque des personnes entendent **partager leurs savoirs** à partir d'un ensemble identifié de références, et ceci **afin de les vivre et de les développer**, cela devient une communauté culturelle, ou communauté épistémique¹⁶³.

Si cette définition semble tout à fait convenir pour décrire les échanges d'expérience (ou l'échange de savoirs issus de l'expérience – cf. chapitre II.2 de notre étude), nous avons également évoqué quelques points problématiques dans la relation au savoir qui est en jeu dans la BV, en se voulant plus horizontale et plus collective. En ce sens, nous avons pensé que le concept de « communauté épistémique » pouvait fournir un modèle épistémologique pertinent pour aider les BV à constituer des « communautés de savoir » plus durables, en évitant le risque d'une horizontalité non régulée (voir dérégulée).

Pour étayer notre propos, nous aurons recours à deux références qui relient communauté, savoir et témoignage, pour réhabiliter à la fois l'individu et l'institution, en les plaçant au cœur d'une tension dynamique. Premièrement, Jean-Marc CHATELAIN, conservateur à la Bibliothèque nationale de France, cherche à montrer que l'appartenance à une communauté de savoir ne demande pas l'effacement de sa singularité (au risque de tomber dans l'emprise), mais sa mise en relation avec autrui et le monde (pour laisser en eux une empreinte) :

Dans le processus complexe par lequel se construit l'appartenance à une communauté de savoir, la **revendication d'un éthos** constitue sans doute la forme la plus achevée des relations que l'individu est susceptible d'entretenir avec le groupe. Parce qu'elle est la **forme rationnelle ou réfléchie du lien de dépendance**, elle marque le moment où cette dépendance est simultanément **vécue comme appartenance à la communauté et comme libre disposition de soi-même**, comme acquiescement – fût-ce un acquiescement critique – de la partie à son tout [...]

[C]'est par le **témoignage** de sa propre personne que l'individu affirme son appartenance au groupe. La **réalité institutionnelle** et sociale de la communauté est alors **réinterprétée** dans le registre symbolique d'un ensemble de valeurs dont chacun est appelé à être le témoin pour autrui. [...] la communauté, par-delà tout statut juridique et toute organisation sociale, est

¹⁶² MARTINET, L. *op.cit*

¹⁶³ MEYER-BISCH, P. Libertés et droits culturels : les antidotes contre les communautarismes, *op.cit.*, p.41

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

communauté de témoignage – plus qu’une patrie, un patriotisme, non seulement un territoire qu’on occupe, mais aussi une *mémoire qu’on habite* [...]

La communauté savante ne se définit pas alors comme l’unique effet d’un conformisme, [...] mais elle se présente aussi comme un espace où se déploient des *responsabilités, tant à l’endroit du savoir qu’à l’endroit de ceux qui participent à ce savoir et de ceux qui sont appelés à y participer* [...] [E]lle soumet les connaissances qu’elle partage à l’*effort d’une révision* [...] et ses propres frontières à la *possibilité d’un élargissement indéfini*¹⁶⁴.

En somme, Jean-Marc CHATELAIN nous invite à penser la communauté épistémologique à l’aune d’une éthique individuelle dont la visée est résolument sociale : elle nous inscrit dans une chaîne de responsabilités qui rend possible une révision qui ne saurait se faire révisionnisme, car elle entend répondre à un certain nombre de valeurs qui empêcheraient de basculer aussi bien dans le conformisme que le relativisme. Cette idée nous conduit justement à notre seconde référence, le philosophe Roger POUIVET qui écrit dans son article « L’épistémologie du témoignage et les vertus » paru aux Éditions de Minuit :

Le témoignage n’est pas le signe d’une fragilité épistémologique, comme certains seraient peut-être tentés de le penser. Bien au contraire, l’excellence de notre nature se manifeste dans l’*exercice de vertus intellectuelles*, dont celles qui nous permettent, de façon fiable, de témoigner et de recueillir des témoignages¹⁶⁵.

[...] L’épistémologie des vertus rejette l’idéal d’autonomie épistémologique [...] Nous apprenons à apprendre des autres, à en être intellectuellement dépendants *sans soumission induite ou méfiance excessive*¹⁶⁶.

[...] Bien sûr, la confiance peut être mal placée [...] Mais notre capacité de nous en apercevoir repose elle-même souvent sur le recours à des témoignages et sur la reconnaissance d’une meilleure autorité que celle que nous avons jusqu’alors suivie¹⁶⁷.

[...] Si des attentes normatives portent sur l’*honnêteté*, du moins intellectuelle, des uns et des autres, les critères d’évaluation ne sont alors pas sociaux [...] Ils sont éthiques¹⁶⁸.

En cela, Roger POUIVET se démarque du constructivisme de Martin KUSCH pour qui « l’existence de la connaissance dépend de celle de communautés. C’est seulement s’il y a des communautés pour les constituer, les imposer et la garantir, qu’existent des statuts sociaux [...] ce sont des groupes de personnes qui garantissent et imposent le statut social de la notion de ‘connaissance’ »¹⁶⁹. Si le savoir s’ancre dans des communautés, celles-ci n’ont pas pour but d’imposer une vision de monde,

¹⁶⁴ CHATELAIN, J.-M., *op.cit.*

¹⁶⁵ POUIVET, R. Epistémologie des vertus et témoignage. In : *Philosophie*. 2006/1, n°88, p. 11

¹⁶⁶ *Ibid.*, p.21

¹⁶⁷ *Ibid.*, p.26

¹⁶⁸ *Ibid.*, p.24

¹⁶⁹ *Ibid.*, p.22

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

mais de veiller au respect des vertus intellectuelles qui rendent possible toute démarche scientifique.

A la lecture de ces deux articles, il semblerait que Jean-Marc CHATELAIN et Roger POUIVET veuillent concilier le témoignage personnel avec l'édification de valeurs communes certes, mais non communautaristes. La communauté épistémique veille au respect des vertus intellectuelles qui rendent possible la confiance en l'autre et dans son témoignage, qui parle pour lui-même et ne cherche pas à s'imposer.

En relisant la BV à la lumière de ces considérations épistémologiques, nous comprenons peut-être pourquoi le témoignage du LV exige une mise à distance : celle-ci ouvre la voie à la révision, à la critique, à l'individuation du LV et ce faisant à celle du lecteur, évitant ainsi une potentielle relation de pouvoir ou de domination. En transposant le modèle des vertus intellectuelles cette fois-ci sur le lecteur, on pourrait penser que l'ensemble des valeurs éthiques encouragées par certains organisateurs (en lien avec l'écoute active, la pleine attention, la manière de poser des questions au LV...) participent de cette régulation collective. En rejoignant cet effort de juste distance entre confiance aveugle et défiance systématique, la BV pourrait constituer une « communauté épistémique » qui reconnaît l'importance de la confiance bien placée dans la parole de l'autre et dans celle des institutions : plutôt que d'encourager un climat de suspicion, cette juste distance ouvre la voie à une responsabilité partagée qui peut surmonter les crises pour ne pas procéder à un rejet total en cas de déception personnelle ou de défaillance d'une organisation.

Finalement, nous retrouvons ici l'importance de la relation entre LV et lecteur, qui est au cœur de la BV et qui nous rappelle la relation d'amitié évoquée par Marcel PROUST.

*

En complément de cette mise en perspective théorique, voyons comment soutenir ce dispositif dans des politiques publiques concrètes. Ici, il s'agit notamment d'inscrire les BV dans un cadre institutionnel sans mettre à mal la spontanéité et la plasticité qui la caractérisent. D'ailleurs, Lily MARTINET (déjà citée en 3.2.2) pointe cette tension dans le domaine du patrimoine culturel immatériel (PCI), notion qui se prête bien à la BV (nous y reviendrons) : si la Convention pour la sauvegarde du PCI adoptée par l'Unesco en 2003 invite les communautés culturelles à participer au processus patrimonial et ce, « de l'identification à la mise en valeur en passant par la préservation, la protection et la transmission d'un élément »¹⁷⁰, c'est toujours l'Etat qui contrôle l'accès des communautés à l'Unesco et c'est encore lui qui « choisit les éléments proposés pour une inscription sur l'une des listes instaurées par la Convention »¹⁷¹. ***Comment donc articuler tous ces niveaux de décision pour que la BV trouve ses cadres de référence ?***

¹⁷⁰ MARTINET, L. L'irruption de la notion de communauté en droit international de la culture. In : *In Situ* [En ligne]. 2021, n°44, p. 4 [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/insitu/30738>

¹⁷¹ *Ibid.*

3.3. LEVIERS EXTERNES : QUELS SOUTIENS INSTITUTIONNELS ?

Quelques mots sur l'institution

Pour expliciter davantage cette recherche d'équilibre entre verticalité de l'institution et horizontalité de la BV, il nous a paru pertinent de préciser davantage le sens que nous donnons ici à l'institution, grâce à l'ouvrage de Joëlle LE MAREC, intitulé *Essai sur la bibliothèque : volonté de savoir et monde commun*¹⁷². Dans sa conclusion « La bibliothèque comme réinstitution », la professeure en sciences de l'information et de la communication propose la réflexion suivante :

L'institution dans cette acception a donc moins à voir à la fois avec le sens commun limité d'une organisation qui permet d'exercer un pouvoir brutalisant sur les choses et les personnes à partir d'un modèle autorisant l'anticipation et la gestion, qu'avec l'imaginaire comme *force agissante, continue*, conservant des éléments qui peuvent à tout moment réapparaître ou disparaître, *réarticuler ce qui a été et ce qui advient dans des communautés humaines*. Elle est donc le lieu d'affrontements qui ont une actualité saisissante à présent, notamment au sein des institutions, en particulier celles du savoir¹⁷³.

Nous voyons ici comment Joëlle LE MAREC réinscrit l'institution dans la dynamique des communautés humaines qui la constituent. En cela, elle prolonge le mouvement des droits culturels qui appellent à la responsabilité collective et à la participation de tous à un « monde commun » pour reprendre le titre de son ouvrage. Pour éclairer un peu mieux le rôle régulateur que l'institution peut jouer, Patrice MEYER-BISCH propose un horizon original pour l'action publique, dans un article où il tente de concilier participation et excellence :

En culture démocratique, toute action publique consiste à montrer les dialectiques : à savoir un ou plusieurs couples de valeurs à la fois nécessaires et en tension. Chaque décision implique une tentative de synthèse originale et appropriée¹⁷⁴.

Ce faisant, il cherche donc à relier la théorie et la pratique, en invitant l'action publique à révéler la dialectique philosophique. Poursuivant son mouvement de pensée, le philosophe propose également de donner un autre sens à l'art de la médiation, trop souvent réduite à celle envers les publics « empêchés », quand il fait de la médiation un principe de gouvernance en démocratie : « c'est rechercher l'intelligence des frontières : dans chaque discipline comme dans chaque personne qui cherche à la pratiquer, il y a une forme de désir, une attente à travailler »¹⁷⁵.

A la lumière des attentes que notre étude a permis de déceler chez les différentes parties prenantes de la BV (porteurs de projet, publics, LV, partenaires...), nous proposons dans les pages suivantes quelques voies d'épanouissement de ce dispositif.

¹⁷² LE MAREC, J. *Essai sur la bibliothèque : volonté de savoir et monde commun*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2021

¹⁷³ *Ibid.*, p.125

¹⁷⁴ MEYER-BISCH P., « Droits culturels à l'excellence pour et par tous : une contradiction ? », *op.cit.*, p.115

¹⁷⁵ *Ibid.*, p.117

Par souci de concision, nous avons privilégié la dimension prospective et donc relayé en **annexe 9 une sélection des soutiens institutionnels existant** déjà dans le cadre des BV.

3.3.1. Impliquer davantage le monde universitaire

Nous commençons notre exploration par le champ académique et universitaire et ce pour une double raison assez paradoxale : c'est dans ce domaine que nous avons trouvé le plus de littérature grise sur les BV ; dans le même temps, c'est un lieu encore peu investi pour accueillir ce dispositif. En effet, nos exemples proviennent surtout de la littérature grise étrangère (Japon, Slovaquie, Australie, Canada), auxquels il faut ajouter des sources moins académiques attestant de BV dans des BU en Suisse, en Belgique, ou encore aux Pays-Bas. Les universités françaises ayant mis en place une BV sont Toulouse 1, la faculté de Lettres de Nantes, l'Ecole d'ingénieur Télécom à Paris, les campus de Lyon 1 et Lyon 2, ainsi que la BU d'Angers.

Les organisateurs de la BV à l'université japonaise de Dokkyo soulignent bien ce **contraste entre lieu idéal pour penser la BV et cadre peu propice à l'accueillir**¹⁷⁶. Pourtant le potentiel est selon eux bien réel, estimant que les techniques de la BV sont transposables pour des événements visant à briser la barrière entre étudiants internationaux et locaux, afin de faciliter leurs interactions sur le campus. En Slovaquie, les organisateurs de BV soulignent la pertinence de la coopération entre universités et écoles primaires et secondaires, notamment pour recruter des participants¹⁷⁷.

En France, un échange avec Élise JAUNET de l'association Traits-Portraits nous a permis de comprendre que la BV organisée en 2023 à la BU de Lettres de Nantes¹⁷⁸ s'était faite dans le **cadre de la journée d'étude** « La ville aux féminins » **du master Histoire Publique, à l'initiative d'un enseignant** qui avait découvert le dispositif lors d'une BV précédente au Château des Ducs de Bretagne (qui figure dans notre état des lieux). Accessible aux étudiants et au grand public, elle avait eu lieu à la BU de Lettres, dans le cadre de sa programmation de réouverture.

Ce dernier exemple nous a conduit à l'hypothèse suivante : si les SCD disposent généralement d'une enveloppe budgétaire pour l'action culturelle des BU, il semblerait que le format de la BV soit encore méconnu. Il s'agirait donc de **rendre plus visible, notamment lors d'événements nationaux comme les JACES**¹⁷⁹ (Journées Arts et Cultures dans l'Enseignement Supérieur), mises en place en 2013 par la convention-cadre « Université, lieu de culture » et qui réunissent le ministère de l'Enseignement Supérieur, le ministère de la Culture et France Universités. Elles s'appuient également sur les CROUS et le réseau national Université+Art+Culture

¹⁷⁶ KUDO, K. et al., *op.cit.*

¹⁷⁷ BOBONOVA, I. et al, *op.cit.*, p. 4662

¹⁷⁸ Bibliothèque vivante "Les réalités des femmes". In : *UFR Histoire, histoire de l'art et archéologie* [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://histoire.univ-nantes.fr/accueil/bibliotheque-vivante-les-realites-des-femmes>

¹⁷⁹ MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE. Qu'est-ce que les JACES ? In : *Journées arts-cultures-sup* [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.journees-arts-culture-sup.fr/qu-est-ce-que-les-jaces

chargé de promouvoir la culture dans l'enseignement supérieur. Notons par ailleurs que cette mission de développement de la culture est inscrite à l'article L123-6 du code de l'éducation¹⁸⁰.

Enfin, précisons qu'Isabelle EULA (directrice du *Rolex Learning Center* à Lausanne), rencontrée lors d'une BV à l'occasion des portes ouvertes de l'EPFL, compte réitérer l'expérience en 2024 et serait intéressée par une *présentation de ce rapport*.

3.3.2. Soutenir le ministère de l'Éducation nationale

Le second ministère français à vocation éducative semble quant à lui plus propice au développement des BV. En effet, il semble déjà engagé sur la voie d'une revalorisation de l'oralité et de la relation interpersonnelle, comme en témoigne l'article d'Hélène COMBIS sur « Les jeunes et la lecture : une relation qui se dégrade de plus en plus » (2024) : reprenant l'étude Ipsos pour le CNL (déjà évoquée en partie 3.2), la journaliste s'intéresse cette fois-ci aux 14% des Français qui se définissent comme non-lecteurs et parmi eux, aux 20% des 15-24 ans qui affirment ne pas lire ou ne pas aimer lire. Se référant ensuite au dernier classement PISA (Programme international pour le suivi des acquis), elle avance que le niveau de compréhension de l'écrit a baissé deux fois plus vite chez les élèves français que ceux (en moyenne) des autres pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) :

Pour pallier cela, *le CNL, en lien avec l'Éducation nationale*, mise notamment sur le *développement de la lecture à voix haute, et la rencontre des jeunes avec des auteurs* : « Ce sont des outils qui peuvent aider les enfants à déchiffrer un texte, à poser leur voix, à se sentir *plus à l'aise dans la peur de ne pas comprendre, la peur de rester isolé dans l'histoire* qui leur est racontée »¹⁸¹.

Ce partenariat entre le CNL et l'Éducation nationale ne manque pas de faire écho à la décision récente du président Emmanuel MACRON de rendre le théâtre obligatoire au collège, comme le rappelle la journaliste Violaine MORIN dans un article à ce sujet :

Lors de sa conférence de presse du 16 janvier [2024], Emmanuel Macron a déclaré souhaiter « que le théâtre devienne un passage obligé au collège dès la rentrée prochaine parce que cela donne confiance ». « Cela apprend l'oralité, le contact aux grands textes », a-t-il poursuivi¹⁸².

Au-delà du débat autour de cette annonce, notre attention se porte ici sur la *dynamique en place depuis quelques années dans l'Éducation nationale pour réhabiliter l'approche des textes par l'oralité et l'interaction avec des auteurs*, lesquels pourraient constituer un socle commun pour développer les BV dans les établissements secondaires.

¹⁸⁰ Article L123-6 du *Code de l'éducation* [en ligne]. 22 juillet 2013 [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027747777/2013-07-24/

¹⁸¹ COMBIS, H. Les jeunes et la lecture : une relation qui se dégrade de plus en plus. In : *Radio France* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/l-info-culturelle-reportages-enquetes-analyses/les-jeunes-et-la-lecture-une-relation-qui-se-degrade-de-plus-en-plus-9157716

¹⁸² MORIN, V. Dans les collèges, la mise en place du théâtre, « passage obligé » voulu par le président Macron, inquiète. In : *Le Monde* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.lemonde.fr/societe/article/2024/01/20/dans-les-colleges-la-mise-en-place-du-theatre-passage-oblige-voulu-par-le-president-macron-inquiete_6211944_3224.html

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

A ce sujet, nous avons échangé avec trois enseignantes organisatrices de BV : d'une part, Cécile MORZADEC et Pilar CARILLA qui ont mis en place ce dispositif dans le cadre d'un projet Erasmus+ ; d'autre part, Léa ROUMIER qui participe à l'édition 2024 des JPH (Festival Scènes Vosges – Épinal).

Dans le cas du projet Erasmus+, l'idée était de s'éloigner du modèle originel de la BV (assez militante) pour mettre en avant des histoires de dépassement de soi inspirantes et édifiantes : dans un contexte où tout est négatif, il s'agissait de valoriser des personnes qui font preuve de générosité et qui s'engagent dans la société. Cet attachement pour les histoires édifiantes se retrouve curieusement dans les *living books* de la pédagogue du XIXe siècle Charlotte MASON. Bien qu'ils ne désignent pas les LV au sens de la BV, nous avons tenu à les mentionner car ils recoupent certaines préoccupations :

Pour elle, l'enfant a besoin de livres vivants en abondance. Ils sont vitaux pour le développement de sa vie intellectuelle car [celle-ci] a besoin d'idées vivantes. (...) [Ce sont] des livres qui proposent des idées nobles, des valeurs élevées, des modèles héroïques, le dépassement de soi¹⁸³.

Pour en revenir au projet Erasmus+, les élèves étaient invités à l'issue de cette rencontre avec ces LV inspirants à sélectionner une association de leur choix pour une expérience de volontariat. Selon P. CARILLA, le format de la BV est la ***meilleure alternative aux conférences théoriques pour capter l'attention du public adolescent***. Pour preuve du succès des BV en contexte scolaire, l'enseignante en espagnol a été contactée par l'école d'infirmières à Henallux qui a organisé en 2023 une BV sur les personnes âgées (elle figure aussi dans notre état des lieux). Pour sa part, P. CARILLA poursuit un projet de BV sur le thème de la paix avec d'autres lycées espagnols, portugais et italiens¹⁸⁴ : ce projet remplit d'ailleurs les critères pour le prix eTwinning, auquel participe l'équipe d'enseignants. Ce prix, porté par la Commission Européenne, « récompense[...] les meilleures pratiques des projets scolaires coopératifs ayant recours aux outils numériques »¹⁸⁵.

Quant à L. ROUMIER, référente culture et enseignante en arts plastiques à Épinal, elle met en place une BV avec trois collègues qui aura pour LV des élèves de sixième et de troisième. Les temps de préparation comprennent notamment l'intervention de J. CASTANG (festival Scènes Vosges), pour apprendre aux jeunes non pas à lire ou réciter un texte (comme ils le font à l'école), mais à raconter une histoire. Selon L. ROUMIER, les moments de discussion avec les élèves sont encore trop rares à l'école et les BV leur donnent l'occasion de le faire : ils n'hésitent d'ailleurs pas à se livrer une fois que la confiance s'est installée et sont très friands du dispositif, qui leur permet d'ailleurs de nouer des liens plus forts entre eux. En outre, il est selon elle tout à fait ***possible de lier la BV aux programmes scolaires*** : commencer dès la sixième permettrait de préparer le Grand oral de Terminale en sept ans et qui plus est, à un âge où on se confie plus facilement ; quant aux élèves de troisième, l'étude du genre autobiographique (en français) et de l'autoportrait (en arts plastiques) pourrait s'articuler aisément avec la mise en place de BV.

¹⁸³ Sylviana, Les Living books en IEF (instruction en famille). In : *Pass Education* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.pass-education.fr/les-living-books/

¹⁸⁴ Nos presentamos / Bibliotecas humanas. Relatos y retratos de paz. #eTwinningproject [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://digipad.app/p/630258/d167045567cf4>

¹⁸⁵ MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE. Prix eTwinning [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.education.gouv.fr/prix-etwinning-5189

3.3.3. Solliciter le ministère de la Culture

Poursuivant notre exploration des chemins de déploiement de la BV, nous avons échangé avec Valérie TRAVIER, actuelle cheffe du bureau de la lecture publique au sein du SLL. Partageant notre souci de ne pas absorber la BV dans une formalisation institutionnelle excessive, elle a salué l'esprit de la BV comme dispositif pertinent pour valoriser l'oralité à l'école de manière authentique et approfondie, non pas seulement dans le cadre d'examens ou de concours d'éloquence, mais par la « découverte de l'intériorité grâce à la parole de l'autre qu'on entend et qu'on écoute ». Il serait également pertinent pour « réinitialiser la capacité d'attention » en contexte scolaire. Faisant référence au *dernier colloque de l'association Lecture Jeunesse* qui avait justement pour thème *l'oralité des adolescents*¹⁸⁶, elle nous a mentionné le travail de sociologues qui a mis en lumière des pratiques de jeunes qui ne sont généralement pas prises en compte, leur attribuant une réputation de non-lecteurs.

En matière de soutien institutionnel par des politiques culturelles, V. TRAVIER conseille d'abord d'*envisager la BV comme une méthode pour un projet plus global*, lequel peut rentrer dans le cadre d'un *contrat territoire-lecture* (ou un contrat départemental lecture) ou celui d'un *PCSES*¹⁸⁷. Elle suggère ensuite de considérer l'objectif poursuivi par la BV pour cibler le programme de soutien le plus adéquat. Par exemple, la BV serait éligible à l'*appel à projet « action culturelle et langue française »*¹⁸⁸ de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) : ce programme soutient des projets favorisant l'accès à la parole à des personnes en difficulté linguistique, en priorité dans les quartiers prioritaires de la ville, les territoires ruraux et ultramarins, afin de développer une culture plus riche. Selon V. TRAVIER, une BV avec des jeunes sous main de justice serait une méthode fructueuse pour travailler l'accès à la langue par le biais du récit de vie. Nous avons également découvert que la BV pouvait s'insérer dans le *programme national « Des livres à soi »* (mis en place depuis 2014) qui s'appuie aussi sur cet appel à projet de la DGLFLF : ce programme semble partager des points communs avec la BV puisqu'il propose des ateliers aux parents pour faire d'eux des « raconteurs d'histoire »¹⁸⁹, pour encourager la pratique de la lecture à voix haute dans le cadre familial. De la même manière, Valérie TRAVIER a mentionné que la BV pourrait avoir recours à l'*aide du CNL pour le développement de la lecture envers les publics spécifiques*¹⁹⁰, comme les publics empêchés. D'ailleurs, faisant état de cas de dissolution d'associations organisatrices de BV pour reprendre l'activité en auto-entreprise (comme c'est le cas pour N. WAKSMAN) ou de projets de reconversion pour développer des BV en entreprises (à l'instar de M. COLLIN-

¹⁸⁶ ASSOCIATION LECTURE JEUNESSE. 6^e colloque de l'observatoire : Quand les adolescents prennent la parole : oral en scène, écrit en coulisses ? Paris : 2023 [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.lecturejeunesse.org/evenement/22/

¹⁸⁷ Rappelons ici que le PCSES du réseau des BM de Rouen a justement inscrit la BV comme moyen de promouvoir le patrimoine à l'aune des droits culturels (cf. 2.1.2 – page 44).

¹⁸⁸ MINISTERE DE LA CULTURE. Appel à projet : Action culturelle et langue française [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/Action-culturelle-et-langue-francaise

¹⁸⁹ MINISTERE DE LA CULTURE. Programme Des livres à soi : faire à son enfant le cadeau d'une lecture à haute voix. [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.culture.gouv.fr/Actualites/Des-Livres-a-soi-faire-a-son-enfant-le-cadeau-d-une-lecture-a-haute-voix

¹⁹⁰ CENTRE NATIONAL DU LIVRE. Aide au développement de la lecture auprès des publics spécifiques [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://centrenationaldulivre.fr/aides-financement/aide-au-developpement-de-la-lecture-aupres-des-publics-specifiques>

CREMONESI), il nous a été précisé que les entreprises étaient éligibles à cette aide du CNL. Si le changement d'orientation vers les entreprises sonnait pour M. COLLIN-CREMONESI comme un choix par défaut, Valérie TRAVIER souligne au contraire l'opportunité d'une telle démarche, car le monde de l'entreprise reste encore trop peu présent dans les projets culturels soutenus par l'Etat. Dans la même veine, elle nous a indiqué la voie du conseiller « action culturelle et territoriale » pour déposer un tel projet en DRAC. Si cette option est valable pour tout type de BV, elle nous a précisé qu'un projet en entreprise serait susceptible d'intéresser une DRAC car les initiatives en la matière sont rares.

Enfin, il semblerait selon V. TRAVIER que l'enjeu de la BV réside dans la diffusion de cette méthode, pour que les personnes qui souhaitent monter un projet lié aux droits culturels puissent y penser. En cela, la production de travaux comme ce rapport d'étude permet de donner une visibilité qu'il faut pouvoir relayer dans des cercles de réflexion et de formation. Par exemple, le Cycle des Hautes Etudes de la Culture¹⁹¹ constitue selon elle un cadre d'intelligence collective pertinent, car il permet de populariser des idées en dehors de la pratique commune des professionnels. Pour sa part, Thomas HÉLIE (maître de conférence en sciences politiques à la direction de la recherche à l'INSP) s'est dit intéressé par notre rapport d'étude et propose de le présenter au cours d'un colloque à venir sur les mutations des politiques du livre et de la lecture courant 2025.

3.3.4. Relier la BV au « patrimoine vivant » (Unesco)

Cherchant à passer de l'échelon étatique au niveau international, nous avons d'abord cherché à articuler les deux, à travers la notion de « patrimoine vivant » qui est en réalité le synonyme de « patrimoine culturel immatériel » (PCI). En bref, le PCI a vu le jour dans une convention de l'Unesco de 2003, qui a été ratifiée par la France en 2006. Celle-ci donc doit tenir un inventaire du PCI sur son territoire et se doter d'un organe référent à l'échelle nationale : c'est le ministère de la Culture qui tient alors cet inventaire et subventionne le Centre français pour le patrimoine culturel immatériel, chargé d'incarner cet inventaire.

Dans un entretien, Alice FROMONTEIL (chargée de mission au CFPCI) nous a expliqué l'origine du vocable « patrimoine vivant » : le PCI entraînant des débats sur le sens des mots « matériel » et « immatériel », l'adjectif « vivant » a été considéré comme plus clair et plus significatif car il permettait d'envisager le patrimoine non pas comme sous le signe de la conservation (tournée vers le passé) mais celui de la sauvegarde (tourné vers l'avenir). Il permettait aussi de considérer le patrimoine comme un ensemble de pratiques qui pérennisent et transforment le patrimoine, au lieu de l'inscrire dans un inventaire pour le conserver tel quel. Consciente du risque d'un contrôle de l'Etat sur l'inscription au répertoire du patrimoine vivant, A. FROMONTEIL nous a bien précisé que si l'inscription au répertoire se fait via une candidature soumise au comité du patrimoine ethnologique et immatériel (qui dépend du ministère de la Culture), la valeur patrimoniale n'est pas attribuée par des experts¹⁹², qui sont simplement chargés d'accompagner les individus et les groupes qui font vivre ces pratiques.

¹⁹¹ MINISTERE DE LA CULTURE. Cycle des Hautes Etudes de la Culture [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Organisation-du-ministère/Cycle-des-Hautes-Etudes-de-la-Culture-CHEC

¹⁹² Parmi lesquels on compte deux membres de la délégation à l'inspection, la recherche et à l'innovation, elle-même rattachée à la Direction Générale des Patrimoines et de l'Architecture du ministère de la Culture.

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

Cette insistance sur la pratique colore les formations au CFPCI, à l'image de la neuvième édition de son colloque international sur « Le patrimoine vivant en situation d'urgence » (2022). On peut en effet lire sur la page de présentation de cet événement que le patrimoine vivant, en permettant de « prévenir, résister, réparer et réconcilier [...] constitue [...] une ressource précieuse mobilisable par les communautés en amont des situations d'urgence »¹⁹³. Autrement dit, *le patrimoine vivant, en tant que répertoire de pratiques et de mémoires*, permet de se reconstruire et de reconstruire ce qui a été détruit par les catastrophes humaines ou naturelles (bâtiments, supports culturels...) : il *replace l'humain au centre du processus patrimonial* pour penser sa longévité avant, pendant et après les crises. Cette lecture résiliente du patrimoine vivant *semble recouper certains objectifs de la BV*, comme la prévention ou résolution des conflits, la valorisation de la mémoire locale, le lien intergénérationnel mais également le développement durable.

Au cours de notre échange, A. FROMONTEIL a trouvé que ce lien entre BV et patrimoine vivant était susceptible de s'insérer dans une *formation annuelle proposée au CFPCI*, à destination des étudiants du *master « médiation du patrimoine et de l'histoire en Europe »* à l'université Rennes 2. Si ce lien ne saurait se réduire aux exemples suivants, nous avons tenu à mentionner une sélection d'articles qui font référence à une personne comme étant une « bibliothèque vivante », au sens de répertoire de savoirs et de savoir-faire. Ainsi, la Guadeloupe a connu la disparition de Marthélus Ladine, surnommé « La mémoire du peuple »¹⁹⁴ mais peut encore compter sur un club des aînés qui affirme : « nous sommes une bibliothèque vivante »¹⁹⁵. La Martinique, quant à elle, a célébré le centenaire de Difrène¹⁹⁶ et a fait la promotion de l'émission de radio « Mémoires Habitées », qualifiée de « précieuse bibliothèque vivante, orale, à ceux et celles qui sont encore des meubles âmes ou des âmes meubles labourées par l'oubli confortable [de la mémoire du Code Noir de Colbert] »¹⁹⁷. Enfin, la Guyane voit un militant plaider auprès de l'Agence nationale pour la biodiversité pour « la création d'une bibliothèque vivante des savoir-faire traditionnels, notamment en ce qui concerne la pharmacopée »¹⁹⁸. Si tous ces exemples sont issus des DROM-COM (départements, régions et collectivités d'Outre-Mer), n'oublions pas que Jean-Louis VALENTE (animateur en EHPAD dans la Loire) qualifiait les personnes âgées de la même manière, en affirmant qu'elles faisaient partie du « patrimoine de la France »¹⁹⁹.

¹⁹³ MAISON DES CULTURES DU MONDE. 9e colloque international du CFPCI : Le patrimoine vivant en situation d'urgence [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.maisondesculturesdumonde.org/festival-de-limaginaire/editions-precedentes/25e-festival-de-limaginaire/patrimoine-culturel-immateriel-le-patrimoine-vivant-en-situation-durgence

¹⁹⁴ DAMASE, M. Marthélus Ladine : une bibliothèque vivante qui s'en va. In : *France-Antilles* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.guadeloupe.franceantilles.fr/regions/nord-basse-terre/marthelus-ladine-une-bibliotheque-vivante-qui-sen-va-300516.php

¹⁹⁵ MAGNETTE, D. « Nous sommes une bibliothèque vivante ». In : *France-Antilles* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.guadeloupe.franceantilles.fr/divers/nous-sommes-une-bibliotheque-vivante-537253.php

¹⁹⁶ Difrène, bibliothèque vivante. In : *France-Antilles* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.martinique.franceantilles.fr/regions/nord-atlantique/difrene-bibliotheque-vivante-351318.php

¹⁹⁷ « Mémoires habitées »...histoire de meubler l'amnésie. In : *Bonda Manjak* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.bondamanjak.com/memoires-habitees-histoire-de-meubler-lamnésie/

¹⁹⁸ BEDZ, V. Patrick Lecante milite pour la création d'un pôle d'excellence de la biodiversité à l'Université de Guyane. In : *France TV Info* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/patrick-lecante-milite-creation-pole-excellence-biodiversite-universite-446525.html>

¹⁹⁹ « Les personnes âgées sont des bibliothèques vivantes », *op.cit.*

Ces multiples usages de l'expression « bibliothèque vivante » ne sont pas si éloignés du « patrimoine vivant », car celui-ci est l'héritier du statut *de « trésor humain vivant »*, un ancien programme de l'Unesco qui visait à « accorder une reconnaissance officielle à des détenteurs de la tradition et des praticiens talentueux, ainsi qu'à assurer la transmission de leurs connaissances et savoir-faire aux jeunes générations »²⁰⁰. *Une intervention sur les BV au CFPCI* chercherait sans doute à articuler cette notion ancienne de « trésor humain vivant » et celle de « patrimoine vivant » avec les formes actuelles de la BV.

3.3.5. Évaluer la BV avec la démarche « Paideia » (réseau Culture 21)

Nous aimerions clore notre exploration des pistes de prolongement de la BV par une réflexion sur les *modalités délicates de son évaluation*. En tant que *dispositif très qualitatif*, il nous a paru s'inscrire pleinement dans le sillage des droits culturels. Or cette notion s'est révélée également féconde en matière d'évaluation des politiques publiques, à travers la *démarche de recherche-action « Paideia »*, qui est justement portée par l'Observatoire de la diversité et des droits culturels et le réseau Culture 21. Cette démarche vise à mesurer l'excellence d'un écosystème, laquelle se caractérise pour Patrice MEYER-BISCH par le fait d'opérer « les meilleures connexions aux bons endroits »²⁰¹ :

Une valorisation excellente consiste à mettre ensemble des ressources (humaines ou autres) de façon à ce qu'elles se valorisent mutuellement. [...] Mais encore faut-il être en mesure d'observer, d'analyser et de démontrer ces liens de valorisation ; c'est pour cela que la démarche Paideia *procède par « cas d'école »*²⁰².

La BV étant précisément une fabrique du commun par la force des interactions, nous nous sommes demandés si elle ne pouvait pas constituer un de ces cas d'école. En effet, la démarche Paideia pourrait s'avérer propice pour mieux appréhender les interactions en jeu lors des BV en termes de développement des droits culturels (de toutes ses parties prenantes : organisateurs, LV, lecteurs...). Elle pourrait peut-être aussi contribuer à surmonter le paradoxe entre d'une part, l'appréhension et la méconnaissance des BV par le grand public et d'autre part, la grande satisfaction des publics qui s'y prêtent, en démystifiant le caractère intimidant du face-à-face et en l'inscrivant dans un référentiel plus porteur (comme l'épanouissement de la personne).

Cherchant à vérifier cette hypothèse, nous avons échangé avec Christelle BLOUËT, coordinatrice du réseau Culture 21. Cette dernière nous a tout d'abord appris qu'*une BV avait déjà fait l'objet d'une analyse de cas par la démarche Paideia en 2014*, point de départ de notre étude. Cette coïncidence de dates nous a conforté dans l'idée qu'une évaluation après une décennie serait sûrement très instructive pour établir quelques éléments de comparaison. Nous en avons retrouvé

²⁰⁰ Unesco, Les Trésors humains vivants: un ancien programme de l'UNESCO. In : *UNESCO* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://ich.unesco.org/fr/tresors-humains-vivants>

²⁰¹ MEYER-BISCH P., « Droits culturels à l'excellence pour et par tous : une contradiction ? », *op.cit.*, p.117

²⁰² *Ibid.*

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

la trace dans un recueil de rapports édité par la démarche Paideia²⁰³, qui inclut l'analyse de ce projet de BV dans l'axe 2 « Reconnaissance de la diversité des ressources et des savoirs ». Cette BV avait été élaborée dans le cadre du festival Les Eurockéennes de Belfort en 2013, et ce, par Emmanuelle HERRY, aujourd'hui directrice du pôle culture à Huningue (en Alsace). Par son entremise, nous avons pu obtenir la *synthèse de cette étude de cas* (cf. **annexe 10**). En voici quelques points saillants : premièrement, ce projet de BV n'a pas pu aboutir, en raison d'une « insuffisance d'implication [*sic*] des organisateurs du festival »²⁰⁴, pourtant intéressés. Cela s'explique notamment par le choix du thème (l'exclusion) quand ces derniers auraient préféré mettre en valeur les métiers mobilisés dans le cadre du festival de musique. Notons d'ailleurs que la médiathèque de Belfort cherche elle aussi à se démarquer du *Guide de l'organisateur* du COE qui préconise de lister dans le catalogue les préjugés liés à chaque LV, considérant que c'est une « méthodologie qui renforce les clichés »²⁰⁵. Elle préfère en effet laisser à chaque LV la liberté d'écrire son propre résumé et de s'inscrire dans « la diversité des communautés culturelles auxquelles [il] se réfère afin de décloisonner [*sic*] »²⁰⁶. Enfin, on notera que ce projet de BV entendait donner la possibilité aux LV de fournir une bibliographie « indiquant lieux, évènements, ressources (documents et personnes) pour aller plus loin, confronter différemment, continuer à développer cette curiosité l'un envers l'autre »²⁰⁷. Il envisageait aussi de valoriser les documents sonores et multimédia du réseau des médiathèques du territoire et ambitionnait d'impliquer le Conseil général et plusieurs services de la Ville (cf. page 2 de la fiche en **annexe 9**), afin de créer une réelle dynamique de territoire.

Au cours de notre échange avec Christelle BLOUËT, nous avons également pu esquisser *une transposition plus formalisée de la démarche Paideia au format de la BV*. Celle-ci s'appuie notamment sur un *Carnet de traduction* (2023) propose une série de questions en lien avec chaque droit culturel. Elle repose aussi sur un article d'Anne AUBRY intitulé « Décliner les droits culturels » (2020), qui réalise la même opération grâce à un encadré « en pratique ». Ces deux documents étant internes à la structure, nous avons obtenu l'accord de C. BLOUËT pour faire figurer en **annexe 11** les questions et les encadrés, pour les mettre à disposition de toute personne intéressée par la mise en place d'une BV et soucieuse d'évaluer ses pratiques.

Grâce à cette traduction des droits culturels en termes pratiques, l'entretien avec C. BLOUËT a permis de confirmer notre hypothèse selon laquelle interroger la BV au prisme des droits culturels a du sens. Elle nous d'ailleurs invité à *présenter ce mémoire dans le cadre d'un groupe de travail sur la lecture publique et les droits culturels*. Cette dernière a alors tâché de les appliquer au cas particulier de la BV. Ainsi, il importait d'interroger les espaces d'expression ouverts pour chaque

²⁰³ Paideia 4D+. Recueil des rapports du séminaire interdépartemental « Forum ouvert : Comment libérer et valoriser les ressources ? » In : *Droitsculturels.org* [en ligne] Belfort : 2014. [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : https://droitsculturels.org/paideia4d/wp-content/uploads/sites/3/2014/10/4D+_rapportsRESSOURCES_v01bd.pdf

²⁰⁴ Fiche d'identification de cas d'école tirés des pratiques professionnelles, (document interne), p. 1

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 3

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 2

3. Préconisations pour une pérennisation de la bibliothèque vivante

partie prenante (organisateur, publics, LV, partenaires...), de considérer les types de ressources proposées (qui les choisit ? s'agit-il simplement d'un accès ou un partage de ressources ?) et d'évaluer le respect au droit au patrimoine (en observant le type de ressources héritées a pu être exprimée sans être présumée ou imposée). Poursuivant sa traduction, C. BLOUËT a décliné le droit à l'éducation comme possibilité d'être reconnu comme étant porteur d'un savoir : nous avons nous-même analysé cette question en abordant le statut épistémologique du LV (*cf.* 2.2.2). Il s'agissait aussi de se demander comment les expériences avaient pu être capitalisées, en laissant des traces : là encore, notre paragraphe « garder une trace de l'événement » semble apporter de premières réponses à ce sujet (*cf.* 3.1.1). Enfin, C. BLOUËT a évoqué le droit lié à la communauté, comme liberté de choisir ses liens d'appartenance mais aussi moyen de cultiver des communs. Elle pose alors la question suivante : « est-ce que la BV crée du commun ? », sans savoir qu'elle reprenait l'angle que nous avons nous-même retenu pour appréhender le phénomène de la BV.

Par ce travail, nous espérons avoir apporté quelques éléments de réponse, mais surtout, en essayant de mieux rendre compte de la réalité foisonnante qui se cache derrière le monde des bibliothèques vivantes, nous espérons avoir fourni certaines clés de compréhension, des moyens d'action et des pistes de réflexion aux nombreuses personnes qui les font vivre et leur donnent sens.

CONCLUSION

Comment concilier la prise en compte de l'humain et la pertinence de l'institution pour mieux pérenniser la BV ? Pour tâcher de répondre à cette question, nous avons tout d'abord inscrit ce dispositif de médiation dans une grammaire plus large, pour souligner la tension entre sa forme originelle née au Danemark et ses multiples déclinaisons temporelles et géographiques. Nous avons ainsi pu apprécier la variété des interprétations de la BV et de ses thématiques. Nous avons ensuite adopté une approche anthropologique des savoirs pour mettre à jour leurs modes de production et de diffusion, dans une relation vivante entre livre et lecteur. Nous avons alors pu réaliser que la médiation d'un livre humain réhabilitait la valeur heuristique de l'expérience et du récit, en réinterrogeant avec acuité les liens entre universel et singulier. Enfin, nous avons cherché comment l'institution (entendue au sens large) pouvait soutenir cette « fabrique du commun », que ce soit par des efforts internes ou grâce à un contexte d'évolution des pratiques culturelles et des politiques publiques, lequel lui offre des leviers externes à même de la soutenir et de l'évaluer. Nous avons pu voir que la BV pouvait se formaliser sans perdre son caractère spontané, que ce soit grâce à une réflexivité accrue (en termes de collecte d'archives, de formation et préparation à la BV ou encore de développement des publics), mais en s'inscrivant aussi dans des programmes nationaux et internationaux qui existent déjà et se placent souvent dans le sillage des droits culturels.

Nous espérons par ce travail avoir permis aux organisateurs de mettre leurs actions en regard d'autres initiatives, tout en favorisant l'interconnaissance entre porteurs de projet et institutions. Nous aimerions compléter un peu plus notre panorama des BV, grâce à deux exemples étrangers supplémentaires, découverts en toute fin de recherche. D'une part, une BV tenue en 2017 dans une université de la capitale somalienne s'inscrit dans une dynamique récente de promotion de la liberté d'expression et d'ouverture du pays, par la rencontre d'étudiants et d'enseignants du monde entier²⁰⁸. D'autre part, une BV organisée en 2023 à l'Institut Français de Tunisie a permis aux LV de s'exprimer sur la liberté religieuse ou encore la lutte contre les addictions²⁰⁹. Nous avons également tenu à évoquer un cas de BV « à la marge » car il élargit encore le spectre des acceptions que peut revêtir ce vocable : cette fois-ci, la BV est mobilisée dans le domaine de l'économie du livre, puisque la personne instigatrice de la démarche propose un « système de diffusion innovant qui sépare la vente du livre en tant qu'objet de la rémunération de l'auteur/éditeur »²¹⁰. Proposant notamment une modalité de « prêt responsable » dont le tarif est librement décidé par l'emprunteur, le « Livre vivant » a pour objectif de soutenir les auteurs et s'inscrit dans une démarche écologique, puisqu'il est fabriqué en France et dans le respect des ressources environnementales²¹¹.

²⁰⁸ NOUDOFININ, F. Somalie: l'expérience de la "bibliothèque humaine" séduit. In : *BBC* [en ligne] [consulté le 26 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.bbc.com/afrique/media-40854777

²⁰⁹ ANFILS, S. VIDÉO - A Tunis, une bibliothèque humaine pour écouter et échanger. In : *TV5 Monde* [en ligne] [consulté le 26 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://information.tv5monde.com/afrique/video/video-tunis-une-bibliotheque-humaine-pour-ecouter-et-echanger-2648349>

²¹⁰ Bibliothèque. In : *Burnout la fin du rêve* [en ligne] [consulté le 26 février 2024] Disponible à l'adresse : <http://burnoutlafindureve.fr/bibliotheque/>

²¹¹ *Ibid.*

Comme nous pouvons le constater, les ramifications de la BV semblent se déployer à l’envi. Les diverses propositions de valorisation de ce rapport (décrites tout au long du chapitre 3.3) poursuivront cette dynamique de rayonnement. Pour clore cette présente étude, nous aimerions ouvrir une dernière perspective mise en lumière par notre travail : déjà cité pour définir la notion d’ « encapacitation », l’Observatoire des politiques culturelles a développé une méthode d’animation de « communautés de récit »²¹², laquelle semble transposer la logique de la BV à l’échelle d’un territoire. Coopérant avec la Métropole du Grand Nancy, l’Observatoire propose des outils de recueil des récits du territoire pour « favorise[r] une analyse partagée des enjeux de ce bassin de vie »²¹³ et élaborer des politiques publiques en lien étroit avec les droits culturels. Pensée comme un dispositif de médiation pour (re)créer du commun, la BV semble rejoindre des stratégies territoriales qui partagent sa conviction quant à la puissance d’agir véhiculée par la mise en récit.

²¹² OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES. Projet Métropole Nancy : Une politique culturelle ancrée dans les droits culturels [en ligne] [consulté le 26 février 2024]. Disponible à l’adresse : www.observatoire-culture.net/projet/metropole-nancy/

²¹³ *Ibid.*

SOURCES - ENTRETIENS

Durée des entretiens : environ une heure

N°	Date	Interlocuteur (fonction)	Structure
1	30/04/23	Isabelle EULA (directrice)	Rolex Learning Center (Lausanne)
2	24/05/23	Loriane DEMANGEON (directrice adjointe)	Réseau des bibliothèques d'Epinal
3	24/05/23	Hélène LE GOFF (coordinatrice de l'accueil des publics)	Médiathèque des Champs Libres (Rennes)
4	25/05/23	Amandine JACQUET (formatrice)	<i>indépendante</i>
5	05/07/23	Natacha WAKSMAN (co-fondatrice)	Association Bibliothèque vivante (Paris et Normandie)
6	06/07/23	Morganne HIRSCH (fondatrice)	Association Mirador (Epinal)
7	10/07/23	Nicolas ADELL (maître de conférences en anthropologie)	Université Toulouse 2
8	18/07/23	Alice FROMONTEIL (chargée de mission)	Centre français pour le patrimoine culturel immatériel
9	19/07/23	Laurine SANDOVAL (coordinatrice)	Espace européen Gutenberg
10	21/07/23	Jessica SCLAVON (membre de la commission)	ABF (ex-commission Accessibib)
11	29/08/23	Jacky CASTANG (directeur)	Scènes Vosges (Epinal)
12	02/10/23	Marie FARIGOULES (directrice)	Conseil de l'Europe (Centre européen de la jeunesse)
13	22/10/23	Annie PINCEMAILLE (bénévole)	Association « Accueil des villes françaises » (Nîmes)
14	14/11/23	Laurence RENOUX (infirmière psychiatrique)	Centre ressources familles et maladies psychiques (Rennes)
15 16	16/11/23	Anaïs LENEUTRE-BOURHIS (cheffe de projets numériques) Élise DEBRAY (responsable action culturelle)	BM de Rouen
17	16/11/23	Floriane TODOROFF (chargée de communication)	Zone d'Expression contre la STigmatisation
18	16/11/23	Murielle SCHOENDOERFFER (fondatrice)	Association Les petits mots (Grenoble)
19	19/11/23	Isild HEURTIN (cheffe du secrétariat)	Conseil de l'Europe (assemblée parlementaire)

20	20/11/23	Agnès HUBSCHER (ex-cheffe d'établissement relais)	Bibliothèque départementale du Bas-Rhin
21	20/11/23	Amélie GODARD (assistante sociale)	CReHPSy Pays-de-la-Loire
22	21/11/23	Mira VANNESTE (chargée du développement Hautes-Alpes et Alpes de Haute- Provence)	Association nationale pour le développement du service civique « Solidarités seniors »
23	24/11/23	Claire LÉCOLE (médiatrice culturelle de territoire)	Maison des usagers de l'hôpital Sainte-Anne de Paris
24	24/11/23	Médira BOHN (animatrice linguistique)	Centre socio-culturel de Sarre-Union
25	27/11/23	Catherine HERBILLON- MILANINI (bénévole)	Secours catholique (Porto Vecchio)
26	27/11/23	Julie RABIER (responsable du service des publics)	Musée du Vieux-Nîmes
27	29/11/23	Mélanie COLLIN-CREMONESI	<i>auto-entrepreneure à Paris</i>
28	19/01/24	Philippe CHARRIER (ex-responsable de l'action culturelle)	Bibliothèque publique d'information
29	08/02/24	Séverine LANG (bénévole)	Collectif « Tous humains, Toutes humaines »
30	12/02/24	Marie COURRIER (bibliothécaire)	Médiathèque de Sélestat
31	13/02/24	Léa ROUMIER (enseignante)	Ensemble scolaire Notre- Dame de Saint Joseph
32	13/02/24	Pilar CARILLA (enseignante)	Lycée Athénée de Beaumont
33	14/02/24	Valérie TRAVIER (cheffe de bureau)	Bureau de la lecture publique (Service du livre et de la lecture, Ministère de la Culture)
34	20/02/24	Christelle BLOUËT (coordinatrice)	Réseau Culture 21
35	24/02/24	Antje ROTHEMUND (ex-directrice)	Conseil de l'Europe (Centre européen de la jeunesse)

SOURCES – CONTACTS *E-MAILS* / LINKEDIN

N°	Date	Interlocuteur (fonction)	Structure
1	28/01/24	Cécile MORZADEC (enseignante)	Lycée Louis Armand (Eaubonne - France)
2	30/01/24	Marie-Pierre GADOUA (coordinatrice action culturelle et médiation sociale)	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3	20/02/24	Élise JAUNET (coordinatrice de projet)	Association Trait-Portraits (Nantes)
4	26/02/24	Emmanuelle HERRY (ex-directrice)	Bibliothèque départementale de prêt de Belfort
5	26/04/24	Véronique POULET (responsable)	Médiathèque départementale de Belfort

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

1. CINCINATIS, Johanna. Qu'est-ce qu'une bibliothèque humaine ?. In : *Apple podcasts preview* [en ligne] [consulté le 26 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://podcasts.apple.com/no/podcast/quest-ce-quune-biblioth%C3%A8que-humaine/id1446321788?i=1000568954773&l=nb>

2. DUMAINE, Mathilde. *La « bibliothèque vivante »*. Mémoire : Politique des bibliothèques et de la documentation. Villeurbanne : Enssib, 2014

1. ETAT DES LIEUX : LA POLYSEMIE DU VOCABLE « BIBLIOTHEQUE VIVANTE »

3. Anonyme, Les livres vivants. In : *Théâtre de Chelles [en ligne]* [consulté le 4 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.theatredechelles.fr/evenement/les-livres-vivants/

4. Anonyme, « Les personnes âgées sont des bibliothèques vivantes ». In : *Le Progrès* [en ligne] [consulté le 3 février 2024]. Disponible sur : www.leprogres.fr/loire/2017/08/29/les-personnes-agees-sont-des-bibliotheques-vivantes

5. Anonyme, Maxime Kruvers, Théorie et pratique du jeu d'acteur·rice (1428-2022) : une bibliothèque vivante pour l'art de l'acteur·rice – chapitres 1 à 28 [en ligne]. In : *Festival d'automne à Paris* [en ligne] [consulté le 5 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.festival-automne.com/edition-2022/maxime-kurvers-theories-et-pratiques-du-jeu-dacteur-1428-2020_2251

6. ADELL, Nicolas. Le savoir en personne. In : *La Revue de la BNU [en ligne]*. 2015, n°11, p. 38-47 [consulté le 5 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.4000/rbnu.2945>

7. AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME. Bibliothèque vivante pour sortir des préjugés sur l'illettrisme. In : *Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme* [en ligne] [consulté le 3 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.illettrisme-journees.fr/events/bibliotheque-vivante-pour-sortir-des-prejuges-sur-lillettrisme/

8. AVELINE, Marie-Laure. Poitiers : retrouver du lien social avec des « bibliothèques vivantes ». In : *La Nouvelle République* [en ligne] [consulté le 5 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.lanouvellerepublique.fr/poitiers/poitiers-retrouver-du-lien-social-avec-des-bibliotheques-vivantes
9. BATISSE-PICHET, Florence. Des Bibliothèques Vivantes à Paris : du 6 au 19 avril 2019. In : *Côté Maison* [en ligne] [consulté le 4 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://blogs.cotemaison.fr/chemin-lisant/2019/04/05/des-bibliotheques-vivantes-a-paris-du-6-au-19-avril-2019/>
10. BEAUREPAIRE, Pierre-Yves. (dir.), *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*. Paris : Armand Colin, 2014
11. BLEYS, Françoise, THÉRIEN, Bénédicte et DUBÉ, Jean-Sébastien. Utiliser la bibliothèque vivante dans son cours pour sensibiliser à la diversité. In : *Perspectives SSF* [en ligne] [consulté le 3 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://perspectivesssf.espaceweb.usherbrooke.ca/2022/10/01/utiliser-la-bibliotheque-vivante-dans-son-cours-pour-sensibiliser-a-la-diversite/>
12. BM de Rouen, *Projet culturel, scientifique, éducatif et social (2021-2026)* [en ligne] [consulté le 5 février 2024]. Disponible à l'adresse : https://rmbi.rouen.fr/sites/default/files/pcses_des_bibliotheques_de_rouen.pdf
13. BOUET, Pierre. Le millénaire monastique du Mont Saint-Michel. In: *Cahiers de civilisation médiévale*. 1973, n°61, p. 51-58 [en ligne] [consulté le 4 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1973_num_16_61_1939
14. CRISTOL, Denis. De la bibliothèque vivante au robot de conversation. In : *Thot Cursus* [en ligne] [consulté le 5 février 2024]. Disponible sur l'adresse : [De la bibliothèque vivante au robot de conversation - Thot Cursus](#)
15. EVRARD Clarisse. « Christian Jacob, *Faut-il prendre les Deipnosophistes au sérieux ?* ». In : *Anabases* [en ligne], 2021, n°34 [consulté le 5 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.4000/anabases.13173>
16. FOURNIER, Gilbert. *Une « bibliothèque vivante » : la "libraria communis" du collège de Sorbonne (XIIIe-XVe siècle)*. Thèse de doctorat : sciences religieuses. Paris : EPHE, 2007
17. JACOB, Christian. Livres vivants. In : *La Revue de la BNU* [en ligne]. 2015, n°11, p. 8-17. [consulté le 4 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.4000/rbnu.2919>

18. JACOB Christian. *Faut-il prendre les Deipnosophistes au sérieux ?* Paris : Les Belles Lettres, 2020

19. LECLERCQ, Jean. Une bibliothèque vivante. In : FOREVILLE, Raymonde (dir.) *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*. Paris : P. Lethielleux (Bibliothèque d'histoire et d'archéologie chrétiennes), t. 2, *Vie montoise et rayonnement intellectuel*, 1967, p. 247-255

20. MIGNOTTE, Martine. Une bibliothèque vivante au CATTP. In : *santementale.fr [en ligne]* [consulté le 3 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.santementale.fr/ddl/pdf/1bd42174f29b3fd972c911f79a48257e/

21. PINCEMAILLE, Annie. *Catalogue Bibliothèque Vivante, 18-19 novembre 2023* (document interne), 2023

22. POPE, Kerry. You Can't Judge a Book by Its Cover! Using Human Libraries in Schools to Engage, Explore, Discover and Connect [en ligne] [consulté le 4 février 2024]. In : *IASL Conference*. Bali : 2013. Disponible à l'adresse : <https://journals.library.ualberta.ca/slw/index.php/iasl/article/view/7828/4659>

23. SCENES VOSGES. *Les journées du patrimoine humain sous forme de Bibliothèques Vivantes* [en ligne]. [S.l.] : Scènes Vosges, 2023 [consulté le 3 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.scenes-vosges.com/dynamic/pdf/plaquette_jdph_def.pdf

24. WENDLING, Thierry. L'intelligence du conte. Entretien avec Daniel Fabre. In : *ethnographiques.org [en ligne]*. 2013, n°26 [consulté le 3 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.ethnographiques.org/2013/Wendling-Fabre

2. LA RELATION VIVANTE ENTRE LIVRE ET LECTEUR

25. Anonyme, Bibliothèque humaine. In : *Malraux. Scène nationale Chambéry Savoie* [en ligne] [consulté le 12 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.malrauxchambery.fr/evenement/bibliotheque-humaine/

26. Anonyme. Bibliothèque vivante. In : *Maison des métallos* [en ligne] [consulté le 11 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.maisondesmetallos.paris/fr/accueil/focus-coops/bibliotheque-vivante

27. ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE France. Prêter le vivant ? In : *Bibliothèque(s)*. 2020, n°100-101, p. 49

28. ASSOCIATION MIRADOR. *Points de vue*. Epinal : éditions du Pourquoi pas ?, 2020
29. BENJAMIN, Walter. *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Paris : Allia, 1936
30. BOBONOVA, Ivana et al. Human libraries: the power of using stories in education [en ligne] [consulté le 11 février 2024]. In : *EDULEARN20 Conference*. Palma (Espagne) : 2020, p. 4660-4666. Disponible à l'adresse : www.researchgate.net/publication/343424875_HUMAN_LIBRARIES_THE_POWER_OF_USING_STORIES_IN_EDUCATION
31. BOUCHARD, Claire. Bibliothèques proustiennes. In : *Gallica* [en ligne] [consulté le 9 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/blog/08022023/bibliotheques-proustiennes?mode=desktop>
32. CHAPUIS, Yvane. Bibliothèque vivante - Fanny de Chaillé. In : *Collège des Bernardins* [en ligne] [consulté le 11 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://recette.collegedesbernardins.fr/qui-sommes-nous/bibliotheque-vivante-fanny-de-chaille>
33. CHATELAIN, Jean-Marc. L'emprise et l'empreinte. In : JACOB, C. *Lieux de savoir, op.cit., t.1 Espaces et communautés*, p. 201-206
34. CERRI, Stéphane. La bibliothèque vivante au musée du Vieux Nîmes, rencontre avec des livres en tête à tête. In : *Midi Libre* [en ligne] [consulté le 12 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.midilibre.fr/2023/11/13/la-bibliotheque-vivante-au-musee-du-vieux-nimes-rencontre-avec-des-livres-en-tete-a-tete-11572075.php
35. CONSEIL DE L'EUROPE, *Guide de l'organisateur*. Hongrie : Editions du Conseil de l'Europe, 2005
36. GAILLAC, Marie-Laurence. Nîmes : endosser le rôle de livre vivant le temps d'une Nuit. In : *Midi Libre* [en ligne] [consulté le 12 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.midilibre.fr/2016/01/05/endosser-le-role-de-livre-vivant-le-temps-d-une-nuit,1265674.php
37. GROUPE DE FRIBOURG, *Déclaration de Fribourg*, Fribourg : 2007 [en ligne] [consulté le 10 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://droitsculturels.org/observatoire/wp-content/uploads/sites/6/2017/05/declaration-fr3.pdf>
38. IMPROBABLES LIBRAIRIES, IMPROBABLES BIBLIOTHEQUES. (sans titre) Publication sur les bibliothèques vivantes. In : *Facebook* [en ligne] [consulté

le 15 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.facebook.com/photo?fbid=654640450022660&set=a.544101291076577

39. JACOB, Christian. *Lieux de savoir*. Paris : Albin Michel, 2007

40. KOSELLECK, Reinhart. *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*. Paris : Editions de l'EHESS, 1990

41. KUDO, Kazuhiro et al. Bridging differences through dialogue : Preliminary findings of the outcomes of the Human library in a university setting [en ligne]. In : *Shanghai International Conference on Social Science*. Chine : 2011. Disponible à l'adresse : www.researchgate.net/publication/236612216_Bridging_differences_through_dialogue_Preliminary_findings_of_the_outcomes_of_the_Human_Library_in_a_university_setting

42. LA GENERALE D'IMAGINAIRE. Les Livres Vivants. In : *lageneraledimaginaire.com* [en ligne] [consulté le 10 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://lageneraledimaginaire.com/projets/participatif/les-livres-vivants>

43. MACVAL PRODUCTIONS. « La Bibliothèque », une performance de Fanny DE CHAILLE (07/12/2013). In : *Vimeo* [en ligne] [consulté le 10 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://vimeo.com/102137896>

44. MEYER-BISCH, Patrice. Droits culturels à l'excellence pour et par tous : une contradiction ?. In : *Nectart*, 2019/1, n°8, p. 108-117

45. MÜLLER, Bertrand. Les lieux de savoir : un entretien avec Christian Jacob. In : *Genèses [en ligne]*. 2009, n°76, p. 116-136. [consulté le 10 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.3917/gen.076.0116>

46. OLCESE, S. Fanny de Chaillé installe sa Bibliothèque vivante au Collège des Bernardins. In : *Tout la culture* [en ligne] [consulté le 10 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://toutelaculture.com/spectacles/danse/fanny-de-chaille-installe-sa-bibliotheque-vivante-au-college-des-bernardins/>

47. PINCEMAILLE, Annie. *Affiche de présentation de la BV « Les tableaux font des histoires »* (document interne), 2023

48. PINCEMAILLE, Annie. *Esquisse d'un projet* (document interne), s.d.

49. RICOEUR Paul. *La mise en intrigue : une lecture de la Poétique d'Aristote*. In *Temps et Récit I*. Paris : Seuil

50. SALMONA, Sarah. *Partez devant, je vous rejoins !* Paris : ateliers Henry Dougier, 2023

51. SCHAEFFER, Jean-Marie. Fiction et vie commune. In : GEFEN, A (dir.). *Un monde commun*. Paris : CNRS Editions, 2023, p. 368-371 [en ligne] [consulté le 12 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/editionscnrs/57883>

52. ZINK, Michel. *Parler aux « simples gens » : un art médiéval*. Paris : Cerf, 2023

3. PRECONISATIONS POUR UNE PERENNISATION DE LA BIBLIOTHEQUE VIVANTE

53. Article L123-6 du *Code de l'éducation* [en ligne]. 22 juillet 2013 [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027747777/2013-07-24/

54. Anonyme. Bibliothèque humaine. In : *Deezer* [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.deezer.com/fr/show/65322

55. Anonyme. Bibliothèque vivante "Les réalités des femmes". In : *UFR Histoire, histoire de l'art et archéologie* [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://histoire.univ-nantes.fr/accueil/bibliotheque-vivante-les-realites-des-femmes>

56. Anonyme. Bibliothèque humaine, présentation du projet. In : *Bibliothèque Humaine Blogspot* [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://bibliothequehumaine.blogspot.com/>

57. Anonyme. Bibliothèque humaine, transmission de souvenirs. In : *Bibliothèque humaine - Le Podcast* [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://bibliotheque-humaine.lepodcast.fr/page/5>

58. Anonyme. Difrène, bibliothèque vivante. In : France-Antilles [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.martinique.franceantilles.fr/regions/nord-atlantique/difrene-bibliotheque-vivante-351318.php

59. Anonyme. La bibliothèque humaine. In : *MA scène nationale créative* [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://mascenenationale-creative.com/index.php/2016/06/04/la-bibliotheque-humaine/>

60. Anonyme. La bibliothèque humaine 2021 : Délices confinés pour les Grandes Oreilles. In : *Genially* [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://view.genial.ly/60194e398617870d8a45c8f2/interactive-content-bibliotheque-humaine-2021-delices-confines>
61. Anonyme. « Mémoires habitées »...histoire de meubler l'amnésie. In : *Bonda Manjak* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.bondamanjak.com/memoires-habitees-histoire-de-meubler-lamnésie/
62. Anonyme. Nos presentamos / Bibliotecas humanas. Relatos y retratos de paz. #eTwinningproject [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://digipad.app/p/630258/d167045567cf4>
63. ALFÉEF, Emmanuelle. Quand les livres prennent vie dans la bibliothèque. In : *L'Express* [en ligne] [consulté le 15 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.lexpress.fr/culture/livre/quand-les-livres-prennent-vie-dans-la-bibliotheque_996719.html
64. ASSOCIATION LECTURE JEUNESSE. 6^e colloque de l'observatoire : Quand les adolescents prennent la parole : oral en scène, écrit en coulisses ? Paris : 2023 [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.lecturejeunesse.org/evenement/22/
65. BEAUME, Edmond. La lecture à haute voix. In : *Les actes de lecture* [en ligne], 1987, n°18. Association française pour la lecture. [consulté le 21 février 2024] Disponible à l'adresse : www.lecture.org/revues_livres/actes_lectures/AL/AL18/AL18P14.pdf
66. BEDZ, Véronique. Patrick Lecante milite pour la création d'un pôle d'excellence de la biodiversité à l'Université de Guyane. In : France TV Info [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/patrick-lecante-milite-creation-pole-excellence-biodiversite-universite-446525.html>
67. BIBLIOTHEQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUEBEC, L'organisation d'une bibliothèque vivante. In : Bibliothèque et Archives nationales du Québec [en ligne] [consulté le 19 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.banq.qc.ca/apprendre/lorganisation-dune-bibliotheque-vivante/
68. CENTRE NATIONAL DU LIVRE. Aide au développement de la lecture auprès des publics spécifiques [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://centrenationaldulivre.fr/aides-financement/aide-au-developpement-de-la-lecture-aupres-des-publics-specifiques>

69. CENTRE NATIONAL DU LIVRE. Rapport *Les Français et la lecture en 2023* [en ligne] [consulté le 21 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-francais-et-la-lecture-en-2023>
70. COMBIS, Hélène. Les jeunes et la lecture : une relation qui se dégrade de plus en plus. In : *Radio France* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/l-info-culturelle-reportages-enquetes-analyses/les-jeunes-et-la-lecture-une-relation-qui-se-degrade-de-plus-en-plus-9157716
71. CORMERAIS, Gaëlle. Utilisation des lapbooks comme trace écrite des bilans [en ligne] [consulté le 15 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2020-07/article_lapbook.pdf
72. DAMASE, Maurice. Marthélus Ladine : une bibliothèque vivante qui s'en va. In : *France-Antilles* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.guadeloupe.franceantilles.fr/regions/nord-basse-terre/marthelus-ladine-une-bibliotheque-vivante-qui-sen-va-300516.php
73. DE CHALENDAR, Hervé. Quand le livre audio est mis en son. In : *Les saisons d'Alsace*. 2023, n°98, p. 82-83
74. Dominique. Congrès de l'ACIM 2023 : Identités musicales, les bibliothèques à l'écoute du monde. In : *ACIM* [en ligne] [consulté le 15 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://acim.asso.fr/congres-de-lacim-2023-identites-musicales-les-bibliotheques-a-lecoute-du-monde/>
75. EDITIONS LES BELLES LETTRES. Sondage : Quel(s) livre(s) des Belles Lettres aimeriez-vous écouter en format audio ? In : *Facebook* [en ligne] [consulté le 21 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.facebook.com/photo/?fbid=782112863959487&set=a.601569378680504&locale=km_KH
76. *La Santé de l'homme* [en ligne] 2011, n°413 Empowerment et santé mentale [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.santepubliquefrance.fr/docs/la-sante-de-l-homme-mai-juin-2011-n-413-empowerment-et-sante-mentale
77. LE MAREC, Joëlle. *Essai sur la bibliothèque : volonté de savoir et monde commun*. Villeurbanne : Presses de l'Essib, 2021
78. MACVAL. Colloque-événement « participa(c)tion ». In : *MACVAL* [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.macval.fr/colloque-evenement-participa-c

79. MAGNETTE, Didyer. « Nous sommes une bibliothèque vivante ». In : *France-Antilles* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.guadeloupe.franceantilles.fr/divers/nous-sommes-une-bibliotheque-vivante-537253.php
80. MAGUET, Frédéric. L'image des communautés dans l'espace public. In : BORTOLOTTI, C. (dir.) *Le patrimoine culturel immatériel : enjeux d'une nouvelle catégorie*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Ministère de la Culture. 2015, p. 47-73 [en ligne] [consulté le 21 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/editionsmsmh/3555>
81. MARTINET, Lily. L'irruption de la notion de communauté en droit international de la culture. In : *In Situ*. Revue des patrimoines [En ligne]. 2021, n°44 [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/insitu/30738>
82. MEYER-BISCH, Patrice. Les droits culturels Enfin sur le devant de la scène ? In : *L'Observatoire*. 2008/1, n°33, p. 9-13
83. MEYER-BISCH, Patrice. Libertés et droits culturels : les antidotes contre les communautarismes. In : ANSELME, Léo. (dir) *Droits culturels. Les comprendre, les mettre en œuvre*. Grenoble : Éditions de l'Attribut, 2022, p. 30-45
84. MINISTERE DE LA CULTURE. Appel à projet : Action culturelle et langue française [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/Action-culturelle-et-langue-francaise
85. MINISTERE DE LA CULTURE. Cycle des Hautes Etudes de la Culture [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Organisation-du-ministère/Cycle-des-Hautes-Etudes-de-la-Culture-CHEC
86. MINISTERE DE LA CULTURE. Programme Des livres à soi : faire à son enfant le cadeau d'une lecture à haute voix. [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.culture.gouv.fr/Actualites/Des-Livres-a-soi-faire-a-son-enfant-le-cadeau-d-une-lecture-a-haute-voix
87. MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE. Qu'est-ce que les JACES ? In : *Journées arts-cultures-sup* [en ligne] [consulté le 22 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.journees-arts-culture-sup.fr/qu-est-ce-que-les-jaces
88. MORIN, Violaine. Dans les collèges, la mise en place du théâtre, « passage obligé » voulu par le président Macron, inquiète. In : *Le Monde* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse :

www.lemonde.fr/societe/article/2024/01/20/dans-les-colleges-la-mise-en-place-du-theatre-passage-oblige-voulu-par-le-president-macron-inquiete_6211944_3224.html

89. OBSERVATOIRE DE LA LECTURE PUBLIQUE. Cartographie du rapport entre le nombre de documents sonores et la population desservie (en 2017). [En ligne] [consulté le 21 février 2024]. Disponible à l'adresse : https://olp.culture.fr/#c=indicator&i=ua_bm_17.d409hab&s=2017&view=map42 [consulté le 21 février 2024]

90. OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES. Rapport *Comment apprécier les effets de l'action des bibliothèques publiques ?* Commanditaire : ministère de la Culture. 2019

91. Paideia 4D+. Recueil des rapports du séminaire interdépartemental « Forum ouvert : Comment libérer et valoriser les ressources ? » In : *Droitsculturels.org* [en ligne] Belfort : 2014. [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : https://droitsculturels.org/paideia4d/wp-content/uploads/sites/3/2014/10/4D+_rapportsRESSOURCES_v01bd.pdf

92. POUIVET, Roger. Epistémologie des vertus et témoignage. In : *Philosophie*. 2006/1, n°88, p. 9-27

93. Sylviana. Les Living books en IEF (instruction en famille). In : *Pass Education* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.pass-education.fr/les-living-books/

94. Unesco, Les Trésors humains vivants: un ancien programme de l'UNESCO. In : *UNESCO* [en ligne] [consulté le 23 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://ich.unesco.org/fr/tresors-humains-vivants>

CONCLUSION

95. ANFILS, Sarah Samya. VIDÉO - A Tunis, une bibliothèque humaine pour écouter et échanger. In : *TV5 Monde* [en ligne] [consulté le 26 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://information.tv5monde.com/afrique/video/video-tunis-une-bibliotheque-humaine-pour-ecouter-et-echanger-2648349>

96. Bibliothèque. In : *Burnout la fin du rêve* [en ligne] [consulté le 26 février 2024] Disponible à l'adresse : <http://burnoutlafindureve.fr/bibliotheque/>

97. NOUDOFININ, Franck. Somalie: l'expérience de la "bibliothèque humaine" séduit. In : *BBC* [en ligne] [consulté le 26 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.bbc.com/afrique/media-40854777

98. OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES. Projet Métropole Nancy : Une politique culturelle ancrée dans les droits culturels [en ligne] [consulté le 26 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.observatoire-culture.net/projet/metropole-nancy/

ANNEXE 3 – DICTIONNAIRES VIVANTS ET CATALOGUE

99. SCENES VOSGES. 2^o édition – *Journées du patrimoine humain sous forme de Bibliothèque Vivante* [en ligne] [consulté le 10 février 2024]. Disponible sur l'adresse : https://www.scenes-vosges.com/dynamic/saison_2023_2024/19_jph/plaquette_jph_2024_interactif.pdf

100. La bibliothèque humaine. In : *EPFL Library* [en ligne] [consulté le 10 février 2024]. Disponible sur l'adresse : <https://epfllibrary2.simplybook.it/v2/>

ANNEXE 5 – BV ET « SAVOIR EXPERIENTIEL »

101. GARDIEN, Eve. Qu'apportent les savoirs expérientiels à la recherche en sciences humaines et sociales ? In : *Vie sociale*, 2017/4, n°20, p. 31-44

102. GODRIE, Bastien. Savoir expérientiel. In : *DicoPart* [en ligne] [consulté le 11 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.dicopart.fr/savoir-experientiel-2022

103. LA BIBLIOTHEQUE HUMAINE. Nos anciens livres [en ligne] [consulté le 13 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://labibliothequehumaine.fr/nos-anciens-livres/>

ANNEXE 9 – TRADUCTION PRATIQUE DE LA DEMARCHE « PAIDEIA »

104. DEMARCHE PAIDEIA, *Carnet de traduction : les droits culturels dans la Déclaration de Fribourg*, 2023 (document interne - Observatoire de la diversité et des droits culturels, réseau Culture 21)

105. AUBRY, Anne. *Décliner les droits culturels*, 2020 (document interne - Observatoire des droits culturels, réseau Culture 21)

ANNEXES

Table des annexes

1 – TABLEAU DE SYNTHÈSE DES BV	111
1a) BV en France (par régions).....	111
<i>Structures françaises interrégionales</i>	<i>115</i>
1b) BV en Europe.....	115
1c) BV à l'étranger (hors Europe)	116
2 – THEMES DES BV (DEPUIS 2014).....	117
2a) En France.....	117
2b) En Europe	118
2c) À l'étranger (hors Europe).....	119
3 – DICTIONNAIRES VIVANTS ET CATALOGUES.....	121
3a) Dictionnaires vivants.....	121
3b) Catalogues.....	121
4 – BV ET DIVERSITE DES TERRITOIRES	123
4a) Petite et grande ville	123
4b) Territoire rural / urbain	123
5 – BV ET « SAVOIR EXPERIENTIEL »	124
5a) Définition du « savoir expérimentiel »	124
5b) BV et « savoir expérimentiel » : du pareil au même ?	124
6 – RESPONSABILITE DU LECTEUR ET DU BIBLIOTHECAIRE.....	126
6a) Côté lecteur : des règles éthiques à suivre	126
<i>Manuel de l'organisateur - Conseil de l'Europe</i>	<i>126</i>
<i>Guide de bonne conduite - Journées du Patrimoine Humain</i>	<i>126</i>
<i>Code déontologique - Association Les Petits Mots.....</i>	<i>127</i>
6b) Côté bibliothécaire : cadrer en étant juste	127
<i>Une présence du bibliothécaire à géométrie variable.....</i>	<i>127</i>
<i>Assurer un cadre favorable à l'échange</i>	<i>128</i>
7 – VADEMECUMS « ORGANISER UNE BV »	129
8 – LIVRE D'OR DU CONSEIL DE L'EUROPE (EXTRAITS).....	130
9 – SOUTIENS INSTITUTIONNELS EXISTANTS	132
9a) Absence de soutien extérieur.....	132
9b) Partenariats privés.....	133
9c) Soutien des collectivités territoriales.....	134
9d) Soutien de l'Etat	135
10 – ETUDE DE CAS BV (PAIDEIA)	136
11 – TRADUCTION PRATIQUE DE LA DEMARCHE PAIDEIA	141

1 – TABLEAU DE SYNTHÈSE DES BV

1A) BV EN FRANCE (PAR REGIONS)

Légende | en orange : BV avant 2014 | en vert : formation à la BV

Tableau + complet disponible sur demande : catalogue de LV, lien URL vers divers supports...

France (Métropole + DROM-COM)

Auvergne Rhône-Alpes (10)

1	Amandine JACQUET - ex-bibliothécaire (Lyon)	diverses bibliothèques départementales	5 BV depuis 2014	Thème dépend des stagiaires en formation	Amandine JACQUET (ex-bibliothécaire - formatrice indépendante)	amandinem.jacquet@gmail.com
2	ASSO Les petits mots (Grenoble)	Bouquinerie "Le livre voyageur" (Grenoble)	Douzaine au total 14 juin 2023 3 mai 2023 12 avril 2023 15 mars 2023	"1500 kms en solitaire sur le chemin d'Assise" "Femmes et précarité : quand l'énergie du cœur agit" "L'édition, mon incroyable parcours" "Comment je suis devenue catho à 50 ans"	Murielle SCHOENDOERFFER (présidente Asso Les Petits Mots)	bibliotheque.humaine@gmail.com
3	BM Lyon	BM Lyon 8 (Bachut)	03-déc-17	"Des exilés dans la ville" = Exil au sens large (Dans le cadre de l'événement culturel "Démocratie, rêver, penser, agir ensemble")		
		BM Lyon 8 (Bachut)	01-déc-18	Le travail et moi	Coralie LAURENT Angélique PENEDO LORENZO Fabienne RIBOLLET	mutation bib Gerland : clarent@bm-lyon.fr mediatheque-bachut@bm-lyon.fr
4	Centre Hospitalier La Chartreuse (Dijon)	Médiathèque Michel Etévin (Longvic)	14-mars-17	Santé mentale		
5-6	Compagnie Pocket Théâtre et ASSO Aequitaz (Chambéry)	tiers-lieu La Base (Chambéry) puis chez un particulier ou un commerçant	20-janv-24	Chômage et insertion	proposé par Aequitaz et mis en scène par Cie Pocket Théâtre	Aequitaz : association de lutte contre pauvreté et chômage
7	Médiathèques Annecy (Haute-Savoie)	Médiathèque Louise Michel	21-oct-23	Semaine d'information sur la santé mentale		
8	Médiathèque Espace Paul Langevin (Saint Martin d'Hères - Isère)	Médiathèque Espace Paul Langevin (Saint Martin d'Hères)	21-oct-22	Semaine d'information sur la santé mentale		
9	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Ardèche)	2 lycées (Privas) / place de l'Agora (Aubenas) / marché de Privas	9 - 10 - 11 - 18 octobre 2023	Semaine d'information sur la santé mentale		
10	ZEST - CH Vinatier (Lyon)	Parc de la tête d'Or (Lyon)	2019	Santé mentale : festival Dialogues en humanité (grand public)		
		Ecole de psychologues praticiens	mars-21	Santé mentale : formation pour étudiants en psycho		
		CH Vinatier (Lyon)	juin-21	Santé mentale : formation pro	Floriane TODOROFF	zest@ch-le-vinatier.fr
		esplanade de Fourvière (Lyon)	03-août-21	Santé mentale (gingettes solidaires, grand public)		
		Lyon + en visio	19 avril 2023 29 sept. 2023 8 novembre 2023	Santé mentale : 3 formations professionnelles pour organiser des BV		

Bourgogne-Franche-Comté (2)

11-12	Collectif Le Colombiers des arts et Compagnie "La carotte" (Jura)	2020, 2022 et 2023 : BV en podcast	Dizaine de BV depuis 2018	Valoriser la parole des habitants du Jura (territoires ruraux)	Caroline GUIDOU (comédienne) Delphine PRATINI ("pelleuse de nuages")	
		RDV dans les locaux du Colombier des arts puis au domicile des LV (Jura)	25-mars-23	pas de thème précis		
		Salle Le Culturel (Lons-le-Saunier, Jura)	26-nov-23	Aventure		

Bretagne (7)

13	Asso CIMADE (Vannes)	Médiathèque Grain de sel (Séné, Bretagne)	05-mai-19	Migrations (2 ^e édition)		07 81 84 93 56 / 07 81 84 93 56 morbihan@lacimade.org
14-15	ASSO "Printemps de l'entreprise" et Curiosity Breizh Lab (Bretagne)	Médiathèque Palais des Arts et des Congrès (Vannes)	25-mars-23	pas de thème précis (événement de clôture du Printemps de l'entreprise)		
16	C3RB (Bretagne) - Centre Référent Régional en Réhabilitation psychosociale de Bretagne	Maison de quartier de Villejean (Rennes)	13-juil-22	Santé mentale	par C3RB et IREPS	contact.c3rb@gmail.com
		MDPH Maison départementale pour les personnes handicapées (Quimper)	2023		par PTSM 29 (projet territorial de santé mentale)	c3rb@ch-guillaumeregner.fr
		Médiathèque Jo Fourn (Brest)	17-juin-23		avec le service Promotion de la santé (Ville de Brest)	02 22 51 40 79
17	CREFAP (Rennes)	pas de données	dizaine de BV	Santé mentale	Laurence RENOUX Aude CARIA (Sainte Anne - Paris)	l.renoux@ch-guillaumeregner.fr 02 99 33 60 22 / 06 21 10 06 70 a.caria@psycm.org audecaria@yahoo.fr / 07 85 79 01 35 tamaicamarade@mailo.com
18	Collectif "Ta main camarade" (Pays de Redon, Bretagne)	Rennes, Nantes, Bordeaux, Lodévois et Larzac, Morlaix... en plein air, en BM...	11 BV de 2015 à 2014 festivals, salon des auteurs.	Dominations (genre, classes, sexe, culture...) et résistance face à ces dominations	animé par Anthony POULIQUEN et Cécile DELHOMMEAU	Cécile D : 06 75 46 67 36 / Anthony P : 05 88 09 80 52
19	Médiathèques de Rennes (Les Champs Libres)	Champs Libres (Rennes)	2013	Santé mentale : Ville et santé mentale	Christine CORDONNIER (retraitee depuis)	c.cordonnier@leschampslibres.fr
			2014	Santé mentale : Information et santé mentale		
			2015	Santé mentale : être adolescent aujourd'hui		
			09-févr-17	Marginalités	Hélène LE GOFF (service action culturelle)	h.legoff@leschampslibres.fr
24-nov-18	Migration (festival Migrant/Scène avec la CIMADE)					

Corse

20	Secours Catholique de Corse & ASSO des Commerçants de Porto Vecchio	Centre culturel de Porto Vecchio	08-févr-20	Aimez-vous les uns les autres		Catherine HERBILLON MILANINI hcatherine2a@gmail.com
----	---	----------------------------------	------------	-------------------------------	--	--

Grand Est (15)						
21	Association Mirador (Epinal)	locaux de l'association	2016	Migrants Médiation des conflits : BV cubiste	Morganne HIRSCH	m.hirsch@project-mirador.org
22	ASSO Stamtsch (Strasbourg)	Les Petites Cantines (Strasbourg)	09-mai-22	Migration, diversité culturelle, Droits de l'Homme (Semaine des réfugiés / Refuge food festival)		
			16-juin-22			
			15-juin-23			
23-24	Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin & Centre socio-culturel (Sarre-Union)	jardins de la BDBR Sarre-Union	19-juin-21	Tolérance (originalité : juifs et chrétiens)	Agnès HUBSCHER, resp. BIB de Sarre-Union Médira BOHN, animatrice linguistique au centre socioculturel de Sarre-Union	agnes.hubscher@alsace.eu mbohn.lecentresarreunion@gmail.com
25	BM La Chapelle aux Bois (Vosges)	BM Chapelle aux Bois (Vosges)	08-déc-18	Cadre "Points de vue" - La Nature et sa protection	voir association Mirador (Morganne HIRSCH)	
26	BM de Mulhouse	BM de Mulhouse	2012	Thème : migration/intégration sauf zoo (nature) 2012 avec une radio locale 2013-2014 : semaine européenne de la jeunesse 2018 : avec le zoo de Mulhouse 2022 : semaine de l'intégration 2023 : festival mot à mot	Catherine STORNE (directrice BM)	catherine.storne@mulhouse-alsace.fr
			2013-2014			
			2018			
			2022			
			2023			
27	BMI Epinal (Vosges)	5 BM dont BMI Epinal	Nuit de la lecture 2017	Migrations/réfugiés "Partons en voyage" (lié à l'expo Images françaises)	Loriane DEMANGEON	demangeon.loriane@gmail.com
			2018	Points de vue (thèmes divers)		
			2019	10 BMI d'Epinal : empruntez un bibliothécaire		
28	Collectif "Tous humains, Toutes humaines" (Sélestat)	L'autre scène / FRAC Alsace / Médiathèque de Sélestat	25 et 26 mars 2023	Festival Pluriel (Diversité des cultures HUM et du patrimoine HUM) concomittant aux Journées du Patrimoine Humain (Epinal)	Anne Virginie DIEZ (chargée de projets territoriaux) Killian FLATT (chargé des publics FRAC Alsace)	Collectif.TousHumains.toutesHumaines.toushumains.selestat@gmail.com anne-virginie.diez@frac-alsace.org / killian.flatt@frac-alsace.org langpsychologue@gmail.com / 06 14 71 05 06
			2 ^e édition en 2024		Séverine LANG (bénévole Tous humains) Pauline SIMON (coordinatrice actions sociales) Stéphane HEULLY	pauline.simon@espoir54.org 03 83 55 00 00 laurine.sandoval@espace-gutenberg.fr
29	CREFAP Alsace			Santé mentale		pauline.simon@espoir54.org 03 83 55 00 00
30	Espace européen Gutenberg (Strasbourg)	place Gutenberg (Strasbourg)	juin 2024	présentation des bibliothécaires de la BNU de Strasbourg	Laurine SANDOVAL (chargée de DVT et coordination)	laurine.sandoval@espace-gutenberg.fr
31	Eurométropole de Strasbourg - Direction des solidarités et de la santé	Centre socioculturel du Fossé des Treize (Strasbourg)	17-nov-12	Jeunesse et Diversité – semaine de la solidarité internationale	Djilali KABECHE	Proposé par association AMSED contact@amsed.fr / 03 88 61 71 67
32	Festival Scènes Vosges (Epinal)	2023 : 20 lieux 2014 : 21 lieux (Agglomération d'Epinal)	25-26 mars 2023 23-24 mars 2024	Journées du patrimoine humain	Jacky CASTANG (directeur)	jacky.castang@epinal.fr
33	Médiathèque Malraux (Strasbourg)	espace presse de la Médiathèque Malraux (Strasbourg)	22 mai 2013 (pendant mois de l'Europe)	Citoyenneté européenne	Francine HAEGEL (responsable action culturelle - médiathèque)	en partenariat avec le Conseil de l'Europe
34	Médiathèques de Metz	Médiathèque de Sablon	15-oct-22	Semaine d'information sur la santé mentale	servicesauxpublics@mairie-metz.fr	
		Médiathèque de l'Agora	19-nov-22	Exil		
35	Médiathèques de Saint-Dié des Vosges	placé du Marché (Saint-Dié)	20-août-15	L'histoire de la ville		
Hauts-de-France						
36	Information jeunesse Hauts-de-France	Campus universitaire du Pays de Saint-Omer (Longuenesse)	21-nov-19	Mobilité des jeunes (5 ^e édition de la BV)		
Normandie (4)						
37	BM de Rouen	réseau des BM de Rouen	7 BV depuis 2022	Thématiques : handicap / cancer du sein / métiers de la fonction publique (problème d'attractivité) / esclavage (avec des LV adolescents) / mois de fiertés / gastronomie / femmes inspirantes rouennaises	Elise DEBRAY (reponsable médiation culturelle)	elise.debray@rouen.fr
38	ASSO La Générale d'Imaginaire (Lille)	centre socio-culturel Georges Dehove / médiathèque "Le Quai" / bibliothèque de Viesly	3 BV en 2014	Habitants du territoire	ASSO La générale d'imaginaire : spectacle vivant / accompagne artistes dans arts de la (prise de) parole et littérature Projet mis en place par Sophie AFFHOLDER et Sophie BOULANGER (artistes) Céline PATARCA (La Générale d'Imaginaire)	actionculturelle@lageneraledimaginaire.com 09 73 89 91 14 / 09 53 64 69 65
		Maison Folie de Moulins / La Rose Laitière / Bibliothèque de Valenciennes / Le quARTier / Maison des Collégiens - Collège Saint-Exupéry / Bibliothèque de Valenciennes	6 BV en 2015	Habitants du territoire		
		2 BV - Bourse du travail (Lille) 1 en médiathèque (Lille)	6 BV en 2016-2017 dont une pendant Journées du Patrimoine (2016)	Habitants du territoire		
		3 BV à Helemmes : L'inventaire / Le Kursaal / galerie SAGA	2017	Habitants du territoire		
		Médiathèque de Bruay Sur Escout / Tuche/Café / Bibliothèque Sciences Po Lille	3 BV en 2018	Habitants du territoire		
		Ferme du Major / Maison de Quartier Sabatier / Salle Allende / Salle polyvalente Sczymyslick de Vicoigne / Parc Loisirs & Nature de la Porte du Hainaut / Médiathèque de Raismes	6 BV en 2019	Habitants du territoire		
		Jardin Public (Liévin)	2022	Habitants du territoire		
39	Ecole Laïque du chemin des dunes ("Jungle" de Calais)	Ecole Laïque du chemin des dunes (Calais)	2016	Réfugiés à Calais (s'inspire d'un atelier similaire sur le génocide rwandais à la Maison de quartier Rwanda avenir)	Florence PRUDHOMME (journaliste et éditrice, présidente ONG Rwanda avenir)	solidaritecalais@gmail.com
40	Musée Industriel de la corderie Vallois - Notre-Dame de Bondeville (Rouen Métropole)	Musée industriel de la corderie Vallois (Notre-Dame de Bondeville)	10-12 mai 2023 et nuit des musées (13 mai)	Esclavage	Musée de la Corderie : lié à la mémoire de l'esclavage et premier musée industriel de France	publics3@musées-rouen-normandie.fr
		Médiathèque Anne Franck (Déville-lès-Rouen) / Musée Corderie	16 et 17/09/23 (Journées Européennes du Patrimoine)			

Ile-de-France (13)						
41	ACIM = ASSO pour la coopération des professionnels de l'information musicale	BIB de Dunkerque	13-mars-23	Formation pendant congrès de l'ACIM (info musicale) : "Identités musicales, les bibliothèques à l'écoute du monde"	Christian MASSAULT - retraité (président d'honneur ACIM)	Christian Massault LinkedIn
42	Association "Compter, Lire, Ecrire" (Ermont)	Médiathèque Boris Vian (Persan)	23-nov-19	Illettrisme	Audrey COLNAT	assoc.cle@orange.fr 09 67 59 53 97
		Médiathèque Georges Brassens (Montigny les Corneilles)	1er octobre 2022			
43	Bibliothèque publique d'information (BPI - Paris)	BPI (Paris)	14-avr-18	Métiers "vous faites quoi dans la vie ?"	Marie PAYET	marie.payet@univ-lille.fr
					partenariat avec coopérative Dire le travail	Contact - Dire Le Travail - la coopérative
44	Bureau Information Jeunesse (Colombes)	Parvis de l'hôtel de ville (Colombes)	05-avr-14	Initiative et engagements des jeunes habitants de Colombes		
45	CATTP 92G16 (centre d'accueil thérapeutique à temps partiel) de Meudon du Groupe hospitalier Paul Guiraud	Médiathèque de Meudon-la-Forêt	01-déc-20	Santé mentale	en partenariat avec Agence Régionale de Santé	Article de Martine MIGNOTTE, cadre supérieure de santé
46	CCFD Terre Solidaire	Centre culturel Centquatre (Paris)	10-déc-15	Ecologie (pendant mobilisations citoyennes pour le climat - COP21)	Solène CLAVEL - organisatrice BV (service civique, antenne PACA)	
47	Collectif "Agir ensemble pour les droits de l'enfant" (AEDE)	locaux du Défenseur des droits (Paris)	29-nov-17	Engagement : actions solidaires, citoyenneté, engagement politique (pendant la 3 ^e rencontre nationale du réseau des enfants et des jeunes d'AEDE)		
48	Compagnie Sapiens Brushing (Aubervilliers)	Mairie d'Aubervilliers	24-juin-23	Pas de thème précis	avec Maison pour tous et médiathèque André Breton avec la Maison pour tous Roser	cie.sapiensbrushing@gmail.com
		Les Chambres	11-mars-23			
		Maison de la Conversation	22-janv-22			
		Médiathèque St John Perse	24-nov-21			
	Maison pour tous Roser	27-janv-21	Femmes d'Aubervilliers : elles ont du cran !			
49	Ecole d'Ingénieur Télécom Paris	Hall de l'école Télécom	22-mai-23	Intégration et vivre-ensemble = Semaine de la diversité et de l'interculturalité		
50	Fanny DE CHAILLE	Musée d'art contemporain du Val-de-Marne	07-déc-13	Pas de thème précis	Fanny DE CHAILLE : Artiste (aujourd'hui directrice du théâtre national de Bordeaux en Aquitaine)	BV dans le cadre du colloque « Participa(c)tion » (6-8 décembre)
		8 BM Ville de Paris (liste dans article) - ouvert aux enfants	6 au 19 avril 2019	Pas de thème précis		
		Collège des Bernardins	25 mai, 11 et 18 juin 2011	Pas de thème précis		
51	Maison de la Conversation (Paris)	Maison de la Conversation	18-nov-23	comment la différence, les accidents de vie ou encore le handicap= chemin transformateur et épanouissant	Mélanie COLLIN-CREMONESI (auto-entrepreneur travaillant notamment avec la Maison de la Conversation et la compagnie Sapiens Brushing)	melo.cremone@gmail.com
		Maison de la Conversation	14-mai-23	Parcours de femmes		
		Bibliothèque Jacqueline de Romilly (Paris - 18 ^e arr.)	22-mai-22	Salon du livre jeunesse		
		Maison de la Conversation	Hiver 2022	Saison citoyenne		
52	Mairie de Montfermeil (Seine-Saint-Denis, Ile-de-France)	7 lieux publics de la ville	08-mars-22	Violence faites aux femmes (pendant la journée internationale des droits des femmes)	Djena DIARRA (adjointe en charge des Politiques de préventions et des Droits des femmes)	
53	Maison des usagers de l'Hôpital Sainte-Anne (Paris)	Cité de la Santé (Cité des Sciences) - Paris	16/03/2011 et autres	Santé mentale : schizophrénie, troubles bipolaires/obsessionnels, maladie alcoolique	Responsable Nicolas LAADJ n.laadj@ghu-paris.fr	Claire LECOLE (organisé BV en 2023) : c.lecole@ghu-paris.fr Alexandre FAVEREAU (bureau des BIB - Ville de Paris) : alexandre.favereau@paris.fr
		BIB Assia Djebar (Paris)	21/10/2023		Aude CARIA (psychiatre) : 07 85 79 01 35 acarariat@psycom.org / audecaria@yahoo.fr	
Nouvelle-Aquitaine (4)						
54	ASSO "Bibliothèque vivante de Poitiers"	Local de l'association	Semaine des Visibilités : 19/03/2022	Pas de thème précis	Ghislain Bourdilleau Pascal Pérrenès Olivier Bardin	ghislain.bourdilleau@gmail.com 06 60 94 13 96 Pascal Pérrenès : 06 85 83 48 72
		kiosque de Blossac (Poitiers)	03-juin-22			
		Parc du triangle d'or (Poitiers)	18 septembre 2022 (Village des Alternatives)			
55	ASSO "In good mood" et Université de Limoges	direction de la coopération de l'université de Limoges	2012	Pas de thème précis	ASSO composée de jeunes	
56	Centre de proximité en réhabilitation sociale de la Creuse (Saint-Martin-Château - Nouvelle Aquitaine)	pas de données	16-oct-23	Journée d'information ludique et festive sur la santé mentale, le handicap et les addictions/dépendances		
57	Espace de Vie Sociale (EVS) Le Roseau (Mios - Gironde)	Médiathèque de Mios	23-nov-19	Héros du quotidien (allés au bout de leurs rêves)	en partenariat avec la Ville et la CAF	accueil@le-roseau.fr direction@le-roseau.fr 05 57 17 54 57
		Médiathèque de Mios	8-févr.-20	Héros du quotidien (sauveteurs)	en partenariat avec la Ville et la CAF	
		Parc Birabeille	20-sept.-20	"Ils ont osé changer de vie" (professionnelle ou personnelle)	en partenariat avec la Ville et la CAF	
		Salle du Conseil municipal	2-oct.-21	Femmes du territoire au parcours exceptionnel : engagement de vie, professionnel, associatif, sportif ou familial	en partenariat avec la Ville et la CAF	
	Médiathèque de Mios	7-mai-22	Parcours de réussite - situation de handicap	en partenariat avec la Ville et la CAF		

Occitanie (6)						
58	Annie PINCEMAILLE	2016 : Musée d'HIST naturelle (Nîmes)	Depuis 2012 21-22 mai 2016	2016 (pendant Nuit des musées) : récits autobiographiques 2021 - 2022 - 2023 : histoires fictives en lien avec les tableaux	Annie PINCEMAILLE-ROUX	apincemalle22@orange.fr
		2021 et 2022 : Musée des Beaux-Arts (Nîmes) avril 2023 : Cave du presbytère (Le Pin - Gard) nov 2023 : Musée du Vieux-Nîmes	27-28 nov 2021 19-20 nov 2022 22 avril 2023 18-19 nov 2023			en partenariat avec asso AVF (Accueil des Villes Françaises) de Nîmes - accueil des nouveaux arrivants dans une ville
59	Asso AVEC (Toulouse)		Depuis 2017	BV depuis 2017 – divers thèmes = habitants des quartiers prioritaires, femmes, LGBT, racisme, discriminations..	Julie RABIER (Musée du Vieux-Nîmes)	julie.rabier@ville-nimes.fr 04 66 76 71 52
		Université Toulouse 1	01-mars-22	Originalité : métiers de la culture à l'UNIV Toulouse 1		06 98 03 24 55 06 49 82 65 01
		marché (Ramonville Saint Agne, Occitanie)	19-mars-22	Egalité hommes/femmes		avec.asso31@gmail.com
60	Asso La bibliothèque Humaine (Toulouse)	Médiathèque José Cabanis (Toulouse)	1 fois par mois depuis 2016		Aichetou KANE	labibliothèquehumaine@gmail.com aichetoukane@hotmail.fr
61	Médiathèque André Malraux (Béziers)	Médiathèque André Malraux (Béziers)	<i>pas de données</i>	<i>pas de données</i>	<i>pas de données</i>	<i>pas de données</i>
62	Médiathèque de Pierrevivès (Montpellier)	Médiathèque de Pierrevivès (Montpellier)	14-déc-13	Baz'arts urbains (arts et sports urbains)	Isabelle SENTIS (organisatrice de la BV)	pierrevivès@herault.fr / 04 67 67 30 00 isentis@cg34.fr / 04 67 67 30 20
63	Région Occitanie (Béziers)	Parc des Expositions (Béziers)	16 et 17 novembre 2023	Métiers (aide à l'orientation des jeunes)	<i>pas de données</i>	Destinés aux collégiens (4* et 3*)

Pays-de-la-Loire (9)						
64	Association Traits-Portraits (Nantes)	Cosmopolis (Nantes)	10-nov-18	Migrations (Festival des Solidarités)	Elise JAUNET (asso Traits-Portraits)	cosmopolis-nantes@nantesmetropole.fr 02 52 10 82 00
		L'Atelier (Nantes)	07-mars-20	Racisme / discriminations		assotraitsportraits@gmail.com
		Parc à Nantes (2023 : la Roseaie 2022 : la Gaudinière)	2 juillet 2022 et 3 juillet 2023	Réfugiés (Festival Scènes Vagabondes)		
		BU Lettres (Nantes)	nov-23	Les réalités des femmes		
65	Château des ducs de Bretagne (Nantes)	Château des ducs de Bretagne (Nantes)	18-juin-22	Réfugiés (clôture expo Esclavage au Château)		
66	CEMEA Pays de la Loire (centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active)	CEMEA Pays de la Loire	31-mai-17	Domination	Organisé dans le cadre de la formation des stagiaires DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)	
67	CREHPsy Pays de la Loire		Une BV par an depuis 2013	Santé mentale - semaine d'INFO sur la santé mentale	Amélie GODARD et Brigitte MARTIN amelie.godard@ch-cesame-angers.fr	crehpsypaysdelaloire@gmail.com
		BU Saint-Serge (UNIV Angers)	21-nov-22	Quinzaine du handicap de l'université d'Angers	CESAME Angers et asso étudiante ADEMA	communication.adema@gmail.com
68-72	Maison de l'Europe et 4 centres culturels	La Conciergerie (Nantes)	11-mai-19	Identité européenne (pendant les Journées de l'Europe)		contact@ccfrancoespagnol-nantes.org / 02 40 35 83 23 02 40 48 65 49

Provence-Alpes-Côte-d'Azur						
73	ASSO nationale pour le déploiement du service civique Solidarité seniors (AND-SC2S)	EHPAD Ouléta (Veynes, Hautes-Alpes)	08-mars-23	Intergénérationnel / seniors	antenne régionale PACA et Corse du SC2S Francesco ROMANO (relais SC2S) EHPAD Ouléta	pacacorse@sc-solidariteseniors.fr fromano@sc-solidariteseniors.fr direction.ouleta@free.fr / 04 92 54 07 65 Mira VENNESTE - mvannest@sc-solidariteseniors.fr

La Réunion (DROM)						
74	Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS - Réunion)	Médiathèque de La Possession (Réunion)	16-mars-16	Santé mentale (4 ^e édition) - Semaine d'INFO santé mentale		
75	Isopolis (Ile de la Réunion)	BV en ligne (captations vidéos)	janv-23	Valorisation des expériences et savoirs des seniors	ISOPOUS : projet financé par des fonds européens (FEDER) - notamment porté par l'IRD (Institut de recherche pour le développement) et le CNFPT / alliance société civile, recherche, action publique et science	

Structures françaises interrégionales

Structures interrégionales						
76	ABF - commission Légothèque	Médiathèque Olympes de Gouges (Strasbourg)	13-juin-15	Question de genre (Congrès ABF à Strasbourg)	Maxence HEITZ (agent de BIB à la médiathèque Frida Kahlo - SCHILTIGHEIM, Alsace) Virginie DELRUE (magasinière principale, Université du Littoral - Côte d'Opal à Calais)	maxence.heitz@strasbourg.eu virginedelrue@univ-littoral.fr legotheque@gmail.com
		Médiathèque de Carvin (Lille)	12-déc-16	Journée d'étude ABF (Nord Pas de Calais) Présentation de la BV	Mina BOULAND BM de Lille / Responsable commission Jeunesse de l'ABF	mbouland@mairie-lille.fr
	ABF - Légothèque, Illettrisme, Accessibib, Hôpitaux/Prisons	Parc Expo Paris - Porte de Versailles	6-8 Juin 2019	65 ^e congrès ABF - thème "Au-delà des frontières"		
77	Association Bibliothèque vivante (Paris et Normandie)	Centre de congrès (Metz)	03-juin-22	67 ^e congrès ABF - thème "BIB inclusives, BIB solidaires"	Jessica SCLAVON (dir. Adjointe médiathèque Ste Geneviève-des-bois - membre commission Accessibilité ABF)	J.SCLAVON@coeuresonne.fr
		Halles Saint Géry (Bruxelles)	nov-17	Réseaux sociaux		
		Abbaye-aux-Dames (Caen)	7-8 juin 2018	Artisans de paix (Forum mondial pour la paix)		
		Le Bar Commun (Paris)	09-déc-18	Droits de l'Homme (70 ans de la journée des droits de l'Homme)		
		Centre culturel Jacques Franck (Bruxelles)	11-avr-19	Discrimination Filles-Garçons (même thème que le festival Babel 2019)		
		Parc Michel d'Ornano (Caen)	4-5 juin 2019	Artisans de paix (Forum mondial pour la paix)		
		Square de Meeus (Ixelles, Belgique)	12-juil-19	Discours de haine en ligne		
		Bibliothèque des Semaines de Carvy Barville (Normandie)	14-sept-19	Des femmes pas si ordinaires		
		Centre culturel de Porto Vecchio annulé (COVID)	08-févr-20 29-mars-20	Aimez-vous les uns les autres Interreligieux		
		Médiathèque du Val d'Anast (Bretagne)	16-oct-21	L'autre est un voyage		
		Médiathèque de Mayenne	22 janvier 2022 (Nuits de la lecture)	Santé mentale - "Dans nos têtes : tous différents !"		
		Social Bar (Paris)	07-juin-23	Un pas vers l'autre		

1B) BV EN EUROPE

Europe (UE ou espace Schengen)						
78	ASSO La Concertation - Action culturelle bruxelloise (Belgique)	pas de données	25 et 26 novembre 2019	Formation sur BV		info@laconcertation-asbl.org
		Centre culturel d'Uccle (Bruxelles)	14-oct-23	Diversité culturelle	Mélanie BARRÉ	m.barre@laconcertation-asbl.org
79	BM de Malmö (Suède)	cafétéria de la BM	1 BV chaque samedi (depuis quand?)	Atelier pour devenir LV Pas de thème précis		
80-85	6 bibliothèques publiques (Suède)	à domicile ou à la bibliothèque	De 2013 à aujourd'hui	Emprunte un(e) Suédois(e) : immigration/intégration		
86	Conseil de l'Europe - Centre Européen de la Jeunesse à Strasbourg (CEJ)	CEJ (Strasbourg)	13-mars-13	Droits de l'Homme, citoyenneté européenne	Eliza BOTSOGLOU Archives Claudia MONTEVECCHI Marie FARIGOLEUS Olga KOTSENKO (organisé BV au CoE) Antje ROTHMUND (retraîtée)	Elza.BOTSOGLOU@coe.int Archives@coe.int Claudia.MONTEVECCHI@coe.int Olga.KOTSENKO@coe.int co-rédigé le Guide de l'Organisateur du CoE lstld.HEURTIN@coe.int
			20-21 mars 2016 30-sept-17 1-2 juin 2018 8-9 juin 2023			
	Conseil de l'Europe (COE) - Assemblée parlementaire	Parlement européen (Strasbourg)	2011 20-avr-15	Migrants Rétention des enfants migrants	Isild HEURTIN (Assemblée PLTaire)	lstld.HEURTIN@coe.int
87	Delft University of Technology (Pays-Bas)	BU Delft	6 mars & 16 mai 2012 7 mai 2013 24 nov 2014	réserve aux doctorants : pour lutter contre leur isolement, occasion aussi de rencontrer le recteur	Marion VREDELING - responsable de la programmation (BU Delft)	m.vredeling@tudelft.nl
88	EPFL Lausanne (Suisse)	Rolex Learning Center (BU de l'EPFL)	30/04/2023 (pendant les Portes Ouvertes de l'EPFL)	Rencontrer des personnels de l'université normalement difficile d'accès	Isabelle EULA (directrice BU)	isabelle.eula@epfl.ch human-library@epfl.ch
89	Haute Ecole Henallux (Namur, Belgique)	Bibliothèque Haute Ecole Henallux (Namur, Belgique)	31 mars 2023 15 février 2024	Seniors / intergénérationnel	Milena JAROSIK (coordinatrice pédagogique de la section sage-femme de la Haute Ecole Henallux) Marie-Paule LOBET (chargée de cours) Stéphanie LAFFUT (bibliothécaire)	avec le soutien de Pilar CARILLA (projet Erasmus +)
90	ONG Human library Organization (Danemark)	présent dans + de 85 pays		Migrations à Séville (Espagne) Inclusion en Calabre (Italie)	Ronni ABERGEL	info@humanlibrary.org
91	Projet Erasmus+ (UE)	5 établissements scolaires (France, Italie, Espagne, Belgique)		Emigration espagnole à Coria (Espagne) Paix à Éaubonne (France) Engagement à Beaumont (Belgique)	Pilar CARILLA (prof d'espagnol - Belgique)	mpcarilla@gmail.com
		BV à Charleroi (Belgique) dans 4 endroits : BM, centre culturel alternatif, association aide sans-abri, musée d'art contemporain	6 BV depuis 2015		pendant Covid : BV en visio, par petits groupes	Cécile MORZADEC (Prof d'espagnol en lycée et coordinatrice Erasmus+) académie de Versailles
92-93	The Constantine the Philosopher University (CPU) et IUVENTA (Slovak Youth Institute)	7 villes différentes (pas de précisions sur les lieux de manifestation)	2018-2019	1 ^{er} BV en Slovaquie en 2007 : Journée internationale des Droits de l'Homme Sinon, pas de thème précis pour celles en 2018-2019		

1C) BV A L'ETRANGER (HORS EUROPE)

Légende en orange : BV avant 2014 en vert : formation à la BV		Tableau + complet disponible sur demande : catalogue de LV, lien URL vers divers supports...				
Etranger (hors Europe)						
94	AQRP - ASSO québécoise pour la réadaptation psychosociale (Canada)	Bibliothèque Le Prévost (Montréal)	20-mars-18	Santé mentale (mais pas troubles psy : résilience et parcours difficiles)	Partenariat AQRP et Centre communautaire Le Patro Prevost (origine religieuse)	
95	BAnQ - Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Montréal - Canada)	Grande Bibliothèque de la BAnQ (Montréal) + BV en visio pendant COVID	depuis 2017 = environ 80 BV (8 séries de 10 BV chacune)	* Diversité culturelle : communautés autochtones ou immigrés * Intégration (nouveaux arrivants) * Nordicité (personnes ayant des liens sociaux, culturels, professionnels avec le Grand Nord québécois) * Métiers : hors de l'ordinaire / mal-aimés / méconnus / traditionnels mais encore d'actualité * Difficultés d'apprentissage en milieu scolaire * Parcours de vie atypiques	Marie-Pierre GADOUA Chargée de projets en médiation sociale Direction de l'éducation et de la programmation Bibliothèque et Archives nationales Québec	mp.gadoua@banq.qc.ca
96-99	4 Bibliothèques publiques de Toronto (Canada)	4 BM de Toronto	Une par an : depuis au moins 2011 et au moins jusqu'en 2021 = 12 BV	Thèmes variés : diversité culturelle / âgisme...		Service proposé une fois par an dans 4 BM de Toronto
100	Bibliothèque publique de Lismore (Australie)	Bibliothèque publique de Lismore (Australie)	1 ^{er} vendredi de chaque mois depuis 2006 - encore proposé en 2024	<i>Pas de thème précis</i>		
101	BU Australian Catholic University (Australie)	Campus de Brisbane et Blacktown	2021 2 BV en 2023	<i>Pas de thème précis</i>		humanlibrary@acu.edu.au
102	Dokkyo University (Japon)	Université de Dokkyo	oct-10	Thème : "discovering the unknown self" (découvrir le soi inconnu)		
103	Impact ON (Canada) - entreprise sociale	Ontario, Canada (en virtuel)	17-19 octobre 2023 7-9 novembre 2023 6-8 février 2024	octobre 2023 : semaine de la coopération novembre 2023 : semaine de l'immigration / semaine de l'impact février 2024 : mois de l'Histoire des Noirs	Eugénie DA ROLD	eugenie.darold@impact-on.com
104	Maison Phoenix (Canada) - résidence pour personnes âgées	Ecoles québécoises Eglise Val David (Canada)	2022, 2023, 2024 25/05/2023	Semaine québécoise intergénérationnelle		
105	National Youth Council (gouvernement de Singapour)	The Red Box (Singapour)	30 octobre 2016 5 mars 2018 3 ^e édition : date ? 6 novembre 2022 14 mai 2023 3 août 2023 (en ligne) 17 août 2023	<i>Pas de thème précis</i> 1 ^{er} et 2 ^e édition en centre-ville : public jeune 3 ^e édition + excentré pour attirer populations + âgées Les différences intergénérationnelles Sujets mentionnés : gestion du stress et santé mentale / équilibre vie professionnelle-vie personnelle / faire face aux épreuves	Kelly Ann ZAINAL (psychologue, fondatrice de Human Library Singapore) Organisateur : Soristic (entreprise sociale), en partenariat avec Human Library Singapore	
106	Université de Sherbrooke (Canada)	Université de Sherbrooke	10/05/2022	Interculturel	Françoise BLEY et Bénédicte THERIEN (volet interculturel de USherbrooke International)	
107	<i>pas de données</i> (Russie)	café à Moscou	2012	communauté LGBT (pendant la semaine contre l'homophobie)	<i>pas de données</i>	<i>pas de données</i>

2 – THEMES DES BV (DEPUIS 2014)

2A) EN FRANCE

Thème	Variante du thème
Migration, Interculturalité, Intégration	Réfugiés / Exil Diversité culturelle Mémoire de l'esclavage
Santé mentale	Ville et santé mentale Information et santé mentale Être adolescent aujourd'hui Dans nos têtes : tous différents
Egalité femmes-hommes	Discrimination filles-garçons Des femmes pas si ordinaires Les réalités des femmes Femmes inspirantes Droit des femmes « Elles ont du cran ! » Femmes du territoire au parcours exceptionnel Question de genre*
Lutte contre les inégalités sociales ou économiques	Habitants des quartiers populaires Marginalités Des exilés dans la ville (exil au sens large : marginalité) Chômage et insertion
Médiation des conflits, solidarité	Artisans de paix ; Aimez-vous les uns les autres Interreligieux ; Tolérance Un pas vers l'autre ; L'autre est un voyage Au-delà des frontières Bibliothèques inclusives, bibliothèques solidaires BV cubiste (tour d'horizon à 360° d'un sujet)
Métiers	Le travail et moi Métiers de la fonction publique Bibliothécaire ; Monde de l'édition Professionnels de la culture Aide à l'orientation des collégiens
Transformer sa vie	Héros du quotidien ; Surmonter les épreuves Oser changer de vie ; Conversion religieuse
Faire face à la maladie	Lutte contre l'illettrisme Handicap ; Cancer du sein
Humanisme	Patrimoine humain ; Droits de l'Homme
Environnement / écologie	La Nature et sa protection Mobilisation citoyenne pendant la COP21 BV dans un zoo
Intergénérationnel	Jeunesse ; Grand âge Préjugés contre les seniors après le COVID
Citoyenneté	Identité européenne ; Saison citoyenne
Dangers du numérique	Réseaux sociaux ; Discours de haine en ligne
Orientation sexuelle	Mois des fiertés**

* Tous les titres des LV concernaient les inégalités hommes-femmes en termes socio-économiques, mais il faut ajouter deux exceptions portant sur la sexualité féminine, l'une sur l'homosexualité et l'autre portant sur la prostitution (voir ligne n° 9 du tableau en **annexe 1**).

** La BV ayant eu lieu pendant le mois des fiertés a été mentionnée lors d'un entretien avec les BM de Rouen, mais nous n'avons pas trouvé ni obtenu de sources (liens URL, support de communication...) pour le constater.

Très souvent, les questions d'orientation sexuelle (homosexualité, identité sexuelle) sont intégrées à des BV au thème plus large (discrimination sous toutes ses formes ou questions de genre), ce qui explique leur faible nombre dans ce tableau. A Moscou, une BV sur la communauté LGBT a eu lieu en 2012, lors de la semaine contre l'homophobie ; cette BV sort de notre périmètre géographique et temporel, mais nous la mentionnons ici pour compléter notre analyse : voir ligne n° 103 du tableau en **annexe 1**). Un point sur la catégorie « divers », à la fin de cette typologie sur les thèmes, viendra apporter quelques précisions sur leur contenu.

2B) EN EUROPE

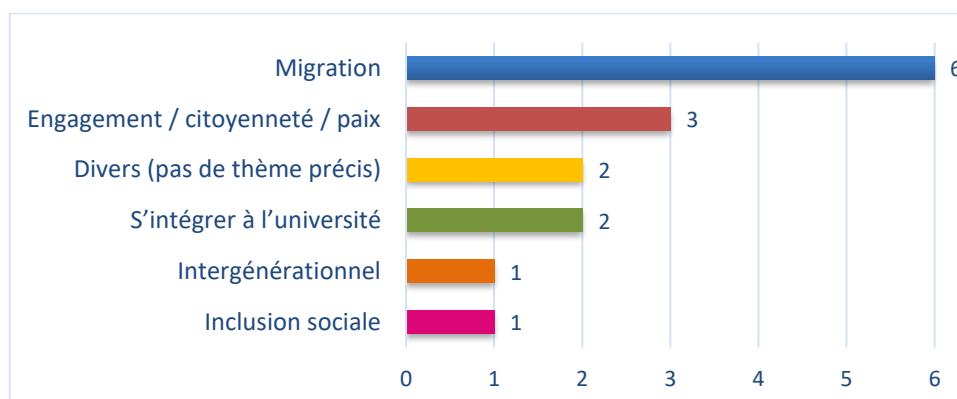


Figure 9 : Thèmes des BV en Europe (depuis 2014)

Thème	Variante du thème
Migration	Rétentions d'enfants migrants Emigration espagnole
S'intégrer à l'université	Portes ouvertes (tous publics) BV réservée aux doctorants + recteur

Si les universités investissent encore peu les BV, nous remarquons tout de même qu'une finalité propre peut être envisagée : l'intégration des étudiants au sein de leur université, par une meilleure connaissance des membres de cette institution.

Notons ici quelques remarques au sujet des BV organisées par la Direction de la Jeunesse et du Sport du Conseil de l'Europe (COE) :

Des BV thématiques ont pu avoir lieu à destination des parlementaires européens ou des ministres réunis en plénière au COE (sur la rétention d'enfants de

migrants ou sur les enfants victimes d'abus sexuels et de violence domestique). Ces BV entendaient leur donner l'opportunité de rencontrer ces enfants, des policiers, des psychologues, voire d'anciens agresseurs, afin d'éclairer leurs décisions dans le cadre de leur fonction électorale.

Antje ROTHEMUND (AR), ancienne directrice et responsable du programme qui comprenait des BV, a également été un LV intitulé *L'eurocrate*. Elle a ainsi fait pu expliquer la diversité et le fonctionnement des institutions européennes face aux préjugés de certains lecteurs, parfois influencés par le climat post-Brexit ou déçus par la politique agricole commune (PAC) mise en œuvre par l'Union Européenne. Elle a également pu répondre aux questions des lecteurs désireux de travailler dans ces institutions.

2C) À L'ÉTRANGER (HORS EUROPE)

Note : nous n'avons compté qu'une BV pour une série de BV sur le même thème. C'est notamment le cas de la BANQ qui propose toujours une série d'une dizaine de BV sur le même thème (ex : métiers, parcours de vie atypiques, interculturalité).

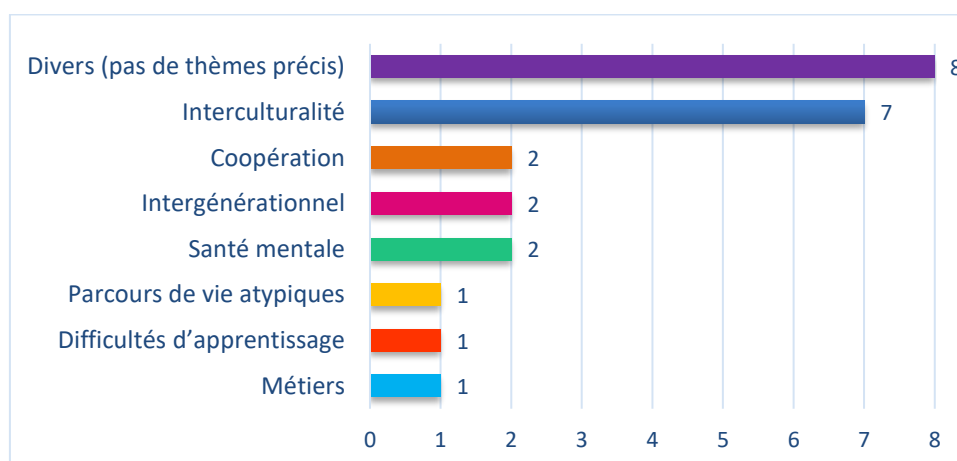


Figure 10 : Thèmes des BV à l'étranger (depuis 2014)

Thème	Variantes du thème
Interculturalité	Communautés autochtones Nouveaux arrivants Nordicité*
Coopération	Impact social
Intergénérationnel	Intergénérationnel et santé mentale (apprendre à surmonter les épreuves, équilibre vie professionnelle/personnelle, gestion du stress...)
Métiers	Métiers hors de l'ordinaire / mal-aimés / méconnus / traditionnels mais encore d'actualité

* Nordicité : personnes ayant des liens sociaux, culturels ou professionnels avec le Grand Nord Québécois

Notons ici le lien original entre intergénérationnel et santé mentale à Singapour : dans ce pays, il semble qu'une attention particulière soit portée à la présence de toutes les générations, qu'ils soient lecteurs ou LV. La BV sur la santé mentale n'était pas portée par un centre de soins (comme c'est très souvent le cas en France) et entendait plutôt donner la parole à des personnes plus âgées, perçues comme riches d'une expérience pouvant être profitable aux plus jeunes.

Enfin, la série de BV sur les métiers mise en place par la BAnQ de Montréal a pour originalité d'être organisée en partenariat avec l'antenne gouvernementale Services Québec (équivalent de Pôle Emploi devenu France Travail), qui dispose d'une permanence au sein même de la bibliothèque.

3 – DICTIONNAIRES VIVANTS ET CATALOGUES

3A) DICTIONNAIRES VIVANTS

Si Marcel PROUST qualifiait son ami de « dictionnaire du savoir humain », l'expression « dictionnaire vivant » revêt un autre sens dans le cadre des BV. Il s'agit d'une *personne qui joue le rôle de traducteur/interprète, si le livre et le lecteur ne parlent pas la même langue*. Nous avons pu identifier quatre cas où ces dictionnaires vivants étaient mis à contribution : premièrement, lors de BV organisées par le Conseil de l'Europe, institution qui se prête évidemment à l'exercice en raison de son rayonnement international. Notons d'ailleurs que dans le livre d'or mis à disposition des lecteurs (lors de quatre BV organisées en 2016, 2017, 2018 et 2023) et que nous avons pu consulter sur place, les commentaires étaient rédigés dans six langues différentes (français, anglais, allemand, italien, espagnol, polonais). Nous avons également pu constater que les lecteurs provenaient de régions françaises et de pays différents (Alsace, Franche-Comté, Poitiers, Ile-de-France ; Grèce, Belgique, Grande-Bretagne, Turquie, Arabie Saoudite). Les deux cas suivants s'expliquent par la thématique de la BV, centrée sur la migration : il s'agit d'une part, de la BM d'Epinal qui comptait en 2017 un dictionnaire français-arabe pour sa BV « Partons en voyage » et d'autre part, de la BD du Bas-Rhin (en coopération avec le centre social de Sarre-Union) dont les BV avaient notamment pour objectif de changer le regard porté sur les étrangers dans un petit village. Enfin, des dictionnaires vivants en langue des signes française (LSF) étaient présents lors de la BV du congrès de l'ABF en 2019, organisée notamment par la commission Accessibib, attachée aux enjeux du handicap (et intégrée aujourd'hui à la commission AccessibilitéS).

S'il n'a pas été possible d'interroger un dictionnaire vivant, une réflexion sur l'activité de traduction comme expérience de décentrement et dans sa dimension spontanée aurait sans doute été pertinente, tout comme l'exploration des points communs et différences avec le travail d'interprétariat plus classique.

3B) CATALOGUES

Un dernier terme est emprunté à l'imaginaire bibliothéconomique, celui de « catalogue ». Puisque les LV proposent une histoire à raconter (le plus souvent un chapitre de leur propre vie) à un public qu'il ne connaît pas, celui-ci doit pouvoir être en mesure de choisir le livre qu'il a envie de consulter. Pour ce faire, la forme du catalogue est réinvestie pour mimer le regroupement des livres en collections. Le programme des BV devient donc un catalogue de LV qui offre au lecteur potentiel des « *quatrièmes de couverture* » (classiquement sur le plat inférieur du livre physique) pour donner un aperçu de l'histoire portée par le LV. Nous y reviendrons plus loin mais notons déjà que ces quatrièmes de couverture font souvent l'objet d'une préparation, afin d'attiser la curiosité du lecteur, comme cela se fait pour un livre classique. Pour les Journées du Patrimoine Humain 2024, le festival Scènes

Vosges a innové en proposant un catalogue sous forme de PDF interactif²¹⁴, avec des liens URL cliquables qui permettent de naviguer plus facilement au sein du document, mais aussi d'en savoir plus sur les 21 structures accueillant les BV ou encore de se rapporter à leur offre de LV en cliquant sur la carte à l'endroit où elles se situent. Ce format à multiples entrées permettent d'utiliser le support numérique comme vecteur d'interaction (par-delà son aspect dématérialisé) et moyen de toucher des publics en fonction de leur intérêt pour une structure ou de leur emplacement géographique : parfois situées en zone rurale, il tend à rendre visible des territoires moins densément peuplés mais bien dotés d'une offre culturelle.

L'analogie avec le catalogue prend parfois une dimension plus poussée, quand il est *intégré au catalogue des documents disponibles à la bibliothèque physique* qui peut accueillir la BV.

L'exemple le plus abouti est celui décrit par Kerry POPE, organisatrice de BV dans un lycée australien : le catalogue des LV est en effet visible dans l'OPAC du CDI (sous la catégorie « livres vivants ») et il est possible de les consulter sous forme d'enregistrement vidéo pour être réutilisés afin d'illustrer des points du programme scolaire.

De manière plus modeste, l'EPFL à Lausanne a utilisé l'application Affluences (déjà en place au Rolex Learning Center pour réserver des salles de travail et consulter la fréquentation de la BU) pour réserver des créneaux avec les LV les jours où la BV était mise en place²¹⁵. Si les LV n'étaient donc pas intégrés au catalogue de la BU, le recours à l'application Affluences avait pour double avantage de faciliter l'organisation logistique (avec un système de confirmation et d'annulation automatique) et d'attirer un public étudiant déjà familier de cet outil.

²¹⁴ SCENES VOSGES, 2^e édition – Journées du patrimoine humain sous forme de Bibliothèque Vivante [en ligne] [consulté le 10 février 2024]. Disponible sur l'adresse : https://www.scenes-vosges.com/dynamic/saison_2023_2024/19_jph/plaquette_jph_2024_interactif.pdf

²¹⁵ La bibliothèque humaine. In : *EPFL Library* [en ligne] [consulté le 10 février 2024]. Disponible sur l'adresse : <https://epflibrary2.simplybook.it/v2/>

4 – BV ET DIVERSITE DES TERRITOIRES

S'il serait trop ambitieux de faire état de la diversité des territoires ayant accueilli les BV que nous avons identifiées, il nous a paru judicieux d'établir deux distinctions pour apporter une certaine intelligibilité : d'une part, celle entre petite et grande ville ; d'autre part, celle entre territoire urbain et rural.

4A) PETITE ET GRANDE VILLE

Tout d'abord, rappelons-nous de l'analyse d'Amandine JACQUET (bibliothécaire indépendante, formatrice en BD) qui soulignait que les objectifs poursuivis par les BV en matière de mixité sociale variaient en fonction de la *taille du territoire* : dans une grande ville où les habitants sont regroupés par quartier, l'objectif est de faire rencontrer ces groupes juxtaposés ; dans un village où les populations se côtoient davantage, il s'agit plutôt de trouver les moyens d'harmoniser divers modes de vie. Mais cette distinction entre petite et grande ville peut encore être complexifiée : en effet, nous avons remarqué que la petitesse d'une ville pouvait à son tour générer deux objectifs opposés pour la BV. Dans une commune où immigrés et population locale cohabitent sans se rencontrer, elle peut avoir pour but de surmonter les préjugés à l'encontre des premiers. C'est le cas de la BV mise en place en 2021 à Sarre-Union, par la bibliothèque départementale et un centre social culturel. Si à l'inverse, l'interconnaissance entre les habitants est déjà de mise, l'attente des populations s'oriente plutôt vers une recherche de lieux de contact et de convivialité. Voilà pourquoi les bénévoles qui se sont investis dans la BV « Points de vue » à Epinal, citée précédemment : en effet, la bibliothèque (vivante ou non) était avant tout un prétexte pour se retrouver, avant d'être perçue comme un réservoir de documents. Plutôt que d'apprendre à vivre ensemble, ce dernier cas nous donne à voir la BV comme occasion de le pratiquer.

4B) TERRITOIRE RURAL / URBAIN

Après la taille de la ville, la seconde distinction mise en avant par notre série d'entretiens permet de distinguer territoire urbain et territoire rural. Si les lieux de manifestation identifiés en annexe 1 reflète une réelle diversité et démontre que les BV savent aussi bien s'implanter dans des métropoles qu'en milieu rural, c'est précisément cet aspect qui a séduit Loriane DEMANGEON, impliquée dans différentes BV organisées à Epinal en partenariat avec l'association Mirador. Selon elle, la BV a la faculté de pouvoir toucher tout le monde, y compris à Epinal située en zone de ruralité profonde. Enfin, si l'environnement devient un thème de plus en plus présent dans les grandes villes, la proximité avec la nature en milieu rural influence parfois la thématique de la BV. Par exemple, l'un des trois thèmes de la BV « Points de vue » s'intitulait « La nature et nous » : c'est ainsi que la BM de la Chapelle-aux-Bois réunissait un barde présentant le druidisme, un fontainier (agent responsable de l'exploitation et de la maintenance du réseau de distribution d'eau potable), un géologue travaillant à Voies Navigables de France ou encore un adjoint chargé de l'environnement à la mairie d'Épinal. De la même manière, la BM de Bains-les-Bains s'appuyait sur la présence de cures thermales dans la commune pour proposer une BV sur ce même sous-thème de l'eau.

5 – BV ET « SAVOIR EXPERIENTIEL »

5A) DEFINITION DU « SAVOIR EXPERIENTIEL » ET LIENS AVEC LA BV

Le savoir expérientiel a été défini en 1976 par Thomasina BORKMAN comme « une vérité apprise par l'expérience personnelle d'un phénomène plutôt qu'une vérité acquise par raisonnement discursif, observation ou réflexions sur des informations fournies par d'autres²¹⁶ ».

Le parallèle entre savoir expérientiel et BV n'est pas artificiel, si l'on en croit Baptiste GODRIE qui explique que ce concept a d'abord été mobilisé dans les années 1970 « par des mouvements sociaux dans différents champs, dont l'éducation populaire, l'intervention féministe, la lutte contre la pauvreté et la prise en charge de maladies chroniques [autant de thèmes repris par les BV], dans le but de réduire la dépendance à des savoirs experts jugés inadaptés ou partiels du point de vue des personnes concernées²¹⁷ ».

Ce concept a ensuite été repris dans les années 2000 par les politiques publiques qui « promeuvent la reconnaissance et la mobilisation des savoirs expérientiels au sein même des institutions (écoles, établissements de santé et de services sociaux, etc.) dans l'objectif d'améliorer la pertinence et la qualité des services et [sic] soins qu'elles dispensent²¹⁸ », mais aussi chez les universitaires « qui sont incités, notamment par des programmes de subvention, à inclure des personnes avec des savoirs issus du vécu des réalités qu'ils étudient dans leurs recherches²¹⁹ ».

Nous voyons ici que les enjeux rattachés au savoir expérientiel recourent ceux de la BV, entre la prise en compte des populations discriminées, l'amélioration de la qualité des services rendus par les institutions publiques ou encore la redéfinition des modes de production du savoir.

5B) BV ET « SAVOIR EXPERIENTIEL » : DU PAREIL AU MEME ?

Si la BV partage des enjeux communs avec la notion de « savoir expérientiel », elle s'en distingue dans la mesure où ce dernier met en jeu des interlocuteurs qui sont considérés comme des pairs : on parle alors de relation de pair-aidance. Cette reconnaissance est d'ailleurs la clé de voûte du savoir expérientiel : ainsi, une personne aura plus de chance de croire quelqu'un qui a vécu la même expérience que lui (et s'en est remis) qu'un médecin qui mobilise sa connaissance théorique pour l'inciter à suivre ses préconisations (notamment la prise de médicaments). Ève GARDIEN illustre bien cette conception du savoir expérientiel comme partage de connaissances entre pairs :

²¹⁶ GARDIEN, E. Qu'apportent les savoirs expérientiels à la recherche en sciences humaines et sociales ? In : *Vie sociale*, 2017/4, n°20, p. 32

²¹⁷ GODRIE, B. Savoir expérientiel. In : *DicoPart* [en ligne] [consulté le 11 février 2024]. Disponible à l'adresse : www.dicopart.fr/savoir-experientiel-2022

²¹⁸ *Ibid.*

²¹⁹ *Ibid.*

Une expérience rare mise en mots ne prend pas le même sens suivant que l'interlocuteur soit initié à la situation rare évoquée ou non. Un pair va discerner des éléments de pertinence qu'un non initié ne repérera pas.²²⁰

Or, la BV encourage plutôt l'écoute de l'autre en tant qu'autre, pour mieux le rencontrer. Mais il existe un moyen de réduire cet écart, si l'on garde en tête que la BV invoque tout de même une relation au savoir plus horizontale, à rebours de l'expertise scientifique. De plus, on pourrait considérer que la BV peut rejoindre indirectement la production de savoir expérientiel en réduisant l'expérience de l'autre en une expérience commune, celle de la condition humaine (par exemple : se reconstruire après une épreuve de vie...). Un témoignage de LV à la médiathèque de Toulouse nous permet d'aller en ce sens :

Le fait que nous ne fassions pas de récits de vie mais de vrais échanges avec nos lecteurs rend les lectures passionnantes. Aucune lecture n'est pareille à une autre, aucun échange n'est pareil à un autre. Nous enrichissons nos lecteurs autant qu'ils nous enrichissent et nous partageons le temps d'une Lecture un bout de nos vies, *découvrons à quel point nous sommes plus proches que différents.*²²¹

Enfin, sans forcément produire de la connaissance entre pairs, la BV permet de reconnaître le savoir expérientiel des LV, sans qu'une identification autour d'une expérience similaire soit nécessaire (voir ce sujet l'analyse portant sur la complémentarité entre savoir expérientiel et savoir académique – cf. 2.2.2 – page 48).

²²⁰ GARDIEN, E., *op.cit.*, p. 184

²²¹ Citation de Didier, ancien livre vivant. Source : LA BIBLIOTHEQUE HUMAINE, Nos anciens livres [en ligne] [consulté le 13 février 2024]. Disponible à l'adresse : <https://labibliothequehumaine.fr/nos-anciens-livres/>

6 – RESPONSABILITE DU LECTEUR ET DU BIBLIOTHECAIRE

Outre la préparation des LV, le lecteur est invité à adopter un comportement adéquat. Comme nous l'avons déjà vu, ce dernier doit notamment faire preuve de respect pour le LV (qu'il soit considéré comme un livre classique, un être vivant ou une personne). Pour compléter ce point, voici quelques extraits de règlement qui mentionnent d'autres consignes à suivre pour le bon déroulement de la BV.

6A) COTE LECTEUR : DES REGLES ETHIQUES A SUIVRE

Manuel de l'organisateur - Conseil de l'Europe²²²

Seuls les lecteurs inscrits qui ont accepté les règles de la bibliothèque peuvent emprunter un Livre. (...)

Un Livre peut être emprunté pour une durée d'une heure avant d'être retourné à la Bibliothèque vivante. Les lecteurs peuvent prolonger le temps de lecture d'un maximum d'une heure en accord avec les bibliothécaires. (...)

Le lecteur accepte que le Livre puisse interrompre la conversation s'il estime ne pas être traité correctement ou être blessé dans sa dignité.

Guide de bonne conduite - Journées du Patrimoine Humain)²²³

Merci de passer par l'accueil pour emprunter un livre. (...)

Parlez à la bonne puissance vocale.

Chaque livre a le contrôle de sa lecture, il peut garder des détails pour lui, changer le sujet ou se fermer s'il le désire, et ce, sans avoir à se justifier.

Des Bibliothécaires sont sur place pour veiller au bon déroulement de votre lecture.

Pour nous conduire vers la responsabilité qui incombe aussi au bibliothécaire, nous avons tenu à citer le « code déontologique » de la BV proposé par l'association Les Petits Mots inspiré des accords tolèques. En effet, celui-ci n'est pas limité au lecteur mais concerne aussi le LV et le bibliothécaire.

²²² CONSEIL DE L'EUROPE, *Guide de l'organisateur*, op.cit., p. 55

²²³ SCENES VOSGES, *Journées du patrimoine humain sous forme de Bibliothèque vivante*, op.cit., p. 7

Code déontologique - Association Les Petits Mots

*Ce Code déontologique est largement inspiré des **Accords Toltèques** transmis par Don Miguel Ruiz, que nous remercions chaleureusement.*

Les bibliothécaires, les livres humains et les lecteurs s'engagent à « avoir une parole impeccable », juste et bienveillante.

Quoi qu'il arrive, les bibliothécaires, les livres humains et les lecteurs, « n'en feront pas une affaire personnelle » ! Ils ne se prendront pas au sérieux, laisseront leur Ego de côté. Ils s'engagent à ne pas se mentir à soi-même ni aux autres.

Les bibliothécaires, les livres humains et les lecteurs auront le courage de poser des questions pour que tout soit aussi clair que possible. Ils ne prêteront pas des intentions à autrui, ils n'interpréteront pas les propos tenus sans demander de validation, « ils ne feront pas de supposition ».

« Chacun fera toujours de son mieux » en prenant le risque de sortir de sa coquille et d'exprimer ce qu'il est, ce dont il rêve.

Le doute, qu'il vienne des bibliothécaires, des livres humains ou des lecteurs, est non seulement autorisé, mais conseillé. Il est un moteur pour avancer et un bon garant de sincérité.

6B) COTE BIBLIOTHECAIRE : CADRER EN ETANT JUSTE

Intermédiaire entre le LV et le lecteur, le bibliothécaire veille au bon déroulement de la BV en assurant un cadre propice à l'échange convivial.

Une présence du bibliothécaire à géométrie variable

Amandine JACQUET précise qu'il doit avoir un contact visuel permanent au cas où l'interaction entre LV et lecteur se dégrade : cela a été le cas dans une BV sur le genre à la BM André Malraux à Strasbourg (où les deux personnes en sont venues aux mains) ou encore à la BV tenue à la BM d'Epinal en 2017 (l'échange entre un LV pakistanais et une lectrice en *crop top*²²⁴ a viré au débat sur la place de la femme dans ce pays). A l'inverse Jacky CASTANG (festival Scènes Vosges – Journées du patrimoine humain) souhaitait que l'échange entre LV et lecteur puisse se faire en toute intimité, sans la présence du bibliothécaire, qui n'intervenait que pour conduire le lecteur dans la salle et revenir au terme des 20 minutes octroyées pour la BV. Nous en avons conclu que la présence ou non du bibliothécaire dépendait peut être du thème plus ou moins polémique de la BV, mais cela peut également être lié aux LV ou au public (qui font l'objet d'un choix très qualitatif pour les JPH : en effet, LV et lecteurs sont approchés par les lieux d'accueil de la BV, qui sont souvent des associations ou centres socio-culturels).

²²⁴ Un *crop top* est une pièce de vêtement qui se porte sur le haut du corps et qui ne couvre pas le nombril (voire le ventre).

Assurer un cadre favorable à l'échange

Tout d'abord, les entretiens et lectures consacrés à cette étude ont souligné un constat général : si tous les protagonistes font part de leur grande satisfaction, le format généralement court de la conversation (environ une vingtaine de minutes) constitue le seul point négatif exprimé par les participants, qui auraient aimé poursuivre l'échange. Si ce dernier point sera analysé au troisième temps de notre réflexion (3) dédié aux prolongements possibles de la BV, nous pouvons simplement noter ici que ce phénomène pousse le bibliothécaire à jouer le rôle de maître du temps pour s'assurer que tous les lecteurs inscrits puissent rencontrer le LV.

Les bibliothécaires doivent aussi tenir un équilibre entre convivialité et intimité, en assurant un cadre collectif pour lever l'appréhension des protagonistes à l'idée d'une interaction trop intimiste, tout en respectant la confidentialité des échanges. Cette recherche d'équilibre est particulièrement visible chez Laurence RENOUX (CREFAP Rennes) dont les BV réunissaient une dizaine des LV dans un seul espace : des petites séparations moyennement hautes permettaient aux interlocuteurs de se voir, tout en étant suffisamment loin pour ne pas être gênés par le bruit des autres.

Parfois, les bibliothécaires doivent veiller à la sécurité des personnes et notamment celle des LV, qui peuvent être mal perçus dans leur pays d'origine, comme ce fut le cas pour une femme divorcée d'origine serbe ou bien d'un ex néonazi slovène, selon les dires d'Antje ROTHMUND (Conseil de l'Europe). Elle a aussi appelé à la vigilance des bibliothécaires pour recruter des LV qui ne soient pas dans une logique d'endoctrinement (groupuscule extrémiste, secte...), surtout si les lecteurs sont jeunes. Elle nous a également fait part de tensions entre les autorités et certaines écoles en Hongrie : craignant d'être inquiétées par le pouvoir en place, elles ont préféré cesser d'accueillir des BV comprenant des personnes se reconnaissant dans la communauté LGBT. Dans un autre cadre (incluant des migrants, des réfugiés ou des demandeurs d'asile), Marie FARIGOULES (Conseil de l'Europe) a affirmé qu'il était important de protéger l'anonymat des LV pour les mêmes raisons : voilà pourquoi le livre d'or mis à la disposition des lecteurs n'est consultable que sur place. Ayant pu le parcourir au cours d'un entretien, nous avons donc pris soin d'anonymiser le nom des LV mais aussi celui des lecteurs.

Enfin, certains bibliothécaires favorisent l'interconnaissance par des temps de réunion préparatoire ou lors de l'événement. Par exemple, Amélie GODARD (CReHPsy Pays de la Loire) a aménagé un espace d'attente en coin café avec des livres et des arbres d'idées reçues en lien avec le thème de la BV. Laurence RENOUX (CREFAP Rennes) organise quant à elle des réunions pour que le LV rencontre le bibliothécaire référent de son confort le jour J. Elle prévoit aussi un temps d'échange à la fin de la BV, avec la remise d'un questionnaire de satisfaction. Souvent, des bilans sensibles sont mis en place à l'issue des lectures, pour éviter que le public ne reparte avec une charge émotionnelle trop forte. A l'université japonaise de Dokkyo, des sessions d'échange entre LV, lecteurs et bibliothécaires sont réservées, notamment à la pause méridienne où bibliothécaires et LV déjeunent dans le même espace. Cela a notamment permis aux LV de partager leur expérience comme narrateur et acteur de la vie quotidienne. Une fête a également été organisée à la fin de la journée pour tous les participants, y compris les lecteurs²²⁵.

²²⁵ KUDO, K. et al, *op.cit.*

7 – VADEMECUMS « ORGANISER UNE BV »

Sélection de fiches et guides pratiques

AFFLUENCES, *La bibliothèque vivante : 6 conseils pour une mise en place réussie*. In : *Pro Affluences* [en ligne] [consulté le 10 mars 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.pro.affluences.com/post/bibliotheque-vivante-conseils-organisation>

ASSOCIATION A.R.T. FUSION, *The « Human library » guide [en ligne]*. Bucarest : 2011 [consulté le 10 mars 2024]. Disponible à l'adresse : https://en.artfusion.ro/wp-content/uploads/2020/11/ghid_biblioteca_vie_engleza_s.pdf

ASSOCIATION QUEBECOISE POUR LA READAPTATION PSYCHOSOCIALE, *La bibliothèque vivante : mini-guide d'accompagnement n°2 [en ligne]*. Québec : 2015 [consulté le 10 mars 2024]. Disponible à l'adresse : <https://crehpsy-grandest.fr/images/mini-guide-2-biblio-vivante-gps-sm.pdf>

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON, *Bibliothèque vivante : fiche pratique [en ligne]*. Lyon : 2018 [consulté le 10 mars 2024]. Disponible à l'adresse : <https://polemetropole.bm-lyon.fr/wp-content/uploads/2019/05/biblioth%C3%A8que-vivante.pdf>

CONSEIL DE L'EUROPE, *Guide de l'organisateur [en ligne]*. Budapest : Editions du Conseil de l'Europe, 2005 [consulté le 10 mars 2024]. Disponible à l'adresse : <https://rm.coe.int/16807023dc>

ONTARIO LIBRARY ASSOCIATION, *The human library toolkit*. In : *Accessola* [en ligne] [consulté le 10 mars 2024]. Disponible à l'adresse : <https://accessola.com/human-library-toolkit/>

8 – LIVRE D’OR DU CONSEIL DE L’EUROPE (EXTRAITS)

Dates des BV : 20-21 mars 2016 / 30 septembre 2017 / 1-2 juin 2018 / 8-9 juin 2023

Langues utilisées dans le livre d’or

Français, anglais, allemand, italien, espagnol, polonais

Régions ou pays d’origine des lecteurs

France : Alsace, Franche-Comté, Poitiers, Paris

Grèce, Belgique, Grande-Bretagne, Turquie

Arabie Saoudite : Djeddah

LV - Ex-détenu de Guantanamo :

- « Je vous remercie infiniment pour cet échange passionnant et émouvant. Cela **redonne envie de se battre** pour les droits de l’Homme et porte un vrai message d’humanité. »
- “**Words that I’ve read in books** and articles about human rights, diversity and respect for the individual suddenly **came to life**, on a rainy morning, by the Strasbourg cathedral. Messenger of hope and solidarity. Messenger of humanity.”
- « Moment touchant avec un repentir extrémiste. Rassurant sur le fait que la **sortie de l’ombre** est possible et épanouissante. »

LV – sans-abri

- « **Loïn des clichés**, j’ai découvert d’autres aspects de cette situation. Ça m’a vraiment touchée. J’espère qu’avec un **revenu universel**, nous pourrons éradiquer le fait que des gens se retrouvent seuls dans la rue. Merci infiniment du témoignage. »
- “We can create a better world through **5-min conversation** that help **bridging the gap between points of view.**”

LV – jeune migrant

- “The discussion with the young migrant was great. I can’t wait to get to know **when he publishes his book.**”
- « Le fait que cette personne ait **écrit un livre** me réjouit et je le lirai avec grand intérêt. »
- « [Il] a une histoire très intéressante qui **mérite d’être entendue** par le plus grand nombre. »

Autres retours plus généraux

“Great idea. One of the **most interesting 15 minutes** of my life.”

“Human being is filled with passions. We need to **make our souls to speak**, sharing our passions, stories, values... Thank you for this wonderful opportunity.”

“Best gift ever. **An experience I’ll carry on my entire lifetime.**”

“Whenever I’m feeling **insecure about my abilities, I’ll think of your efforts.**”

“Very moving and inspiring to get this experience, face to face. **We will share what we have learned** from people we meet on our way.”

« **Toucher le cœur** permet de faire évoluer positivement les mentalités. »

« Cette activité permet de regarder le monde d’une **autre perspective.** »

“The voice of the people is the most useful means to fight prejudices, hate or conflicts. Everyone should be a human book once in his/her life.”

« It was nice to hear her story and **link it to my own story.** »

“A great experience that allowed us to live in somebody else’s shoes for half an hour and to challenge our knowledge and thoughts! Best way to **learn and get inspired!**”

« Une histoire touchante qui reflète la vérité trop souvent ignorée de notre monde, pourtant l’histoire de ce jeune guinéen est **racontée au travers des notes de l’espoir**, de la vie, de la détermination. L’avenir se doit d’être meilleur. »

« C’est un plaisir de rencontrer quelqu’un et de se sentir **libre de pouvoir lui poser des questions** précises sans peur que la question soit mal interprétée. »

« **Très difficile de fermer le ‘livre’. Et pourtant ce concept est un livre SANS FIN. Merci en espérant en lire beaucoup d’autres. Merci aux livres et aux éditeurs.** »

« [ce genre d’événements] **devrait avoir lieu plus souvent.** Il permet de créer plus d’empathie **entre des milieux qui ne se rencontrent pas toujours.** C’est un outil pour plus de paix. »

« C’était une rencontre très enrichissante où j’ai pu rencontrer une **personne inspirante** et qui redonne foi en l’humanité et à la **capacité de résilience** des Hommes. »

« Encore un bon moment de **lecture humaine** sur la **religion. Apaisant.** »

« C’est une **thérapie sociale** grandeur nature. »

9 – SOUTIENS INSTITUTIONNELS EXISTANTS

Note : il s'agit d'une sélection non exhaustive, ayant surtout pour objectif de mettre en exergue quelques originalités.

9A) ABSENCE DE SOUTIEN EXTERIEUR

Structure organisatrice de BV	Ressources utilisées	Difficultés	Autres remarques
Association AVF (Nîmes)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réseau des associations culturelles et artistiques ○ Journal Midi Libre ○ Réseaux sociaux 		
Maison des usagers de l'hôpital Sainte-Anne (Paris)		Evaluation de la BV nécessaire pour obtenir des financements : finalement, pas de soutien financier	Recherche de financement : pour rémunérer les LV et réduire l'asymétrie entre soignants et patients
Musée du Vieux-Nîmes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Edition des catalogues de LV ○ Impression des recueils mis à disposition des publics 		BV apparaîtra dans le rapport d'activité du musée
Secours catholique (Porto-Vecchio)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fonds du Secours catholique ○ Fonds de l'association des commerçants (partenaire) 	Manque de temps et de personnes libres/prêtes à donner du temps gratuitement	COVID a annulé les BV suivantes
Solidarité Seniors (PACA Corse)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Locaux ○ Matériel (micro : qualité moindre, matériel + professionnel nécessaire) 		Logo des ministères sur le communiqué de presse : dû à la participation de services civiques

9B) PARTENARIATS PRIVES

Structure organisatrice de BV	Partenaire privé	Nature du partenariat
Mélanie COLLIN-CREMONESI (Paris) (projet à venir)	Entreprises (services RH) : budgets de formation	Actions de sensibilisation : - handicap (in)visible - gestion de l'interculturel ou de l'interreligieux - mettre du sensible dans l'entreprise - favoriser la mobilité interne en entreprise - faciliter l'insertion professionnelle des jeunes (connaître un métier par le prisme du sensible et de l'expérience)
Dokkyo University (Japon) BV non éligible aux bourses de l'université car projet financé par une seule classe	Dons d'anciens élèves/alumni (+ efficace que porte à porte car contexte de récession au Japon)	Levée de fonds de 1 200 dollars
ZEST (Lyon) Aujourd'hui, ZEST sollicité par des tiers : accord si équipe de ZEST partante et si partenaires intéressants (ex : écoles de journalisme car offre une visibilité à la BV)	Festival « Dialogue en humanité » Association Habitat et humanisme Fondations privées : Fondation de France, mutuelle AESIO, CNSA Psycom (site internet)	Festival contacté par ZEST : accord facilité car proposition de BV était « clé en main » Association a contacté ZEST Aides financières Conseils méthodologiques sur les ateliers

9C) SOUTIEN DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Structure organisatrice de BV	Collectivité territoriale	Nature du partenariat
Association Mirador (Epinal)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fonds de dotation Fontaine ○ Edition du « Pourquoi pas ? » ○ Association Les Efousnés (patrimoine local) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien financier ○ Publication du livre <i>Points de vue</i> ○ Enregistrement audio des BV
BM de Rouen	Direction des transitions de la Ville	Mise en contact avec les associations patrimoniales locales (ex : sociétés savantes)
CREFAP (Rennes)	Rennes Métropole Coopération facilitée par la présence d'un référent santé mentale (infirmier psychiatrique et animateur du conseil local de santé mentale)	Soutien pendant la semaine d'information sur la santé mentale : affiche et programme de la semaine réalisés par la Ville de Rennes
Mairie de Montfermeil BV sur les violences faites aux femmes Dans 7 lieux publics de la ville LV : comédiens (mais histoires tirées de faits réels) accompagnés de médiateurs de la ville	Mairie de Montfermeil : adjointe en charge des Politiques de préventions et des Droits des femmes	Commande passée par la mairie à Ivolve (société de conseil et organisme de formation spécialisée dans la viabilité des systèmes organisationnels)
Maison des usagers de l'hôpital Sainte-Anne (Paris)	Bureau des bibliothèques de la Ville de Paris : Convention entre le Bureau et le GHU (dont dépend la maison des usagers) pour favoriser le lien entre les BM locales et les lieux de soin du GHU	Budget dédié à la communication Appui à la coordination du projet de BV Agents de la BM Assia Djebbar : bibliothécaire mais aussi LV
Mélanie COLLIN-CREMONESI	Association loi 1901 : Sapiens Brushing (compagnie de théâtre à Aubervilliers)	Soutien financier via enveloppes QPV (quartier politique de la ville) du volet « action socio-culturelle » de l'association

9D) SOUTIEN DE L'ETAT

Structure organisatrice de BV	Partenaire public	Nature du partenariat
BV organisées lors d'événements nationaux (journées du patrimoine, nuit des musées, nuit de la lecture, semaines d'information...)	Différents ministères (dont Culture et communication)	Relais de communication
Centre Référent Régional en Réhabilitation psychosociale de Bretagne - CR3B (Bretagne)	Agence régionale de santé Bretagne	Soutien financier
CReHPsy Pays de la Loire Convention pluriannuelle entre CRePHsy, l'ARS et le Centre de santé mentale angevin (ou CESAME)	Agence régionale de santé Pays de la Loire CReHPsy : Structure régionale d'appui et d'expertise (SRAE) donc 100% financée par l'ARS grâce au portage salarial du CESAME	Soutien financier
Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (Île de la Réunion)	Agence régionale de santé Océan Indien	Soutien financier
Médiathèque de Mios	o CAF de la Gironde (+ Ville de Mios : soutien de la collectivité)	Co-organiseurs de plusieurs BV
ZEST (Lyon)	Université de Lyon	Services universitaires contactés par ZEST : participation au projet de BV

10 – ETUDE DE CAS BV (PAIDEIA)

OBSERVATION DE L'EFFECTIVITE DES DROITS CULTURELS

Fiche d'identification de cas d'école tirés des pratiques professionnelles

Programme	Paideia 4D	Terr. De Belfort 29 F
Nom de l'observateur	Emeline Vaillaut-Prévot / Emmanuelle Herry	Date : 27 / 01 / 2014
Institution et site web	Conseil général du Territoire de Belfort www.cg90.fr	
Titre de l'observation	Projet de Bibliothèque vivante aux Eurockéennes 2013	
Projet ; médiathèque ; rencontres interculturelles ; festival de musique		

Enjeux

Est-ce que vous pouvez ici ajouter une phrase résumant la nature et l'enjeu(x) principal que ce projet soulève au regard des droits culturels, selon l'exemple discuté lors du séminaire départemental du 14 avril ? Lutte contre les préjugés à travers la « valorisation » de l'identité culturelle des Livres vivants appartenant à une communauté culturelle.

Identifier les principaux acteurs concernés par la pratique

Personne(s) / institution(s) :

Conseil général du Territoire de Belfort / Médiathèque
départementale
Territoire de Musique
Public des Eurockéennes
Livres vivants

Site internet : www.cg90.fr
www.eurockeennes.fr

Lieu et durée de la pratique : Site du Malsaucy, 4 jours

En quoi consiste brièvement la pratique ?

Description

Les Livres de la Bibliothèque vivante sont des êtres humains. Entre eux et leurs lecteurs, un dialogue va s'instaurer. Durant les 4 journées du festival *Les Eurockéennes 2013*, l'équipe de la Médiathèque départementale a suggéré à « Territoire de Musique » d'organiser cette activité. Nous souhaitons « prêter » sur réservation, des personnes appartenant à des communautés culturelles fréquemment confrontées à des préjugés et à des stéréotypes, souvent victimes de discrimination et / ou d'exclusion sociale. Construire des ponts entre des individus qui, spontanément et pour différentes raisons, ne sont pas aptes à dialoguer et qui entretiennent des idées reçues les uns par-rapport aux autres. « *Encourager la cohabitation pacifique et rapprocher les individus dans le respect absolu et mutuel de la dignité humaine.* » La Bibliothèque vivante aurait également été l'occasion de présenter la Médiathèque départementale et son réseau de médiathèques ainsi que les collections musicales des groupes invités et les collections (y compris ressources web) traitant des différents préjugés remis en question.

L'équipe de « Territoire de Musique » a montré de l'intérêt pour cette action mais aurait souhaité accueillir des Livres vivants représentatifs des différents métiers mis à l'œuvre durant le festival. Cependant, l'absence d'un des membres de l'équipe de « Territoire de Musique » à une première réunion, à laquelle se sont ajoutés des délais d'organisation très courts, ainsi qu'une insuffisance d'implication des organisateurs du festival nous ont conduits à poursuivre la préparation de l'organisation de cette activité sur le thème de l'exclusion, puis à l'abandonner définitivement dans le cadre du festival 2013.

	<p>Quels sont les autres acteurs impliqués ? A quelle(s) étape(s) du processus ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Conseil général / Direction des affaires sociales et territoriales, Direction de l'insertion, Direction des personnes âgées et handicapées, Direction de l'environnement : soutiens au « recrutement » des Livres vivants, – Direction de la communication, Direction des constructions, du patrimoine et de la logistique, Direction des systèmes d'information : soutiens logistiques – Communes ou communautés de communes / Médiathèques : « recrutement » des livres vivants – Associations départementales : « recrutement » des livres vivants <p>L'ensemble des acteurs seront également impliqués dans la diffusion de l'information sur cette action.</p>
Analyse	<p>Quels sont les libertés et droits culturels concernés par cette pratique ? Pour chacun d'entre eux, identifier les aspects positifs et/ou négatifs.</p>
	<p>3a Choisir et respecter son identité culturelle</p> <p>Chaque individu est porteur de préjugés en fonction de son vécu, de son appartenance, de sa culture. Cette prise de conscience ajoutée à de la curiosité constituent les fondements de leur intérêt pour se soumettre à l'exercice. Chaque personne est libre de choisir son Livre vivant en fonction du catalogue qui proposera un titre, un résumé et les disponibilités. L'échange et le dialogue qui s'instaurera entre l'emprunteur et le Livre vivant se fera dans le respect réciproque de l'identité culturelle de chacun.</p> <p>De même, les Livres vivants ont l'occasion de revendiquer leur identité culturelle en acceptant d'apparaître dans le catalogue et d'être empruntés. Ils constituent des ressources, des références, un patrimoine vivant dont la libre expression permettra la construction et le développement de leur identité culturelle et stimulera la réflexion de l'emprunteur sur ses propres valeurs et références culturelles. Néanmoins, il est important de souligner les incertitudes concernant les risques de confrontation et d'incompréhension que cette activité peut générer entre les emprunteurs et les empruntés. Comment le gérer sereinement et dans le respect de chacun ? En instaurant quelques règles : pour des échanges optimaux, chacun des participants (lecteur ou livre vivant) s'engage à faire preuve de respect mutuel envers la personne qui lui fait face. Le livre vivant et le lecteur peuvent quitter la conversation à leur convenance si l'échange ne répond plus à leurs attentes.</p>
	<p>3b Connaître et voir respecter sa propre culture, ainsi que d'autres cultures</p> <p>De par leur culture, certaines personnes peuvent être stigmatisées ou exclues (Roms, Maghrébins, Juifs, Africains, etc). Les Livres vivants sélectionnés auront une connaissance approfondie d'un ou de plusieurs aspects de leur culture et seront en mesure de s'exprimer et de les décliner par les échanges avec le public des Eurockéennes dans le respect. Le public pourra ainsi découvrir d'autres cultures que la leur mais également parler de leur propre culture avec le Livre vivant. Se lier à d'autres nécessite compréhension et respect critique des références culturelles de chacun. Les emprunteurs sont en position de recherche de références mais peuvent rencontrer des difficultés d'interprétation. Les Livres vivants pourraient venir avec une « bibliographie » associée à leur présence, indiquant lieux, évènements, ressources (documents et personnes) pour aller plus loin, confronter différemment, continuer à développer cette curiosité l'un envers l'autre. La potentialité d'interaction permet la capacité de choisir et d'être choisi. Apprentissage de la réciprocité</p>
<p>3c Accéder aux patrimoines culturels</p> <p>La Bibliothèque vivante étant organisée conjointement par la Médiathèque départementale et « Territoire de Musique » au cœur des Eurockéennes, public, bibliothécaires et Livres</p>	

	<p>vivants pourront profiter de la programmation musicale. Bibliothécaires et Livres vivants devront disposer d'entrées gratuites ainsi que de temps de pause pour assister à certains concerts. En valorisant les collections de l'ensemble des bibliothèques du réseau (bibliographie multimédia et présentations de CD), les bibliothécaires permettront au public de découvrir le réseau des médiathèques du département et ses collections. Le fait que les médiathèques soient présentes dans ce festival rock peut contribuer symboliquement à leur accès et modifier sensiblement la perception quelque peu poussiéreuse et classique que peuvent en avoir les personnes. Les savoir-faire des bibliothécaires sont une invitation humaine à découvrir ce patrimoine et ceci correspond aux activités quotidiennes des médiathèques.</p> <p>Enfin, l'oralité représente un patrimoine culturel immatériel. Les Livres vivants représentent donc un patrimoine culturel constitué d'œuvres en tant qu'ensembles de savoirs complémentaires qu'ils transmettent à leurs emprunteurs et pouvant être reconnus comme tels lors de cette activité. Des espaces dédiés doivent être aménagés afin d'offrir l'intimité nécessaire à l'instauration du dialogue, de la rencontre. De même, une durée d'emprunt doit être instaurée (entre 45 mn et 1h) afin de permettre un échange nourri et constructif pour les protagonistes.</p>
4	<p>Se référer, ou non, à une ou plusieurs communautés culturelles</p> <p>Avec une dizaine de Livres vivants empruntables, le public pourra consulter et appréhender plusieurs communautés culturelles et vice-versa. Réciprocité permanente entre les personnes. Liberté de choix et de critique, respect du droit de vivre et de s'exprimer pour chacune d'entre elles. Le guide de l'organisateur de la bibliothèque vivante (https://book.coe.int/eur/fr/jeunesse-autres-publications/3633-la-couverture-ne-fait-pas-le-livre-le-guide-de-l-organisateur-de-la-bibliotheque-vivante.html) préconise pour la présentation de chaque Livre vivant aux bibliothécaires de s'appuyer sur une liste de 3 à 5 « préjugés » auxquels les personnes sont le plus souvent confrontées et d'en rédiger un texte. Ce texte est ensuite soumis aux Livres Vivants qui peuvent l'agrèer, le compléter, voir le modifier. Cette méthodologie renforce les clichés. Il nous semble plus judicieux de permettre aux Livres vivants de choisir leur titre (en référence à un livre, une chanson ou un film), une illustration puis de rédiger eux-mêmes leur présentation, ce qui mettra l'accent sur leurs particularités et donc, de la diversité des communautés culturelles auxquelles chaque Livre vivant se réfère afin de décloisonner.</p>
5	<p>Participer à la vie culturelle</p> <p>Il s'agit d'un évènement au cœur des Eurockéennes. Public, livres vivants, bibliothécaires participeront à l'animation des Eurockéennes et donc à la vie culturelle du Département le temps de 4 journées. Tout comme les activités de sensibilisation et de prévention, la bibliothèque vivante doit s'inscrire au cœur des Eurockéennes et se construire avec Territoire de Musique afin de contribuer à une meilleure médiation entre les personnes. Le fait que ce festival attire des milliers de personnes favorise la rencontre.</p> <p>Sensibilisation à l'existence du réseau départemental de lecture public qui en facilite l'accès. Capacité d'apprendre, de transmettre et de créer à travers la relation. Libération de la parole et socialisation. Participation au tissu social riche !</p>
6	<p>S'éduquer et se former, éduquer et former dans le respect des identités culturelles</p> <p>Le prêt de Livres vivants correspond au prêt de livres (et autres supports). Il participe donc à l'éducation et à la formation de chacune des personnes impliquées dans l'organisation de la Bibliothèque vivante mais avant tout à l'ouverture d'esprit et l'envie d'approfondir des sujets constitutifs des identités culturelles de chacun dans le respect de leur dignité. Cette activité offre une ouverture non superficielle sur le monde. Cette ouverture n'est pas superficielle parce qu'elle est personnalisée, singulière et humaine, et casse justement l'illusion de blocs culturels.</p>

	<p>Il est primordial de ne pas inviter une personne à jouer le rôle de Livre vivant sans information préalable sur les enjeux, les objectifs communs, les règles de l'emprunt, etc...L'idéal est d'organiser une réunion de formation rassemblant Livres vivants, organisateurs et bibliothécaires.</p> <p>La potentialité d'interaction permet la capacité de choisir et d'être choisi. Apprentissage de la réciprocité.</p>
7	<p>Participer à une information adéquate (s'informer et informer)</p> <p>L'ensemble des acteurs impliqués participe à une information adéquate.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En sélectionnant les Livres vivants, la Médiathèque départementale se rapprochera des autres directions du Conseil général, des médiathèques de son réseau ainsi que de « Territoire de Musique » et des autres associations du Département afin de rédiger et présenter un catalogue attractif rassemblant un maximum d'informations adéquates sur le Livre vivant pour valoriser la diversité et éveiller la curiosité. En valorisant les collections relatives aux Eurockéennes mais également relatives aux préjugés présents sur le site, la Médiathèque départementale contribue à informer le public et les Livres vivants de l'existence de ses collections et de son réseau de médiathèques. - « Territoire de Musique » facilitera l'accès des bibliothécaires et des Livres vivants au site et fera apparaître dans son programme, sur son site Internet ainsi que par une signalétique adaptée sur le site, l'existence de la Bibliothèque vivante. La distribution de flyers peut-être envisagée sur le site. - Les Livres vivants contribuent à l'information non réductrice sur les cultures du fait qu'ils rédigent eux-mêmes leur présentation et choisissent leur titre et illustration. Ils sont évidemment impliqués dans la diffusion de l'information dans leurs réseaux par le biais du catalogue (disponible en ligne) et de tout autre moyen de communication mis à sa disposition par les organisateurs. - L'expression de voix dissonantes et originales ainsi que la communication de savoirs seront favorisées. Il s'agit d'informations qui s'inscrivent dans une logique sociale et culturelle de participation et d'interaction. Une information de qualité et adéquate consiste d'une part à recevoir, échanger, produire et modifier des messages mais également les solliciter, y accéder et les comprendre. Les bibliothécaires sont des professionnels de l'information et doivent faciliter l'ensemble de ces actions. Interactions ?
8	<p>Participer au développement de coopérations culturelles</p> <p>La coopération entre acteurs publics, privés et civils est une mise en exercice de l'égalité des cultures. Cette activité permettra de valoriser les médiateurs, « passeurs culturels » ainsi que les lieux de passage et de mixage où se dérouleront les entretiens, pour la réalisation d'espaces culturels conformes aux principes d'ouverture et d'équilibre.</p>
<p>Quels sont les autres droits de l'homme concernés par cette pratique ? Pour chacun d'entre eux, identifier les aspects positifs et/ou négatifs.</p>	
<p>Quel bilan économique en tirez-vous ? (financement dépendant d'une seule source /mixte ? équilibré ? optimisation de toutes les ressources). Est-ce durable ?</p>	
<p>Quels sont les bénéfices réciproques des uns et des autres ? pour les Livres vivants ? quelles ressources sont mutualisées (ressources humaines on voit bien, mais l'apport des autres directions par exemple) ?</p>	

Prospectives	Quelles sont les perspectives futures de cette pratique ?
	Lae projet n'a pas trouvé sa place dans le festival, mais alors dans quel cadre ?
	Est-ce possible de travailler plus tôt sur la proposition des eurockéennes pour l'an prochain, en intégrant la perspective de la découverte des métiers, ce qui permettrait une valorisation croisée ?
	Y a-t-il des liens avec les écoles et lieux de formation sur la possibilité d'emprunter ?

Document à transmettre à : votre point de contact départemental

Copie à l'IIEDH : Johanne.Bouchard@unifr.ch

MERCI !

11 – TRADUCTION PRATIQUE DE LA DEMARCHE PAIDEIA

Source 1 : les encadrés « en pratique » sont extraits de l'article d'Anne AUBRY « Décliner les droits culturels²²⁶ »

Source 2 : les questions sont issues du *Carnet de traduction : les droits culturels dans la Déclaration de Fribourg*²²⁷

En plus des questions, le *Carnet de traduction* comprend pour chaque article de la Déclaration de Fribourg un espace intitulé « Et dans la pratique analysée » pour prendre des notes, en répondant aux trois questions suivantes : **Quels sont les points positifs ? Quelle(s) question(s) se pose(nt) ? Qu'est-ce qui pourrait évoluer ?**

Article 3a - Identité : Choisir et respecter son identité culturelle

En pratique : La traduction de ce droit dans la pratique ne peut renvoyer au simple fait de dire aux personnes « venez comme vous êtes ! », pour reprendre un slogan aguicheur d'un célèbre fast-food, car tout comme le fast-food en question, on pourrait bien se moquer complètement de savoir ce que sont les personnes, comment elles se construisent pourvu qu'elles consomment (par ailleurs le fast-food accepterait-il que les personnes viennent comme elles sont mais sans argent ?...). Il s'agit alors d'observer comment, dans l'action observée, sont mises en œuvre les conditions permettant aux personnes d'exprimer par elles-mêmes ce à quoi elles tiennent et comment elles vivent leur rapport au monde. Nous sommes conscients qu'il ne suffit pas de poser la liberté d'expression en principe pour qu'elle se vive pleinement par chacun. Il s'agit d'interroger les procédés par lesquels cette expression est suscitée, en dénichant ce qui peut y faire obstacle voire être source de discrimination. Vont également être observées les conditions mises en œuvre qui favorisent le développement des capacités de toute personne à cultiver sa liberté de composition, à conscientiser ce qui relève de ses propres choix, à être et devenir une personne.

- Quels sont les freins à l'expression des personnes ?
- La pratique est-elle discriminante ?
- Permet-elle aux personnes impliquées de choisir et d'agir en fonction de leurs valeurs propres ?

²²⁶ AUBRY, A. Décliner les droits culturels, 2020. (document interne - Observatoire des droits culturels, réseau Culture 21)

²²⁷ Démarche Paideia, *Carnet de traduction : les droits culturels dans la Déclaration de Fribourg*, 2023 (document interne - Observatoire de la diversité et des droits culturels, réseau Culture 21)

Article 3b – Diversité : Connaître et voir respecter sa propre culture, ainsi que d'autres cultures

En pratique : Concrètement ? Il ne s'agit pas de dire « oh oui, j'ai bien compris, je vais bien respecter la culture des « Autres », ce qui peut, d'une part, très vite se traduire par « j'accueille de l'autre ce qui abonde dans mon sens, ce que je veux bien entendre de lui » et ce qui peut, d'autre part, se traduire par des « simulacres » de diversité. La diversité culturelle n'est pas juste du folklore servant à nous divertir le samedi soir et dont on peut se féliciter les yeux mouillés de bonheur ! Qu'est-ce qui fait diversité ? Que fait-on de cette diversité ? Comment y trouve-t-on la texture même de nos droits, libertés et responsabilités les uns avec les autres pour mener nos actions ?

- Comment la pratique permet aux personnes d'aller plus loin dans la connaissance de leur propre culture et de la culture des autres ?
- Est-ce que la pratique « fige » ou « caricature » les références culturelles en présence ?

Article 3c – Patrimoine : Accéder aux patrimoines culturels

En pratique : Cette définition du patrimoine culturel nous conduit à rechercher dans les pratiques analysées quelles sont les conditions mises en œuvre pour que les personnes concernées et/ou impliquées dans l'action puissent exprimer ce qu'elles estiment relever de leur héritage et ce qu'elles tiennent à transmettre, dans la reconnaissance d'une diversité des modes de transmission possibles. Par ce droit culturel à « faire patrimoine », il s'agit que chacun, seul ou en commun, puisse participer à la préservation de ces patrimoines, leur enrichissement et leur mise en partage avec d'autres pour ainsi cultiver le patrimoine comme un commun jamais complètement réalisé et toujours à revisiter.

- Quels efforts sont faits pour faciliter l'accès (physique, cognitif, culturel) et la participation à ces ressources patrimoniales ?
- Est-ce que les « codes » (linguistiques, comportementaux) liés aux ressources présentées sont explicités ?

Article 4 – Communauté : Se référer, ou non, à une ou plusieurs communautés culturelles

En pratique : Identifions nous dans l'action analysée des « communautés » ? Sur quoi sont-elles fondées ? Laissons-nous dans l'action place à l'expression des liens que peuvent avoir les personnes avec d'autres groupes de personnes ? En quoi cela est-il favorable à l'action menée ? En quoi l'action menée crée-t-elle du commun ? Favorise-t-elle l'émergence d'une ou plusieurs communautés ?

- Comment la pratique prend-elle en compte les communautés choisies des personnes impliquées (famille, communauté professionnelle, de valeurs, etc.) ?
- Favorise-t-elle le choix d'une ou de plusieurs appartenances ?
- Comment la pratique œuvre-t-elle à une dynamique de composition et recomposition en communauté ?

Article 5 – Participation : Participer à la vie culturelle

En pratique : Il s'agit d'analyser les modalités de participation développées dans l'action - de l'accueil des personnes aux suites et formes de continuité possibles - et les façons de procéder pour produire de l'intelligence collective.

- Quelles possibilités pour les diverses parties d'apporter des suggestions/contributions dans la pratique ?
- Les acteurs peuvent-ils participer à la définition du cadre de la pratique ?
- Comment la pratique favorise-t-elle le développement d'espaces publics de participation, de rencontres, d'échanges ?

Article 6 - Éducation et formation : (S')éduquer et (se) former dans le respect des identités culturelles

En pratique : Il s'agit d'observer dans les pratiques les situations que nous pouvons identifier comme des situations d'apprentissage, que ces situations d'apprentissage soient formelles ou informelles. Qui apprend à qui ? Qui apprend de qui ? Cela peut s'interroger pour tous les acteurs impliqués dans une pratique. Quelles sont les conditions mises en œuvre pour que chacun soit reconnu dans les savoirs dont il est porteur et qu'il puisse les transmettre à d'autres ? Comment valorisons nous les apprentissages et expériences acquises par les personnes impliquées ? Comment favorisons-nous la formation des professionnels ? Mettons-nous les personnes impliquées dans une situation de violence en les investissant de missions qu'ils ne maîtrisent pas parce que nous n'avons pas pensé les conditions de formation et d'information adéquates ?

- Est-ce que chacun des acteurs est considéré comme porteur de savoirs à transmettre à d'autres ?
- Comment la pratique favorise-t-elle le développement et l'échange des savoirs, formels comme informels ?

Article 7 - Information et communication : Participer à une information adéquate (s'informer et informer)

En pratique : Il s'agit d'observer dans l'action les façons de procéder pour fabriquer l'information, la faire circuler et la recevoir. Qui a accès à l'information ? A quelles informations ? Quelles en sont les légitimités ? Avons-nous une information pluraliste sur un même sujet ? Quelle est notre puissance de diffusion ? Le droit de corriger les informations erronées est-il effectif ? Comment favorisons nous cela ? Quels sont les freins identifiés à la production et la circulation des informations dans la manière dont nous nous organisons ? Ce sont autant de questions que nous pouvons nous poser, quelle que soit l'action que nous menons, son échelle, son envergure. Le droit à l'information se vit de façon très concrète, son observation ne l'est pas moins.

- Quels sont les canaux et supports que nous avons utilisés pour faire connaître le projet ?
- Qui peut y participer ?
- La pratique permet-elle aux personnes de développer les capacités de mieux s'informer par la suite ?
- D'informer les autres ?
- Les personnes impliquées dans la pratique participent-elles aussi à son évaluation ?
- Peuvent-elles transmettre des propositions ?

Article 8 - Coopération : Participer au développement de coopérations culturelles

En pratique : Pour définir le sens de l'action, toute modalité de gouvernance doit se donner les conditions pour réfléchir régulièrement sur ses contours avec l'ensemble des parties-prenantes. Les aspirations de chacun peuvent être différentes. Les instances de gouvernance permettent de chercher leur compatibilité ou au contraire leurs divergences et de trancher. Parfois s'exprime la nécessité de se doter d'un texte (ex. une charte) pour instituer le commun partagé entre les acteurs. Peut-être est-ce dans son élaboration même que l'occasion est belle de participer à la définition d'un commun. Une gouvernance conçue comme un acte de partage et un endroit de décision devrait être à la fois le socle fondateur des organisations et l'outil pour concevoir l'équité et le déploiement de sa légitimité.

- Est-ce que la pratique permet de renforcer la coopération entre les partenaires impliqués et comment ?
- Quelles sont les contributions apportées par les différents partenaires ?
- Comment la gouvernance de la pratique développe la co-responsabilité entre les partenaires ?
- Quels sont les acteurs absents ?

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Page 16 – Figure 1 : Nombre de structures par région française (avant ou depuis 2014)

Page 16 – Figure 2 : Nombre de structures ayant organisé au moins une BV

Page 16 – Figure 3 : Nombre d'événements

Page 17 – Figure 4 : Types de structure organisatrice de BV (depuis 2014)

Page 18 – Figure 5 : Lieux de manifestation des BV (depuis 2014)

Page 19 – Figure 6 : Thèmes des BV en France (depuis 2014)

Page 71 – Figure 7 : Nombre de documents sonores par habitant (France - 2017)

Page 72 – Figure 8 : Dix premiers territoires à la plus forte densité (2017)

Page 118 – Figure 9 : Thèmes des BV en Europe (depuis 2014)

Page 119 – Figure 10 : Thèmes des BV à l'étranger (depuis 2014)

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	9
INTRODUCTION.....	11
Méthodologie.....	13
1. ETAT DES LIEUX : LA POLYSEMIE DU VOCABLE « BIBLIOTHEQUE VIVANTE »	15
1.1. Diversité des structures.....	15
1.1.1. <i>Une multiplication des BV.....</i>	<i>15</i>
Nombre de structures.....	15
Nombre d'événements.....	17
1.1.2. <i>Typologie des structures.....</i>	<i>17</i>
1.1.3. <i>Lieux de manifestation.....</i>	<i>18</i>
1.2. Pluralité des thèmes.....	19
1.2.1. <i>Typologie générale.....</i>	<i>19</i>
1.2.2. <i>Cas particuliers des thèmes transversaux.....</i>	<i>20</i>
1.3. Variété d'objectifs.....	21
1.3.1. <i>L'expérience du décentrement : une constante des BV.....</i>	<i>21</i>
1.3.2. <i>Favoriser la mixité sociale.....</i>	<i>22</i>
1.3.3. <i>Résoudre ou prévenir les conflits.....</i>	<i>22</i>
1.3.4. <i>Inclure les populations vulnérables.....</i>	<i>23</i>
Personnes en situation de handicap.....	23
Seniors.....	24
Enfants.....	24
Lutte contre les difficultés d'apprentissage.....	25
Migrants.....	25
Santé mentale.....	25
1.3.5. <i>Elaborer un monde commun.....</i>	<i>27</i>
Réduire la dichotomie entre santé et maladie.....	27
Développer le savoir-être.....	28
Célébrer le « patrimoine humain ».....	29
1.4. Multiplicité des contextes.....	29
1.4.1. <i>Plusieurs portes d'entrée.....</i>	<i>30</i>
Événements locaux, nationaux ou internationaux.....	30
Bibliothèque vivante et spectacle vivant.....	31
1.4.2. <i>La BV entre passé et présent : un concept nouveau ?.....</i>	<i>31</i>
Des livres-vivants dans l'Antiquité.....	31
Des bibliothèques vivantes au Moyen-Age.....	32
Un répertoire vivant à l'époque moderne.....	33
La BV dans le théâtre contemporain.....	34
BV et IA : derrière la machine, une attente de soin.....	35
1.4.3. <i>Evénements déclencheurs de la BV.....</i>	<i>36</i>

2. LA RELATION VIVANTE ENTRE LIVRE ET LECTEUR	37
2.1. Le livre vivant : un changement de paradigme	37
2.1.1. <i>Reprise et adaptation du vocabulaire bibliothéconomique</i>	38
Les livres vivants/humains.....	38
Bibliothèque humaine ou vivante ?.....	40
2.1.2. <i>Oralité et localité : un ancrage territorial.....</i>	41
Trouver un lieu propice	41
BV et territoire.....	42
La force du bouche-à-oreille	43
BV et patrimoine.....	43
2.2. Entre horizontalité et verticalité du savoir : la BV à l'œuvre	45
2.2.1. <i>Posture et « agentivité » du livre vivant</i>	45
2.2.2. <i>Statut épistémologique du livre vivant</i>	47
2.3. La mise en récit pour rendre le partage possible	50
2.3.1. <i>Valeur heuristique de la forme narrative</i>	50
Le récit personnel comme vecteur d'universel	50
Le rôle central du bibliothécaire dans la préparation des LV.....	50
2.3.2. <i>Partager un récit : quand le particulier rencontre l'universel.....</i>	52
Un travail de mise à distance	52
La fiction au service de la réalité.....	54
Petite et grande histoire	55
3. PRECONISATIONS POUR UNE PERENNISATION DE LA BIBLIOTHEQUE VIVANTE	57
3.1. Efforts internes : comment faire durer l'éphémère ?.....	57
3.1.1. <i>Garder une trace de l'événement</i>	57
3.1.2. <i>Récolter des retours d'expérience</i>	59
3.1.3. <i>Miser sur la formation.....</i>	61
Formations soutenues par des structures publiques.....	61
Formations soutenues par des structures privées	62
3.1.4. <i>Toucher les publics.....</i>	63
« Toucher » les publics.....	64
Croiser les publics.....	64
Conquérir de nouveaux publics	65
3.2. L'actualité politique, sociologique et philosophique de la BV.....	70
3.2.1. <i>Pratiques culturelles : un retour à l'oralité illustré par la BV.....</i>	70
Documents sonores et zones rurales	71
Livre audio : des grands lecteurs aux jeunes, en passant par l'édition	73
Des BV sous forme de podcast.....	74
3.2.2. <i>Politiques publiques : la BV dans le sillage des droits culturels.....</i>	75
Participation et « encapacitation ».....	76
(Re)créer du commun : la communauté revisitée	78

3.3. Leviers externes : quels soutiens institutionnels ?	83
<i>Quelques mots sur l'institution</i>	83
3.3.1. <i>Impliquer davantage le monde universitaire</i>	84
3.3.2. <i>Soutenir le ministère de l'Éducation nationale</i>	85
3.3.3. <i>Solliciter le ministère de la Culture</i>	87
3.3.4. <i>Relier la BV au « patrimoine vivant » (Unesco)</i>	88
3.3.5. <i>Évaluer la BV avec la démarche « Paideia » (réseau Culture 21)</i>	90
CONCLUSION	93
SOURCES - ENTRETIENS	95
SOURCES – CONTACTS E-MAILS / LINKEDIN	97
BIBLIOGRAPHIE	99
ANNEXES	110
1 – TABLEAU DE SYNTHÈSE DES BV	111
1a) BV en France (par régions)	111
1b) BV en Europe	115
1c) BV à l'étranger (hors Europe)	116
2 – THEMES DES BV (DEPUIS 2014)	117
2a) En France	117
2b) En Europe.....	118
2c) À l'étranger (hors Europe)	119
3 – DICTIONNAIRES VIVANTS ET CATALOGUES	121
4 – BV ET DIVERSITE DES TERRITOIRES	123
4a) Petite et grande ville	123
4b) Territoire rural / urbain.....	123
5 – BV ET « SAVOIR EXPERIENTIEL »	124
6 – RESPONSABILITE DU LECTEUR ET DU BIBLIOTHECAIRE	126
6a) Côté lecteur : des règles éthiques à suivre	126
6b) Côté bibliothécaire : cadrer en étant juste	127
7 – VADEMECUMS « ORGANISER UNE BV »	129
8 – LIVRE D'OR DU CONSEIL DE L'EUROPE (EXTRAITS)	130
9 – SOUTIENS INSTITUTIONNELS EXISTANTS	132
9a) Absence de soutien extérieur.....	132
9b) Partenariats privés.....	133
9c) Soutien des collectivités territoriales	134
9d) Soutien de l'Etat	135
10 – ETUDE DE CAS BV (PAIDEIA)	136
11 – TRADUCTION PRATIQUE DE LA DEMARCHE PAIDEIA	141
TABLE DES ILLUSTRATIONS	145
TABLE DES MATIERES	147